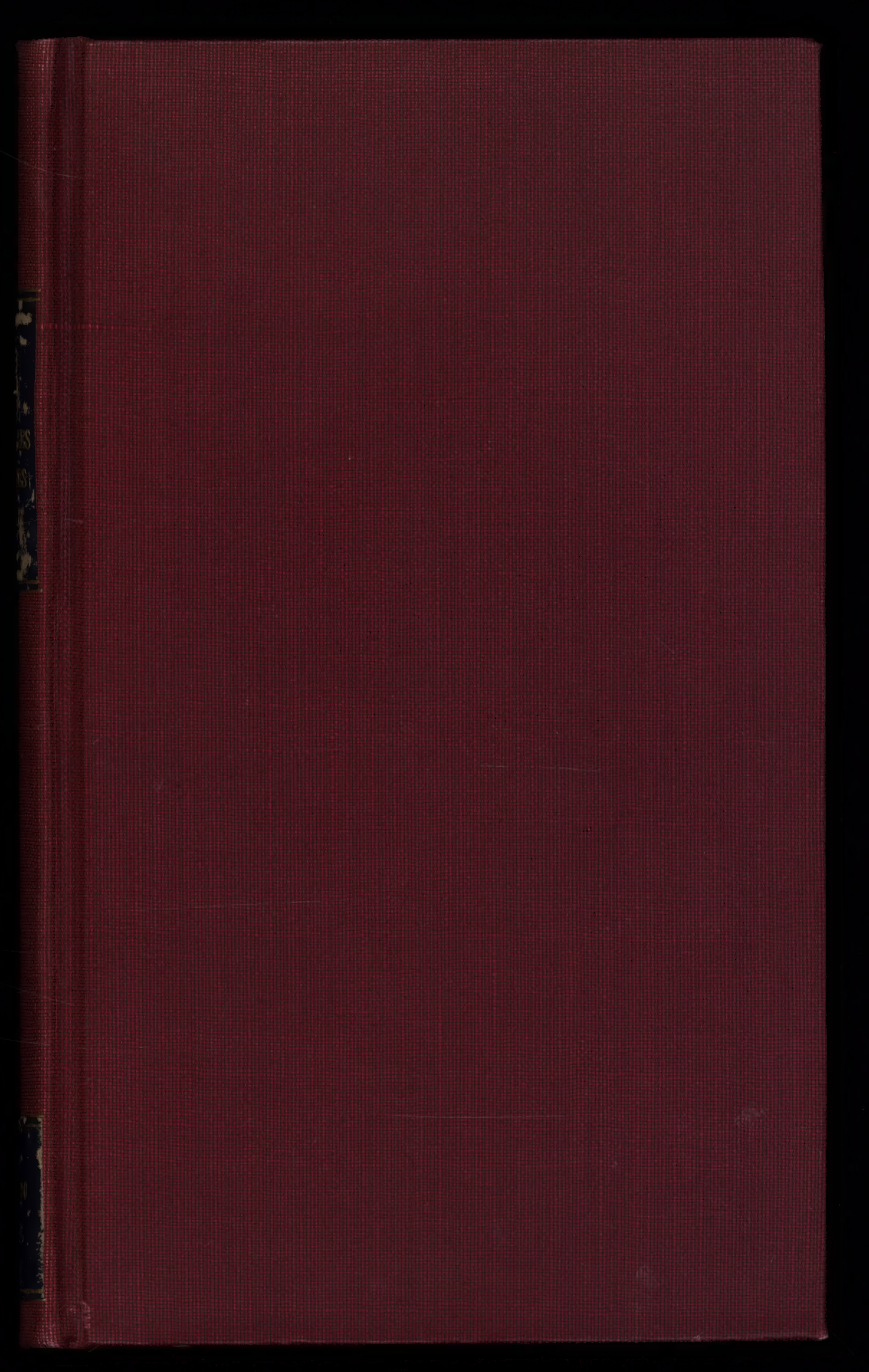
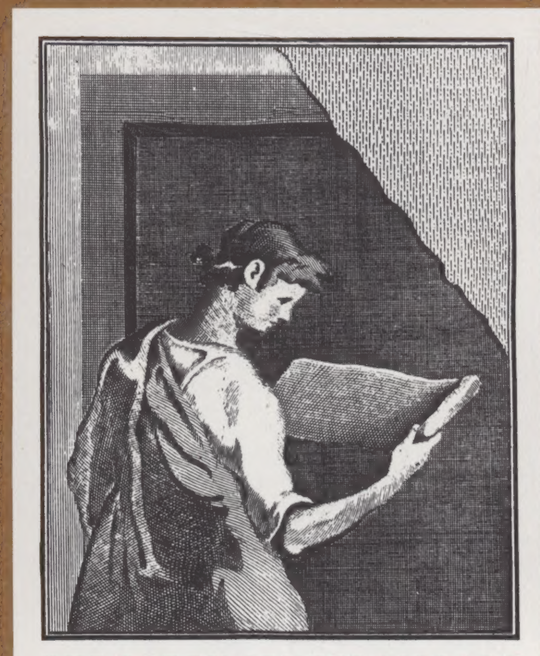
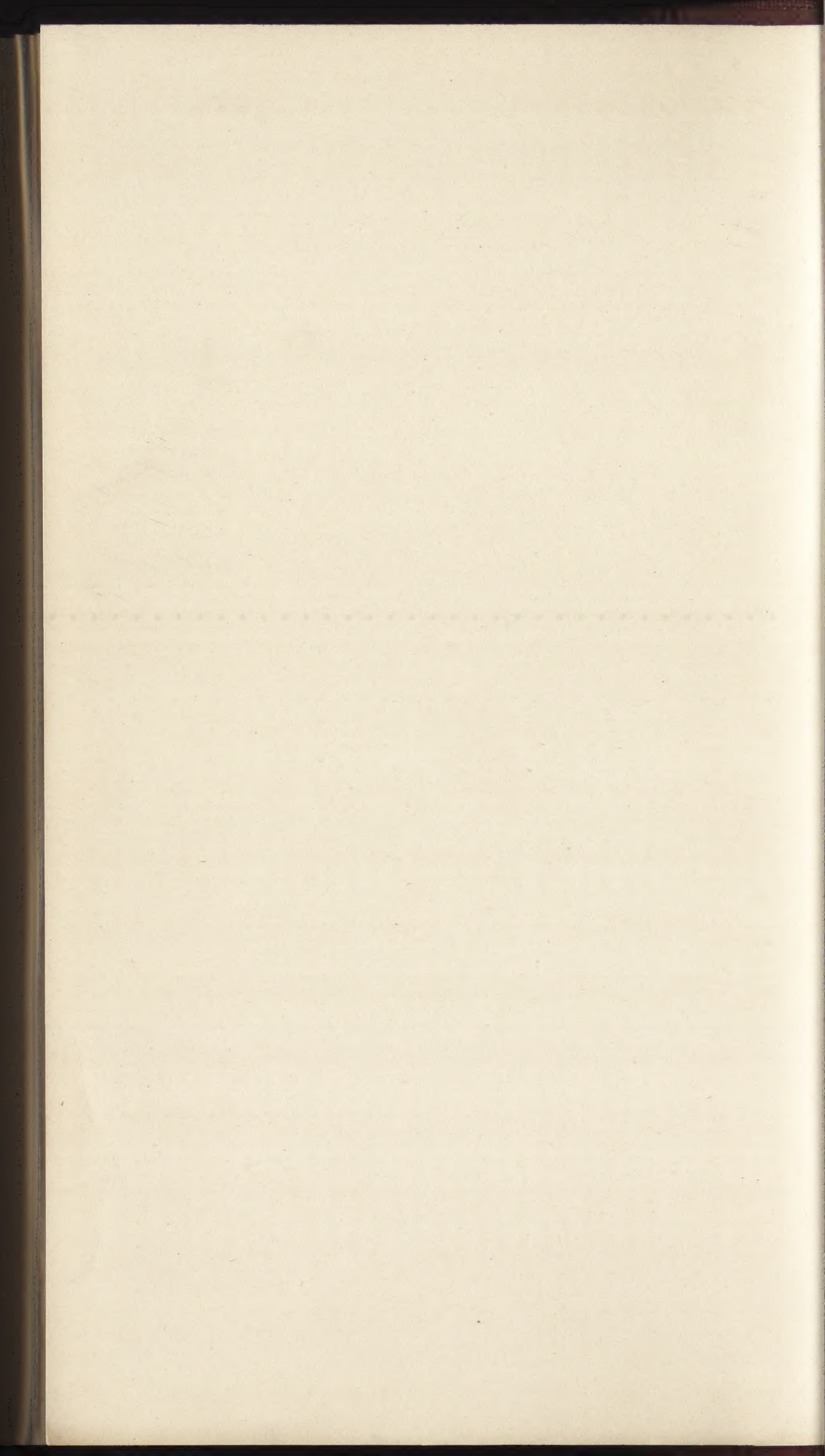






SCELLÉS ET INVENTAIRES

D'ARTISTES FRANÇAIS

III

Tome XII de la Collection des *Nouvelles Archives de l'Art français*.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SCELLÉS ET INVENTAIRES
D'ARTISTES FRANÇAIS

DU XVII[e] ET DU XVIII[e] SIÈCLE

DOCUMENTS INÉDITS TIRÉS DES ARCHIVES NATIONALES

PUBLIÉS ET ANNOTÉS

PAR JULES GUIFFREY

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

1771-1790



PARIS

CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ

4, RUE DE FURSTENBERG

1886

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES FONDATEURS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

EN 1885.

La Bibliothèque de Copenhague.
La Bibliothèque de Grenoble.
La Bibliothèque de Lille.
La Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon.
La Bibliothèque de Munich.
La Bibliothèque de la Ville de Paris.
La Bibliothèque de Pau.
La Bibliothèque de Saint-Étienne.
Le Service des Beaux-Arts à la préfecture de la Seine.
La Bibliothèque de Troyes.
La Bibliothèque de l'École des Chartes.
La Bibliothèque de l'École nationale des Arts décoratifs.

MM.

Alkan (Alphonse), à Paris.
André (Édouard), à Paris.
Armand, architecte, à Paris.
Arnauldet (Thomas), à Niort.
Badin (Jules), à Paris.
Bailly, membre de l'Institut, à Paris.
Ballu (Roger), inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.
Bapst (Germain), à Paris.
Barbet de Jouy, membre de l'Institut, à Paris.
Barthélemy (le comte Edouard de), à Paris.
Berger (Georges), à Paris.
Bonnaffé (Edmond), à Paris.
Bonnassieux, membre de l'Institut, à Paris.
Bosc (Ernest), architecte, à Paris.
Bouvenne (Aglaüs), à Paris.
Bouvrain, architecte, à Paris.

Brugière (Dieudonné de), à Paris.
Bruyerre, architecte du gouvernement, à Paris.
Buche (Henri), à Paris.
Burbure de Wezembeech (le chevalier Léon de), à Gand.
Capetter (Gustave), à Angoulême.
Castagnary, conseiller d'État, à Paris.
Chabouillet, conservateur du Cabinet des Médailles, à Paris.
Champion (Honoré), libraire, à Paris.
Charavay (Étienne), à Paris.
Chennevières (le marquis de), membre de l'Institut, à Paris.
Chéron (Paul), à Paris.
Chevrier (Maurice), à Paris.
Corroyer (Édouard), inspecteur général des édifices diocésains.
Courajod (Louis), à Paris.
Darcel (Alfred), conservateur du Musée de Cluny.
Dassy (Léon), architecte, à Paris.
David (Jules), peintre, à Paris.
Decaux (G.), à Paris.
Delaborde (le vicomte Henri), membre de l'Institut, à Paris.
Delagrave, libraire, à Paris.
Delaherche, à Beauvais.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.
Destailleur, architecte, à Paris.
Devrez (Désiré), architecte du gouvernement, à Paris.
Doucet, à Paris.
Dreyfus (Gustave), à Paris.
Dubost (R.), à Paris.
Duplessis (Georges), conservateur du Cabinet des Estampes.
Duval (A.), à Lyon.
Fabré, à Paris.
Fayet, à Paris.
Fidière des Prinveaux (O.), à Paris.
Fournier (Charles), à Paris.
Gautier, à Paris.
Gérard, à Paris.
Gérardin (Alfred), à Paris.
Giacomelli, à Versailles.
Gonse (Louis), à Paris.
Grandmaison (Charles de), archiviste du département, à Tours.
Guiffrey (Jules), à Paris.
Havard (Henry), à Paris.
Hédou (Jules), à Rouen.
Heiss (A.), à Paris.
Herbet, à Paris.

Herluison (H.), libraire, à Orléans.
Jacob, notaire, à Angerville.
Jamain (Joseph), conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
Jarry (Louis), à Orléans.
Jeancourt (Charles), à Paris.
Jouin (Henry), à Paris.
Laborde (le marquis de), à Paris.
Lafenestre (Georges), conservateur-adjt des peintures, au Louvre.
Laisné (Charles), architecte du gouvernement, à Paris.
La Pommeraye (Édouard de), à Paris.
Le Breton (Gaston), à Rouen.
Leclerc (Alfred), architecte du gouvernement, à Versailles.
Lemarié, à Paris.
Letrône, à Paris.
Liepmannssohn (Léon), libraire, à Berlin.
Lisch (Just), architecte du gouvernement, à Paris.
Lopinot (Amédée), à Paris.
Louvrier de Lajolais, directeur de l'École des Arts décoratifs.
Lucas (Charles), architecte, à Paris.
Maciet, à Paris.
Mantz (Paul), à Paris.
Marcille (Eudoxe), à Paris.
Mareuse (Edgar), à Paris.
Marx (Roger), à Paris.
Mauban (Georges), à Paris.
Maze (Alphonse), à Paris.
Meaume (Édouard), à Paris.
Mely (F. de), à Paris.
Menu (Henri), libraire, à Paris.
Mercier (Charles), à Paris.
Merson (Olivier), à Paris.
Molinier (Émile), attaché à la conservation du Louvre.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'École des Chartes, à Paris.
Müntz (Eugène), à Paris.
Nicard (Pol), à Paris.
Normand (Jacques), à Paris.
Pallier, à Viroflay.
Paris (Gaston), membre de l'Institut, à Paris.
Patenotte (Mme), à Paris.
Pécoul (Auguste), à Paris.
Périn, architecte, à Paris.
Petit (F.), à Paris.
Popelin (Claudius), à Paris.
Port (Célestin), correspondant de l'Institut, à Angers.

Portalis (le baron Roger), à Paris.
Pouy (F.), à Amiens.
Raynal (E. de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
Reiset (Frédéric), directeur honoraire des Musées nationaux.
Revilliod de Watteville, à Genève.
Richard, archiviste du département de la Vienne, à Poitiers.
Rondot (Natalis), au château de Chamblon (Suisse).
Sabine, architecte, à Paris.
Salles (E.), à Paris.
Scheffer, membre de l'Institut, à Paris.
Sénemaud (Ed.), archiviste des Ardennes, à Mézières.
Sichel (Auguste), à Paris.
Siret (A.), à Anvers (Belgique).
Sourdois, au château de Vaux, à Creil.
Stein (Henri), à Paris.
Sully Prudhomme, de l'Académie française, à Paris.
Tamizey de Larroque, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
Tempier (D.), archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
Thibaudeau (A.-W.), à Londres.
Tourneux (Maurice), à Paris.
Tuetey (Alexandre), à Paris.
Vachon (Marius), à Paris.
Vaillant (V.-J.), à Boulogne-sur-Mer.
Valabrègue (Antony), à Paris.
Vandeuvre (Gabriel de), à Paris.
Varennes (le marquis de), à Paris.
Vasselot (Marquet de), statuaire, à Paris.

AVERTISSEMENT.

Au moment de terminer une publication entreprise depuis plusieurs années, il nous paraît utile d'en rappeler sommairement l'origine et le but.

Elle comprend, avons-nous dit dans l'introduction placée en tête du premier volume, tous les scellés de peintres et de sculpteurs conservés dans le fonds des commissaires du Châtelet. Nous avons naguère exposé à la suite de quels travaux M. Campardon, aujourd'hui chef de section aux Archives nationales, avait donné à ce fonds, jusqu'alors fermé et inaccessible, un classement et un inventaire permettant d'y retrouver les documents voulus. C'est à l'aide de ces travaux préparatoires, et aussi grâce au précieux concours de notre collègue et ami, M. Alexandre Tuetey, que nous sommes parvenus à extraire des archives des commissaires toutes les pièces concernant nos anciens artistes.

Dans ces archives, les papiers les plus précieux à coup sûr par leur nature et l'authenticité de leurs renseignements sont ces procès-verbaux de scellés, suivis le plus souvent d'inventaires sommaires, qu'on dressait après la mort des individus tenant un certain rang, possédant une certaine fortune. Après la perte des registres de l'état civil parisien, il n'existe pas de fonds pouvant aider, dans une égale mesure, à la reconstitution des registres détruits, tout au moins pour les décès.

A part les autres indications dont on a pu apprécier ici l'intérêt, les archives des commissaires au Châtelet présentent donc la suite de documents la plus complète qui existe sur la date et le lieu de décès des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, tapissiers, ébénistes, relieurs, etc., etc., morts à Paris depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'en 1790.

C'est donc un document parisien au premier chef. Mais, au siècle dernier, la ville de Paris était déjà le centre où affluaient les représentants les plus distingués de l'art; notre suite de scellés est donc en même temps un document capital pour l'histoire des artistes, et, sans vouloir surfaire la valeur de cette publication, je crois qu'il n'a pas été publié depuis longtemps d'ouvrage contenant autant de faits nouveaux d'une authenticité indiscutable.

Le nombre des scellés ou inventaires publiés par extraits ou résumés dans nos trois volumes s'élève à 393. Tous les artistes sont représentés dans cette série, mais nous avons établi certaines distinctions entre les différentes catégories auxquelles ils appartiennent. Tandis que tous les peintres, sans exception, tous les sculpteurs étaient admis dans notre publication, il a fallu faire un choix parmi les architectes, parmi les graveurs et parmi les représentants des autres industries confinant à l'art; sans quoi, nos trois volumes, déjà bien chargés, fussent devenus tout à fait insuffisants. Ainsi, nous avons accueilli seulement les architectes ou les graveurs dont le nom jouit d'une certaine célébrité, nous réservant de signaler aux travailleurs, dans des listes sommaires, les scellés non utilisés.

Comme nous l'avions prévu, les analyses devenaient plus courtes à mesure que nous avancions vers le terme,

non pas que nous supprimions une partie des développements que nous avions d'abord donnés ; mais, comme les archives des commissaires sont bien plus complètes à la fin qu'au commencement du XVIIIe siècle, il s'ensuit que l'époque moderne contient des pièces relatives à quantité de peintres infimes ou de sculpteurs obscurs. Sans les éliminer complètement, nous n'avons pris dans les scellés de ces inconnus que quelques détails caractéristiques.

Le lecteur reconnaîtra toutefois, dans cette foule de médiocrités, des noms sympathiques ou fameux. Il retrouvera ici deux des Saint-Aubin, le chevalier Pierre, le peintre Autreau, Mlle Basseporte, les sculpteurs Boizot, Pigalle, Adam, Verbeckt, les graveurs Audran, Cars, Fessard, Surugue, Eisen, et encore Dumont le Romain, Bellicart, Soufflot, Philippe Caffieri, en compagnie de nombreux maîtres de l'Académie de Saint-Luc, dont plusieurs ne manquaient ni de talent ni de réputation.

Ces scellés d'artistes morts de 1771 à 1790, au nombre de cent quarante, ne constituent pas le seul intérêt du présent volume. Quelques mots suffiront pour exposer la composition des différentes listes de noms qui forment le complément de la publication. On pourra se reporter pour plus de détails aux explications données à la page 235.

Ces listes sont au nombre de trois : dans la première sont classés les artistes ou gens de métier se rattachant indirectement à l'art, dont les scellés ont été conservés avec les dossiers des commissaires au Châtelet. Parmi eux, on ne rencontrera ni peintre, ni sculpteur, puisque les pièces concernant ces deux classes ont toutes été publiées ou analysées. Mais nous

avons groupé ici, à côté des femmes de peintres et de sculpteurs, les architectes, brodeurs, ébénistes, émailleurs, éventaillistes, fondeurs, ciseleurs, graveurs, potiers, relieurs et tapissiers, dont les scellés, bien qu'encore existants, n'ont pas trouvé place dans la publication. On remarquera l'absence des orfèvres, bijoutiers et joailliers. Ils sont assez nombreux au XVIIIe siècle pour faire l'objet d'un travail spécial; nous avons préféré ne pas l'aborder pour le traiter incomplètement. Dans chaque classe, les artistes sont rangés par ordre alphabétique, les femmes avec leurs maris. A la suite du nom et des prénoms se trouvent mentionnés le titre du défunt, la date de sa mort, son dernier domicile, celui où les scellés sont apposés, enfin le numéro de la liasse dans laquelle le document est conservé. Avec ces indications, rien de plus aisé que de retrouver aux Archives nationales la pièce portée sur nos états.

La deuxième liste comprend, non plus des pièces encore existantes, mais des mentions de documents aujourd'hui disparus, mentions relevées sur les registres des commissaires. Il est arrivé parfois que ces registres étaient conservés quand les archives dont ils formaient les tables avaient péri. Comme le nom de l'individu est toujours accompagné de la date de sa mort ou de celle de l'apposition des scellés, il y avait encore là d'utiles renseignements à recueillir pour l'état civil d'artistes peu connus. Nous avons réuni dans une seule liste, classée dans l'ordre chronologique absolu, toutes les indications fournies par les registres des différents commissaires, sans distinguer les artistes d'après leur spécialité. Ce qui vient d'être dit explique comment cette énumération comprend un certain nombre de peintres et de sculpteurs jouissant d'une véritable célébrité.

Enfin, nous avons cru devoir rapprocher de ces deux tableaux la mention d'un certain nombre de documents aussi relatifs aux artistes du XVIIIe siècle, et tirés, comme les scellés, des papiers des commissaires au Châtelet. Ce sont des plaintes, des procès-verbaux de saisies opérées à la requête des maîtres de la communauté de Saint-Luc, des informations, des enquêtes, des pièces de nature très différente, imprimées déjà, pour la plupart, dans le *Courrier de l'Art* sous le titre d'*Anecdotes inédites sur les artistes du XVIIIe siècle*.

Le volume se termine par une table où figurent tous les artistes nommés dans les trois volumes de scellés, mais seulement les artistes. Le caractère spécial de cette table était en quelque sorte imposé par la nature des documents publiés. Nous l'aurions doublée sans profit pour personne si, aux noms d'artistes, nous avions joint ceux de tous les personnages cités, avec les noms géographiques et les sujets de tableaux.

J. J. GUIFFREY.

SCELLÉS ET INVENTAIRES

CCLIII.

LOUIS DROUARD

ENTREPRENEUR ET DESSINATEUR DES JARDINS DU DUC D'ORLÉANS.

30 janvier 1771.

Personne ne s'étonnera de ne trouver nulle part mention de ce dessinateur de jardins. Ses titres à figurer parmi les peintres et les sculpteurs sont peut-être discutables. Mais, comme certains hommes du temps passé, ayant exercé la même profession que lui, ont laissé une réputation qui les égale aux artistes renommés de leur temps, nous résumerons ce que nous apprend le scellé de ce descendant des Le Nostre, des Francine et des Mollet.

Louis Drouard, dessinateur et entrepreneur des jardins de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, avait, en cette qualité, un double domicile : à Paris, il habitait un appartement au quatrième étage, dans une maison de la rue Montmartre, près de l'Égoût, appartenant au s[r] Rondel; à Saint-Cloud, il logeait dans une maison du duc d'Orléans, située rue du Chevalier-de-Lorraine.

Drouard meurt à Paris le 30 janvier 1771. A la réquisition de sa veuve, Marie-Madeleine Charpentier, et de *Jean-Baptiste-Louis Drouard,* employé par son père aux dessins des jardins du duc d'Orléans, agissant en son nom propre et au nom de son frère Nicolas-Antoine-François Drouard, soldat au régiment de

Touraine, les scellés sont apposés par le commissaire Bernard-Louis-Philippe Fontaine, tant à Paris qu'à Saint-Cloud.

Dans l'énumération du mobilier figurent une grosse montre à boîte d'argent, cinq tableaux sur toile, une autre montre à boîte d'or et quelque argenterie (douze couverts, etc.). Six oppositions sans intérêt de marchands de vins et cabaretiers. Le notaire Angot est chargé de procéder à l'inventaire.

(Arch. nat., Y 13123.)

CCLIV.

ANNE-AUGUSTE HÉRAULT
Veuve de FRANÇOIS HUTIN,
PEINTRE DE STANISLAS, ROI DE POLOGNE.
16 février 1771.

Seul, Jal semble avoir connu l'existence du peintre *François Hutin;* il parle de son mariage avec une fille du peintre *Hérault*, dont il ne peut donner le nom. L'âge de la défunte s'accorde bien avec les renseignements de Jal, qui la faisaient naître aux environs de 1690. Mais Nagler, en consacrant une notice au sculpteur *Charles Hutin,* membre de l'Académie de peinture et sculpture de Paris et directeur de l'Académie de Dresde, ne lui connaît qu'un frère, nommé *Pierre*, sculpteur comme lui et l'ayant accompagné en Allemagne, mort à Muskau en Lusace en 1763, ce qui explique qu'il n'en soit pas fait mention ici. Il ne parle pas de son père, le peintre *François Hutin.* Or, *François Hutin*, à qui est donné ici le titre de peintre du roi de Pologne Stanislas, avait laissé trois fils, vivant encore lors du décès de sa veuve, en 1771 ; c'était d'abord *Charles Hutin*, le directeur de l'Académie royale de peinture de Dresde ; ce serait lui qui aurait obtenu le deuxième prix au concours de peinture de l'Académie royale en 1735, à l'âge de vingt-cinq ans; puis Silvestre-Nicolas Hutin, avocat au Parlement, demeurant rue d'Anjou, au Marais; enfin *Jean-Baptiste Hutin,* peintre de l'Académie, demeurant rue Quincampoix, lauréat du deuxième concours pour le prix de peinture en 1748. Il était le plus jeune de la famille.

La mère des trois frères que nous venons de nommer meurt le 16 février 1771, et ses fils, seuls héritiers, font apposer les

scellés par le commissaire Pierre Thiérion, dans son appartement situé rue de Grenelle-Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache. Le commissaire déclare avoir vu le corps d'une femme paraissant âgée de quatre-vingt-deux ans. Pour les tableaux, au nombre de cinquante environ, un seul sujet est indiqué, celui d'*Enée portant son père Anchise.* Le mobilier, presque luxueux, annonce de l'aisance; l'argenterie se compose de douze couverts, deux flambeaux, une cuiller à soupe, etc.

Les héritiers chargent de l'inventaire le notaire René Lambot. *Charles Hutin* charge de sa procuration François-Charles Silvestre, bourgeois de Paris. Notons que le nom patronymique est écrit tantôt *Hutin*, tantôt *Huttin*.

Le s. *Pierre Remy*, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Poupée, est appelé à donner son avis sur la prisée des tableaux, dessins et estampes. La levée des scellés est terminée le 23 mars.

(Arch. nat., Y 10901.)

CCLV.

AMABLE DUCOTÉ

MAITRE PEINTRE.

15 mars 1771.

Ce peintre inconnu appartenait à une nombreuse famille de barbouilleurs obscurs. Il avait même épousé la veuve, nommée Perrette Lambert, d'un maître peintre du nom de *Simon Drou*.

Amable Ducôté, maître peintre à Paris, meurt le 15 mars 1771, à son domicile, rue Saint-Jacques, ayant pour héritiers deux frères, dont l'un, nommé Jean, est cordonnier, et l'autre, *Toussaint-Romain Ducôté*, se dit maître peintre, rue du Monceau-Saint-Gervais, et une sœur, Jeanne, mariée à *Michel-Silvestre Carpentier*, peintre, rue du Dauphin.

Le notaire Jean-Joseph Nau est chargé de l'inventaire, qui comprend quelques bijoux, de l'argenterie et des tableaux sans importance.

(Arch. nat., Y 12774.)

CCLVI.

LAURENT CARS

GRAVEUR DU ROI, CONSEILLER DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE.

14 avril 1771.

Laurent Cars, né à Lyon vers 1699, ne fut pas seulement un graveur de mérite, comme le prouvent, et sa réception à l'Académie (31 décembre 1733), et les nombreuses planches qu'il a laissées, parmi lesquelles figurent au premier rang les illustrations de Molière d'après Boucher, et de La Fontaine d'après Oudry. Il hérita de son père un commerce important d'estampes, comme le procès-verbal d'apposition et de levée de scellés suffirait à le démontrer. On a d'ailleurs un « Catalogue des sujets de thèses formant le fonds général de M. *Cars*, graveur du Roi, acquis par M. Babuty, libraire. Paris, in-8°, 1771. » Il avait paru, à une date indéterminée, mais avant 1771, un Catalogue in-4° des estampes formant le fonds de *Laurent Cars*. De même, Mariette fut, après son père, éditeur et marchand d'estampes. On citerait bien d'autres graveurs marchands d'estampes au XVIIIe siècle, notamment *François Chéreau* et *Benoît Audran*, dont nous donnons le scellé un peu plus loin.

La meilleure biographie de l'habile artiste est celle que MM. Portalis et Béraldi ont publiée dans les *Graveurs du dix-huitième siècle*. Elle résume tout ce qu'on sait de la famille, de la vie et de l'œuvre du maître.

Le procès-verbal de scellés n'ajoute que des détails de peu d'importance à ce qui est déjà connu. L'inventaire lui-même perd beaucoup de son intérêt en raison de ces deux catalogues imprimés qui font connaître la composition du fonds d'estampes exploité par notre artiste.

Laurent Cars, qualifié graveur de l'Académie royale de peinture et sculpture, meurt le dimanche, 14 avril, sur les onze heures du matin, dans une maison de la rue Saint-Jacques, dont il était propriétaire en partie et qu'il occupait presque en totalité.

Les scellés sont apposés par le commissaire Claude Le Rat, à la réquisition de Jacques-François Quillau, libraire, rue Christine, *Louis-Antoine Quillau*, graveur, rue Saint-Jean-de-Beauvais, et François-Augustin Quillau, imprimeur, rue du Fouarre, tous

trois neveux maternels du défunt et ses héritiers chacun pour un cinquième. Les deux autres héritiers sont Jean-François d'Ivry, contrôleur général des rentes sur les Aides et Gabelles, rue Saint-Jacques, aussi neveu maternel; enfin, Nicolas-Claude Guillebon, écuyer, avocat au Parlement, rue Galande, au nom et comme tuteur de Marie-Thérèse Quillau, son épouse, nièce du s. *Cars*.

Le s. François-Joachim Babuty, marchand libraire à Paris, demeurant quai des Augustins, le père de la fameuse Mme Greuze, assiste à toutes les opérations en qualité d'exécuteur des testament et codicilles du défunt, reçus par Me Nau et son confrère, notaires à Paris, les 14 avril 1766, 31 mai 1767 et 20 juin 1768. C'est le s. Nau qui est désigné par les héritiers pour procéder aux opérations de l'inventaire.

Voici les meubles énumérés dans le procès-verbal du commissaire qui nous paraissent dignes d'une mention :

Dans la chambre à coucher ayant veue sur la cour : quatre tableaux peints sur toille, représentant portraits de famille; une pendule à cadran d'émail, faite par Duval à Paris, dans sa boîte et sur son pied de marqueterie.

Dans une autre chambre ayant pareille vue : trois tableaux peints sur toile, représentant portraits et sujets de dévotion.

Dans la gallerie du petit sallon : une petite commode de bois de placage; une consolle à dessus de marbre sur son pied de bois sculpté doré, un trumeau de cheminée à une glace et un tableau au-dessus, peint sur toille; un paravent de papier façon de la Chine; la tenture de satinade; deux tableaux en pastel sous verre, représentant portraits, deux têtes de plâtre bronzés sur leurs piédestaux; vingt-neuf estampes sous verre avec bordures de bois doré.

Dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, ayant vue sur la cour : une console à dessus de marbre; un trumeau d'une glace avec tableau en camayeu.

Dans le magasin où se fait la vente des estampes, au rez-de-chaussée sur la cour : pour éviter à longueur et prolixité, attendu la quantité des estampes et planches y renfermées, avons mis et apposé les scellés et cachets de nos armes sur les fenestres du magasin.

Au second étage, avons mis et apposé les scellés et cachets de nos armes sur la porte d'un magasin contenant des planches; de même, dans une chambre au second, occupée par la d[lle] Lefebvre et où sont des armoires contenant des estampes.

Nous sommes ensuite montés au troisième étage, dans une chambre où couche la d[lle] Raincourt : un trumeau d'une seulle glace, un petit tableau au dessus; vingt-cinq estampes sous verre blanc; la tenture d'Aubusson.

Au cinquième étage, nous avons apposé nos scellés sur la porte de l'imprimerie.

L'argenterie consiste en une cuiller à potage, quatre à ragoût, une écuelle à oreilles couverte, une autre plus petite sans couvercle, une cafetière, quinze cuillers et quinze fourchettes à bouche, quatorze cuillers à café, un gobelet à pied, un couteau à manche d'argent et cent quarante-un jetons. Une montre d'or et quelques bijoux sont aussi compris dans l'inventaire.

Peu d'incidents à noter. Un s[r] J.-B. Martine, marchand joaillier à Paris, quai de l'Horloge, intervient comme tuteur des enfants à naître du s. Jean-François d'Ivry, en raison de la substitution dont le défunt a grevé le s. d'Ivry par son codicille du 31 mai 1767. D'ailleurs certaines oppositions ne sont faites qu'en raison de la caution accordée par le s. *Cars* à son neveu.

Louis-Antoine Quillau, le graveur, réclame une somme de 5,000 livres, principal d'une rente de 250 livres, constituée à son profit par son oncle, par acte passé devant M[e] Nau, le 30 octobre 1759.

Le s. Babuty désigne le graveur *François Basan*, demeurant rue et hôtel Serpente, pour donner son avis sur la prisée des planches, gravures et autres marchandises. *Jacques-Jean Pasquier*, aussi graveur en taille-douce, rue Saint-Jacques, est nommé au même effet par les autres héritiers. L'inventaire, commencé le 24 avril par le magasin, dure jusqu'au 4 mai et occupe vingt-une vacations.

Nous ne trouvons guère à signaler que l'incident suivant, ayant trait à un graveur nommé *Jardinier*, qui était, paraît-il, employé par *Laurent Cars*. Les biographes le font mourir en 1774, tandis que, d'après ce passage, il aurait précédé son maître au tombeau :

En procédant led. s^r d'Ivry a déclaré qu'il avoit souscrit au proffit dud. deffunt s^r *Cars* un billet de la somme de 322 livres; qu'il a remarqué qu'il n'avoit point été inventorié avec les autres papiers de la succession; que cependant il a du se trouver sous nosd. scellés ou entre les mains de la d^e Jardinier, chargée de toutes les affaires dud. deffunt, même de recevoir les effets souscrits à son proffit; il nous requiert d'interpeller lad. d^e Jardinier présente de déclarer ce qu'est devenu led. billet et si elle l'a en sa possession, et dans le dernier cas, d'en faire la représentation pour être compris aud. inventaire, se réservant à défaut de représentation dud. billet de la part de lad. d^e Jardinier de se pourvoir contre elle par les voyes et ainsy qu'il appartiendra.

Et, à l'instant, lad. v^e Jardinier cy présente a dit que le billet dont est question n'est point dans le cas d'estre compris aud. inventaire, attendu que le contenu en icelluy n'appartient point à la succession; mais que led. feu s^r *Cars* en a été paié par le compte qui a été fait entre luy et le feu sieur *Jardinier*, mari d'elle comparante, ainsy qu'il résulte de la reconnoissance que led. s^r *Cars* en a donné au dos dud. billet; et, pour en justifier,

elle en a, à l'instant, fait la représentation pour satisfaire au requisitoire cy dessus, mais s'oppose à ce qu'il soit inventorié comme étant étranger à lad. succession et n'entend s'en dessaisir; faisant au surplus contre les prétentions portées aud. réquisitoire toutes protestations de droit, déclarant que si elle n'a point agi contre led. s^r d'Ivry jusqu'à présent pour avoir le payement dud. billet, c'est par égard pour led. feu sieur *Cars* qui l'avoit engagé de n'en point exiger le payement de son vivant.

Et par led. s^r d'Ivry a été dit qu'après avoir pris communication du billet dont est question il a remarqué qu'effectivement au dos d'iceluy il se trouve une signature *Cars* au dessus de laquelle on a ajouté ces mots : *Passé en compte à M. Jardinier sur la planche de la Dormeuse*, sans aucune datte, ce qui fait supposer que, quand véritablement led. deffunt auroit remis le billet en question au s^r *Jardinier*, ce n'auroit été que pour qu'il en suivît le payement, ayant de luy ses droits; mais que, n'ayant pas été par luy payé, led. deffunt n'a pas manqué d'en faire rençon au s^r *Jardinier*, parce que s'il eût resté en la possession dud. s^r *Jardinier*, il auroit été inventorié lors de son deceds; que, ne l'ayant pas été, cela laisse la preuve la plus constante que led. billet étoit en la possession dud. deffunt sieur *Cars*, et ne se trouve aujourd'hui en celle de lad. v^e Jardinier que parce qu'elle étoit chargée de tous les papiers actifs dud. deffunt, pour quoy il persiste à requérir l'inventaire dud. billet, et, à défaut de remise d'iceluy, se réserve, suivant qu'il l'a précédemment fait, de se pourvoir par les voyes de droit.

Et par lad. dame Jardinier a été dit qu'elle persiste dans son dire cy dessus et ne s'arrêtera point à relever les propos mentionnés au précédent dire qui ne tendent

qu'à la faire soupçonner sans aucun fondement d'infidélité, tandis qu'elle n'a retenu rien directement ny indirectement à la succession dud. s. *Cars*.

(Arch. nat., Y 14419.)

CCLVII.

FRANÇOIS LEHENCOUET

MAITRE PEINTRE.

20 avril 1771.

Qui est-ce que ce maître peintre qui meurt le samedi, 11 avril 1771, sur les onze heures et demie du matin, en une maison de la rue Phelippeaux, dont il est propriétaire avec sa femme, Marie-Andrée Cordelier? Vainement chercherait-on quelque détail biographique sur cet artiste inconnu. Cependant, *François Lehencouet* est bien dit maître peintre à Paris dans le préambule du scellé dressé par le commissaire Nicolas Maillot, à la réquisition de la veuve. Le mobilier, sans intérêt, semble confirmer la qualité qui lui est donnée, à moins qu'il ne fût un simple marchand de couleurs, car une pièce est réservée à « la broyerie des couleurs » et contient « une table de pierre propre à broyer les couleurs. » Peu d'argenterie et 294 livres en espèces, voilà le plus clair de la fortune du défunt.

La succession échoit à des collatéraux et est réclamée par une sœur et des nièces du défunt. Plusieurs de ces héritiers habitent Autun; peut-être une partie de la famille était-elle originaire de cette ville.

(Arch. nat., Y 14466.)

CCLVIII.

JEAN COULLONDON

MARCHAND DE TAPISSERIES D'AUBUSSON.

10 mai 1771.

Constatation de décès.

Jean Coullondon, natif d'Aubusson et marchand de tapisseries de lad. ville, meurt au milieu de la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 mai 1771, d'une attaque de paralysie, dans une chambre au

troisième étage d'une maison de la rue de Bussi, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Comme il appartenait à la religion réformée, on doit avoir recours au lieutenant de police pour obtenir l'ordre d'inhumation donné dans la forme ordinaire, dont on a vu plusieurs exemples dans le précédent volume, notamment à l'occasion du décès des deux sœurs de *Jean Coullondon*, l'une veuve de Jacques Deschazeaux, tapissier d'Aubusson, morte le 22 juin 1755 (n° CLXI, p. 213), l'autre veuve de Jacques Jallasson, aussi tapissier d'Aubusson, morte le 29 novembre 1760 (n° CLXXXVIII, p. 292).

Le commissaire Gilles-Pierre Chenu est appelé, non pour apposer les scellés, mais seulement pour constater le décès, par Jean Tavernier, maître horloger, habitant la même maison que le défunt, qui a déjà paru au décès des veuves Deschazeaux et Jallasson, et par son beau-frère, François-Philippe Jallasson, marchand joaillier, demeurant Cour-Neuve-du-Palais.

Comme on le voit par cet exemple, la Réforme avait fait de nombreux adeptes parmi les chefs de l'industrie aubussonnaise. Ainsi qu'on l'a constaté plus haut, tous les membres de la famille Coullondon partageaient les croyances de celui dont il est ici question.

(Arch. nat., Y 11581.)

CCLIX.

PIERRE-JACQUES FORESTIER

PEINTRE.

28 juillet 1771.

Absolument inconnu par lui-même, *Pierre-Jacques Forestier*, peintre à Paris, décédé le dimanche, 28 juillet 1771, sur les onze heures du soir, dans une maison de la rue Contrescarpe, faubourg Saint-Antoine, appartenant au s. Poulard, marchand de vin, se rattache par sa femme à une famille d'artistes qui jouissait de quelque notoriété. Sa femme, Marie-Corneille Dequoy, était morte avant lui, sans laisser d'enfants. La succession est réclamée par Anne-Geneviève Blié, veuve en premières noces du s. *Jean de Vaugondy*, peintre en émail, et en secondes noces de Robert Boullot, entrepreneur de bâtiments à Paris, demeurant au cou-

vent des dames hospitalières de la Miséricorde de Jésus, rue Mouffetard, en qualité de cousine ou de nièce à la mode de Bretagne de la dame Dequoy. Pour appuyer ses droits, elle invoque le testament de *Pierre Dequoy*, peintre ordinaire du Roi à l'hôtel royal des Gobelins[1], passé devant le notaire Garcerand, le 13 octobre 1762, testament portant donation de tous ses biens à Suzanne Dequoy, veuve du s. Malivoire, et à Marie-Corneille Dequoy, épouse du s. *Forestier*, ses sœurs, à la condition que led. s. *Forestier* ne pourrait disposer d'aucune des choses de la succession, ni les aliéner. Interviennent au cours des opérations d'autres parents, Louis Moreau, maître relieur, et Marie-Thérèze Forestier, sa femme, cousine du défunt, qui chargent de l'inventaire le notaire François La Chaise.

Il semble résulter des déclarations de ces derniers que le s. *Forestier* avait converti en rentes viagères tout le bien que sa femme tenait de *Pierre Dequoy*. Qu'importent au surplus ces démêlés de famille entre personnes aussi obscures ?

(Arch. nat., Y 11788.)

CCLX.

CLAUDE-JOSEPH BRUGNON

PEINTRE EN FLEURS.

18 octobre 1771.

Déclaration de mort subite.

Le vendredi, 18 octobre 1771, sur les neuf heures du matin, le s. François Ledoux, maître doreur sur bois, demeurant rue de la Haute-Vannerie, se présente devant le commissaire de Rochebrune pour déclarer que, la nuit précédente, vers les trois heures du matin, le s. *Claude-Joseph Brugnon*, son gendre, peintre en fleurs, âgé de quarante-deux ans et demi, et qui travaillait la veille de sa profession, a été attaqué d'une toux suivie d'un vomissement de sang qui l'a étouffé au bout d'une demi-heure, dans sa chambre, au troisième étage d'une maison, rue des Jardins, dont le bas est occupé par le s. Rémond, maître menuisier.

1. Voyez le scellé de *Pierre-Simon Dequoy* dans le précédent volume, p. 362, n° CCXV.

La déclaration est suivie de l'autorisation d'inhumer, donnée après la visite des médecins du Châtelet.

Ce peintre de fleurs est complètement inconnu. On ne sait rien de lui que ce qui est consigné dans l'acte analysé ici.

(Arch. nat., Y 15845).

CCLXI.

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC SPOURNY

PEINTRE.

31 octobre 1771.

Le s. *François-Frédéric Spourny*, peintre étranger, né à Spoucart (est-ce Stuttgard ?), meurt le jeudi, 31 octobre 1771, sur les cinq heures et demie du matin, au quatrième étage d'une maison de la rue Jean-de-Lépine, dont est principal locataire le s. de Blois, marchand de vin à la ville de Blois, dans une chambre ayant vue sur la place de Grève, laissant pour héritier un fils mineur, se trouvant en Amérique.

Les scellés sont apposés par le commissaire Agnan-Philippe Miché de Rochebrune, à la requête d'Anne Rousseau, fille majeure, gouvernante du défunt, et sa créancière pour la somme de 1,200 livres.

La reconnaissance et la levée des scellés sont requises par *Nicolas Arnould*, peintre à Paris, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, au nom et comme tuteur de Pierre Spourny, fils mineur du défunt *Frédéric Spourny* et d'Élisabeth Dufresne, décédée sa femme, âgé de vingt-trois ans, seul héritier du défunt. Le tuteur charge de l'inventaire le notaire François de la Chaise. Le mobilier n'offre rien qui mérite d'être noté.

Onze opposants se présentent. Ce sont pour la plupart des fournisseurs : tailleur, perruquier, boulanger, marchand de vin, médecin et propriétaire. Ce dernier a même fait l'avance des frais d'enterrement. Il faut toutefois relever parmi les opposants les noms suivants :

Pierre-François Genaud du Carray, maître peintre, rue Saint-Nicaise.

Jean-Pierre Gillet, peintre, rue Baillet.

Charles-Laurent Sorée, peintre, rue Clos-Georgeot, ayant

charge du s. *Lespicier*, peintre, pour être payé de la somme de 34 livres 10 sols pour ouvrages de peinture faits au magasin de l'ordre du défunt *Spourny*.

Tous ces peintres ont bien plus l'air de barbouilleurs que d'artistes. Le s. *Spourny* est d'ailleurs complètement inconnu, et il est douteux qu'on trouve jamais aucun ouvrage de sa main.

(Arch. nat., Y 15845.)

CCLXII.

PIERRE HÉRON

MAÎTRE PEINTRE.

6 novembre 1771.

Pierre Héron, qualifié maître peintre, meurt dans une maison située à la porte Saint-Honoré, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 novembre 1771. Sa servante, Catherine Philippe, au défaut de sa femme, absente depuis une quinzaine d'années, fait apposer les scellés par le commissaire Pierre Chenon sur un mobilier d'ailleurs fort insignifiant.

Pas d'enfant; la seule héritière est une sœur du défunt, Françoise Héron, femme de Henri Desmarais, bourgeois de Paris, rue des Fontaines-au-Marais, qui désigne pour la confection de l'inventaire le notaire Pierre-Étienne Collet. Des marchandises trouvées en magasin et consistant surtout en papiers peints et en bois de paravent et des oppositions de J.-B. Réveillon, qui réclame certaines sommes dues pour marchandises fournies, il résulte que ce maître peintre n'était même pas un simple barbouilleur, mais qu'il exerçait le métier de marchand de papiers peints.

(Arch. nat., Y 11383.)

CCLXIII.

JACQUES VERBERCKT

SCULPTEUR DU ROI.

9 décembre 1771.

L'artiste dont il est ici question n'est pas le premier venu. Il n'a tenu qu'à lui de faire partie de l'Académie; dès 1733, il était admis comme agréé. Nous ignorons les causes qui l'empêchèrent

d'arriver au titre d'Académicien. Peut-être n'eut-il pas le loisir d'exécuter son morceau de réception. Après avoir pris part aux Salons de 1737 et de 1739, où il envoya une *Minerve enseignant et couronnant les Arts,* et un groupe en plâtre de *Minerve et ses attributs,* il cessa tout à coup de paraître aux Expositions.

On trouvera dans l'*Histoire du château de Versailles* de M. Dussieux l'indication des nombreux ouvrages que notre sculpteur a exécutés pour ce palais.

Jacques Verbercque ou *Verberckt,* sculpteur du Roi, meurt le lundi, 9 décembre 1771, vers les deux heures de relevée, dans une maison de la rue Basse-du-Rempart, portant les numéros 16 et 5, dont il paraît être le propriétaire. Il était âgé de soixante-huit ans ou environ ; sa naissance remonte donc à 1703 ou 1704.

Il laisse six enfants : un fils et une fille d'un premier lit; quatre filles d'un second mariage avec Marie-Madeleine Le Goupil, décédée vingt-un ans auparavant, à la Saint-Nicolas.

Les aînés sont Jules Verberckt, avocat au Parlement, demeurant rue Basse-du-Rempart, et Catherine Verberckt, veuve de *Jean-Louis Poillevert,* ancien architecte des bâtiments du Roi et contrôleur de ceux de Mgr le prince de Condé, demeurant rue Saint-Honoré.

Les filles du défunt et de sa seconde femme se nomment Madeleine-Germaine, Marie-Monique, Henriette-Catherine et Marie-Thérèse-Sophie, la dernière mineure, n'étant âgée que de vingt-quatre ans. Elles demeurent toutes avec leur père dans la maison de la rue Basse-du-Rempart. Les scellés sont apposés au domicile du défunt par le commissaire Pierre Thiérion.

Dès le début des opérations, sont découverts trois sacs de 1,200 livres chacun et un de 1,002 livres, faisant en tout la somme de 4,602 livres. De plus, le défunt avait remis, peu de temps auparavant, à la demoiselle Morisseau, gouvernante de la maison, une somme de 2,202 livres pour subvenir aux frais quotidiens. Le fils demande que ces différentes sommes soient versées entre ses mains; les sœurs, tout en déclarant qu'elles ont toute confiance en lui, expriment le vœu que la dame Morisseau, chargée par leur père de leur éducation et de la dépense de la maison, reste dépositaire de la somme restante de celle qui lui a été remise par le défunt, déclarant au surplus s'en rapporter absolument à la décision du Père Beville, Feuillant, qui a connaissance des intentions dudit feu sieur leur père.

Ensuite, le commissaire procède à l'apposition des scellés en faisant la description des objets laissés en évidence. Voici ceux qui méritent d'être notés :

Dans le passage de lad. chambre à coucher à celle de la chambre du défunt ayant vue sur le boulevart : un tableau de fleurs représentant saint Ignace; cinq esquisses de *Boucher;* deux dessus de porte représentant deux bustes de Saints.

Dans la chambre où est décédé le deffunt, cy devant désignée : une petite commode à la Régence de bois de raport, garnie de sa table de marbre; une grille de feu en deux parties, garnie de cuivre argenté; deux bras de cheminée à deux branches chacun, de cuivre doré; deux pendants paysage de *Vandermel* (Van der Meulen); un autre de marine; un portrait antique et quatre petits tableaux; deux paysages et deux flamands; un autre petit tableau, aussy paysage; le tout dans leurs cadres dorés ; six fauteuils et quatre chaises couverts de velours d'Utrecht vert; un grand fauteuil couvert de maroquin noir et coussin ; une petite pendulle de nuit à réveille, dans sa boïte et sur son pié de cuivre en couleur; une mouchette et son porte-mouchette de cuivre cizelé, aussy en couleur; une table à quadrille couverte de son drap vert; un trictrac garni de ses dames, cornetz et dés, couvert d'une table à maroquin noir, avec son tiroir ouvert et vuide; une table de nuit garnie de marbre; un tableau en crucifix; la garniture de deux lits dans l'alcôve en damas vert.

Il a été convenu entre toutes les parties, led. père Beville entendu, qu'il leur sera remis à chacune d'elle la somme de cinq cens livres pour subvenir à leurs frais de deuil, dont elles se chargeront chacune à leur égard pour en compter; que le surplus, ensemble ce qui peut

rester entre les mains de la demoiselle Morisseau, sera remis aud. s. Jules Verbercht pour subvenir aux frais funéraires, à ceux de la maison, et en aider toutes les autres présomptives héritières, en cas que lesd. 500 liv. ne leur suffisent pas, et encore à la charge par led. s. Verbercht de donner ce qu'il conviendra pour le deuil des domestiques.

Dans l'antichambre ayant vue sur la cour : un grand tableau sur la cheminée, *pot de fleurs;* un autre tableau, *Repos de la Vierge;* un autre de *gibier;* deux pendants paysages; un grand tableau représentant un *malade;* un autre, une *perspective;* un buste de la première épouse du défunt; un miroir de 36 pouces environ d'une glace; la tapisserie de la chambre en siamoise rayée jaune et bleue; une table de marbre sur son pié, représentations d'anges; trois perruques en bonnet; une table à piquet couverte de son drap vert.

Rien à noter dans la chambre dud. s. *Verbercht* ayant vue sur la cour, ni dans les chambres des demoiselles Marie-Monique, Henriette-Catherine et Madeleine-Germaine Verbercht.

Dans un passage : un bas-relief en plâtre représentant une *Procession de S*[t] *Charles Boromé.*

Dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, ayant vue sur un petit jardin : un poele de terre fayancé; une table de marbre de vert campan sur son pié doré; une autre table de marbre commun sur son pié doré en console; deux esquisses d'histoire sainte; quatre pendants paysage; deux fauteuils et six chaises foncés de canne; un buffet à deux battants de bois de chesne, sur les tablettes duquel s'est trouvée l'argenterie composée d'un soupier à main, deux plats de bouilli, le tout octogonne, deux autres petits plats de raux, long, deux vieilles

jattes, une écuelle à oreille et son couvercle, une poivrière à bascule, un huilier en cuvette à mains, un sucrier, un porte-mouchette et une mouchette, un gobelet à pié, six gobelets en timballes, un moutardier, deux coquetiers, deux salières, une cuillère à soupe, deux cuillères à ragout, vingt couverts à bouche, quatre cuillères à caffé, six couteaux et deux flambeaux, le tout d'argent; une eguierre aussy d'argent et un petit martinet; trois douzaines d'assiettes de fayance ébréchées.

Dans un petit cabinet attenant, ayant vue sur led. jardin (dans la maison portant le numéro 5) : un buffet à tablette de marbre en bas d'armoire, sur les tablettes duquel se sont trouvées deux douzaines d'assiettes de porcelaine commune, deux sceaux à rafraîchir de fayance, deux napes et huit serviettes ouvrées, une soupière avec son couvercle, une petite pendulle à sonnerie dans sa boete de marqueterie ornée de cuivre; huit estampes grandes et petittes représentantes la famille Sainte et le portrait de nos Roys, et la statue équestre de Louis XV; un secrétaire de bois de raport à bascule garni en dedans de tiroirs; le tout ouvert et vuide.

Dans le vestibule : une table de dix couverts avec son pied, une fontaine à deux robinets et sa cuvette en cuivre rouge.

Dans le salon du rez-de-chaussée, ayant vue sur le jardin : une *Minerve* en marbre et son model en plâtre; un buste en marbre, deux autres en plâtre et quatre guenes, etc.

Dans un salon à côté de la serre : deux tableaux *paniers de fleurs*, dans leurs cadres sculptés dorés; deux gaines de bois sur lesquels sont en plâtre deux groupes, la *Pêche* et la *Chasse;* une table de vingt couverts, etc.

Et dans la serre : les *Quatre saisons* en bustes de plâtre, et *Louis XV.*

L'inventaire est fait par François Semilliard, notaire à Paris; les héritiers nomment *Pierre Remy*, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Poupée, pour donner son avis sur la prisée et estimation des tableaux, estampes, gravures, sculptures, terres cuites, moulures, modèles, bosses et autres objets de cette nature, dépendant de la succession, et Pierre-François Gueffier, libraire, rue de la Harpe, pour faire l'estimation des livres.

L'inventaire des livres occupe trois vacations, celui des papiers huit ou dix. Enfin on trouve quatre médailles d'argent et une médaille d'or dans une armoire. Le nombre des vacations s'élève à trente-quatre; les frais atteignent 961 livres 9 sous.

(Arch. nat., Y 10901.)

CCLXIV.

BENOIT AUDRAN.

GRAVEUR.

8 janvier 1772.

Aux détails déjà connus sur la nombreuse famille des *Audran* et résumés dans le *Guide de l'Amateur d'estampes* sous forme de tableau généalogique, notre pièce vient ajouter quelques renseignements intéressants.

Benoît Audran, deuxième du nom, était, on le sait, fils du graveur *Jean Audran*, et neveu du graveur *Benoît Ier*, de *Claude*, peintre aux Gobelins, et de *Louis*, également graveur. On n'ignore pas qu'il avait deux frères, *Michel*, entrepreneur des tapisseries des Gobelins, et *Gabriel*, graveur amateur. Leblanc n'indique que deux neveux de *Benoît II*, tous deux fils de Michel : *Benoît III*, graveur amateur, et *Pierre-Gabriel*, aussi graveur amateur, professeur d'hébreu. Ils étaient probablement morts avant leur oncle, car ils ne viennent point prendre part à la succession, divisée entre quatre neveux ou nièces dont voici les noms :

1° *Joseph Audran*, entrepreneur de tapisseries du Roi en la

manufacture des Gobelins, y demeurant. C'est évidemment un fils de Michel.

2° Marie-Jeanne Audran, veuve du s. Thomas Hennique, marchand apothicaire, épicier à Paris, demeurant rue Saint-Jacques-la-Boucherie.

3° Marie-Agnès Audran, femme d'Augustin-André Hecquet, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, demeurant rue du Battoir.

4° Prosper-Gabriel Audran, conseiller du Roi au Châtelet, domicilié à Saint-Cloud.

Benoît Audran ne paraît pas avoir été marié. On sait qu'il était né à Paris en 1700. Il avait donc soixante-onze ans révolus au moment de sa mort.

Il meurt le mercredi 8 janvier 1772, sur les cinq heures du matin, « d'une maladie d'oppression de poitrine, » en son domicile, dans une maison à porte cochère de la rue Saint-Jacques, presque vis-à-vis la rue du Plâtre, dont le rez-de-chaussée était occupé par le s. Lottin l'aîné, libraire, et dont il habitait le second étage. L'acte lui donne le titre de maître graveur à Paris. Le commissaire Louis-François Formel vient apposer les scellés sur le mobilier du défunt, à la requête d'Augustin-Jean-Baptiste Maubert, procureur au Châtelet, qui déclare que le s. *Benoît Audran* lui a remis, quelques mois auparavant, un paquet cacheté en lui déclarant que ce paquet contenait son testament et qu'il l'avait institué son exécuteur testamentaire. Ledit testament[1], après avoir été ouvert par le lieutenant civil, le 8 janvier, est déposé chez Me Regnault, notaire, rue des Fossés-Montmartre. On trouve au domicile du défunt le s. Antoine Bar, bourgeois de Paris, lequel demeurait et vivait en pension chez led. s. *Audran,* la demoiselle Edmée Fouasse, qui veillait au ménage du défunt, chez qui elle travaillait à la gravure, enfin une cuisinière au service du s. *Audran* depuis deux mois.

Le mobilier est assez recherché. Voici les articles dignes d'être relevés :

Suit l'évidence étant dans un petit cabinet : un

1. Ce testament olographe, en une seule page, portait la date du 16 septembre 1771. Il commençait par la formule ordinaire : « Dans la certitude de la mort et l'incertitude... » et se terminait par « de cinq cent livres. »

tableau peint sur toile, représentant *la Décolation de St Jean*, un autre représentant des *fleurs*, tous deux en bordures dorées; un troisième, sans bordure, représentant *une tête d'ecclésiastique;* deux estampes en couleurs, représentant deux *figures de femme* en bordures noircies; un morceau de siamoise de la porte, à bandes bleues et autres couleurs, tapissant en partie led. cabinet.

Dans led. premier cabinet ci-devant désigné : un tableau représentant des *Jeux champêtres;* deux bras de cheminée à double branche, en cuivre; une table de bois noircy couverte en veau, à deux tiroirs aux extrémités, dans lesquels il s'est trouvé un brunissoir, trois petits étaux et quelques limes, menus outils et ferrailles ne méritant description; un vieux fauteuil en confessionnal, couvert en tapisserie; trois tableaux paysages, un sujet de *bataille;* trois représentans *des fleurs*, un représentant *un corps de garde de cinges*, tous sur toile en bordures dorées et quarrés; deux ronds peints sur bois représentans différents sujets en bordure dorée; un ovale sur toile représentant une *bataille;* un quarré long sur toile, sujet flamand, en bordure dorée; un sur toile représentant trois *têtes d'hommes*, forme carrée; un petit sur toile représentant la *fuite de Joseph en Égypte*, tous en bordures dorées; un autre représentant une *tête françoise à l'antique*, sur toile, en bordure dorée; un moyen sur toile, représentant *paysage*, en bordure dorée; deux estampes sous verre représentant deux *têtes de femme* à deux crayons, en bordures dorées; une autre estampe grisaille en bordure de bois, deux autres estampes en crayon rouge, trois autres gravures en noir, un autre dessein lavé, un autre long dessein à l'encre de la Chine, le tout représentant différens sujets, sous verres blancs et en bordures dorées; un tableau pein-

ture arabesque; un moyen tableau peint sur toile représentant *Moyse foulant la courone devant Pharaon;* un autre tableau quasi long, *paysage*, sur toile, tous en bordures dorées; une boëte renfermant une chambre noire.

Dans la chambre à coucher du s^r *Audran* et où il est décédé : une petite chiffonnière à dessus de marbre, de bois de placage, à trois tiroirs, dans lequel il ne s'est rien trouvé; deux lits,... l'un ayant une housse et dais de damas d'Abbeville, fond lilas, à fleurs vertes, l'autre ayant une housse et baldaquin de damas d'Abbeville, fond bleu, à fleurs jaunes, et une courtepointe picquée en indienne; un tableau quarré long sur toile, représentant une *marine*, à bordure dorée; une estampe représentant la *Pêche miraculeuse*, sous verre blanc en bordure dorée; une autre, représentant une *Annonciation;* une troisième représentant une *Fuite d'Égypte*, en bordure noircie; une autre représentant une *Nativité*, en bordure de bois; une représentant *la lumière du Monde;* une autre, *sainte Cécile*, toutes deux en bordures dorées; une tête représentant l'*Empereur de Russie;* une autre représentant un *curé;* une autre estampe, sujet d'histoire ancienne, toutes en bordures dorées; un *Christ* en bois, sur sa croix aussi de bois; la tenture de lad. chambre de damas d'Abbeville, fond bleu, à fleurs jaunes.

Dans une grande pièce ensuitte de lad. chambre à coucher, éclairée par deux croisées sur la rue Saint-Jacques, appellée la sale de commerce dud. deffunt et dans laquelle couche led. s. Bar, ci-devant nommé : un trumeau sur la cheminée, composé de deux glaces, surmonté d'un petit tableau *paysage* camayeu petit gris; un autre trumeau entre les deux croisées, aussi de deux

glaces, surmonté d'un pareil tableau, chaque trumeau sur parquet de bois peint en verd, ainsi que le surplus des boiseries pratiquées dans lad. pièce; un devant de cheminée représentant un *enfant tenant un balay;* un optique; une commode bombée, de bois de placage, à ornemens dorés et dessus de marbre; une pendule faite par Jean-Baptiste Duterte, à Paris, dans sa boete et sur son pied en marqueterie cuivre sur écaille; six fauteuils couverts de tapisserie, fond vert clair, à fleurs gros verd; deux petits tableaux dessus de porte camayeux, semblables aux premiers ci-dessus désignés; trente-neuf estampes, la pluspart grandes, et toutes sous verre blanc, représentant sujets de dévotion et d'histoire, fêtes, portraits et autres sujets, sous verre blanc et en bordures dorées; une en bordure bois noircy représentant un *caffé;* la partie non boisée de lad. pièce garnie de tapisserie de damas d'Abbeville, fond lilas, à fleurs vertes.

Dans la sale à manger étant ensuitte : un poele revêtu en fayance et garni de ses tuyaux, étant placé dans la cheminée; un trumeau sur lad. cheminée d'une petite glace à biseau, surmontée d'un tableau portrait de femme tenant des fruits; deux bras de cheminée, à une simple branche de cuivre doré; un petit trumeau entre les deux croisées de trois petites glaces surmonté d'un petit tableau représentant *fleurs et fruits;* une petite table en console au dessus, à dessus de marbre, sur son pied sculpté; un petit optique monté sur un petit pied; deux seaux à rafraîchir, de taule peinte, figures de la Chine; une cuve en marbre à deux compartiments; une figure de *ceinge jouant de la musette,* en plomb bronsé; une petite table de bois noircy pour le caffé, garnie d'une jatte; quatre tasses et leurs sou-

coupes en terre blanche et autres; un grand tableau *paysage*, peint sur toile, en sa bordure dorée; un autre petit quarré long, sujet de dévotion, en pareille bordure; deux grandes estampes représentant deux *catafalques;* une représentant un *départ pour la pêche;* deux autres représentant, l'une *Louis Quatorze* et l'autre *Louis Quinze;* quatre autres *Batailles d'Alexandre;* deux autres plus petites, suitte du même sujet, toutes lesd. estampes sous verre blanc et à bordures dorées; un grand buffet à deux corps, chacun à deux battans, de bois peint lilas rechampi en petit gris, et dans icelui quatre draps, six serviettes et une nappe; treize plats de différentes formes et grandeurs, trois jattes ou saladiers, sept douzaines d'assiettes dont une douzaine de dessert, le tout de différente fayance et porcelaine ancienne; plusieurs verreries.

Dans led. buffet : une écuelle non couverte, deux salières, deux poivrières, un moutardier, deux coquetiers, un goblet à pied avec son couvercle, un huilier, une cuiller à soupe, deux cuillers à ragoût, une à sucre, douze couverts à bouche et seize cuillers à caffé, le tout d'argent.

Dans une petite antichambre noire : un grand et deux moyens tableaux *paysages*, peints sur toile, en bordure dorée.

Dans un petit cabinet au fond de la cuisine : un petit tableau sur toile représentant des *fruits;* un autre sur bois, représentant *Henri IV à cheval;* un autre sur toile, *portrait d'homme...*

Vacation du 21 janvier 1772 :

En procédant, lesd. parties ont déclaré que, pour parvenir à l'estimation des tableaux, gravures, estampes, planches et autres ouvrages et ustencilles dépendants de

l'état de graveur et appartenant à lad. succession, elles ont fait avertir verballement le s. *Joullain* le jeune, maître peintre à Paris, demeurant quay de la Mégisserie, qu'elles nomment et choisissent à l'effet de donner son avis en son âme et conscience sur lad. estimation à m^e^ Rigaux, huissier priseur.

D'après laquelle nomination,... il a été proceddé à la visitte et examen des tableaux, estampes et gravures étant en évidence dans les différents lieux cy devant désignez, qu'occupoit led. feu s. *Audran.*

Notamment, dans les armoires de la salle de commerce, il a été fait la visitte et l'examen des gravures, estampes, planches et autres objets concernant l'état du deffunt qui s'y sont trouvez, comme on le voit par led. inventaire, de même dans un portefeuille couvert en carton.

Toutes les gravures, planches, estampes et autres objets dépendans du commerce dud. feu s. *Audran* (qui se sont trouvez dans toutes les armoires et dans lesd. portefeuilles) ont été laissez en la garde de lad. d^lle^ Fouasse qui s'en charge comme dépositaire judiciaire pour les représenter quand et à qui il appartiendra. Leur inventaire occupe plusieurs vacations.

En procédant, m^e^ Cormier, au nom et comme procureur de d^lle^ Marie-Nicole-Rozalie Kergounou de Saint-Laurent, a déclaré être opposant, comme par ces présentes il s'oppose, pour lad. d^lle^ de Saint-Laurent, à la reconnoissance et levée de nosd. scellés, et ce pour avoir payement de la somme de douze livres à elle due par led. deffunt pour la gravure en lettres qu'il l'avoit chargée de faire d'un bas de *planche* dont le sujet étoit une *Allégorie sur le rétablissement de la santé de M. l'évesque de Noyon*, laquelle planche appartenoit à M. l'abbé Audoux qui l'avoit donnée aud. feu s. *Audran*

pour la retoucher, et lui a payé 18 livres plus qu'il ne lui revenoit, à la charge par lui de payer sur cette somme à lad. d[lle] de Saint-Laurent ce qui lui revenoit pour lad. gravure en lettres.

Autre opposition formée par le s. *Claude Paulmier*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, pour le montant des ouvrages de peinture faits en la maison appartenant au s. *Audran*, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince.

Autre opposition formée par le s. Thomas-Vincent Bligny, lancier du roi, pour le payement de 9 livres 6 sols pour prix d'une bordure, ornement et verre par lui fournis.

Les tableaux et portraits de famille sont remis à *Joseph Audran;* les papiers sont confiés au s. Maubert, exécuteur testamentaire.

(Arch. nat., Y 11088.)

CCLXV.

ANTOINE VINCENT

PEINTRE ET VERNISSEUR DU ROI,

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

29 janvier 1772.

On a déjà vu figurer, parmi les peintres de l'Académie de Saint-Luc dont nous avons relevé les noms, plus d'un peintre de carrosses; on n'en a pas encore rencontré un qui eût des ateliers aussi importants que celui dont il est ici question. Le s. *Antoine Vincent* était en effet le fournisseur attitré des seigneurs et des grands personnages; il travaillait aussi pour les princes de la maison royale, pour le Roi lui-même et pour les ambassadeurs étrangers. Les carrosses de ce temps étaient décorés avec un luxe, on peut dire un art qui exigeait de véritables talents chez celui qui exécutait la peinture des panneaux.

Aussi le s. *Vincent* était-il un véritable personnage. A ses titres de peintre et vernisseur du Roi, d'ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, il joignait celui de messager juré de l'Université de Paris, singulier cumul dont on s'explique mal la raison.

Antoine Vincent meurt le 29 janvier 1772, dans une maison du faubourg Saint-Denis, appartenant au s. Verne, secrétaire du Roi, laissant six enfants mineurs d'un second mariage avec Adélaïde-Françoise Sonneret[1], savoir : Antoine-Paul, Adélaïde-Esprit, Françoise-Sophie, Louis, Auguste-Jean, Michelle-Louise-Victoire. Il avait eu encore une fille nommée Marie, femme de *Daniel-Aubert*, sculpteur, rue de l'Université, nommé subrogé-tuteur de ses beaux-frères et belles-sœurs. Probablement cette fille était née du premier mariage du s. *Vincent*. La veuve désigne pour faire l'inventaire le notaire Louis-François Boursier, et pour la prisée des marchandises et ustensiles les sieurs *Pierre Sageret*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Saint-Pierre-au-Pont-aux-Choux, et *Roger*, aussi peintre de l'Académie de Saint-Luc, rue de Seine. Le commerce de notre peintre vernisseur exigeait un nombreux personnel. Il n'employait pas moins de trente ouvriers. Il occupait en outre plusieurs commis ou employés dont le commissaire reçoit le serment avant l'apposition des scellés; c'est : Louis Bridel, commis du défunt, Claude Drouin, menuisier, *Jean Dalençon*, maître peintre, probablement un parent de la première femme du défunt.

Voici le détail des meubles de quelque importance :

Dans la chambre à coucher : un tableau de famille.

Dans une chambre ensuitte : la *statue équestre de Louis XV*, en plâtre doré; trois petits tableaux dans leurs cadres de bois sculpté doré; deux épées et un couteau de chasse d'argent; une épée de deuil.

Dans une autre chambre ensuitte : trois groupes d'enfans en plâtre; soixante-douze tant tableaux qu'estampes sous verre, et quelques-unes de bois doré.

Dans la grande salle au rez-de-chaussée : deux cabinets de la Chine, fond vert et noir, en relief; un grouppe représentant un *Laocon*; un autre grouppe représentant les *Géants foudroyés*, tous deux de plâtre bronzé à

1. La première femme du s. *Vincent* se nommait d'Alençon. Le contrat du défunt avec la d^lle^ Sonneret, passé chez Me Fortin le 17 juillet 1754, fixe l'année de son second mariage.

l'antique; une figure en pied aussy bronsée *idem*, représentante un *Fleuve;* un buste en plâtre sur son pied; la tenture, tant sur toile que sur les murs, appartenante aud. s. *Vincent*, représentant des *paysages* en coloris.

Dans le cabinet ensuite, appellé aux chancelleries : un corps de huit tiroirs dans lequel sont des desseins, dans un desd. tiroirs s'est trouvé deux milliers et demi d'or; deux autres petits corps de tiroirs imitant la Chine; une boîte fermant à clef où sont quelques tabatières en morceaux; une autre petite boîte carrée dans laquelle est un pot poury imitant le vieux lac, sur son pied d'or moulu; une table de bois sculpté à dessus de placage; quatre médaillons or et fond noir de la Chine, ayant chacun un vaze imitant le Japon en bas-relief, remply de fleurs en nacre de perles, Burgos, et tous quatre encadrés dans des bordures d'or moulu; une tenture de toille verte, chargée d'échantillons de tout genre concernant la profession dud. deffunt s. *Vincent;* un baril, dans lequel est du verny à vermillion; environ dix livres de vermillion fin; environ deux livres de verre christalisé dans une bacle; environ douze livres de stil de grain de Troyes; plus trois broches de verre christallisé.

Dans un atelier à peindre la figure, ne s'est rien trouvé que des échantillons de peintre et six tableaux, dont trois en cadre doré; deux portraits de profil en marbre, encadrés de bordures dorées; deux autres petits portraits en marbre, dans deux bordures rondes dorées.

Dans un autre atelier ensuitte : quatre tableaux, dont un à bordure dorée, et les trois autres sans.

Dans l'athelier à peindre au pinceau : une caisse de désobligeante fond or, appartenante à M. le prince de Condé, sur un tresneau à chassy à quatre roues.

Dans un cabinet à dessiner : un grand livre de blasons armorié.

A côté du cabinet cy-dessus : un cabriolet, fond en gorge chamois, sur un tresneau à chassis et à quatre roues appartenant au s. *Vincent ;* quatre berlines sur leurs tresneaux, dont une appartenant à la Cour, une autre au s. Michaux et à M. de Saint-Florentin, un treuil et une trappe à monter les voitures.

Dans un autre athelier : trois caisses sur leurs tresneaux.

Dans un autre athelier : une caisse, fond or, sur son tresneau, et deux portraits, dont l'un représentant *Louis XIV* et l'autre la *Force d'Ercule.*

Dans l'athelier à dorer au rez-de-chaussée : une voiture finie à M. le duc de Rohan ; un trin pour dorer à M. de Nesle ; trois caisses sur leurs tresneaux à chassis, préparés pour être dorés, et un autre dont on dore le corps à M. de Senac ; quatre feuilles de paravent dorées pour M. le duc de Choiseul qui ont été par luy payées aud. s. *Vincent* avant qu'ils soient finies.

Dans un athelier ensuivant : une caisse en vis à vis et une de cabriolet sur leurs tresneaux à chassis et à roue, trois trains unis de couleur seulement, quatre roues finies en vermillon pour M. le prince des Nains (*lisez* d'Hénin).

Dans un autre ensuitte : une voiture prête à livrer, fond or, à M. le comte de l'Aigle, un train finy d'or, une voiture à rétablir, un train à M. de Senac.

Dans un autre ensuitte : quatre trains aux apprets, et une diligence fond gris, prête à partir ; une caisse de cabriolet sur son tresneau, et une autre caisse de berline neuve, à terre.

Dans l'athelier ensuivant : quatre voitures dont trois

appartenantes au Roy, et la quatrième prête à partir, appartenant à M. de Serre; deux trains aux apprêts.

Dans celuy suivant : une berline appartenante à M. de Durfort; deux autres berlines sur leur tresneau, appartenantes au Roy, et une voiture à huit places appartenante aud. deffunt s. *Vincent;* deux petites roues de cabriolet.

Dans l'attelier à costé de la cuisine : sept fauteuils dorés pour M. le prince (de Condé);..... deux fauteuils à Mme de Mirepoix, dorés au brun; une grande bordure de portrait en pied redorée en partie; un parquet pour une glace, et trois trumeaux de croisée, en partie dorés, appartenant à M. le chevalier de Luxembourg; un lit... pour led. seigneur; deux pieds de table en bois pour led. seigneur; un pied de table à quatre colonnes pour Mme de Boudeville.....

Dans la remise des ambassadeurs : la voiture de M. de Brissac.

Dans quatre laboratoires : diverses chaudières, mortiers, alambics, fourneaux de cuivre et autres ustensiles.

Et le 30 décembre, nous, attendu que la veille les ouvriers avoient quitté leur ouvrage et n'étoient plus dans la maison dud. s. *Vincent*, avant de nous retirer, nous avons fait venir François de St-Romain, demeurant rue Beauregard (et vingt-un autres dont les noms figurent au procès-verbal), tous compagnons peintres travaillant pour led. s. *Vincent* au jour de son décès, lesquels ont chacun séparément juré et affirmé de n'avoir rien détourné des effets de la succession.

Ensuite avons continué de procéder à l'apposition de nos scellés.

Dans l'écurie : deux chevaux gris pommelés servant à la voiture; dans une autre petite écurie : un petit cheval rouge. Sous la remise à trains : une chaise au

s. Charton ; une voiture de famille au s. Aubert ; autre voiture aud. deffunt s. *Vincent ;* deux trains appartenant au Roy ; un train au s. Guérard, dont la caisse est dans le jardin ; autre à M. le duc de la Vallière ; autre à M. de Maheux.

Lad. veuve Vincent nous déclare que toute la menuiserie qui est dans les lieux qu'elle occupoit, ainssy que les lambris et cloisons des hateliers, tant vitrés que plains, appartiennent à la succession dud. deffunt son mary, ainsy que toutes les batisses sur la gauche dans la cour, les écuries, remises et broyeries, ainsy que la grande remise des ambassadeurs, la grande remise, grand atelier du jardin vitré, ainsy que tous les laboratoires, tant fermés qu'ouverts, construits en iceluy. (Un peu plus loin le propriétaire conteste absolument cette manière de voir et revendique tous les bâtiments ajoutés par le s. *Vincent* comme lui appartenant d'après les clauses du bail.)

Et le 31e jour de janvier, nous sommes transportés en une maison scituée au bourg du Buisson, paroisse de Créteil, appartenant aud. deffunt s. *Vincent*, où étant entrés et montés au premier étage de lad. maison dans le bâtiment rouge formant aille, et fait entendre le sujet de notre transport à dlle Anne Vallet, veuve du s. Adrien Vincent, mère dud. deffunt, avons procédé à l'apposition de nos scellés.

(Le mobilier qui garnit la maison en question est assez considérable, mais il n'offre rien à signaler.)

Avant de nous retirer, nous avons fait venir Madeleine-Sophie Rougemont, gouvernante des enfants du s. *Vincent*, dlle Genevieve Vincent, sœur dud. deffunt, demeurant même maison où nous sommes, dlle Françoise Rouard, femme du s. Levasseur, pensionnaire

du s. *Vincent*, demeurante dans la maison où nous sommes, François Dubois, jardinier, Michel Genty, cuisinier, François Gillet, garçon jardinier, Joseph Martinet, vigneron, tous au service dud. deffunt, demeurans dans lad. maison, Jeanne Cardin, fille de basse-cour, et François-Alexandre Chevalier, carrier au service du s. *Vincent*, demeurant à Créteil, lesquels ont chacun séparément juré et affirmé n'avoir rien détourné des effets de la succession.

Quatre-vingt-cinq créanciers opposants, parmi lesquels on signalera seulement :

Jean d'Alençon, maître peintre, rue du faubourg St-Denis, pour payement de 3,972 livres d'ouvrages faits à des voitures et équipages. (Voir ci-dessus, p. 26.)

Dunepart, maître peintre, rue Transnonnain.

Jacques Chevalier, peintre, carré St-Martin.

Louis Bridel, peintre (commis du défunt, voir plus haut).

Antoine Morin, peintre, rue du faubourg St-Denis.

Louis Matelaiz, sculpteur, même rue.

Daniel Aubert, sculpteur, rue de l'Université.

Gaspard Charpy, officier du Roi, demeurant à la Chancellerie, pour payement de 3,180 livres.

Pierre Sauvage, peintre, rue de Bourbon-la-Villeneuve, pour payement de 480 livres.

François Charton, receveur des tailles en l'élection de Bar-sur-Aube, pour payement de 700 livres.

Jean-Gabriel Vergne, secrétaire du Roy, propriétaire du grand corps de logis au fond de la cour, occupé par le feu s. *Vincent*, dépendant de la maison à luy appartenante, scize grande rue du faubourg St-Denis, où sont les écuries du Roy, pour être payé des loyers courants et à écheoir, lesd. loyers à raison de 3,200 livres

par an, suivant le bail qu'il en a passé aud. feu s. *Vincent* et à la dame son épouse, devant Marlet et son confrère, notaires, le 6 décembre 1759, et pour l'exécution de toutes les autres charges, clauses et conditions portées aud. bail, et notamment de celle par laquelle lesd. s. et d[lle] *Vincent* ont consenty de laisser en place et sans aucune dégradation les diverses constructions, réparations, améliorations et ajustemens, tant en massonnerie, menuiserie qu'autre nature d'ouvrages..., n'empêchant que le grand hangard construit dans le milieu du jardin soit inventorié, comme appartenant à la succession.

Abraham-Ignace Bolkman, maître peintre, rue des Prouvaires.

Charles Henry Fennard, bourgeois de Paris, pour payement de 17,947 livres.

Jean-Jacques Poulet, serrurier du Roi, pour payement de 1,200 livres.

Charles Caron, architecte du Roi, pour payement de 3,222 livres.

Thomas Geoffroi, maître plombier, pour payement de 19,941 livres, pour billets et fournitures.

Bernard Bachelet, maître batteur d'or, pour payement de 67,558 livres.

Le 14 février, la veuve représente que, comme on n'avait découvert aucuns deniers comptants à la mort de son mari, elle s'était trouvée dans la nécessité d'emprunter pour payer toutes les semaines les trente ouvriers que le feu s. *Vincent* employait et qui travaillent journellement à ses ateliers, qu'ayant de plus des voitures à terminer, tant pour Sa Majesté que pour les Enfants de France, princes et princesses du sang, et autres seigneurs de la cour de France et des cours étrangères, qui ne peuvent souffrir aucun retardement dans la livraison, elle ne peut satisfaire à ces diverses nécessités sans être autorisée à recevoir les sommes dues à la succession. Le lieutenant civil donne l'autorisation demandée.

Le 18 février, il est procédé à l'inventaire des meubles de la succession se trouvant dans la maison de campagne du Buisson, près Créteil, notamment de ceux garnissant la chapelle, la salle de billard, la salle de danse, la chambre dite de l'Aumônier, etc. Cette maison de campagne a toutes les allures d'un véritable château.

Le s. Claude Cherrier de Montreuil, joaillier, rue de la Calandre, représente, pour être portés à l'inventaire, une paire de boucles d'oreilles, un saint Esprit et deux bagues de diamant que le s. *Vincent* lui avait remis, dans le courant de décembre dernier, pour les vendre et sur lesquels il avait été avancé au défunt 2,000 livres.

D'une opposition il résulte que les s. et dame *Vincent* avaient vendu, le 22 juin 1770, par contrat passé devant Me Bourcier, notaire, une maison située quai des Ormes. Le 30 avril, le s. Vergne, propriétaire, donne congé de la maison louée au s. *Vincent*.

Les opérations d'inventaire se prolongent jusqu'au 19 mai.

(Arch. nat., Y 15471.)

CCLXVI.

JACOB ROUSSELET

MAÎTRE GRAVEUR.

26 février 1772.

L'acte dont nous allons présenter l'analyse nous fait connaître le degré de parenté qui unissait les divers membres d'une de ces nombreuses familles de graveurs dont on voit tant d'exemples au siècle dernier.

Jacob Rousselet, maître graveur et bourgeois de Paris, resté inconnu de tous les biographes, meurt le mercredi, 26 février, au matin, dans une maison, dont il était propriétaire, rue des Bernardins, près de la rue de la Tournelle.

Les scellés sont apposés par le commissaire Charles Convers Desormaux sur le mobilier, dans lequel on remarque : une pendule à cadran d'émail, quatre tableaux peints sur toile, deux portraits, deux chandeliers d'argent marqués des lettres J. R.,

huit autres tableaux. L'argenterie consiste en une demi-douzaine de couverts et de cuillers à café et une cuiller à potage.

La succession se divise en quatre parts qui vont à des collatéraux, savoir :

1° *Alexis-Louis Rousselet,* maître graveur à Paris, rue du Fauconnier, frère du défunt.

2° Claude-Louise Rousselet, épouse de *Jacques Lemaire*, maître graveur à Paris, demeurant cul-de-sac de Sainte-Marine, au bureau des graveurs ;

Jeanne-Madeleine Rousselet, fille majeure, demeurant rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, dans la Cité ;

Marie-Anne Rousselet, veuve de *Pierre-François Tardieu*, graveur en taille-douce, demeurant rue Saint-Jacques ;

Thérèse-Madeleine Rousselet, fille majeure, demeurant rue Saint-Pierre-aux-Bœufs ;

Toutes quatre filles d'*Alexis-Étienne Rousselet*, aussi frère du défunt, décédé avant lui, maître graveur à Paris et de la Monnaye de Reims (voyez Jal).

3° Nicolas Rousselet, marchand orfèvre à Paris, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves, frère du défunt.

4° Marie-Louise Rousselet, sœur du défunt, morte femme de Louis-Anselme Maisonnier, maître horloger à Paris, représentée par les six enfants qu'elle avait laissés de son mariage et qui tous occupent de très modestes situations à Saint-Germain, à Suret, etc.

Les héritiers désignent, pour donner leur avis sur la prisée des marchandises et outils, les s^rs^ *Jean-Pierre le Lorrain*, graveur du Roi, cour Neuve-du-Palais, et *Joseph Gamot,* aussi graveur du Roi, cour du May au Palais.

Il est procédé à l'inventaire des outils, ustensiles et marchandises de graveur et des bijoux et médailles dépendant de la succession. Il se pourrait bien que le s. *Jacob Rousselet*, comme son frère *Alexis-Étienne*, fût graveur en médailles.

Une somme de 3,494 livres en deniers comptants, trouvée dans les meubles, est mise entre les mains du notaire, Me Desmures.

Les héritiers requièrent la vente des objets mobiliers, outils et autres effets inventoriés.

(Arch. nat., Y 11699.)

CCLXVII.

GEORGES ALAVOINE

MAÎTRE PEINTRE.

9 mars 1772.

Encore un maître peintre inconnu qui a bien toutes les apparences d'un vulgaire peintre de carrosses, à en juger par les marchandises trouvées chez lui.

Georges Alavoine, qualifié maître peintre à Paris, meurt le lundi, 9 mars 1772, vers une heure du matin, dans un appartement au premier d'une maison située rue de Sèvre, appartenant à l'hôpital des Incurables, et dont le s. Guérin, maître charpentier, est principal locataire. Les scellés sont apposés par le commissaire Antoine-Bernard Léger, à la requête de Nicolle-Angélique Forbet, veuve du s. *Alavoine*, avec qui, d'après sa déclaration, elle était commune en biens.

Pas d'enfant. Voici les objets consignés au procès-verbal qui méritent d'être notés :

Dans la chambre à coucher : deux grands flambeaux avec leurs girandolles à doubles branches de cuivre argenté; un petit bougeoir et une sonnette, aussy de cuivre argenté; huit flambeaux, mouchettes et porte mouchettes de cuivre jaune; un petit trumeau de cheminée de trois glaces, dans son fillet de bois sculpté doré; un miroir d'une glace à bizot dans sa bordure et chapiteau, aussy de glaces, ornés de bois sculpté et doré; une pendule faite par C. D. G. Mesnil, dans sa boeste et sur son pied de marquetterie, ornée de cuivre en couleur; cinq tableaux et deux estampes représentant différents sujets; la tenture de lad. chambre de vieille tapisserie verdure; sept cuillières et sept fourchettes à bouche; une cuillière à ragoût, une à caffé, un goblet à pied, cinq goblets en timballes et une sallière à com-

partiments couverte, le tout d'argent blanc, poinçon de Paris.....

Deux lits jumeaux sur l'un desquels est gisant le corps dud. deffunt.

Plus une housse complette de serge bleue, ornée de galons de soye jaune. Dans l'alcôve près de la fenêtre : deux grappes de ver de gris, 6 livres de jaune de Naples, 6 livres de lacre, 3 livres de sandarac, 4 livres de bleu, 6 livres de gomme lac, 3 livres de gomme copalle, 2 livres de noir d'yvoire, 4 livres de gomme gutte, 12 livres de stil de grain, un millier de feuilles d'or à 80, 8 livrets d'or à 90, 2 livrets d'argent et quelques feuilles, 2 livrets d'or pleins.

Dans une chambre à costé ayant veue sur la cour s'est trouvé en évidence : neuf tableaux de différentes grandeurs, dans leurs bordures de bois sculpté doré.

Dans la cour s'est trouvé un traîneau pour aller chercher et remener les caisses de voiture en ville. (Voici bien la preuve que le défunt exerçait le métier de peintre de carrosses.)

Dans le chantier à la dorure, se sont trouvés deux voitures peintes en partie, dont une dorée aussy en partie.

(Arch. nat., Y 14335.)

CCLXVIII.

PIERRE-LOUIS SURUGUE

GRAVEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

29 avril 1772.

Fils du graveur *Louis Surugue* décédé en 1762, et frère du sculpteur *Pierre-Étienne Surugue*, dont Jal a parlé et qui mourut en 1772, *Pierre-Louis Surugue* était né à Paris le 10 février 1716.

Sa biographie est bien connue. Il épouse, le 6 février 1741 (voyez Jal), Élisabeth Sageon qui lui donne onze enfants et meurt avant son mari, comme le dit formellement notre procès-verbal[1]; le 29 juillet 1747, il est admis à l'Académie sur la présentation des portraits gravés de *Simon Guillain*, d'après *N.-A. Coypel*, et de *René Frémin.*

Notre artiste meurt le mercredi, 29 avril 1772, vers sept heures et demie du matin, d'une « maladie de rhume, compliquée d'attaque de paralysie et d'apoplexie. » Il habitait alors une maison de la rue des Noyers, la seconde à porte cochère à droite en entrant par la rue Saint-Jacques. L'acte lui donne les titres d'Académicien de l'Académie royale de peinture et de sculpture, graveur du Roi, chevalier de l'Éperon d'or et comte de Latran, auxquels il faut ajouter ceux d'ancien conseiller de l'Académie et contrôleur général des rentes de l'Hôtel de Ville, portés, d'après Jal, sur l'acte de décès.

Le commissaire Louis-François Formel est appelé pour procéder aux opérations d'apposition, puis de levée des scellés. *Pierre-Louis Surugue,* qui avait eu successivement onze enfants, n'en laissait que cinq vivants au jour de son décès, savoir :

1° Louis de Surugue des Fossez, officier au corps royal d'artillerie, dans le régiment de la Fère, en garnison en la ville de Douai, de présent à Paris, tuteur de ses deux sœurs mineures (voir ci-dessous, 4 et 5).

2° Pierre-Corneille de Surugue des Fossez, officier de dragons dans la légion de Corse, en garnison en la ville de Strasbourg, de présent à Paris.

3° Élisabeth de Surugue, veuve de François Onfroy, avocat au Parlement, demeurant rue des Noyers (née le 22 décembre 1742. — Voir Jal).

4° et 5° Marie de Surugue (baptisée le 25 janvier 1750) et Denise-Charlotte de Surugue (baptisée le 17 décembre 1751), mineures émancipées d'âge, demeurant aussi rue des Noyers, placées sous la tutelle de leur frère, et, en cas d'opposition d'intérêts, sous celle de Nicolas Ceron, écuyer, sieur de la Mansellière, ancien commandant du bataillon de Corbeil, lieutenant-colonel d'infan-

1. La dame Sageon était morte, d'après le scellé de son mari, dès le 8 août 1769. Son inventaire après décès est daté, au commencement, du 9 décembre.

terie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue du Temple.

Les héritiers chargent de l'inventaire Me Porchon, notaire, et prient le s. *Basan*, graveur et marchand d'estampes à Paris, demeurant rue et hôtel Serpente, de donner son avis pour l'estimation des tableaux, estampes, gravures, planches et autres objets de ladite succession, dépendant de l'état de graveur. Immédiatement, l'inventaire est commencé et continué jusqu'au milieu de mai, c'est-à-dire jusqu'au jour de la vente, car le *Catalogue de la vente des tableaux, estampes et planches gravées après le décès de M. de Surugue, membre de l'Académie royale et ancien contrôleur des rentes*, porte la date du 21 mai 1772.

Au début de l'apposition des scellés et de l'inventaire des objets trouvés en évidence, se place un incident qui donne quelques renseignements sur le genre de commerce auquel se livrait le défunt. On trouvera ensuite l'énumération des meubles méritant à un titre quelconque d'être notés :

En procédant, lad. dame veuve Onfroy nous a observé que, dans les papiers dud. feu sieur son père étant dans un bas d'armoire pratiqué au-dessous des croisées de la salle à manger, il doit se trouver un billet à ordre de cent livres du s. Vanier et une lettre de change de 860 et tant de livres du s. Schropp sur les sr et ve Huguier et Garrido, à Paris, desquels effets le payement est instant, et pour lequel il y auroit risque de perdre le recours sy lesd. effets n'étoient pas présentés à leurs échéances; pourquoy requiert qu'il soit fait perquisition par nous dans led. bas d'armoire desd. deux effets, et iceux luy estre remis à l'instant à l'effet de pourvoir à la rentrée d'iceux.

Comme aussi a observé lad. de veuve Onfroy que dans lad. salle où nous sommes et sur led. bas d'armoire est un paquet de plusieurs estampes de diverses espèces dont les auteurs sont led. feu s. *Surugue* et Mrs *Wille*, *Le Bas*, *Buldet*, *Chéreau*, *Gaillard*, *Chauffard*,

Duflos, *Moitte*, *Ouvrier*, *Ingouf*, *Joullain*, *Daumont*, *Bazan*, *Albout*, *Lempereur*, *Delaunay*, *Mondart*, *La Combe* et *Martinet*, et une petite boette de crayons noirs et rouges, le tout formant un envoy demandé par led. s. Simon Schropp, marchand aud. Ausbourg, auquel led. envoy doit estre fait à l'addresse des frères Franck, à Strasbourg, dans le présent mois. De toutes lesquelles estampes les nottes sont sur les registres et dans les papiers dud. deffunt, étant dans led. bas d'armoire, et il y a même un état d'icelles sur le paquet desd. estampes; que, pour l'interest de lad. succession, il convient faire led. envoy qui est un objet d'environ 600 livres, à raison duquel envoy, il est aussi nécessaire qu'elle ait en sa possession lesd. estampes et crayons et led. état dont il faut faire copie pour l'adresser aud. s. Schropp, pourquoy requiert que le tout lui soit laissé en sa garde pour faire led. envoy.

D'après lequel dernier dire de lad. dame veuve Onfroy, dont nous lui avons donné acte, s'étant trouvé sur led. bas d'armoire led. paquet d'estampes et lad. boette de crayons,..... nous avons laissé lesd. estampes et crayons à lad. dame veuve Onfroy qui s'en charge...

Et ouverture par nous faite dud. bas d'armoire..... nous y avons trouvé en effet un billet à ordre, signé Vannier, en datte du 24 décembre dernier, valeur en marchandises, de la somme de 100 livres, payable à M. *Surugue* ou ordre, à la fin du mois de mars dernier, au dos duquel est l'ordre signé Surugue au proffit de M. *Surugue*, controlleur des rentes, lequel dernier s. Surugue lad. dame veuve Onfroy a déclaré estre led. feu s. son père, lequel étoit cy-devant pourvu d'une charge de controlleur des rentes, et une lettre de change de la somme de 875 livres 7 sols, tirée d'Ausbourg, le 4 avril

présent mois, au proffit dud. feu s. *Surugue*, payable à quinze jours de vue, tirée sur les s^r et veuve Huguier et Garrido, vue et acceptée par eux le 18 du présent mois, lesquels deux effets, pour éviter la dépérission d'iceux et pour en procurer le payement à lad. succession, nous avons remis et laissé en la garde de lad. dame veuve Onfroy, qui s'en charge...

Suit l'évidence :

Un trumeau sur la cheminée d'une seulle glace surmontée d'un petit tableau paysage sur un parquet de bois peint en blanc; un tableau dessus de porte représentant sujet d'histoire sainte.

Dans lad. chambre où est décédé led. s. *de Surugue*, ayant vue sur des jardins, laquelle pièce nous avons observée être entièrement boisée : une grille de feu argentée, en deux parties, à ornemens de cuivre, pelle et pincette; deux bras de cheminée à double branche de cuivre en couleur; une pendulle faite par Minuel, à Paris, dans sa boîte de marquetterie, sur un pied en gaine attaché à la muraille; deux petites tables en consolle à dessus de marbre, sur leurs pieds dorez; un écran sur son pied peint en vert, etc.

Dans un cabinet ayant son entrée à côté de la cheminée, on a trouvé dans un coffret placé dans un bas d'armoire une somme de 1,200 livres, remise à la veuve Onfroy pour les frais d'enterrement.

Dans une garde-robbe au fond de la chambre : un manchon d'homme de martre, deux perruques, etc., un tambourin, un damier, une glace ou verre de Bohême dans un étuy en bois.

Dans l'antichambre précédant la chambre où est décédé led. s. *Surugue :* deux tableaux dessus de porte, l'un représentant les *Parques* et l'autre *Cléopâtre;* un

autre tableau *paysage*, de forme carré long; un morceau de vieille verdure tapissant la porte de lad. pièce.

Dans une chambre au quatrième, ayant vue sur led. jardin, non tapissée : deux basses de vielle; deux presses d'imprimeur en taille-douce démontées; un tableau *paysage et clair de lune* sans bordure; trente vieilles estampes traitans de différents sujets sous verre; un baquet de cuivre servant à mouiller le papier.

Dans une armoire pratiquée dans la muraille en une petite chambre de même étage : environ deux rames de papier grand aigle et colombier.

Dans l'appartement au même étage occupé par lad. dame Pluot, cy devant nommée : six tableaux de différentes formes et grandeurs, *paysages* et autres sujets; un tas de différens vieux portefeuilles à estampes, rognures, estampes, débris de cartons; un paquet d'estampes faisant partie de la suitte de l'Escalier des ambassadeurs à Versailles; quelques autres estampes de peu de conséquence, représentant *Silvia* et autres.

Suit l'argenterie : deux cuillières à ragoût et huit couverts à bouche, une petite cuiller à caffé en vermeil.

Dans le passage de porte-cochère de la maison : une chaise dont la caisse est peinte en petit gris et montée sur ses quatre roues.

Nous déclarant lad. dame veuve Onfroy et lesd. d^lles^ ses sœurs que led. deffunt s^r^ leur père étoit propriétaire et occupoit une maison et dépendances, scize à Grandveau [1], paroisse de Savigny-sur-Orge, le tout garny de meubles et effets à luy appartenans, pourquoy elles requierrent que nous nous transportions incessamment aud. endroit, à l'effet d'y apposer sur les effets de lad.

1. C'est dans cette maison qu'était mort *Louis Surugue*, père de *Pierre-Louis*.

succession nos cachets et scellés, faire description de ceux que nous laisserons en évidence, et mettre le tout en bonne et sûre garde.

(Arch. nat., Y 11088.)

CCLXIX.

ANTOINE GUILLON

MAÎTRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

8 mai 1772.

Antoine Guillon n'était pas seulement membre de l'Académie de Saint-Luc; l'acte de scellé lui donne de plus la qualité de doyen de sa communauté. Aussi n'est-il pas étonnant que sa succession soit recueillie par des petits-enfants, au nombre de cinq, savoir : Charles-Antoine Baco, marchand épicier à Paris, rue Basfroi, faubourg Saint-Antoine; Marie-Jeanne Baco, femme de Jean Oudin, bourgeois de Paris, rue de la Madeleine-de-la-Ville-l'Évêque; Françoise Baco, femme de *Charles-François Thévenot,* maître peintre doreur dans les bâtiments du Roi, à Paris, rue des Deux-Ponts, île Notre-Dame; Marie-Nicole Baco, femme de *Charles Noret,* maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, rue de la Pelleterie; enfin Marie Baco, femme de Pierre-Vincent Allen, employé dans les Fermes du Roi, héritiers du défunt chacun pour un cinquième, à cause de leur mère, la dame Baco, sa fille.

Le s. *Antoine Guillon* meurt au premier étage d'une maison de la rue de la Pelleterie, dont le bas est occupé par un vitrier. Le commissaire Jean-Baptiste Dorival appose les scellés. Le mobilier contient peu d'objets à noter. On y voit, comme dans tous les intérieurs d'artistes, des tableaux, des gravures sous verre, des bustes de plâtre, un Christ.

Cependant, le défunt n'était pas dans la gêne, tant s'en faut. On trouve dans ses tiroirs une somme de 6,712 livres en deniers comptants. La presque totalité des oppositions viennent des créanciers de ses héritiers.

Me Dupré l'aîné, notaire au Châtelet, est chargé de procéder à l'inventaire. Il serait sans intérêt pour le lecteur de connaître le

détail des sommes remises à chaque héritier pour rendre les parts égales en tenant compte des sommes déjà reçues par eux.

(Arch. nat., Y 12473.)

CCLXX.

CHARLES-FRANÇOIS ROLAND LE VIRLOYS

ARCHITECTE DU ROI DE PRUSSE ET DE L'IMPÉRATRICE.

19 mai 1772.

Né à Paris, le 2 octobre 1716, notre architecte est plus connu sous le nom de *Roland de Virloys* que sous celui qui lui est ici donné. Chargé de construire le théâtre de Metz à la suite d'un concours ouvert en 1751, il devint ensuite architecte du roi de Prusse, puis de l'impératrice Marie-Thérèse. Il a laissé un *Dictionnaire d'architecture* en trois volumes in-4° avec 101 planches.

Lance le fait mourir le 30 mai 1772, tandis que, d'après le présent acte, son décès remonterait au 19 du même mois. Nous devons ajouter que les scellés ne furent apposés que plusieurs jours après, le 26 seulement, à la requête d'un créancier, le s. Béguin, marchand traiteur à Paris, qui obtient à cet effet une ordonnance du lieutenant de police et charge des opérations le commissaire Jean-François Hugues. Déjà, la veuve du défunt, Marie-Victoire Brodin de la Jutais, dont le contrat de mariage datait seulement du 17 février précédent (Armet, notaire), avait fait transporter presque tous les meubles dont elle réclamait la possession en vertu de ce contrat, de l'appartement de son mari, situé rue Saint-Denis, vis-à-vis le Grand-Cerf, au fond de la cour, au troisième étage, chez le s. Baillon, musicien, demeurant dans une maison voisine.

La veuve fait en effet rapporter tous les meubles enlevés par elle; aucun ne mérite une mention. Seule, la garde-robe du défunt, laissée au propriétaire, le s. de Peuil, contrôleur de la maison du Roi, en garantie du loyer, présente quelque valeur. En voici l'énumération :

Deux habits noirs; un habit de panne de poil de chèvre mordoré, doublé de même panne blanche, ayant des brandebourgs de la même couleur; une veste à

culotte pareille; une veste à culotte de même étoffe, mais blanche; une veste de satin blanc brodée en soye; un habit de drap gris doublé de satin jaune; veste à deux culottes pareille, à boutons d'or; un surtout; une épée à garde de similor, et une de deuil; une robe de chambre et sa veste de toile d'orange doublée de toile grise, et une robe à l'usage de la comparante, en satin jaune moucheté, doublé de satin à taffetas.

Les oppositions sont faites par des fournisseurs. Le défunt avait pour héritiers, outre sa veuve, à qui il avait laissé, par donation universelle, tous ses biens, trois frères et une sœur. Les frères sont : André-François Roland, maître écrivain à Paris, Charles Roland, maître ès-arts et de pension, Charles-Nicolas Roland, receveur des tailles de l'élection de Chartres. La sœur, Marie-Antoinette Roland, est femme de François-Joseph Normand, professeur et inspecteur de l'école royale militaire, demeurant à Paris, rue des Deux-Ponts, île Notre-Dame. Ces héritiers réclament la vente des effets inventoriés par Me Nicolas Armet, notaire au Châtelet.

En somme, le défunt était dans une fort modeste situation de fortune, en dépit des titres pompeux rapportés de ses séjours dans les cours étrangères.

(Arch. nat., Y 11013.)

CCLXXI.

LOUIS-CLAUDE GUESNEAU

MAÎTRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

19 juin 1772.

La description des objets mobiliers trouvés chez le sr *Louis-Claude Guesneau,* qualifié dans l'acte maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, mais réellement marchand de couleurs, est précédée d'une information sur sa mort subite. En effet, voici comment Marie-Madeleine Mabille, veuve du défunt, habitant avec lui rue du Four, faubourg Saint-Germain, raconte les faits : « Dépose que le jour d'hier, 19 du présent mois, sur les onze heures trois quarts du soir, étant couchée avec son mari, elle

s'est réveillée en sursaut et a été surprise de sentir son mary couché à travers le lit, le nez dessous ; qu'aux plaintes qu'elle lui a entendu faire, elle a aussitôt crié afin que ses voisins puissent lui prêter du secours, que sesdits voisins, au nombre de deux, sont aussitôt entrés dans sa chambre; qu'elle a envoyé aussitôt chercher le s. Béguinot, chirurgien, pour lui prêter le secours qu'elle demandoit; mais qu'il n'étoit plus temps, qu'il étoit mort. »

Les deux témoins entendus, la mère de la veuve Guesneau et le s. Béguinot, maître en chirurgie, confirment la déposition précédente. Ce dernier pense que le défunt a été enlevé par un coup de sang.

Le mobilier en évidence dans la chambre et dans la boutique garnie de produits servant au commerce de marchand de couleurs comprend un trumeau d'une glace, surmonté d'un petit tableau représentant des *Bergers*, un *Christ* dans une bordure ovale de bois doré, une *Vierge* dans une bordure dorée, enfin un tableau représentant le *Couronnement de sainte Catherine*.

L'argenterie consiste en quatre timbales, quatre couverts et une grande cuiller ; on trouve 177 livres 2 sols d'argent comptant dans une commode. Le s. *Guesneau* laissait trois enfants mineurs sous la tutelle de leur mère : Pierre-Louis, Jean-Marie et Henry-Louis, et de plus deux filles, Marie-Anne et Marie-Louise, issues du premier mariage du défunt avec Marie-Hélène de Beaujeu. Ces filles étaient placées sous la curatelle d'*Antoine Blereau,* maître peintre de l'Académie de Saint-Luc.

Me Poultier, notaire, est chargé de la confection de l'inventaire, dans lequel sont compris quelques menus bijoux, découverts au cours des opérations, notamment deux montres d'or.

(Arch. nat., Y 14028.)

CCLXXII.

ALEXANDRE LEMERCIER

ÉTUDIANT EN PEINTURE.

10 juillet 1772.

Le s. *Alexandre Lemercier* s'était, d'après la déposition du s. Joseph-François-Louis Deschamps, chirurgien gagnant maîtrise de l'hôpital de la Charité, fait au cou avec un rasoir et un

couteau de chasse les blessures dont il mourait huit jours après, le 10 juillet, à neuf heures du soir.

Il habitait chez sa mère, Hélène Feret, veuve de Jean-François Lemercier, pensionnaire du Roi, ancien professeur de son Académie de peinture et de sculpture (probablement un professeur de perspective ou de mathématiques[1]). Tous les meubles garnissant le logement du défunt sont réclamés par la mère comme lui appartenant, à l'exception de vingt figures de plâtre ou bosses, servant de modèles, et aussi du rasoir et du couteau ensanglanté, remis au lieutenant civil comme pièces à conviction.

(Arch. nat., Y 14335.)

CCLXXIII.

CLAUDE BACO

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

17 janvier 1773.

Claude Baco, peintre de l'Académie de Saint-Luc, meurt le 17 janvier 1773, en son domicile, sur le pont Notre-Dame, en une maison appartenant à la ville de Paris, ayant vue sur la traverse du quai de Gesvres, laissant cinq enfants, savoir : Madeleine-Esther, Geneviève-Élisabeth, toutes deux majeures; *André-Étienne Baco*, peintre en la ville d'Auxerre, représenté par *Charles-François Thévenot*, maître peintre doreur des bâtiments du Roi ; *Claude-Noel Baco*, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant traverse du quai de Gesvres, près du pont Notre-Dame; *Jean-Guillaume Baco*, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, absent.

Raoul-Toussaint Froissé et *Pierre-Robert Tramblin*, tous deux peintres de l'Académie de Saint-Luc, sont désignés par les parties pour donner leur avis sur la prisée des tableaux et ustensiles de l'art de peinture qu'exerçait le feu s. *Baco*. Le procès-verbal du commissaire mentionne sept tableaux, grands et petits, traitant de différents sujets, quatre tableaux d'autel dans la boutique et huit autres tableaux de figures.

1. Nous ne donnons l'analyse de ce procès-verbal qu'à cause de cette mention.

L'argenterie consiste en six couverts, une petite cuiller à moutarde, une cuiller à ragoût et trois gobelets en timbale, un gobelet à pied et une salière.

Une parente de *Claude Baco*, sans doute sa sœur, avait épousé *François Redon*, maître peintre, dont le scellé a été publié plus haut (nº CCXX). Voyez aussi le scellé d'*Antoine Guillon* publié ci-dessus sous le nº CCLXIX, où figurent plusieurs membres d'une autre branche de la famille Baco, et le s. *Charles-François Thévenot*, qu'on retrouve ici.

Baco paraît souvent comme expert dans les scellés du siècle dernier. Cette famille occupait, on le voit, un certain rang dans l'Académie de Saint-Luc.

(Arch. nat., Y 12060.)

CCLXXIV.

PIERRE-JACQUES BETHON

MAÎTRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

22 février 1773.

Il résulte d'une pièce précédemment publiée[1] que *Pierre-Jacques Bethon* était peintre en tapisseries; il meurt le 22 février 1773, dans son domicile, place de la Bastille. Il était frère du peintre *Guillaume Bethon*, mort le 23 août 1759 (voir le volume précédent, nº CLXXXIII, p. 285), et de *Jean Bethon*, peintre du Roi et professeur aux Gobelins, qui vivait encore en 1759, mais était mort avant 1773. Les objets énumérés dans le procès-verbal du commissaire sont de très mince valeur. On y voit figurer vingt tableaux et estampes, plusieurs pièces de tapisserie de toile peinte, un gobelet, six couverts et une cuiller à ragoût d'argent. La veuve se nommait Marguerite Gardel.

Les héritiers sont : 1º Jeanne-Françoise Bethon, sœur du défunt et femme de *Nicolas-Edme Tamponet*, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à Sezanne, de présent à Paris ; 2º Marie-Anne Bethon, sœur du défunt et femme de *Jean-Paul Morel*, peintre en portraits, demeurant rue Geoffroy-l'Asnier ; 3º Pierre-Gabriel Bethon, soldat au régiment royal de la marine, en garnison à

1. Voy. le tome précédent, p. 339.

Dunkerque, et Anne-Marie-Françoise Bethon, femme du s. Courtois, mercier, rue Saint-Denis, enfants de *Jean Bethon*, peintre du Roi, frère du défunt. C'est évidemment celui-ci qui fut professeur aux Gobelins.

(Arch. nat., Y 11190.)

CCLXXV.

PIERRE DELAUNAY

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

14 juin 1774.

Bien que qualifié peintre de l'Académie de Saint-Luc, *Pierre Delaunay* paraît avoir été bien plutôt un marchand de tableaux qu'un artiste proprement dit, à en juger par le nombre de toiles qui encombrent toutes les pièces de l'appartement et la boutique. On n'en compte pas moins de cent soixante-douze et, comme ni le sujet, ni le nom des auteurs n'est indiqué, le total seul offre de l'intérêt. D'ailleurs, aucun *Delaunay* ne figure parmi les artistes qui prirent part aux Salons de l'Académie de Saint-Luc, de 1751 à 1774.

Le défunt tenait un certain état de maison ; il avait à son service quatre domestiques, dont un homme. Son commerce était prospère ; car toutes les sommes déposées dans différents meubles et dans le coffre-fort s'élèvent au chiffre respectable de 80,195 livres, sans compter cinq contrats de rente viagère dont le montant n'est pas spécifié. L'argenterie ne laissait pas que d'avoir aussi une réelle importance ; une partie seulement est indiquée, savoir : une douzaine de fourchettes et de cuillers, quatre gobelets à pied, une mouchette et un porte-mouchette, le tout d'argent.

Le s. *Delaunay* appartenait à une bonne famille de Rouen, comme on le voit par les noms et qualités des héritiers qui se présentent pour recueillir sa succession. Comme ces héritiers n'étaient que des parents en ligne collatérale, par un testament suivi de codicilles, déposé chez Me Baron, notaire, les 2 juin et 29 novembre 1771 et 22 avril 1772, le défunt avait institué comme exécuteur testamentaire le notaire Jean-Antoine Dosfrand, sur la

requête duquel il est procédé aux opérations d'apposition, puis de levée des scellés.

Pierre Delaunay meurt le 14 juin 1774, veuf de Marie Tramblin, tante de *Denis-Charles Tramblin*, peintre de l'Académie de Saint-Luc. Ses héritiers sont au nombre de cinq, tous cousins ; ils se nomment : Marie-Françoise Davoust, veuve d'Eustache Taillet, négociant à Rouen, ancien juge-consul ; Marie-Marthe-Rose Davoust, femme de Nicolas-Jean Duvrac, négociant, officier en la Monnaie de Rouen ; Marie-Angélique-Françoise Davoust, fille majeure ; Jean-Baptiste Davoust, négociant à Rouen, ancien échevin ; Denis Davoust, prêtre, chanoine et grand chantre de l'église cathédrale de Rouen.

D'autre part, se présentent les neveux de Marie Tramblin, comme héritiers des meubles, acquêts et propres maternels faisant partie de la succession de leur tante. Parmi eux, on remarque Pierre-Robert Tramblin, bourgeois de Paris, et *Denis-Charles Tramblin*, peintre de l'Académie de Saint-Luc. Les noms des autres neveux, fort nombreux, de Marie Tramblin, dont plusieurs sont dits domiciliés au Cap-Français, ne méritent pas d'être cités.

L'exécuteur testamentaire désigne Pierre-Claude Delaroche, notaire au Châtelet, pour procéder à l'inventaire et Pierre-Claude Delaize, huissier commissaire priseur, pour faire la prisée.

Point d'oppositions. Les meubles sont vendus aussitôt après la levée des scellés ; les héritiers se partagent en nature la vaisselle d'argent.

Un seul incident mérite l'attention. Le voici tel qu'il est rapporté au procès-verbal du commissaire :

Le jeudi, 14 juillet, aud. an, en procédant, led. me Gérardin (procureur des srs Tramblin, Grimperel, etc., héritiers de la dame Delaunay) nous a observé, d'après les instructions qu'il a reçues des parties, qu'il y a deux tableaux originaux de *Restout*, représentant, l'un la *Prière au Jardin des Olives*, et l'autre la *Transfiguration de Notre Seigneur*, qui font partie des effets et tableaux de la communauté d'entre led. feu s. *Delaunay* et de lad. feue dame Tramblin, son épouse ; que led. s. *Delaunay* avoit acheté du s. *Remy*, son confrère,

avant le décès de lad. dame Delaunay, dont moitié par conséquent appartient aux héritiers de lad. dame Delaunay, quoique ces deux tableaux ne paroissent pas avoir été compris dans l'inventaire fait après le décès de lad. dame; pourquoi led. m^{e} Desjardins (*sic*), aud. nom, requiert qu'ils soient inventoriez séparément, sans néanmoins que l'inventorié qui en sera fait puisse en aucune manière préjudicier aux droits et à la propriété de moitié desd. tableaux qui appartient aux héritiers de lad. dame Delaunay.

Et led. m^{e} Dosfrant et led. Popot (procureur des héritiers du s. *Delaunay*), répondant au dire dud. m^{e} Gérardin, ont dit que les deux tableaux dont il s'agit, n'étant point compris dans l'inventaire fait après le décès de la dame Delaunay, ne sont point censez en faire partie, led. inventaire forme même une présomption légale qu'ils dépendent de la succession du s. *Delaunay* et que les héritiers de lad. dame Delaunay n'y ont aucun droit; cependant, sous toutes réserves, ils déclarent qu'ils n'empêchent l'inventorié desd. deux tableaux séparément.

(Arch. nat., Y 11397.)

CCLXXVI.

JACQUES HOUDAN

INGÉNIEUR ET PEINTRE.

23 juin 1774.

Le scellé que nous avons sous les yeux ne fournit aucun renseignement sur l'union singulière des deux qualités données à *Jacques Houdan* par le sieur Nicolas-Albert Nivert, ancien procureur au Parlement, locataire principal de la maison sise rue du Fouarre, où le défunt occupait un appartement sur la rue, au troisième étage. Le s. Nivert requiert l'apposition des scellés

pour sûreté des loyers. Il faut ajouter que la seule héritière du s. *Houdan*, sa tante Jeanne-Marguerite Houdan, veuve de Jean-François Hénard, maître horloger à Paris, donne simplement à son neveu le titre de maître peintre, sans y ajouter celui d'ingénieur.

Jacques Houdan meurt le jeudi, 23 juin, sur les trois heures, en son domicile de la rue du Fouarre, après une maladie de quarante jours, survenue à la suite d'un coup de fleuret, ainsi que nous l'apprend l'opposition du sieur Soupé, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, qui avait prodigué au blessé ses soins et ses saignées, car il ne lui avait pas donné moins de seize coups de lancette. Est-ce bien le coup de fleuret qui avait entraîné la mort du peintre-ingénieur ?

Peu de détails à relater dans ce procès-verbal. Il y est longuement question de bijoux emportés par Michel-François Lory, ancien marchand bonnetier et ancien grand'garde de sa communauté. D'ailleurs, celui-ci vient de lui-même déclarer que, pour garantie des sommes prêtées au défunt, filleul de sa femme, ou avancées pour les frais funéraires, il a reçu du s. *Houdan* les objets suivants : une montre d'or de Grignon, horloger de la Dauphine, à boîte d'or de couleur, guillochée, en forme de côte de melon, aiguilles d'or, garnie de diamants, avec sa chaîne d'acier et crochet à usage de femme (le s. *Houdan* avait perdu sa femme), un petit carafon de même or de couleur, un cachet d'or uni, monté d'une pierre en forme de jaspe ou cornaline rouge, représentant une tête antique d'homme avec un casque.

Les opérations sont conduites par Antoine-Bernard Léger, commissaire au Châtelet, la confection de l'inventaire est confiée au notaire Jacques-Claude Perron.

Peu de meubles à noter : vingt-deux estampes, quinze tableaux sous verre dans leurs filets et bordures de bois sculpté et doré, plus huit petits tableaux et bas-reliefs, probablement sans cadre.

Parmi les oppositions au nombre de quatorze, on remarque celle d'un brodeur des Écuries du Roi, Étienne-Pierre Rocher, réclamant 428 livres pour la fourniture et la broderie d'un habit fait pour le défunt, des s[rs] Moreau, chirurgien-major, et Soupé, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, pour soins donnés au défunt, tant dans sa dernière maladie que pendant un espace de cinq années, ainsi qu'à sa femme et à son père. Enfin, Pierre Grignon, horloger, quai Conti, réclame le restant du prix de deux montres d'or

par lui fournies; c'est probablement une de ces montres non entièrement payées que le sieur Lory avait prise en nantissement de ses prêts et avances.

(Arch. nat., Y 14559.)

CCLXXVII.

PHILIPPE CAFFIERI

MAITRE DOREUR, FONDEUR ET CISELEUR.

8 octobre 1774.

Il est bien difficile, quand on consacre une étude particulière à un sujet peu connu, de réunir du premier coup toutes les sources d'informations à consulter. Si le volume que nous avons consacré naguère aux différents artistes qui ont porté le nom de Caffieri devait avoir un jour une seconde édition, hypothèse qui ne paraît pas devoir se réaliser de longtemps, nous aurions beaucoup de détails à ajouter à ceux que nous étions parvenu à grouper; car c'est une règle générale et à peu près immuable que ceux qui pourraient vous aider dans l'accomplissement d'une tâche vous apportent ordinairement leur concours et leur assistance lorsque vous n'en avez plus besoin. Il y a du reste à cela des explications fort plausibles dans lesquelles il serait trop long d'entrer.

Voici un de ces documents que nous aurions été heureux de joindre à la biographie des Caffieri. Quant à le réserver pour une nouvelle édition, il risquerait d'attendre trop longtemps, et, comme il donne quelques détails nouveaux sur la famille et les relations du célèbre fondeur-ciseleur, nous n'hésitons pas à l'insérer ici à sa date, en conservant le plus possible le texte de l'original. Nous abrégeons les passages relatifs aux opérations de scellé et d'inventaire.

Parmi les renseignements nouveaux que fournit le présent document, il faut signaler les détails sur les noms des enfants mineurs laissés par le défunt. Jal, qui avait retrouvé la date de leur naissance, avait négligé de les indiquer dans son *Dictionnaire*[1] et nous n'avions pu combler cette lacune. On saura maintenant les noms des enfants laissés par *Philippe Caffieri*, et l'époque approximative de leur naissance.

1. Voyez *les Caffieri*, p. 109.

Procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de Philippe Caffieri, maître fondeur, doreur et cizeleur.

L'an 1774, le samedy, 8 octobre, 7 heures et demie du matin, nous, Jean-Baptiste Dorival, commissaire, etc., sommes transporté rue des Cannettes, en une maison dont sont propriétaires les s[rs] *Caffieri* et autres, où étant, et montés en un appartement au premier étage, par devant nous sont comparus s. *Jean-Jacques Caffieri*, sculpteur du Roy, demeurant en la maison où nous sommes, Pierre-Lambert Roland, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, et Élie Borie, apoticaire du Roy, demeurant à Paris, au Palais de Bourbon, lesquels nous ont dit que s. *Philippe Caffieri*, leur frère et beau-frère, maître fondeur, doreur et cizeleur, demeurant dans un appartement ensuitte de celui où nous sommes, ayant son entrée par la rue Princesse, est décédé aujourd'hui, cinq heures du matin, de maladie, et comme ils ont interest de veiller à la conservation des biens meubles et effets de sa succession, ils ont requis notre transport pour par nous procéder à l'apposition de nos scellés, etc.

(Suit l'apposition des scellés.)

S'est trouvé en évidence, dans la chambre à coucher : une pendule dans sa boete de marqueterie, garnie de cuivre, faitte par Leroux et Martinot, à Paris; quatre petits tableaux représentant différents sujets; un portrait représentant un *vieillard;* trois bustes dorés.

Dans un petit cabinet ensuitte et précédent la chambre desd. d[lles] Caffieri : une guitare dans sa boite de sapin; une vielle aussy dans sa boete de bois de sapin; un portrait.

Dans une chambre ensuitte, occupée par la d^lle Caffieri l'ainée : huit tableaux, tant grands que petits, représentant différents sujets et portraits.

Dans une pièce ensuitte : douze tableaux en gravures; deux tableaux peints sur toille.

Dans un petit passage ayant vue des deux côtés sur une cour, lequel passage conduit à l'appartement de M. *Caffieri*, sculpteur : un petit corps d'armoire avec des histoires naturelles; douze plantes marines sous verre blanc; le portrait de cuivre en relief de Louis XV; un autre relief de cuivre, encadré d'un sujet de dévotion; deux modèles en plâtre de chenets de cheminée; quatre autres petits modèles d'animaux en plâtre; deux autres plantes marines, et une petite colection de papillons sous verre blanc.

Pour seureté de ce qui est dans le cabinet ensuitte où sont renfermés différents ouvrages dud. deffunt, nous avons apposé nos scellés et cachets sur une porte de communication.

Dans un attelier au fond de la cour, au premier étage : deux établis; une table de marbre et son pied; trois étaux garnis de machoirs de plomb; une paire de bras de cuivre à trois branches; deux enfants en cuivre et plusieurs ustanciles consistants en trepans, cizailles, étaux à mains et forets; un aigle de fonte tout cizellé; quatre petittes bombes de cuivre; deux petits Christ de cuivre, un fini et l'autre brut; deux croissants de cheminée avec une seule plaque, quatre boutons de pincettes, un couvercle de vaze, le tout de cuivre; un couvercle de plomb; un pied de cuivre; une paire de flambeaux dans le goût moderne.

Dans un attelier au second : deux étaux et un établi; un grouppe de deux enfants et chaises en cuivre; un

saint Joseph et une Vierge en plomb; quatre paires de grilles et deux chenets.

Dans un autre attelier au rez-de-chaussée, appelé le gachoir : trois établis, trois pincettes, trois tenailles, dont une petitte; une meulle et sa boîte; une marmitte à ciment; une cuillière à plomb; un baquet à la cire; un tas de cire séparé; plusieurs bloques de ciment; plusieurs tamis à plâtre; un mortier et son bloque sans pillon; un petit mortier de cuivre; plusieurs modèles propres au travail; un grand tableau représentant une pendule.

Vendredi, 14 octobre 1774 :

Requiert la reconnaissance et levée des scellés, Élie Borie, apothicaire du Roi, demeurant à Paris, au Palais Bourbon, au nom et comme curateur aux causes et tuteur aux actions immobilières de s. Pierre-Philippe Caffieri, mineur, âgé de seize ans et demi, d^lle Marie-Roze Caffieri, âgée de vingt ans passés, d^lle Claude-Adelaïde Caffieri, âgée de dix-huit ans, enfants mineurs dud. deffunt s. *Philippe Caffieri* et de d^lle Antoinette-Roze Lambert, décédée son épouse, et habiles à se dire et porter héritiers, chacun pour un tiers, dud. deffunt s. *Philippe Caffieri*, leur père, émancipés d'âge suivant les lettres par eux obtenues en la Chancellerie du Palais à Paris, le 8 du présent mois; led. s. Élie Borie élu auxd. charges par sentence homologative de l'avis des parents et amis desd. mineurs, rendue au Châtelet de Paris le 11 du présent mois, lequel désigne pour procéder à l'inventaire m^e Claude Bernard et son confrère, notaires au Châtelet de Paris.

1° Les causes de l'opposition formée par le s. Pierre Carpentier père, maître doreur à Paris, demeurant rue du Four, sont pour sûreté, conservation et avoir paye-

ment, tant en principal qu'en arrérages, d'une année échue le premier du présent mois, de 500 livres de rente au principal de dix mil, constituée au proffit dud. s. Carpentier par lesd. feu s. *Caffieri* et sa deffunte épouse, par contrat passé devant me Silvestre, notaire au Châtelet, le 29 décembre 1754.

2° Les causes de l'opposition formée par s. Pierre-François Carpentier fils, maître doreur à Paris, rue du Four, sont pour sûreté de la somme de 14,580 livres de principal, dus par le deffunt s. *Caffieri*, pour ouvrages de la profession dud. s. Carpentier.

3° Les causes de l'opposition formée par Pierre-François Boitard, maître fondeur cizeleur à Paris, rue du Four, sont pour sûreté : 1° d'une somme de 5,100 livres de principal; 2° d'une autre somme de 2,418 livres, aussy de principal; 3° d'une autre somme de 300 livres, aussy de principal; 4° d'une autre somme de 90 livres 5 s., et enfin d'une autre somme de 273 livres, aussy de principal, formant lesd. sommes un total de 8,181 livres, pour ouvrages de la profession dud. Boitard.

4° Les causes de l'opposition formée par Louis-Barthélemy Hervieux, maître fondeur, demeurant rue de Bussy, sont pour sûreté et avoir payement de la somme de 6,313 livres 18 sols, due en principal pour ouvrages de sa profession.

(Il est alors procédé à l'inventorié, description et prisée des meubles meublants, tableaux, effets et portraits trouvés dans l'appartement, le cabinet et le laboratoire du défunt.)

5° Opposition formée par Remy Olivier, secrétaire de M. le comte de Muy, ministre de la guerre, pour être payé de la somme de 6,000 livres, contenue en une obligation passée devant me Delarue et son confrère,

notaires, le 21 février 1764, par le s. *Jean-Jacques Caffieri*, sculpteur du Roy, sous le cautionnement solidaire dud. deffunt s. *Philippe Caffieri,* fondeur et cizeleur.

Il est trouvé, dans les armoires ou secrétaires, la somme de 2,057 livres en deniers comptants.

L'argenterie plate ou montée s'élève à 74 marcs, ce qui indique une grande aisance. Malheureusement, le détail de l'argenterie n'est pas donné ici. Il faudrait, pour le connaître, recourir à l'inventaire du notaire.

(Suit l'inventaire des bijoux, puis de la bibliothèque.)

Quant à l'argenterie, aux bijoux et à la somme totale de 2,057 livres de deniers comptants qui se sont trouvés sous nosd. scellés, il sont restés en la garde et possession dud. s. Borie... et a, dès à présent, led. s. Borie payé sur lad. somme à lad. Tévenot (cuisinière) la somme de 214 livres 2 sols pour les différentes avances par elle faites pour la maison, tant avant que depuis le décès dud. s. *Caffieri*, et celle de 39 livres 10 sols qu'elle avoit payée aux ouvriers en l'acquit dud. s. *Caffieri* le jour de son décès; plus led. Borie a aussy payé au nommé Jean Maraveau, ouvrier, 15 livres, pour sa semaine, à François Bocre, autre ouvrier, 19 livres 10 sols, aussy pour sa semaine.

Le 17 octobre, le s. Borie désigne, pour donner son avis sur les prisée et estimation des marchandises du commerce du défunt, le s. François-Nicolas Vassoult, maître fondeur, demeurant à Paris, rue Guisarde.

19 octobre : En procédant, led. s. Borie, aud. nom, a représenté, pour être compris en l'inventaire auquel on procède, différents ouvrages dud. deffunt s. *Caffieri* que ce dernier avoit fait transporter au Palais Bourbon jusqu'à ce qu'il eût fini ceux qu'il étoit chargé de faire, lesquels ouvrages, led. s. Borie requiert, après l'inven-

torié d'iceux, lui être remis pour les reporter aud. Palais.

En conséquence, il a été procédé à l'inventorié desd. ouvrages raportés à l'instant aud. Palais Bourbon.

7e opposition, à la requête de Jean-Baptiste Siard, menuisier.

8e opposition, à la requête du s. Lebrun, maître serrurier, qui réclame 3,509 livres 14 s. pour ouvrages de sa profession.

Les mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 octobre, il est procédé à l'inventaire des titres et papiers et au récolement de ceux compris en l'inventaire après le décès de lad. feue dame Caffieri.

9e opposition, de Georges-Alexandre Moreau fils, maître fondeur, rue de la Pelleterie, pour payement de 2,118 livres dus par la succession dud. deffunt s. *Caffieri,* pour ouvrages de fontes par lui faits et fournis aud. s. *Caffieri.*

Jeudi, 27 octobre : A été convenu qu'il sera incessamment procédé à la vente des meubles, effets, bijoux et marchandises.

(Arch. nat., Y 12477.)

CCLXXVIII.

JACQUES-ALBERT VINCENOT

SCULPTEUR DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

4 novembre 1774.

Jacques-Albert Vincenot avait occupé un certain rang parmi ses confrères de l'Académie de Saint-Luc; il avait exercé un moment la charge de recteur. Il était donc entouré de quelque considération. Il figure comme témoin au mariage du dessinateur *Charles Eisen*. Il meurt le vendredi, 4 novembre 1774, sur les six heures du matin, dans une maison de la rue de Sèvres où il occupait un appartement au premier étage qu'il louait de Mar-

guerite-Gilles Dardet, femme de *Jean-Ives Laloup*, sculpteur en marbre, demeurant rue du Bac, principale locataire de ladite maison.

N'ayant pour héritier qu'un parent éloigné, Pierre Neus, ancien mayeur de la paroisse de Gyvelde, près Bergues, domicilié dans ce village, le défunt, dans ses testament et codicilles olographes, en date des 10 février, 29 juillet, 3 décembre 1772 et 25 octobre 1774, avait nommé exécuteur testamentaire Me Florent-Jacques Lepot d'Auteuil, notaire à Paris, sur la réquisition duquel les scellés sont apposés par le commissaire Michel-Pierre Guyot; puis l'inventaire est dressé par Me Rouen, notaire au Châtelet.

Le mobilier du s. *Vincenot* annonce une situation assez modeste. Il n'a pour tout serviteur qu'une gouvernante. On ne trouve en espèces, dans ses tiroirs, que la somme de 408 livres. Son argenterie consiste en trois cuillers, trois fourchettes et une cuiller à ragoût. Enfin nous remarquons, dans la description du mobilier en évidence : cinq figures en plâtre et en terre cuite, dont le *Jugement de Salomon*, vingt-cinq tableaux avec ou sans cadre, dix-sept estampes, et un cartel de Lantin à Paris.

Les oppositions, au nombre de huit, sont faites par des fournisseurs, sauf celle de la locataire principale de la maison citée plus haut.

On trouvera dans les livrets des Salons de l'Académie de Saint-Luc de 1751, 1753, 1756 et 1762 l'énumération d'un certain nombre de statues ou d'esquisses de notre sculpteur. C'est seulement en 1762 que le livret lui donne la qualité d'ancien recteur. D'après ses œuvres exposées, notre artiste traitait indifféremment tous les genres, sujets religieux, dont quelques-uns sont destinés à des églises du Canada, bas-reliefs, médaillons, figures allégoriques, groupes décoratifs. Dans cette dernière catégorie rentre un modèle de fronton destiné à l'hôtel de Mme de Durfort, au faubourg Saint-Honoré, qui pourrait bien exister encore. Il représentait des enfants jouant avec une guirlande de fleurs autour d'un lion couché. Ces différents travaux donnent une idée avantageuse de l'habileté de *Vincenot*.

(Arch. nat., Y 13554.)

CCLXXIX.

JEAN HERSAN

SCULPTEUR.

8 décembre 1774.

Des plus modestes était la situation du sculpteur *Jean Hersan*. Était-il même à proprement parler un artiste? Il occupait une seule pièce au rez-de-chaussée, rue de la Chaise, près la Croix-Rouge, à côté de la dame Louise Leblond, veuve de *Casimir Duhamel*, maître sculpteur et ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc. Par le testament du défunt, reçu par Me Delyon, notaire, le 24 octobre 1774, la veuve Duhamel était nommée exécutrice testamentaire. Elle charge de l'inventaire Me Delyon. Le s. *Hersan* ne laissait pour héritiers que des cousins issus de germain dont le nom est obscur.

Dans son mobilier nous ne voyons à signaler que trois sculptures en plâtre et une montre d'argent de Bertrand, à aiguilles d'or.

Parmi les opposants se présente le s. *Vincenneix* (?), maître sculpteur.

(Arch. nat., Y 13401.)

CCLXXX.

NOEL PECQUERIE

MAITRE PEINTRE DOREUR.

10 mai 1775.

Noël Pecquerie, maître peintre et doreur, meurt le mercredi, 10 mai 1775, dans son domicile, au premier étage d'une maison de la rue Sainte-Barbe à la Villeneuve, dont le s. Michelet, maître maçon, était principal locataire, laissant une veuve et trois fils, dont un mineur. La veuve s'appelle Mathie Vocoret et dirige les opérations d'apposition et de levée des scellés faites par le commissaire Bernard-Louis-Philippe Fontaine. Les fils et héritiers du défunt sont : *Gaspard Pecquerie*, maître peintre à Paris, demeurant avec son père, Jean Pecquerie, arpenteur du roi, île et côte Saint-Domingue, et Eugène-François Pecquerie, mineur.

L'inventaire est fait par Me Lebœuf Delebret, notaire. *Nicolas Lecomte*, maître peintre, rue du Sentier, est chargé de la prisée des marchandises ; *Bonnet d'Anval*, peintre et professeur de l'Académie de Saint-Luc, rue Notre-Dame de Recouvrance, de celle des tableaux et estampes.

Les meubles les plus remarquables sont : une pendule sur son pied de marqueterie, deux paysages dans leurs bordures de bois doré, un tableau sur cuivre, onze autres tableaux, des estampes encadrées, trois montres, deux en or et une en argent.

L'argenterie consiste en douze couverts, une cuiller à soupe, deux à ragoût, une écuelle non couverte, un gobelet à pied et quatre timbales.

Outre un magasin à couleurs, un atelier et une broierie, situés dans la maison où il avait un logement, le s. *Pecquerie* tenait en location rue Cadet, faubourg Montmartre, un petit jardin avec une baraque où il préparait son vernis.

Il nous paraît inutile d'entrer dans de plus amples détails sur le commerce du s. *Pecquerie* qui a toutes les apparences d'un peintre en bâtiment et marchand de couleurs.

(Arch. nat., Y 13127.)

CCLXXXI.

JOSEPH DE VILLEDUC

MAITRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

12 mai 1775.

Malgré sa qualité de maître peintre et de membre de l'Académie de Saint-Luc, le s. *Joseph de Villeduc* n'était qu'un marchand de boîtes et de tabatières de carton, tenant boutique et faisant le commerce, comme la description de son mobilier le prouve de reste.

Il meurt le 12 mai 1775, rue du Faubourg-Saint-Martin, après s'être marié deux fois, d'abord avec Marie-Anne Lorrain, qui lui a laissé deux enfants encore mineurs, Marie-Françoise et Joseph-René de Villeduc, et, en secondes noces, avec Françoise-Pierrette Cochu, prédécédée, dont il a eu un fils nommé François. La femme Lorrain, lors de son mariage avec *Joseph de Villeduc*, était elle-même veuve en premières noces de *René-Gabriel Desoches*, maître peintre à Paris, dont le fils, Jean-Alexandre

Desoches, compagnon tablettier, requiert l'apposition des scellés, en raison de ce qu'il aurait à recueillir de sa mère.

Dans le mobilier en évidence on remarque : quatre tableaux sur toile, sujets de piété, encadrés, un dessus de porte, paysage, dans une bordure de bois doré, trois autres tableaux avec leurs cadres, plusieurs estampes ; une pendule sur un pied de marqueterie avec ornements de cuivre en couleur.

Dans la salle au rez-de-chaussée servant de boutique : quatre fours de tôle dans lesquels se sont trouvées trente-quatre douzaines de boîtes de carton, trois tablettes de bois de sapin supportant vingt-six douzaines de tabatières en carton de différentes grandeurs à finir.

Parmi les opposants, au nombre de trente-trois, figurent : François de Villeduc, frère du défunt, créancier de 9,000 livres ; et les s^rs *Pierre Passavant, Jean Morel, Radigue, Jacques Paillhas, Jean-Nicolas Grandidier, Pierre Macquart, Jean-Baptiste Desportes,* tous maîtres peintres à Paris.

Me Deherain, notaire au Châtelet, procède à l'inventaire, assisté pour la prisée de *Jean Demange,* maître peintre, demeurant rue Saint-Denis, et de Me *Jean Le Rochais*, aussi maître peintre, demeurant faubourg Saint-Martin. Les autres incidents ne méritent pas d'être mentionnés.

(Arch. nat., Y 15283.)

CCLXXXII.

LOUIS NICOLAS

COMPAGNON PEINTRE.

23 juin 1775.

Procès-verbal de mort violente.

Il nous paraît inutile de rapporter dans tous ses détails la constatation de la mort violente du sieur *Louis Nicolas,* qui se tua, comme Gribouille, pour échapper à la mort. D'après la déposition du s. Jean-Baptiste Dessorts, élève de M. Tariol, chirurgien, le s. *Nicolas* l'avait fait venir pour le consulter sur une maladie imaginaire dont on n'avait trouvé chez lui aucun symptôme. Vainement chercha-t-il à le rassurer ; la veille encore, il était venu le voir, quand, le vendredi au matin, on vint le prévenir que son

malade avait été trouvé gisant ensanglanté. L'examen du commissaire Marie-Joseph Chénon fils, puis du chirurgien Jean Tariol, établit que le s. *Nicolas* s'était coupé avec un rasoir la trachée artère, l'œsophage et les artères jugulaires, que sa poitrine portait la trace de vingt-huit coups de couteau peu profonds, enfin qu'il s'était mutilé en d'autres parties du corps.

Le cadavre, trouvé au cinquième étage d'une maison de la rue Froidmanteau, dont le s. Dubourg, marchand épicier, était principal locataire, est envoyé à la basse geôle.

Les hardes du défunt sont remises à sa mère, veuve de François Nicolas, laboureur dans le diocèse d'Avranches. La succession comprenait une somme de 564 livres en deniers comptants.

(Arch. nat., Y 11495.)

CCLXXXIII.

CHARLES-FRANÇOIS DELAHAYE

DESSINATEUR.

31 octobre 1775.

Il est assez difficile de déterminer le genre de travail auquel se livrait le s. Delahaye. L'acte ne fournit sur ce point que des renseignements très vagues. A côté de « vieux papiers de dessins antiques » sans valeur, se rencontrent dans le mobilier « un métier à glacer avec sa perche et son bâton, douze petites boîtes de bois remplies de différents outils et limes, marteaux, vrilles, rabots, compas, etc. » Enfin, un s. Fourdinier réclame aux héritiers les papiers servant de modèles à dessins sur canevas que le défunt exécutait pour lui. Le s. *Delahaye* aurait donc été, d'après cela, ce qu'on appelle aujourd'hui un dessinateur industriel.

Il meurt en son domicile, rue de la Vannerie, le 31 octobre 1775, laissant de son mariage avec Jacqueline-Jeanne Potier trois fils : *Philippe-Valentin*, dessinateur, rue de la Coutellerie, *Pierre-Charles*, dessinateur, rue de Marivaux, enfin Jacques-Bernard, encore mineur, et sous la tutelle de sa mère[1].

1. Bellier de la Chavignerie, qui ignore complètement l'existence des dessinateurs nommés ici, a retrouvé un *Guillaume-Nicolas Delahaye*, graveur en géographie, né en 1725, mort en 1802, qui pourrait bien être parent à un titre quelconque de ceux-ci ; mais aucun élément ne nous permet de préciser davantage.

Celle-ci charge de l'inventaire le notaire Philippe-Élie Davier.

Le mobilier renferme une pendule, une montre, vingt-quatre tableaux et reliquaires, un couteau de chasse garni en argent, une épée damasquinée en or; enfin, la garde-robe bien montée se compose de plusieurs habillements en drap, soie et satin, quelques-uns avec galons d'or et d'argent. Notons enfin quelques bijoux, une certaine quantité d'argenterie, des livres et beaucoup de vieux dessins.

(Arch. nat., Y 13402.)

CCLXXXIV.

LAURENT AUBERT

SCULPTEUR.

12 mars 1776.

D'après les objets trouvés dans son mobilier, il semblerait que ce sculpteur exerçât la profession d'empailleur naturaliste. Peut-être ne serait-on pas bien loin de la vérité, car il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il eût cherché à relever l'humilité de son métier par la qualité de sculpteur.

Laurent Aubert meurt le 12 mars 1776, sur les neuf heures du matin, en sa demeure, au second étage d'une maison de la rue des Orties ayant vue sur le cul-de-sac Matignon, laissant une veuve, Hélène Ancelin, et une fille, sa seule héritière, Marie-Anne-Hélène Aubert, femme de *Joseph Simon*, sculpteur à Pétersbourg, elle demeurant rue de la Calandre.

Le commissaire Claude-Louis Boulanger est requis d'apposer ses scellés par Jean-Nicolas Aubert, marchand fourbisseur, neveu du défunt et créancier de différentes sommes pour lesquelles il a obtenu condamnation contre lui.

Dans le logement du défunt, le commissaire trouve « vingt-trois poissons de mer remplis de foin, deux bouquets faits en coquillages, huit panaches, cinq milliers de coquilles tant bonnes que mauvaises de différentes espèces, le tout d'histoire naturelle, onze tableaux, quinze figures de plâtre peintes, cinq morceaux de tapisserie point de Hongrie, deux mortiers de marbre et trois autres morceaux de marbre à broyer de la couleur... »

Dans une petite échoppe sur le quai du Louvre, près de la

Monnaie des Médailles, et qui servait sans doute de boutique au défunt, on inventorie encore quatre cents coquilles d'histoire naturelle, sept tableaux, six estampes dans des cadres. De tout cela, il semble résulter que le s. *Aubert* cachait sous la prétentieuse qualité de sculpteur un commerce des plus modestes.

(Arch. nat., Y 12680.)

CCLXXXV.

PIERRE-GUILLAUME VAN NIMMEN

MAITRE SCULPTEUR.

4 août 1776.

Cet artiste, Hollandais d'origine, né à Leyde, paraît avoir fait sa spécialité de la sculpture des panneaux en bois, ainsi qu'une des nombreuses oppositions permet de le conjecturer.

Il meurt d'une humeur rhumatismale ambulante, au dire de son médecin, le dimanche, 4 août 1776, sur les midi, à son domicile, au premier étage d'une maison de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, dont le s. Girard, maître menuisier, était principal locataire et le s. J.-B. Tharin de Longueil propriétaire. Dans cette maison, le s. *Pierre-Guillaume Van Nimmen* occupait un atelier au rez-de-chaussée, ouvert sur la rue, deux chambres au premier au-dessus de l'atelier, un petit cabinet sur l'escalier, deux autres chambres au second et deux greniers, où il avait sans doute sa provision de bois.

Les scellés sont apposés par le commissaire Nicolas Maillot, à la requête du s. Girard, principal locataire de la maison. La seule héritière est la mère du défunt habitant Leyde, Madeleine Zuurina, veuve en premières noces de Pierre Van Nimmen, père de notre sculpteur, en deuxièmes noces d'Adrien Schonck, et actuellement femme de Jean-Baptiste Verlinden. Elle charge de la confection de l'inventaire Me Dutertre, notaire.

Mobilier insignifiant; on y remarque seulement une Annonciation en sculpture et, dans l'atelier, six établis propres à travailler de la profession du défunt. Parmi les quarante-deux oppositions, nous signalerons celles des sieurs *Jean-Baptiste Guinant, Desvaure, Joseph Fayer, Lucien Chapron*, compagnons sculpteurs, d'*André Jamin*, sculpteur, et Van den Yver, banquier à Paris. Ce dernier se présente au nom du s. Ozy, habitant Rot-

terdam, qui réclame différents bois consistant en tringles, panneaux, dessus de porte et autres, envoyés par led. s. Ozy, par le canal du s. Van den Yver, au s. *Van Nimmen* pour les sculpter. Le devis de ces bois, rédigé en hollandais, est trouvé parmi les papiers.

(Arch. nat., Y 14471.)

CCLXXXVI.

DENIS ROBINOT

MAITRE SCULPTEUR.

29 octobre 1776.

Denis Robinot ou *Robineau*, maître sculpteur à Paris, — on verra plus loin par les objets trouvés dans son atelier la nature de ses travaux, — meurt le mardi, 29 octobre 1776, à son domicile, rue Meslée, dans une maison appartenant au s. Berner, loueur de carrosses. D'un premier mariage il avait eu une fille, Marie-Louise, morte avant son père, mais ayant laissé de son mariage avec Pierre-Étienne Doruel, maître charron, un fils mineur. Marie-Nicole Morel, sa seconde femme, morte au mois de mars précédent, lui avait donné trois enfants : Michel, âgé de neuf ans, Angélique-Philippe, âgée de seize ans, et Marie-Marguerite-Victoire, âgée de treize ans, placés tous trois sous la tutelle de Louis-Philippe Cayeux, bourgeois de Paris.

Les scellés sont apposés par le commissaire François Bourgeois. Les parties désignent Me Arnoult le jeune, notaire, pour procéder à la confection de l'inventaire, et le s. *Chenu*, maître sculpteur à Paris, rue Neuve-Saint-Laurent, pour donner son avis sur la prisée.

Dans le mobilier, on remarque des bustes, groupes et figures en plâtre, des estampes, un Christ de plâtre bronzé sur une croix de bois, deux tableaux représentant des personnages, une pièce de tapisserie verdure. Une somme de 702 livres en deniers comptants est trouvée dans les tiroirs.

L'argenterie se compose de quatorze couverts, une cuiller à potage, une à moutarde, un gobelet à pied et quatre timbales.

Dans l'atelier : six établis, vingt-un valets de fer, huit guir-

landes fleurs et fruits en plâtre, ouvrages commencés, trois grandes guirlandes fleurs et fruits, et six autres aussi commencées en plâtre.

Dans la cour : un écusson des armes de M. de Nicolay, en pierre dure.

(Arch. nat., Y 15284.)

CCLXXXVII.

JACQUES CHÉREAU

ANCIEN GRAVEUR ET MARCHAND D'ESTAMPES.

1er décembre 1776.

Les détails ne manquent pas sur la vie et l'œuvre de *Jacques Chéreau*, dit le jeune, pour le distinguer de son frère aîné, *François Chéreau*, graveur comme lui. Consultez Nagler, Le Blanc et surtout les *Graveurs du XVIIIe siècle* de MM. Portalis et Beraldi, et vous verrez que les deux frères obtinrent une certaine réputation en qualité de graveurs sur cuivre, ce qui ne les empêcha pas de joindre, comme nombre de leurs contemporains, le commerce des estampes à la pratique de leur art. Tous deux ont laissé des portraits cités avec éloge à côté de ceux des plus illustres maîtres du burin.

Tous deux étaient nés à Blois : François en 1680, Jacques le 29 octobre 1688. Nous n'avons à nous occuper ici que du dernier.

MM. Portalis et Beraldi ont élucidé les principaux points de la généalogie de cette famille. François Chéreau, deuxième du nom, fils du François né à Blois en 1680, avait épousé sa cousine Geneviève-Marguerite, qui figure ici avec son fils *Jacques-François Chéreau*, graveur et marchand d'estampes, comme son père et ses grands-pères.

On connaissait également la fille de *Jacques Chéreau*, qui avait épousé *Jacques-Gabriel Huquier*.

Enfin, MM. Portalis et Beraldi nous apprennent que, le lendemain de sa mort, c'est-à-dire le 2 décembre, le vieux graveur fut inhumé dans les caveaux de l'église Saint-Benoît.

Il était mort de vieillesse et de fièvre, à quatre-vingt-huit ans passés, le dimanche, 1er décembre 1776, sur les neuf heures du

matin, dans une chambre au premier étage d'une maison de la rue des Mathurins, près la rue de Sorbonne, occupée par le s. *Jacques-François Chéreau*, son petit-fils, marchand d'estampes à l'enseigne des Deux-Piliers d'or.

Geneviève-Marguerite Chéreau, fille du défunt et veuve de *François Chéreau*, marchand d'estampes, même maison, requiert le commissaire Louis-François Formel d'apposer les scellés sur les meubles et effets de son père, pensionnaire de son petit-fils *Jacques-François*.

Les autres héritiers sont Jacques-Simon Chéreau de Villefranche, secrétaire de M. le prince Frédéric de Salm Kirbourg, rue de Varenne, et, pour le dernier tiers, les trois filles de *Jacques-Gabriel Huquier*, peintre et graveur, absent du royaume depuis plusieurs années, domicilié à Londres, et de Anne-Louise Chéreau, décédée, son épouse, qui était séparée de biens d'avec son mari. Ces trois filles, Anne-Geneviève, Rosalie et Julie-Marie, sont placées sous la tutelle de leur cousin-germain *Jacques-François Chéreau*, par une sentence du Châtelet du 3 juin 1776. Le mobilier est insignifiant, le défunt étant logé chez sa fille et son petit-fils.

Parmi les oppositions figurent celles de *Gobert-Denis Chambon*, graveur en taille-douce, rue Saint-Jean-de-Beauvais, qui réclame la somme de 57 livres, et celle de Louis Brion de la Tour, ingénieur géographe du Roi, rue du Petit-Pont, créancier du s. Chéreau de Villefranche.

Par son testament olographe, daté du 19 août 1775, et déposé chez M[e] Guépreau, notaire, le défunt avait désigné comme exécuteur dudit testament *Louis-Bonaventure Prevost*, dessinateur et graveur à Paris, demeurant rue Saint-Thomas, porte d'Enfer; celui-ci charge le notaire Guépreau de la confection de l'inventaire.

Il est trouvé, en deniers comptants, la somme de 571 livres 19 sols, plus quelques jetons.

Parmi les papiers dont le récolement est fait, on voit figurer l'inventaire après décès de Marguerite-Geneviève Chiquet, décédée, épouse du feu s. *Chéreau*, daté du 17 mai 1773, celui de la mère de cette dame Chéreau, en date du 22 août 1741 (Bellanger, notaire), et enfin l'inventaire après décès de Louise-Pierrette Charpentier, épouse de Jacques-Simon Chéreau.

(Arch, nat., Y 11092.)

CCLXXXVIII.

PHILIPPE HAFFELIN

MAÎTRE PEINTRE ET DOREUR EN ÉQUIPAGES.

1er janvier 1777.

Philippe Haffelin, d'après la qualité qui lui est donnée et la nature des objets trouvés chez lui, est bien plus artisan qu'artiste. Aussi ne relèverons-nous que les points les plus importants de son scellé.

Il meurt le 1er janvier 1777, laissant une veuve, Marie-Jeanne Duchaussoy, sa donataire mutuelle. Ses héritiers naturels sont des frères et sœurs, marchands de vin et gens de métier.

Le mobilier renferme quelques tableaux, et surtout des voitures, carrosses et cabriolets, énumérés sommairement et que le défunt était chargé de peindre.

Enfin, les parties nomment pour procéder à la prisée des marchandises les sieurs *Jean-François Tonnelier*, maître peintre et doreur, rue de la Grange-Batelière, et *Jean Gauchot*, maître peintre et doreur, rue Saint-Martin.

(Arch. nat., Y 11018.)

CCLXXXIX.

ROBERT MUSSARD

PEINTRE.

21 janvier 1777.

Robert Mussard, peintre, meurt dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 janvier 1777, âgé de soixante-trois ans ou environ, dans un logement composé de deux pièces, au troisième étage, au fond de la cour d'une maison de la rue des Bons-Enfants, appartenant au s. Menant, valet de chambre chez le Roi.

Le s. Robert Le Royer, banquier à Paris, rue Montmartre, vient, au nom d'Anne-Jacqueline-Lidye, fille unique et seule héritière du défunt, et de Lidye Prevost, sa femme prédécédée, requérir le commissaire Jean-Marcellin Serreau d'apposer les scellés sur les meubles du sieur *Mussard*. Le même déclare en

outre que celui-ci est décédé dans la religion réformée comme citoyen et bourgeois de Genève[1], ville dans laquelle il est né, qu'il avait été chargé par lui de toucher les arrérages de deux contrats de rente viagère sur la tête de sa fille, et que le compte courant que le défunt avait chez lui est débiteur de 800 livres.

Mobilier de peu d'importance : trois tableaux, trois cuillers et trois fourchettes d'argent, soixante jetons d'argent et 366 livres 6 sols en numéraire.

Me Arnoult, notaire, est chargé de la confection de l'inventaire. *François-Bernardin Frey*, maître peintre, demeurant rue de Surenne, faubourg Saint-Honoré, est appelé pour donner son avis sur la prisée des tableaux, estampes et ustensiles de peinture.

(Arch. nat., Y 15388.)

CCXC.

FRANÇOIS JOLICORPS

COMPAGNON PEINTRE.

Procès-verbal de mort subite.

21 février 1777.

Le vendredi, 21 février 1777, un homme tombe subitement au milieu de la rue; on le transporte dans une maison du voisinage. Le commissaire Marie-Joseph Chenon fils est appelé et cherche vainement à établir l'identité de la victime. Force lui est de se borner à dresser une description exacte de son costume, en signalant tous les objets trouvés dans ses poches, et de faire transporter le cadavre à la basse geôle. Là, il est reconnu le lendemain par son frère, le s. *Nicolas-Philippe Jolicorps*, peintre, rue Guérin-Boisseau, qui déclare que le corps trouvé dans la rue est celui de *François Jolicorps*, compagnon peintre, âgé de quarante-quatre ans, souffrant depuis six mois d'une maladie qui l'avait empêché de sortir durant les quinze derniers jours.

(Arch. nat., Y 11499.)

1. Dans la deuxième partie des *Beaux-Arts à Genève*, J.-J. Rigaud cite un *Pierre Mussard*, graveur de paysages et joaillier, issu d'une vieille famille génevoise, mais il ne parle pas de *Robert Mussard*, qui, au moins d'après les dates, pourrait bien être le frère de *Pierre*.

CCXCI.

ÉTIENNE FESSARD

GRAVEUR DU ROI.

24 avril 1777.

« En résumé, *Étienne Fessard* est un graveur qui a beaucoup travaillé, beaucoup intrigué, qui s'est beaucoup remué et a fait souvent parler de lui, mais d'un talent fort inférieur à son ambition et à ses prétentions. » C'est en ces termes que MM. Portalis et Beraldi terminent leur curieuse et substantielle notice, bourrée de documents inédits, sur le graveur *Étienne Fessard.* Nous renvoyons le lecteur à cette étude très vivante.

Né en 1714, élève d'*Edme Jeaurat*, *Fessard* fut agréé par l'Académie en 1753 ; mais il ne paraît pas avoir jamais terminé les planches qu'il devait pour sa réception. Son meilleur ouvrage, ont dit ses biographes, est encore son élève *Augustin de Saint-Aubin.* Le lecteur souscrira sans peine à cette appréciation.

L'acte que nous allons analyser contient plusieurs particularités curieuses. Il nous apprend d'abord que l'artiste mourut, non le 1er ou le 2 mai, comme on l'a dit jusqu'ici, mais le 23 avril, et fut enterré le 25. Il n'y a aucune incertitude sur la date donnée par la veuve elle-même, puisqu'elle ne quitta pas son mari jusqu'à son dernier jour.

Les scellés sont apposés dans des circonstances toutes particulières, et que nous rencontrons pour la première fois peut-être.

C'est un créancier, le s. Langlade, négociant à Paris, demeurant place de l'École, qui, après avoir obtenu contre *Fessard* deux sentences du Consulat de Paris restées sans effet, demande au lieutenant civil, le 24 avril 1777, l'autorisation de faire ouvrir les portes de l'appartement de son débiteur et de saisir ses meubles. On ignorait encore à cette date le décès du s. *Fessard,* survenu le mercredi 23 avril, ainsi que le déclare un peu plus tard sa veuve, Marie-Anne Darras.

Le commissaire Claude-Louis Boullanger, requis par un huissier à verge, se transporte donc au domicile du graveur, rue des Boucheries-Saint-Germain, au coin de la rue de la Chanverie, dans une maison appartenant au s. Bourgogne, marchand de soie. On frappe inutilement à la porte de l'appartement ; elle est

ouverte par un serrurier, et les scellés sont apposés sur les effets qui s'y trouvent.

Le 28 avril, la veuve d'*Étienne Fessard,* graveur du Roi, se présente devant le commissaire et expose que son mari, ayant loué, le 1er avril, un appartement au quatrième étage, rue des Boucheries, et y ayant fait transporter ses meubles, n'a pu en prendre possession en raison de sa santé et est allé demeurer dans une chambre garnie, rue des Martyrs, à l'enseigne du duc de Chartres, chez Thomas, marchand de vin et traiteur; c'est là qu'il est mort le mercredi, 23 avril. Il a été enterré le 25, sur la paroisse de Montmartre. A la suite de cette déclaration, la veuve requiert, en son nom et pour la conservation de ses droits, l'apposition des scellés dans l'appartement de la rue des Boucheries, où seront transportés les hardes et effets laissés par le défunt dans sa chambre de la rue des Martyrs; ce qui a lieu.

L'appartement du troisième étage de la rue des Boucheries est occupé par un peintre en éventails, nommé *François Raymond.* Seize opposants se présentent. Parmi eux figurent le sieur Langlade, Roettiers de La Tour, orfèvre ordinaire du Roi, et *Denis-Charles Butte*, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, rue de Gesvres.

Le mobilier n'offre aucun intérêt.

Les héritiers sont des neveux et nièces; parmi eux figure Étienne-Léon Poignant, marchand d'estampes, demeurant rue et hôtel Serpente.

En somme, le graveur *Fessard* paraît avoir fini ses jours dans une situation des plus embarrassées.

(Arch. nat., Y 12682.)

CCXCII.

ANDRÉ COLLET

MAÎTRE SCULPTEUR.

14 mai 1777.

Procès-verbal de mort subite.

Il y a peu de chose à tirer de ce procès-verbal. Souffrant d'un asthme depuis plusieurs années, et âgé d'environ soixante-seize ans, le s. *André Collet*, maître sculpteur, meurt des suites de

son indisposition, ainsi que le constate le s. Louis Girard, chirurgien du comte d'Artois, le mercredi, 14 mai 1777. Il habitait le premier étage d'une maison de la rue Saint-Jacques, appartenant à la fabrique de l'église de Saint-Severin.

La mort est constatée par le commissaire Noël-Louis Gillet, sur la réquisition des gendres du défunt : 1° Nicolas Marguerit, marchand orfèvre, place des Trois-Maries, veuf de Marie-Julie Collet et tuteur de sa fille Marguerite-Julie ; 2° Charles-Robert Lecoq, maître serrurier, rue Galande, veuf de Anne-Marie Collet, au nom de ses enfants mineurs.

Pas de scellés ni d'inventaire.

(Arch. nat., Y 14105.)

CCXCIII.

QUENTIN-CLAUDE PITOIN

MAÎTRE SCULPTEUR ET DOREUR.

3 juin 1777.

Quentin-Claude Pitoin, maître sculpteur, fondeur et doreur, jouissait d'une certaine considération parmi ses confrères, car l'acte que nous analysons le dit ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc. Sa situation était aisée, car il est propriétaire de la maison à porte cochère, dont il occupe plusieurs étages, rue du Petit-Carreau. Son mobilier, sans être luxueux, annonce de la fortune.

Enfin, on trouve chez lui, en deniers comptants, d'une part, 1,782 livres, remises à ses héritiers pour les frais funéraires et les dépenses urgentes, de l'autre, 5,774 livres. Tout ceci annonce un personnage de quelque importance.

Le défunt laissait trois héritiers : un fils, Claude-Jean Pitoin, mineur émancipé d'âge, sous la tutelle d'Antoine Lelièvre, ancien doreur du Roi ; une fille, Germaine-Élisabeth, mariée à Jean-Antoine Dangé, maître serrurier, rue Saint-Marc, et un petit-fils mineur, Antoine-Louis Fixon, né du mariage de *Louis-Pierre Fixon*, maître sculpteur à Paris, rue Meslée, et de défunte Marie-Élisabeth Pitoin. Ce mariage, d'après le contrat représenté par le s. *Fixon* et passé devant Me Poultier, notaire,

remontait au mois de mai 1771, tandis que le contrat de mariage de Dangé (Me Guillaume, notaire) portait la date du 18 avril 1775.

Me Jean-Baptiste Guillaume, notaire, est chargé de la confection de l'inventaire. Les sieurs *Louis-Gabriel Feloix*, demeurant rue des Boucheries, paroisse Saint-Sulpice, et *Nicolas Henry*, demeurant rue des Grands-Augustins, tous deux maîtres fondeurs, sont appelés pour donner leur avis sur la prisée des marchandises et ustensiles du commerce du s. *Pitoin*. Il s'agit donc d'un véritable fondeur-ciseleur et doreur.

Parmi les objets les plus remarquables, il suffira de noter les suivants :

Dans la chambre du défunt : deux estampes des batailles d'Alexandre et Constantin, un buste et deux figures en plâtre, une montre à boîte d'or, une tabatière, un porte-crayon d'argent et un petit sac de sols.

Dans le salon du rez-de-chaussée : une petite pendulle sur son pied doré portant des attributs de musique et de jardinage, deux tableaux-portraits en pastel dans leurs filets dorés et sous verre ; un Christ de cuivre, en bronze doré, d'or moulu, sur une croix de bois d'ebenne.

Dans une petite pièce ensuitte dud. sallon, ayant vue sur le jardin : s'est trouvé en évidence une pendulle dorée d'or moulu.

Dans un petit cabinet ensuitte : deux tableaux, deux estampes sous verre.

Dans un attelier pratiqué dans le jardin (point de description).

12 juin : En procédant, led. s. Pitoin a déclaré que, depuis le décès de son père et l'apposition de nosd. scellés, le s. Benoist, doreur argenteur, lui a raporté soixante-trois paires de flambeaux à la royalle, dont cinq paires du grand modèle et cinquante-huit paires du moyen modèle, dont led. s. Benoist a répété la façon, à raison de 32 livres pour le grand modèle et de 24 livres

pour le moyen modèle, pour l'argenture seulement, requérant que lesd. flambeaux soyent prisés de l'avis desd. experts et inventoriés aud. inventaire.

En conséquence, il a été à l'instant, de l'avis desd. experts, procédé par lesd. officiers à l'inventorié, description et prisée desd. flambeaux.

Vendredi 13 juin : Il a été procedé à l'inventorié, description et pezée de la vaisselle d'argent trouvée dans l'armoire à droite, à côté de la salle de compagnie.

(Suit l'inventaire des deniers comptants, puis des papiers.)

(Arch. nat., Y 13297.)

CCXCIV.

PIERREUX

SCULPTEUR ET DESSINATEUR.

3 août 1777.

D'après la déclaration du s. Challe, maître menuisier, machiniste des Menus-Plaisirs du Roi, le sieur *Pierreux*, qualifié de sculpteur et dessinateur, serait mort dans une extrême indigence. Agé de cinquante-cinq ans au jour de sa mort, il ne vivait depuis deux ans que des secours du s. Challe et du curé de Saint-Laurent; transporté depuis deux jours à l'Hôtel-Dieu, il y décède le dimanche, 1[er] août 1777, à quatre heures du matin, n'ayant pour héritiers que des parents habitant la province, notamment un frère, entreposeur de tabac à Rue, près Abbeville.

Le commissaire Jean-François Hugues dresse un état sommaire des nippes sans valeur laissées par le défunt chez le sieur Challe, rue du Faubourg-Saint-Denis, et parmi lesquelles se trouvent trente-deux rouleaux de dessins et plans de différentes grandeurs que le s. Challe croit être l'œuvre du s. *Pierreux*. Aucun indice ne met sur la trace de la véritable profession du pauvre diable.

(Arch. nat., Y 11018.)

CCXCV.

JEAN-LOUIS BOURIANNE

PEINTRE.

4 août 1777.

Jean-Louis Bourianne, peintre, meurt en son domicile, rue de Bourbon, dans une maison appartenant aux Filles-Dieu, le 4 août 1777. Sa veuve, Michelle-Charlotte Breton, qui avait épousé en premières noces le s. Jean Gilles, maître pâtissier, requiert l'apposition des scellés.

Le défunt laissait un mobilier insignifiant, quelque peu d'argenterie, une montre d'argent et des bijoux sans valeur.

Cette modeste succession se divise entre le frère du peintre, parti vingt-sept ans auparavant comme soldat de la marine, sans qu'on ait jamais reçu de ses nouvelles, et les trois enfants de *Louis-Antoine Hérault*, maître peintre à Paris, rue Basse porte Saint-Denis, et de feue Anne-Jeanne-Madeleine Bourianne, sœur du défunt.

Me Guillaume Angot, notaire au Châtelet, est chargé de procéder à l'inventaire.

(Arch. nat., Y 12066.)

CCXCVI.

PIERRE-CONTANT D'IVRY

ARCHITECTE DU ROI ET DU DUC D'ORLÉANS.

1er octobre 1777.

L'architecte *Contant d'Ivry*, né à Ivry-sur-Seine en 1698, et admis à l'Académie royale d'architecture en 1728, a dirigé des constructions importantes à Paris et en province. En première ligne, il faut citer l'église de la Madeleine, dont Louis XV posa la première pierre le 3 avril 1764. *Contant d'Ivry* est l'auteur du grand escalier d'honneur au Palais-Royal et des bâtiments de la cour des Fontaines. Il a laissé un recueil, « Œuvres d'architecture, » publié en 1758, in-folio. Le dictionnaire de Lance donne la liste de ses principaux travaux.

Pierre-Contant d'Ivry, architecte du Roi et de M. le duc d'Or-

léans, meurt de maladie le mercredi, 1er octobre 1777, sur les cinq heures du matin, rue de Harlay, dans une maison prenant vue sur le quai des Orfèvres, et appartenant au président de Menière, en un appartement au deuxième étage. Le défunt avait désigné comme exécuteur de son testament, daté du 9 août 1776, Me François-Romain Brichard, notaire, rue Saint-André-des-Arts, qui, en cette qualité, requiert le commissaire Pierre-Nicolas-Eustache Landelle d'apposer les scellés sur les meubles et effets du défunt.

La seule héritière est Angélique Contant, fille de *Contant d'Ivry*, mariée à l'architecte *André-Philippe Dulin de la Pommeraye*, et demeurant avec lui dans l'enceinte de la nouvelle église de la Madeleine. Peut-être le père se défiait-il de ses héritiers, car il avait établi, par un codicille du 2 avril 1777, une substitution en faveur des enfants nés et à naître de leur mariage.

Dans le mobilier figurent, comme d'habitude, des tableaux, quelques portraits, des estampes sous verre, une pendule d'Étienne Lenoir, sur un pied de cuivre doré d'or moulu, un cabaret verni façon de la Chine, vingt-huit volumes, œuvre d'architecture du défunt, un étui de mathématiques en laque de Chine, garni de ses outils en or.

L'argenterie consiste en sept couverts, deux cuillers à ragoût et six à café, marqués d'initiales surmontées d'une couronne.

Dans une armoire sont trouvés quatre sacs d'argent et deux autres plus petits ; les deniers comptants montent à la somme de 2,471 livres.

Le seul opposant est le s. Étienne Bergeron-Danguy, bourgeois de Saint-Germain-en-Laye, réclamant le payement d'une rente viagère qui lui était due en vertu du contrat de mariage de sa fille Madeleine-Henriette Bergeron, décédée épouse du s. *Contant d'Ivry*, ledit contrat passé devant Me Bateste, notaire à Paris, le 21 mars 1741, portant constitution d'une dot de 12,000 livres, à la charge de payer une rente viagère de 450 livres aux parents de ladite dame et 225 livres au dernier survivant.

Les héritiers désignent le s. Charles-Guillaume Leclerc, marchand libraire à Paris, pour donner son avis sur la prisée des livres, et François-Charles Joullain pour les estampes et dessins.

L'inventaire est suivi de la vente des objets mobiliers.

(Arch. nat., Y 14038.)

CCXCVII.

JEAN CHARPENTIER

PEINTRE DOREUR.

29 octobre 1777.

Jean Charpentier, peintre-doreur, entrepreneur des bâtiments du Roi, meurt le 29 octobre 1777, en son domicile, rue d'Argenteuil, au coin de la rue Saint-Roch. Les scellés sont apposés à la requête de *Louis Thibault*, maître peintre, entrepreneur des bâtiments du Roi, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, exécuteur testamentaire du défunt, désigné par ses testament et codicille, en date du 6 juin 1777.

La description du mobilier comprend notamment vingt-sept tableaux représentant différents sujets et une tenture de tapisserie de haute lisse.

L'argenterie se compose d'une grande cuiller à potage, six cuillers à ragoût, une grande cuiller à olive, douze cuillers à café, vingt-quatre cuillers et vingt-quatre fourchettes à bouche, une écuelle d'argent, son couvercle, un petit bénitier, quatre salières dont deux avec couvercles, un huilier en ovale avec boutons et porte-carafes, une salière à compartiments, deux coquetiers, deux pots à eau, deux chocolatières, leurs couvercles, un gobelet à pied, douze couteaux à manche d'argent.

Plus, quelques bijoux et 105 livres en deniers comptants.

Le défunt laissait pour héritières des cousines. Plusieurs nièces de la femme du s. *Charpentier*, nommée Anne-Élisabeth Lamarre, et morte avant lui, viennent réclamer une partie encore due de sa succession. Une dernière opposition est faite pour une somme restant due par le s. *Charpentier* sur le prix d'une maison située rue d'Argenteuil, probablement celle qu'il habitait.

(Arch. nat., Y 15674.)

CCXCVIII.

GABRIEL BRIARD

PEINTRE DU ROI ET PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE.

18 novembre 1777.

Le peintre *Gabriel Briard* fut reçu académicien le 30 avril 1768, sur la présentation d'un tableau représentant *Herminie se réfu-*

giant chez un paysan. Il avait déjà exposé aux salons de 1761 et de 1765 des sujets religieux et des allégories mythologiques dans le goût du temps; il parut encore au salon de 1769. A partir de cette date, il cesse d'exposer. Il laissa des élèves qui obtinrent une certaine célébrité, notamment le peintre d'animaux et de paysages *Demarne*.

Gabriel Briard, peintre du Roi et professeur de son Académie royale, meurt de maladie, — à l'âge de cinquante-deux ans, disent les registres de la Compagnie, — le mardi, 18 novembre 1777, dans un appartement au second, rue Saint-Thomas-du-Louvre, maison de M. Boulé, commissaire des guerres. Le commissaire au Châtelet Marie-Joseph Chénon fils, appelé pour apposer les scellés, n'indique rien de particulier dans la désignation du mobilier. Aucune description de tableaux.

Les héritiers sont des frères et sœurs du défunt : 1° Rénée Broquer ou Le Broquer, veuve du s. Nadal, tailleur, sœur utérine du défunt, comme fille de Marguerite Blanchard, veuve en premières noces de Michel Le Broquer, tailleur, et en secondes noces de Henri Briard, tailleur; 2° Jean Le Broquer, tailleur, frère utérin du défunt, au même titre que la précédente; 3° Marguerite Briard, épouse de Pierre Letellier, ancien receveur de l'abbaye Sainte-Sauve de Montreuil; 4° Claude Briard, veuve de Nicolas Halley, marchande de modes, les deux dernières sœurs consanguines du défunt, filles toutes deux de Marguerite Blanchard et du sieur Briard, son mari en secondes noces.

Un s. *André Nadal,* peintre, demeurant avec le défunt, son oncle, remet pour les frais funéraires les deniers comptants trouvés dans l'appartement; ils s'élèvent à 606 livres.

On cherche vainement le testament du s. *Briard*.

Parmi les dix-neuf opposants, qui sont presque tous des fournisseurs, on remarque un marchand mercier demandant le prix d'une glace fournie au s. *Briard*, alors qu'il demeurait au Louvre, deux marchands de couleur, et le s. Louis-François Metra, écuyer, agent du roi de Prusse, réclamant un tableau sur toile, copié d'après *Rubens,* représentant des *Femmes combattant sur un pont,* ou la *Bataille des Amazones,* que ledit Metra aurait confié au défunt. Il en est référé au lieutenant civil, qui renvoie les parties à l'audience et décide que, jusque-là, le tableau restera entre les mains des héritiers présomptifs.

Jean-Baptiste-Pierre Le Brun, peintre à Paris, rue de Cléry,

est désigné par les parties pour faire la prisée des tableaux, estampes, dessins, gravures, etc.

Pendant le cours des opérations, un agent de la fabrique de Saint-Eustache vient remettre deux contrats de rente viagère, sur les revenus du Roi, sur la tête du s. *Briard,* formant ensemble la somme de 3,350 livres, plus un contrat de rente viagère de 1,200 livres, constitué sur la tête du défunt par la duchesse de Mazarin. Ces pièces montrent que le peintre de l'Académie, fils de tailleur, jouissait, au moment de sa mort, d'une honnête aisance.

(Arch. nat., Y 11500.)

CCXCIX.

CHARLES-JOSEPH-DOMINIQUE EISEN

PEINTRE DESSINATEUR.

13 janvier 1778.

Le scellé de *Charles-Joseph-Dominique Eisen,* le dessinateur bien connu des *Contes de la Fontaine* et des *Baisers* de Dorat, avait été connu de Jal. Le *Dictionnaire critique* en présente une analyse assez exacte. C'est là que les auteurs de l'*Art au XVIII*e *siècle* l'ont connu ; car, s'ils avaient vu la pièce originale, ils ne se fussent pas mépris sur le nom du graveur *Patas,* que Jal lit *Patusse*, quand le texte porte *Patasse.* On consultera avec profit la vive et judicieuse notice que ces auteurs ont consacrée à la vie et à l'œuvre du maître vignettiste. On devra lire aussi la double étude de MM. Portalis et Beraldi dans les *Dessinateurs* et les *Graveurs du XVIII*e *siècle.* La liste des auteurs qui se sont récemment occupés d'*Eisen* serait longue. Nous nous en tiendrons à ceux qui viennent d'être cités.

Ajoutons toutefois que Jal, dans son analyse rapide, n'a pas épuisé l'intérêt de notre procès-verbal. Il se contente de citer quelques mots de la lettre annonçant le décès du maître graveur, quand cette page inouïe méritait une reproduction intégrale. Les pièces qui accompagnent cette pièce de littérature exotique, certifiant la date du décès, ont aussi leur valeur. Quant au scellé par lui-même, il renferme plus d'un renseignement précieux. Pour le bien comprendre, il faut savoir que l'artiste, après avoir abandonné sa femme, qui avait d'ailleurs treize ans de plus que lui,

s'était mis en ménage avec cette dame Martin, femme d'un valet de chambre, qu'il décorait pompeusement, en Belgique, du nom de M[me] de Saint-Martin.

On voit figurer ici deux des fils du maître graveur, tous deux d'un certain âge, puisqu'ils sont établis, l'un, *Jacques-Philippe Eisen*, à Caen, où il exerce la profession de peintre et doreur, l'autre, *Charles-Cristophe Eisen*, qui prend la qualité de peintre à Paris.

Les diverses circonstances qui viennent d'être rappelées donnent un intérêt exceptionnel au scellé d'*Eisen*. Nous en publions donc tous les passages essentiels, en le faisant précéder des documents qui annoncent et constatent officiellement le décès de cet artiste.

Il n'est pas inutile de rappeler que nous avons publié, dans le *Courrier de l'Art* de 1884, une série de pièces curieuses sur *Charles Eisen*, toutes tirées des Archives des Commissaires au Châtelet : d'abord deux procès-verbaux de saisie faits chez notre artiste à la requête des directeurs de l'Académie de Saint-Luc en 1748 et 1750 (p. 536 et 538), puis un long débat entre *Eisen* et le s. Guyon, fermier général, au sujet du retard des illustrations destinées à un livre qui n'est pas nommé, mais qui est évidemment l'édition des *Contes de la Fontaine*, dite des Fermiers généraux (p. 597, 613 et 624). Les pièces de ce débat donnent une triste idée du caractère violent et emporté de l'artiste qui se trouvait, ici comme toujours, avoir reçu par avance des acomptes, sans tenir ses engagements.

Lettre du s. J.-J. Clause, de Bruxelles, annonçant le décès de Charles Eisen.

Bruxelle, le 6 janvié 1778.

Madam S. Martain,

J'é l'honneur de vous écriere une mot de lettre pour vous souaiter une très ereuse annes, en companniés de tous vos disier.

Madam, je suis fâché que je vous dois ecriere des nouvelle si triste de la mort de monsieur Charel Eisen, quy est saydé le 4 jeanvié 1778, mais graces à Dieu, il s'a bien converties pour morier; le curés des S[t] Nicolas, il luy

a confessay, est qu'il ennettés bien contans; il est anterés sur la simantier des S[t] Gudule le 6 du corans ; je l'ay fait enterés joliment, mais les pu trist pour mois, c'es pour avoir ce quy m'es dois, est mes des bours la somme de 376 florain quy fait en argant de France 752 liever, sans le dette quy doit encore au sauter (aux autres), que la valeur en tous est mil liver.

Madam, je vous pries d'avoir soin de mois de ces meubles est son bibelotecque qu'il a ché vous ; il m'a dis, ci en cas que je viens troi cour pour mois, que je sairès payés de ces meuble de Paris.

Car ché mois, je crois, je n'auroit point pour la moitié ; je vous pries de faire avertier à son per est à la famille, est ces meubles il a vandu baucoup sans mon savoir. Ecrivés mois reponsse.

Madamme,

Votres très humble obéisan serviteur,

J.-J. Clause.

Adresse de cette lettre : Madamme — Madamme M : S[t] Martin — rue S[t] Hyasinte, la premir porte-cocher a gauche en nantrans — par la plasse S[t] Michelle — maisson de Mons[r] Vasselin — à Paris.

Certificat d'inhumation de Charles Eisen *au cimetière de Sainte-Gudule.*

Je sousigné, maître fosseur et receveur des droits d'enterrements de l'église collégiale et paroissiale de SS. Michel et Gudule dans cette ville de Bruxelles, certifie et déclare par cette que, le 6 de janvier 1778, est inhumé sur le cimetière de S[te] Gudule avec six prêtres *Charles Eisen*, décédé le quatre du mesme mois chez le

s[r] J.-J. Clause, marchand quincaillier, demeurant rue au Beure.

Fait à Bruxelles, le 6 mars 1778.

Quod attestor, par extrait conform au registre mortuaire de la susditte église collégiale.

Signé : A. Huygens.

Nous Bourguemaîtres, échevins et conseil de la ville de Bruxelles, déclarons et certifions qu'Alexandre Huygens, aiant signé l'extrait ci-dessus, est maître fosseur et receveur des droits d'enterrement de l'église collégiale et paroissiale des SS. Michel et Gudule en cette ville, et qu'à tous actes par lui ainsi signés on donne pleine foi et créance, tant en jugement, que hors icellui. En foi de quoi nous avons les présentes fait munir du cachet de lad. ville et signer par notre secrétaire, ce 6 mars 1778.

(Signé :) L.-J. de Zadalcere.

A la suite est la légalisation de la signature du secrétaire par le s[r] André Garnier, consul général de France aux Pays-Bas autrichiens.

Procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de Charles-Joseph-Dominique Eisen, *peintre dessinateur à Paris.*

L'an 1778, le mardy, 13 janvier, dix heures du matin, en l'hôtel et par devant nous, François Bourgeois, Conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris, est comparue Anne Aubert, épouze actuellement veuve de *Charles-Joseph-Dominique Eizen*, peintre dessinateur du cabinet du Roy et de l'Académie des beaux-arts de Rouen, avec lequel elle demeuroit rue du Faubourg-Saint-Denis, au laissés passer, laquelle nous a dit et

déclaré que son mary, qui étoit allé à Bruxelles pour ses affaires, y est décédé le 4 du présent mois, suivant une lettre du s. J.-J. Clause, dattée de Bruxelles, le 6 du présent mois, addressée à la dame Saint-Martin, rue Sainte-Hyacinthe, place Saint-Michel, qui vient de la luy communiquer; et, comme elle a intérêt de veiller à la conservation des biens et effets qui dépendent de sa succession et de la communauté de biens qui a été entr'elle et sond. mary, laquelle communauté elle se réserve d'accepter ou d'y renoncer, ainsy qu'elle avisera par la suite, elle nous requiert de présentement avec elle nous transporter en la demeure dud. s. *Eizen*, rue Sainte-Hyacinthe, à l'effet par nous d'apposer les scellés du Châtelet de Paris sur les biens et effets dépendans desd. succession et communauté, faire sommaire description des meubles et effets en évidence, etc.

Sur quoy, nous, Conseiller du Roy, commissaire susd., avons donné acte à lad. dame veuve Eizen de ses comparution, dire et requisition, et vu lad. lettre timbrée de la poste de Bruxelles qui annonce la mort dudit s. Eizen, qui demeurera cy annexée, nous nous sommes à l'instant, avec lad. dame Eizen, transporté rue Sainte-Hyacinthe, en une maison à porte cochère appartenante à M[e] Vasselin, professeur en droit, et étant monté au cinquième étage de lad. maison, au devant de la porte de deux chambres que l'on nous a déclaré être celles dud. s. *Eizen*, et entré dans une chambre ayant ses jours sur lad. rue Sainte-Hyacinthe, nous y avons trouvé, et par devant nous est comparue Marie-Charlotte Martin, veuve de René Du Coudray, valet de chambre, elle gouvernante au service dud. s. *Eizen*, à laquelle ayant annoncé le sujet de notre transport, elle nous a dit qu'elle a reçu la nouvelle de la mort dud. s. *Eizen*, et après serment fait

par lad. dame veuve Du Coudray, elle nous a déclaré n'avoir rien enlevé, ny détourné, etc.

Après quoy, pour seureté de tous les meubles, effets, tableaux, modèles et autres effets renfermés dans led. appartement, nous en sommes sorti et avons apposé deux scellés ou cachets de nos armes en cire rouge molle, ordinaire sur l'ouverture et fermeture de lad. porte, sur lesquels scellés nous avons fait appliquer une placque de taule par J. Hideux, maître serrurier à Paris, et pour plus de sûreté nous avons fait placer un cadenat tenant à deux pitons placés, l'un dans le mur, l'autre dans lad. porte, lesquels scellés sains et entiers ont été laissés, du consentement de lad. dame Eisen, en la garde et possession de Jean-Joseph Vergne, portier de lad. maison.

Sur la réquisition de la veuve, le commissaire se transporte immédiatement grande rue du Faubourg-Saint-Denis, en une maison à porte cochère, dont le s. Dusseau Langeac, ancien mousquetaire, est propriétaire, où, étant entré au fond de la cour dans un pavillon à droite, et monté au premier étage dans une chambre ayant ses jours sur la cour occuppée par lad. dame Eisen, il trouve en évidence les meubles suivants :

Un paravant de quatre feuilles; deux flambeaux de cuivre; un petit miroir de toilette à bordure dorée; deux tableaux peints sur toile, l'un représentant le portrait du deffunt et l'autre représentant des fleurs, à bordures dorées; un autre tableau représentant lad. dame Eisen, un moulin à caffé de bois, etc. (Tous ces objets appartenant à la dame Eisen.)

Suivent les oppositions formées par : Antoine Tournay, maître en chirurgie à Paris, rue Guénégaud; *Patasse*, graveur à Paris, rue du Plâtre-Saint-Jacques; d^lle^ Martin, ouvrière en linge; Nicolas Gascouen, maître

perruquier, rue du Paon; Lemaire, marchand fruitier, rue du Cœur-Volant; François Joguel, frotteur, rue Saint-Jacques (il lui est dû 39 francs).

Le lundy, 23 mars 1778, se présente devant le commissaire ladite dame veuve Eisen, tant en son nom à cause de la communauté de biens qui a été entre elle et sond. mary, qu'au nom et comme fondée de la procuration générale et spéciale de s. *Jacques-Philippe Eizen*, peintre et doreur[1], demeurant en la paroisse Saint-Pierre de Caen; lad. procuration passée devant Mes Benard et Le Danois, Conseillers du Roy, notaires à Caen, le 21 janvier 1778; led. s. *Jacques-Philippe Eizen* habile à se dire et porter héritier pour un tiers dud. s. *Charles Eizen*, son père; laquelle veuve demande qu'il soit procédé à la levée des scellés.

Elle désigne pour faire l'inventaire le notaire Antoine-Jean Cayrez ou Cahiez.

Sont aussi comparus : s. *Charles-Christophe Eizen*[2], maître peintre à Paris, y demeurant rue de la Croix, parroisse Saint-Nicolas-des-Champs, habile à se dire et porter héritier pour un tiers dud. s. *Charles Eizen*, son père, et s. Jean-Baptiste Roger, professeur de muzique à Paris, y demeurant rue Beaubourg, parroisse Saint-Nicolas-des-Champs, au nom et comme tuteur de dlle Anne-Justine Roger, âgée de neuf ans ou environ, mineure, sa fille et de deffunte dlle Catherine-Justine

1. Né le 3 novembre 1747, d'après Jal; il eut pour parrain le graveur *Le Bas*.

2. *Christophe-Charles* était le fils aîné du maître graveur. Il vint au monde, d'après Jal, le 4 octobre 1744, un an avant le mariage de son père, qui eut lieu le 20 septembre 1745. On voit qu'il suivit la carrière de son père et de son aïeul, et cependant il ne figure nulle part, sur aucun Dictionnaire, avec le titre de peintre.

Eizen, son épouze[1], habile à se dire et porter héritière pour l'autre tiers dud. deffunt s. *Eizen*, son ayeul.

En procédant, est comparu Me Jean-Pierre-Louis Boucher, procureur aud. Châtelet, et du s. *Patasse* (ou *Patas*), maître graveur à Paris[2], y demeurant rue du Plâtre-Saint-Jacques, lequel a dit que les causes de l'opposition formée par led. s. *Patasse* à la reconnoissance et levée desd. scellés sont pour sûreté et avoir payement : 1° de 240 livres que led. s. *Patasse* avoit donné à compte aud. s. *Eizen* sur deux desseins qu'il devoit luy livrer, ainsy qu'il est constaté par trois reçus signés dud. s. *Eizen*, en datte des 7 septembre, 5 novembre 1773 et 5 janvier suivant, controllés à Paris le 7 février dernier; 2° d'une somme de 36 livres, aussy donnée à compte sans reçus par led. s. *Patasse* aud. s. *Eizen*, qui n'a pas fait la livraison desd. deux desseins; 3° pour les frais faits à sa requête pour parvenir à la levée des présens scellés, dont il requiert payement par privilège.

Est aussi comparu Me Pierre-Vincent Pucelle, procureur aud. Châtelet et de s. Antoine Tournay, maître en chirurgie, lequel nous a dit que les causes de l'opposition formée par led. s. Tournay à la reconnoissance et levée desd. scellés sont pour être payé : 1° de la somme de 106 livres 10 sols de principal, contenu en un arrêté dud. deffunt s. *Eizen;* 2° de la somme de 170 livres pour pancemens, traitemens, peines et soins fournis aud. s. *Eizen* par led. Tournay depuis led. arrêté.

1. Le mariage de la fille d'*Eisen* eut lieu le 4 novembre 1767 (voy. Jal). Le père de la mariée n'y assistait pas.

2. C'est *Jean-Baptiste Patas,* né à Paris vers 1748, d'après *Le Blanc,* mort vers 1817, l'auteur des planches du *Sacre et Couronnement de Louis XVI*, paru en 1775.

Un boulanger, nommé Lasnier, présente une opposition à la levée des scellés pour sûreté et avoir payement de la somme de 274 livres pour fourniture de pain faite par led. s. Lasnier à lad. d^e^ *Eizen*, et en quoy elle a été condamnée par sentence rendue à la Chambre civile du Châtelet de Paris, le 15 octobre 1773, duement signifiée et exécutée, ensemble des intérêts adjugés par lad. sentence.

Samedi 28 mars : Opposition du s. Vasselin-Desfossés, propriétaire, pour payement de deux termes de loyer montans à 55 livres.

Le mardy, 31 mars aud. an 1778, trois heures de relevée, nous sommes entrés dans lad. chambre (occupée par le s. *Eizen*), et il a été procédé par lesd. s^rs^ officiers, de l'avis du s. *François Joullain,* peintre de l'Académie de Saint-Luc, le tout comme il se verra plus au long par l'inventaire desd. notaires.

A quoy ayant été vacqué..... et ne s'étant plus rien trouvé à dire, déclarer ny comprendre aud. inventaire, — il a été convenu qu'il sera incessamment procédé à la vente des meubles et autres objets inventoriés.

(Arch. nat., Y 11971.)

CCC.

JEAN-BAPTISTE ANTOINE

MAITRE PEINTRE.

30 janvier 1778.

Jean-Baptiste Antoine, maître peintre à Paris, meurt dans son domicile, rue Princesse, au coin de la rue du Four, le 30 janvier 1778. Il laisse tout ce qu'il possède à sa mère, demeurant à Sorcy en Lorraine, nommée Anne Le Page, femme de Claude Masson. Le mobilier prouve de l'aisance ; il renferme un certain nombre de tableaux à l'huile et au pastel, dans leurs bordures de bois sculpté doré.

Déclaration que le défunt a acheté un tableau en société avec

le s. *Picot,* peintre. Il lui est dû plusieurs sommes pour leçons de dessin, notamment par Mme d'Aguesseau, par la comtesse de Saint-Cyr, par la présidente Lepelletier de Rozambo, par une Anglaise et autres dames demeurant à l'abbaye de Panthemont.

Le s. *Antoine* laissait un testament daté du 10 janvier 1772.

Vingt-cinq opposants se présentent, réclamant les sommes dues par le défunt. Tous sont des commerçants ou des fournisseurs. Leurs réclamations montent à un chiffre assez élevé, 2,000 ou 3,000 livres au total.

Le sieur *Pierre-Charles Bidard*, maître peintre et marchand de tableaux, demeurant rue Princesse, est appelé pour donner son avis sur la prisée des tableaux et dessins du défunt.

(Arch. nat., Y. 14341.)

CCCI.

PIERRE-MARIE MAUGAIN

PEINTRE.

15 mars 1778.

Était-il simplement marchand, ou artiste véritable, ce *Pierre-Marie Maugain*, peintre, qui meurt d'une maladie contagieuse à l'hôpital Saint-Louis (on dit ailleurs à l'Hôtel-Dieu), le dimanche, 15 mars 1778? C'est ce que le procès-verbal d'apposition de scellés ne permet pas de décider.

Par son testament, déposé chez Me Sauvaige, notaire, le 16 février précédent, il désignait comme exécuteur testamentaire le sieur Pauze, principal locataire de la maison qu'il habitait rue Bourbon-le-Château, maison appartenant au s. Locquet, vicaire de la paroisse Saint-Martin. Par le même acte de dernière volonté, le s. *Jean-Baptiste Piauger*, premier peintre de S. A. S. M. le prince de Salm-Salm régnant, demeurant rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, recevait mission de procéder à l'examen, ordre et arrangement, prisée et estimation des tableaux, estampes, curiosités, gravures, outils et ustensiles de peinture qui remplissaient l'appartement du défunt. Ces prescriptions sont soigneusement observées. Le notaire Alexandre-Philippe Sauvage est chargé de l'inventaire. Il est trouvé en espèces la somme de 240 livres. Les héritiers sont : Guillaume-François Maugain, domicilié à Melun, frère du défunt; Pierre Maugain,

manouvrier à Arçon, proche Pontarlier, fils de Didier Maugain, aussi frère du défunt; enfin, les enfants de défunt Carel, fermier à Lièvremont, et de demoiselle Maugain, sœur du défunt, par représentation de leur mère.

Il ne faut pas moins de quatre vacations au s. *Piauger* pour s'acquitter de sa mission d'expert, et cette circonstance semblerait bien indiquer que la véritable profession du s. *Maugain* était celle de marchand de tableaux.

(Arch. nat., Y 14563.)

CCCII.

NICOLAS-SÉBASTIEN ADAM

SCULPTEUR DU ROI.

27 mars 1778.

Dans le précédent volume de la présente série (p. 273, n° CLXXXII) a été publié le scellé de *Lambert-Sigisbert Adam*, frère aîné de *Nicolas-Sébastien*, décédé en 1759. A cette occasion, on a rappelé les documents les plus récents mis au jour sur cette intéressante dynastie de sculpteurs; il est inutile d'y revenir.

Le mariage de *Nicolas-Sébastien* avec Christine-Thérèse Lenoir, fille d'un marchand orfèvre de Nancy, remontait, d'après Jal, au 15 février 1757. Né en 1705, notre artiste avait attendu la cinquantaine pour prendre femme. D'ailleurs, il conserva sans doute jusqu'à la fin une robuste santé, car un des commissaires appelés pour apposer les scellés dit qu'il paraît âgé de soixante ans, tandis qu'il en avait, en réalité, soixante-treize.

Aussi, cette union, bien que tardive, n'avait-elle pas été stérile. L'artiste, en mourant, laissait deux fils mineurs, Gaspard-Louis-Charles, âgé de dix-huit ans passés, et Jean-Charles-Nicolas, âgé de treize ans passés, placés sous la tutelle de leur mère, avec leur cousin *Claude-Michel*, ou, — pour l'appeler par le nom qu'il a rendu célèbre, — *Clodion*, comme subrogé-tuteur.

Un de ces fils, qui prend plus tard le nom de *Carle Adam* (est-ce l'aîné ou le second? la question est difficile à trancher), étudia la peinture dans l'atelier de *Nivard* et adressa, en 1787, une supplique à M. d'Angiviller pour obtenir le solde des tra-

vaux de son père[1]. Un autre document publié à la suite du précédent montre que la veuve Adam conserva le logement de la rue Champfleury jusqu'en 1790. Un conflit de juridiction, dont on a déjà rencontré plus d'un exemple, est provoqué par l'apposition des scellés. Comme la maison de la rue Champfleury, où habitait et où mourut *Nicolas-Sébastien Adam*, appartenait au Roi, le Prévôt de l'Hôtel ou son représentant avait seul qualité pour procéder aux opérations d'apposition de scellés. Ce qui n'empêche pas le commissaire au Châtelet, Romain-Armand Legretz, remplaçant de son confrère Pierre Thiérion, absent, bien que dûment prévenu de la situation particulière de la maison de la rue Champfleury, d'apposer ses scellés et de décrire le mobilier en évidence. C'est lui qui constate la mort et déclare le défunt âgé de soixante ans environ. Ceci a lieu le samedi, 28 mars 1778, à neuf heures du matin, le s. *Adam* étant mort le 27 mars, sur les dix heures du soir.

Le 30 mars, survient le lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel, qui, en exécution de ses droits, croise ses scellés sur ceux du commissaire au Châtelet, comme on le verra tout à l'heure par le détail de cette opération. Enfin, le 6 avril, paraît Pierre Thiérion, qui lève les scellés apposés par son confrère au Châtelet, remet les clefs à la veuve, non sans faire toutes réserves de droit pour les intérêts et droits du Châtelet et de sa compagnie, réserves toutes platoniques ; car, en somme, c'est le lieutenant de la Prévôté de l'Hôtel qui obtient gain de cause, ainsi que cela résulte du procès-verbal suivant.

Le scellé du commissaire au Châtelet, auquel nous venons de faire allusion, porte la cote Y 10913.

Procès-verbal d'apposition de contre-scellés par le lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel après le décès de Nicolas-Sébastien Adam, *sculpteur du Roi.*

30 mars 1778.

L'an 1778, le lundy, 30 mars, cinq heures de relevée, nous, François-Jean Greban, écuyer, Conseiller du Roy, lieutenant général civil, criminel et de police de la Pré-

1. *Nouvelles Archives de l'Art français,* 1880-81, p. 179.

vosté de l'Hôtel de Sa Majesté et Grande Prévosté de France, en exécution de notre ordonnance de ce jourd'huy, étant ensuite du réquisitoire du procureur du Roy de cette Cour, sommes transporté, assisté de notre greffier et de Mille, l'un de nos huissiers, rue du Champfleury, en un appartement au second étage, ayant vue sur lad. rue Champfleury, et où est décédé le s. *Nicolas-Sébastien Adam*, sculpteur ordinaire du Roy et ancien professeur de son Académie royalle de peinture et sculpture; où étant, avons trouvé dame Christine-Thérèze Lenoir, veuve dud. s. *Adam*, à laquelle avons fait part du sujet de notre transport; laquelle nous a dit que, lors du décès de son mary, arrivé le 28 de ce mois, et que le commissaire par elle requis apposoit ses scellés, elle lui auroit observé que la maison où elle demeure appartenoit au Roy, et qu'elle ne vouloit éprouver aucune contestation de droit de juridiction; que, nonobstant lad. observation, led. commissaire a apposé sesd. scellés. Pour quoy lad. dame veuve Adam nous a dit qu'elle ne s'oppose point au croisé requis.

Sur quoy, nous, lieutenant général, juge susd., avons procédé à l'apposition de nos contre-scellés et à la description sommaire, ainsy qu'il suit :

Dans la chambre à coucher de lad. veuve Adam : un trumeau de cheminée en deux glaces, dans son filet de bois doré; un tableau peint sur toille au-dessus dud. trumeau, dans son cadre de bois doré; unze tableaux peints sur toille, dans leurs cadres de bois doré; un cabaret composé de six tasses et six soucoupes de porcelaine de Sèves; deux petits pots à sucre en terre cuite; deux bustes en terre cuite, dont un sur son pied de marbre blanc; un écran garni de damas cramoisy et tapisserie; la tenture de lad. chambre en damas cramoisy, avec

leurs baguettes de bois à fillets peints en blanc; un groupe en terre cuite représentant *Prométhée*[1]; deux figures en plâtre, dont une bronzée et l'autre dorée.

Dans l'antichambre : sept tableaux peints sur toille, dans leur bordure de bois doré; deux bas-reliefs en plâtre; deux groupes en terre cuite; quatre petites consolles en plâtre bronzé; une horloge garnie de ses poids et cordages.

Dans une chambre au 3ᵉ étage ayant vue sur le cul-de-sac du Coq : six tableaux peints sur toille, dans leur cadre de bois doré; un Christ en plâtre; deux vieux tableaux, dont un sans bordure.

Dans une chambre sur la rue Champfleury, où couche M. l'abbé Philippeaux, précepteur des enfants dud. deffunt s. *Adam* : cinq tableaux peints sur toille dans leur bordure de bois doré.

Dans un atellier au rez-de-chaussée ayant vue sur lad. rue : environ douzaine de mauvaises testes en plastre; une figure de *Prométhée* aussy en plâtre, mutilée.

L'an 1778, le lundy, 6 avril, huit heures du matin, nous, François-Jean Greban, écuyer, etc., en exécution de notre ordonnance du 4 du présent mois, sommes transporté rue du Champfleury, en la maison où est décédé le s. *Adam*, où étant, est comparue dame Christine-Thérèse Lenoir, veuve dud. s. *Adam*, laquelle nous a dit qu'en exécution de notre ordonnance, elle a fait assigner, tant en son nom, à cause de la communauté de biens qui a été entr'elle et led. deffunt sʳ son

1. C'est le morceau que notre artiste présenta pour sa réception à l'Académie le 26 juin 1762. Ce groupe, très mouvementé, représente *Prométhée déchiré par le vautour*. Le marbre est aujourd'hui au Musée du Louvre.

mary, suivant le contrat de mariage d'entr'eux qui est sous nos scellés et qui sera inventorié, qu'en qualité de tutrice de Gaspard-Louis-Charles et Charles-Nicolas Adam, ses enfants mineurs et du feu s^r son mary, le sieur *Claude-Michel*, sculpteur du Roy, demeurant à Paris, chaussée d'Antin, paroisse Saint-Eustache, au nom et comme subrogé-tuteur desdits mineurs, nommé et élu à lad. charge par sentence homologative des parens et amis desd. mineurs, rendue par M. le lieutenant civil au Chastelet de Paris le premier du présent mois, laquelle charge led. sieur *Michel* a acceptée par acte du 3 du présent mois, lesd. enfans mineurs habiles à se dire et porter seuls et uniques héritiers chacun pour moitié dud. feu s. *Adam*, leur père, à comparoir et se trouver cejourd'huy, 6 du présent mois, huit heures du matin, en la maison où nous sommes pour être présent à la reconnoissance et levée de nos scellés et contrescellés, et à l'inventaire et description et prisée de ce qui se trouvera sous iceux et en évidence.

Le 8 avril, aud. an, continuation de reconnoissance et levée des scellés; est nommé pour l'estimation des tableaux le s. *Alexandre-Joseph Payet*[1], maître peintre à Paris, y demeurant, rue Saint-Honoré, et, pour l'estimation des sculptures et bustes dépendant de la profession dud. s. *Adam*, le sieur *Langlier*, maître sculpteur à Paris, y demeurant, quay de la Ferraille, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

(Arch. nat., V^{3} 91.)

1. C'est *Paillet*, le marchand et expert bien connu.

CCCIII.

JEAN JAMET

SCULPTEUR SUR BOIS.

20 mars 1778.

Jean Jamet, on le voit par le procès-verbal, sculptait ces cadres de bois pour tableaux ou pour miroirs, que leur délicatesse fait aujourd'hui rechercher avec passion et payer des prix fort élevés. En effet, dans la boutique, le commissaire Antoine-Charles Crespy ne trouve pas moins de vingt-six douzaines de bordures de miroirs sculptées, et, dans un hangar, douze membrures de bois de tilleul, dix-sept paquets de moulures de bois sculptées, quatre douzaines et demie de bordures de miroirs sculptées.

Dans le mobilier, on remarque une pendule à cadran d'émail dans ses ornements de bronze et bois peint en bleu, les portraits du défunt et de sa femme sur toile, deux tableaux de dévotion, un Christ d'ivoire sur sa croix de bois noir dans une bordure de bois doré, un bénitier de bois sculpté et doré, six petits tableaux *Agnus*.

Notre sculpteur sur bois meurt le vendredi, 20 mars 1778, sur les quatre heures du soir, au premier étage d'une maison de la grand'rue du Faubourg-Saint-Antoine, appartenant au s. Desmolins. Il laisse une veuve, nommée Suzanne Thévenot, et cinq enfants : 1° *Pierre-Jean Jamet*, sculpteur, rue Sainte-Marguerite; 2° Marie Jamet, placée sous la tutelle du précédent; 3° Marie-Jeanne Jamet, femme de Jean-Antoine Louvet, maître serrurier, rue de Charenton; 4° Suzanne Jamet, veuve de Jean-Louis Monsire, ébéniste, rue de Charenton ; 5° Catherine Jamet, femme de Charles Bouin, maître menuisier à Amsterdam.

Les parties nomment pour faire l'inventaire Me Nicolas-Jean Lardin, notaire au Châtelet, et pour la prisée des marchandises et ustensiles de commerce, *Vincent Milon*, maître sculpteur, et *Joseph-Joachim Prin*, aussi maître sculpteur, demeurant grand'rue du Faubourg-Saint-Antoine.

(Arch. nat., Y 14106.)

CCCIV.

JEAN-FRANÇOIS PLOU

PEINTRE DES BATIMENTS DU ROI.

21 mars 1778.

Simple peintre en bâtiments ou en voitures, le s. *Jean-François Plou*, s'il ne se recommandait par le double titre de peintre des Bâtiments du Roi et du comte d'Artois, ne mériterait guère de trouver place dans notre galerie. A en juger par les caisses de berlines, de vis-à-vis à fond doré avec bouquets, et de diligences, trouvées dans son atelier, et les douze chaises de canne à la grecque appartenant à M. le comte d'Artois, le s. *Plou* se livrait en même temps à plusieurs industries qui vont rarement ensemble. D'après le nombre de ses créanciers, — soixante-quatre oppositions sont formées à la levée des scellés, et un seul réclame 48,250 l., — les affaires de notre homme atteignaient un chiffre considérable.

Jean-François Plou meurt à la suite d'une longue maladie, le samedi, 21 mars 1778, dans une maison de la rue Basse-du-Rempart, portant le n° 5 et lui appartenant. Pour la payer, il avait dû emprunter une somme de 40,000 livres comprise dans la dette dont il vient d'être question. De son mariage avec Marie-Antoinette Deumier, fille de Pierre Deumier, entrepreneur des Bâtiments du Roi, il laissait deux enfants mineurs, Mélanie et Pierre-Constantin Plou. Me Margantin, notaire, est chargé de la confection de l'inventaire. Les sieurs Paul-Vincent et Pierre-Charles Delavallée, peintres vernisseurs, demeurant rue de la Chaussée-d'Antin et faubourg Saint-Denis, sont appelés pour donner leur avis sur la prisée des marchandises.

Mobilier sans intérêt; mais le procès-verbal fait mention d'une montre, d'un bracelet garni en diamants, décrit plus au long dans l'inventaire, retirés de chez un prêteur sur gages pour 980 livres.

Parmi les noms des créanciers opposants figurent ceux de *Jean-Joseph Le Roy*, architecte (pour 9,000 livres, prix de vente d'un terrain), de Le Roy, peintre en marbre, carré de la porte Saint-Denis, de *Louis-Henri Du Cormier*, peintre, rue des Prêcheurs, de *Jacques Azure*, peintre, rue Coquenard, de Philibert Defais, dit

Dubois, peintre en montures, rue de la Verrerie, de Jean-Baptiste-Nicolas Moreau, peintre doreur, rue des Marmousets, de Jean-André Richer, peintre et doreur, rue du Chevet-Saint-Landry, du s. *Protin*, peintre, rue Neuve-d'Orléans, du s. *François Brunel*, peintre, rue Neuve-Saint-Martin, du s. *Gaspard Pecquerie*[1], maître peintre, rue Sainte-Barbe, paroisse Bonne-Nouvelle, des syndics de la communauté des maîtres peintres-sculpteurs-marbriers de Paris, enfin du s. Pierre-Jacques-Antoine Bergeret, commandeur-trésorier de l'ordre de Saint-Louis et receveur général des finances de Montauban, qui avait prêté 40,000 livres au s. *Plou*, le 22 août 1775, pour l'acquisition du terrain et de la maison de la rue Basse-du-Rempart.

(Arch. nat., Y 10913.)

CCCV.

PIERRE-ÉTIENNE DANSSE

MAITRE SCULPTEUR-MARBRIER.

28 avril 1778.

Pierre-Étienne Dansse, maître sculpteur-marbrier, est tué le mardi, 28 avril 1778, à Montrouge, par des pierres qu'on tirait des carrières. Un de ses principaux créanciers, Antoine Collin, marchand mercier, demeurant rue Saint-Denis, apprenant cette nouvelle, s'empresse de se rendre chez le commissaire François Bourgeois pour le requérir d'apposer les scellés, tant au domicile du défunt, rue de la Mortellerie, à l'ancienne Clef-d'Argent, qu'au village d'Arnouville, à quatre lieues de Paris, où le défunt avait un atelier et possédait plusieurs maisons. Mais le commissaire a été devancé par le frère du défunt, *Pierre-Louis Dansse*, aussi sculpteur-marbrier, qui, accompagné de sa nièce mineure, est venu enlever divers objets et des papiers.

De sa femme, Élisabeth-Catherine Adam, morte avant lui, *Dansse* laissait deux enfants : Marie-Élisabeth et Pierre-Étienne, mineurs émancipés, seuls héritiers de leur père, sous la curatelle de leur oncle, Louis-Pierre Dansse, sculpteur-marbrier.

L'inventaire est fait par le notaire Jean-Pierre Dosne.

1. Voyez sur *Gaspard Pecquerie* le scellé de *Noël Pecquerie*, son père, en date du 10 mai 1775.

Le mobilier de l'appartement de la rue de la Mortellerie ne présente aucun intérêt; mais, à Arnouville, on trouve, à la porte de la maison, deux colonnes et plusieurs morceaux de marbre; dans un bâtiment à côté : un buffet à deux volets et dessus de marbre, une table de marbre sur un pied en console, trois morceaux de marbre et un marbre représentant M. Colbert.

Parmi les créanciers se présente le propriétaire de la maison occupée par le défunt, le s. Thomas Lot, facteur d'instruments de musique.

(Arch. nat,, Y 11971.)

CCCVI.

JEAN-LOUIS FAESCH

PEINTRE EN MINIATURE.

20 mai 1778.

Jean-Louis-Wernhard Faesch, peintre en miniature, était originaire de Bâle, en Suisse, où vivaient la plupart de ses héritiers. Il meurt, âgé d'un peu plus de trente-neuf ans, le mercredi, 20 mai 1778, sur les trois heures du matin, dans un appartement au second étage d'une maison de la rue du Four, appartenant au s. Boitte, marchand mercier, après une maladie de six mois, pendant laquelle il avait été réduit à engager à des fripiers du voisinage sa montre et la plus grande partie de sa garde-robe.

Le commissaire Antoine-Bernard Léger, chargé de procéder à l'apposition des scellés, signale dans le mobilier en évidence : un atlas géographique, un buste en plâtre représentant une femme, dans sa cage de verre, sur un pied de bois sculpté doré, onze estampes anglaises sous verre, vingt et une autres estampes encadrées, un petit médaillon rond représentant le roi d'Angleterre.

Les oppositions des fournisseurs ou gens de service ne méritent pas d'être notées.

Les héritiers, frères et sœurs du défunt, sont au nombre de six : Georges Faesch, capitaine au service de S. M. Britannique; Rose Faesch, veuve de Jean-Rodolphe Thourneisen, docteur et professeur en droit; Anne-Élisabeth, Marguerite et Anne-Marie

Faesch, non mariées, demeurant à Bâle avec leur sœur Rose et avec Jean-Jacques de Bary, négociant, fils de feue dame Esther Faesch et de Jean de Bary, ce dernier héritier par représentation de sa mère.

Pierre-Henri Paulmier, notaire à Paris, est chargé de faire l'inventaire par Rodolphe Schorndorff, bourgeois de Paris, porteur de la procuration des héritiers faite en son nom.

(Arch. nat., Y 14341.)

CCCVII.

FRANÇOIS JOULLAIN

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

5 octobre 1778.

François Joullain appartenait à une de ces vieilles familles de marchands d'estampes parvenus, grâce à une longue pratique, à une expérience, à une connaissance des gravures qui leur créaient une situation exceptionnelle. Mariette est resté le prototype de ces marchands érudits. Sans mériter de figurer sur le même rang que Mariette, *François Joullain* occupe une des premières places parmi ses contemporains. En tête du catalogue de ses collections vendues après sa mort, en deux fois, à l'hôtel d'Aligre (17 mai et 27 septembre 1779), il est dit formellement que, depuis la mort de Mariette, il ne s'en était pas fait une semblable pour la quantité et le choix des estampes, dont la réunion, ajoute la notice, est le fruit d'un travail de plus de cent années.

Le père de *François Joullain* était donc marchand d'estampes, peut-être son grand-père aussi, puisque l'origine des collections de la famille remontait à plus de cent années. Quant au fils unique du défunt, *François-Charles Joullain*, que nous voyons figurer ici, il est l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur la peinture et la gravure accompagnées d'une courte dissertation sur le commerce de la curiosité et les ventes en général* (Metz, imp. Lamort, 1786, in-12). On sait que ce livre recherché contient des renseignements curieux sur les principales ventes du temps et sur les prix des tableaux et des estampes. Cette publi-

cation avait été précédée d'un *Répertoire* paru en 1783 et dont les exemplaires sont de toute rareté.

Arrivons au scellé de *François Joullain.*

Il meurt le lundi, 5 octobre 1778, dans une maison du quai de la Mégisserie à lui appartenant, où il a son établissement et son commerce. Par un testament reçu par Me Dosfant, notaire, le 30 mars 1778, il a institué pour exécuteur de ses dernières volontés Me Claude-Geneviève Coqueley de Chaussepierre, avocat au Parlement, garde et dépositaire des anciennes minutes du Conseil au Louvre et censeur royal, demeurant à Paris, au Vieux Louvre. Celui-ci, en cette qualité, préside à toutes les opérations et commence par se faire remettre un sac contenant cent louis d'or, plus un louis de 48 livres, faisant ensemble 2,448 livres, sac trouvé dans le comptoir du magasin, pour subvenir aux frais indispensables.

Les héritiers sont : *François-Charles Joullain*, maître peintre à Paris, demeurant avec son père, et Marie-Françoise Joullain, épouse de Charles-Nicolas De Hémant, maître horloger à Paris, demeurant dans la même maison. Leur mère, nommée Marie-Marguerite Gautrot, avait laissé en leur faveur un testament olographe, daté du 23 juillet 1757, déposé chez Me Mathon, notaire, le 30 juillet 1762. La dame de Hémant était grevée de substitution par ses père et mère.

Le mobilier renferme nécessairement de nombreux tableaux et estampes dans des cadres de bois doré; une pendule à cartel de cuivre, faite par Thiout; 15 marcs 7 onces d'argenterie montée, 12 marcs 4 onces de vaisselle plate et un marc 3 onces 5 gros de jetons d'argent.

Le s. *Buldet*, maître peintre, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc et marchand d'estampes, rue de Gesvres, est appelé pour donner son avis sur la valeur et prisée des marchandises dépendant du commerce du défunt.

Le s. Dessaint junior, libraire à Paris, remplira le même office pour les livres.

L'inventaire est fait par le notaire Jean-Antoine Dosfant. Une somme de 2,531 livres 1 sol 8 deniers, outre celle déjà remise à l'exécuteur testamentaire, est trouvée dans les effets du défunt.

Parmi les opposants paraissent *Jean-Simon Bailly* et consors, anciens directeurs de l'Académie de Saint-Luc, réclamant le mon-

tant des sommes qu'ils ont avancées pour payer le prix de la maison appelée l'Hôtel de la Madeleine, en vertu de condamnations résultant de l'arrêt du Conseil d'État des 14 juillet et 1er septembre 1778, et que le s. *Joullain* et autres, qui ont signé les délibérations des 30 juin et 12 juillet 1764 pour l'acquisition de ladite maison, sont condamnés à rembourser.

Une autre opposition est faite au nom de Delorme, maître fondeur-doreur-graveur-ciseleur, demeurant rue Saint-André-des-Arts.

D'après l'inventaire, le défunt avait, au rez-de-chaussée, boutique et arrière-boutique, magasin au premier et appartement au second.

(Arch. nat., Y 11408.)

CCCVIII.

JEAN-JACQUES ERNST

PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE.

31 mai 1779.

Le procès-verbal de scellés fournit quelques indications sur la nature des œuvres du défunt; aussi reproduisons-nous plus loin ce passage.

Le s. *Jean-Jacques Ernst,* peintre naturaliste ou d'histoire naturelle, natif de Strasbourg, fils de Jean-Balthazard Ernst[1], pâtissier à Strasbourg, et de Marie-Madeleine Boiring, qui déclarent tous deux renoncer à la succession de leur fils, meurt le lundi, 31 mai 1779, dans une chambre au troisième étage d'une maison de la rue de la Harpe, où était l'ancien collège de Narbonne.

D'après la déclaration du s. *Nicolas-Joseph Devillers,* peintre, demeurant rue des Anglais, sur la réquisition duquel le commissaire Hugues-Philippe Duchesne vient apposer les scellés, tous les meubles garnissant la modeste chambre du s. *Ernst* appartenaient au s. Gigon d'Arcy, receveur général des finances, demeurant rue des Capucines, qui logeait le peintre par charité.

1. Nagler cite un dessinateur-graveur nommé *Charles-Mathias Ernst*, né à Mannheim; mais il ne connaît pas le *Jean-Jacques Ernst*, qui meurt à Paris en 1779.

Celui-ci ne possédait que quelques mauvaises hardes enfermées dans une malle de cuir trouvée dans sa chambre.

Le 7 juin, *Claude Gérardin*, graveur, demeurant rue du Paon, vis-à-vis l'hôtel de Tours, chez le s. *Gérardin*, son frère, aussi graveur, vient former opposition à la levée des scellés, comme habitant avec le s. *Ernst* et associé à ses travaux.

Claude Girardin présente, de ce chef, les réclamations suivantes :

1° Une somme de 96 livres pour la composition et dessein du frontispice de la collection des chenilles, chrisalides et papillons qui se trouvent en Europe; 2° celle de 48 livres pour la composition et gravure des armes de M. Darcy; 3° pareille somme de 48 livres pour avoir retouché les planches du premier cahier de lad. collection et deux du second cahier; 4° celle de 12 livres pour les couleurs qu'il a fournies pour enluminer lesd. papillons et pour les godets; 5° celle de 130 livres pour des effets, planches et ustencils par luy laissés dans l'appartement où nous sommes, originairement loués par luy, les termes de laquelle location ont été payés par le deffunt, et le dernier seulement par led. Darcy; 6° la somme de 600 livres, à quoy il évalue son travail, le tems par luy employé pour l'exécution de lad. collection, en conformité des pactes et conventions faittes entre luy, le deffunt et M. Darcy, et encore entre luy et le deffunt.

L'inventaire est fait par Me Boulard, notaire.

(Arch. nat., Y 15287.)

CCCIX.

NICOLAS-LOUIS BARBIER

PEINTRE.

11 juin 1779.

Nicolas-Louis Barbier, peintre de l'Académie de Saint-Luc, meurt le 11 juin 1779, rue Saint-Martin; les scellés sont appo-

sés à la requête d'Angélique Cadet, veuve de Jean-Baptiste Barbier, décédé invalide, tutrice de ses filles Rose-Angélique et Madeleine Barbier, nièces dudit *Nicolas-Louis Barbier* et ses seules héritières.

L'inventaire des tableaux, gravures et dessins garnissant le cabinet dudit *Barbier* est confié à *François-Charles Joullain*, maître peintre, quai de la Mégisserie.

Deniers comptants : 296 livres.

(Arch. nat., Y 15207.)

CCCX.

CLAUDE-CHARLES LETELLIER

MAITRE SCULPTEUR.

1er décembre 1779.

Claude-Charles Letellier, maître sculpteur, est-il parent de la dame Claude-Louise Letellier, femme du peintre *Paul-Guillaume Ledoux,* dont on trouvera plus loin le scellé, à la date du 28 décembre 1781 ? Ou bien n'y a-t-il qu'une fortuite coïncidence dans cette identité partielle des prénoms du maître sculpteur et de la veuve Ledoux ? C'est ce que notre acte ne nous permet pas de décider ; mais j'inclinerais assez, pour ma part, vers l'affirmative.

Letellier meurt de maladie le mercredi, 1er décembre 1779, sur les quatre heures du matin, dans une maison de la rue des Boucheries, passage de la Treille, à lui appartenant. Il laisse une veuve, Catherine-Louise Boulot, et une fille unique, Catherine-Angélique-Victoire Letellier, femme du s. Marin Marignier, marchand de dentelles à Alençon, absente.

Parmi les comparants figure *Jacques-Louis Langlois,* maître sculpteur, rue Guisarde.

Le mobilier comprend quelques tableaux, « deux médaillons ornés de leurs glaces dans leurs bordures dans le goût moderne pour la sculpture, » — cela veut probablement dire de style Louis XVI, — et un peu d'argenterie pesant 2 marcs 6 onces 6 gros.

Me Alexandre-Philippe Sauvage, notaire, est chargé de l'inventaire.

L'inventaire est continué dans un atelier que le s. *Letellier*

avait fait construire sur un terrain à lui loué par M. Amelin, faisant partie de l'ancienne Académie de Vandeuil, sis rue du Vieux-Colombier.

(Arch. nat., Y 13799.)

CCCXI.

MARIE-MARGUERITE FROISSÉ

VEUVE DE JEAN-BAPTISTE OUDRY, PEINTRE ORDINAIRE DU ROI.

28 janvier 1780.

On a vu, dans le précédent volume, à la date du 3 mai 1755, le scellé de *Jean-Baptiste Oudry* (nº CLX, p. 203). Il semblait, d'après cet acte, y avoir, sinon mésintelligence ouverte, du moins quelques nuages entre le peintre du roi et sa femme. La pièce actuelle n'efface pas cette impression. Mais procédons par ordre.

Marie-Marguerite Froissé meurt de maladie, dans la matinée du vendredi, 28 janvier 1780, en son domicile, au second étage d'une maison du cul-de-sac Saint-Thomas du Louvre, appartenant au s. Dupont.

Ses héritiers sont au nombre de cinq : Marguerite-Thérèse Oudry, épouse de *Nicolas Nollot* ou *Nolleau*, peintre, demeurant rue de la Tixeranderie; Marie-Anne Oudry, fille majeure, sœur de la précédente, demeurant avec sa mère; Jacques-Charles Oudry, bourgeois de Paris, ancien sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées, demeurant rue Mouffetard, fils; Marie-Charlotte de la Groue, fille majeure, par représentation de sa mère Nicolle Oudry, fille de la défunte, décédée femme de Pierre-Paul Delagroue, marchand épicier à Paris; enfin François-Marie-Antoine Boizot, lieutenant dans le corps du génie au service du roi d'Espagne, résidant à Carthagène, par représentation de Marie Oudry, sa mère, aussi fille de la défunte, décédée épouse du s. *Antoine Boizot*, peintre ordinaire du Roi et de son Académie.

Le s. *Antoine Boizot*, demeurant aux Gobelins, institué par la défunte exécuteur du testament fait par elle devant Mᵉ Deherain, le 24 septembre 1776, et de son codicille du 25 janvier 1780, déclare se désister purement et simplement de la qualité qui lui est attribuée par ce testament contre lequel il fait toutes réserves.

Peu de chose à noter dans le mobilier. Dans la chambre de la défunte : onze tableaux dans leurs cadres de bois sculpté, la plupart portraits de famille; quatre autres portraits dans une autre pièce, et deux figures en plâtre bronzé; dans l'antichambre : un grand tableau représentant *David*, sur la cheminée, un violon, de la musique. L'argenterie, assez insignifiante, consiste en deux couverts d'argent, deux cuillers à café, une cuiller à ragoût, une soucoupe et un pied à gobelet d'argent.

Les oppositions ne méritent pas d'être signalées.

Me Le Pot d'Auteuil est chargé par les parties de la confection de l'inventaire.

La dame Oudry avait vendu, par contrat passé le 13 mai 1766 devant Hocque de Cerville, à Antoine Oudry, écuyer, une maison sise à Paris, quartier Saint-Germain-des-Prés, contre une rente viagère de 500 livres.

Le surplus de l'acte contient des règlements de compte n'offrant aucun détail susceptible d'être noté.

(Arch. nat., Y 11505.)

CCCXII.

GABRIEL-JACQUES DE SAINT-AUBIN

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

9 février 1780.

MM. de Goncourt terminent ainsi le vivant portrait qu'ils consacrent à *Gabriel de Saint-Aubin :* « Au bout de ce vagabondage... il arrivait que Gabriel n'avait plus souci de sa personne, et s'habillait et se laissait vivre à l'aventure, et mourait en 1780 de l'abandonnement qu'il faisait de lui-même. » Peut-être nos deux historiens ne croyaient-ils pas dire si juste et si vrai. En effet, l'artiste fatigué, malade, sentant la mort approcher, ne peut plus rester dans un appartement aussi en désordre que le sien, et se fait transporter chez un de ses frères pour y rendre le dernier soupir. Notre procès-verbal de scellés répond à tout ce qu'on savait d'ailleurs de la vie et des habitudes de l'artiste.

Né à Paris en 1724, fils d'un brodeur du Roi, Germain de Saint-Aubin, qui n'avait pas eu moins de quatorze enfants, *Gabriel-Jacques* reçut les leçons de *Jeaurat*, de *Colin de Vermont*, de *Boucher*, obtint même un second prix au concours de

l'Académie de peinture, en 1751, puis, tout à coup, abandonna les voies battues pour se livrer à la fantaisie et à tous les caprices d'une imagination vagabonde. Ce fut ce qu'on appelle aujourd'hui un bohême, dans toute la force du terme.

Il meurt le mercredi, 9 février 1780, dans un appartement au second étage d'une maison de la rue des Prouvaires, appartenant à la demoiselle Ballin, occupée en bas par un fourreur. C'est l'appartement de *Charles-Germain de Saint-Aubin*, l'aîné de tous les frères, dessinateur du Roi et dessinateur sur étoffes, auteur des *Papillonneries humaines.* Celui-ci fait appeler, le jeudi 10 février, le commissaire Marie-Joseph Chénon fils, et déclare que son frère *Gabriel-Jacques de Saint-Aubin*, « peintre de l'Académie de Saint-Luc, est decédé la veille à onze heures du matin chez lui où il s'étoit fait transporter le samedi précédent pour être plus à portée de secours, étant malade depuis plus de six mois qu'il traînoit. » Il avait apporté avec lui des nippes sans valeur, consistant en une redingote de peluche rayée, une robe de chambre de damas brun, une culotte noire, une vieille paire de pantoufles, une chemise sale, un bonnet de laine sans coiffe, un mouchoir, « seuls effets dans lesquels il était enveloppé dans la chaise à porteurs dans laquelle il s'est fait transporter. » Le défunt avait donné à sa sœur sa montre d'or et sa médaille d'or de l'Académie.

Puis, les scellés sont apposés sur les portes de l'appartement habité par le s. *Gabriel de Saint-Aubin,* rue de Beauvais, maison du s. Garnier, menuisier, au second. Quand il s'agira, le 22 février, de faire dresser l'inventaire des meubles du défunt, par le notaire Étienne-Prosper Delamotte, le commissaire fera cette remarque caractéristique : « attendu le désordre qui règne dans led. appartement et l'impossibilité qu'il y a de procéder à l'inventorié de ce qu'il renferme avant qu'au préalable il ait été fait un arrangement et mise en ordre de tous les meubles et effets, tableaux, dessins, livres et papiers bouleversés et confondus les uns dans les autres... » C'est la première fois que nous rencontrons dans un procès-verbal une pareille observation. Il est donc procédé à l'arrangement et mise en ordre des meubles et effets, et *François Bazan*, le graveur et marchand d'estampes bien connu, demeurant rue et hôtel Serpente, est désigné pour donner son avis sur la prisée des tableaux et estampes.

Le défunt a pour héritiers trois frères, une sœur, derniers survivants des quatorze enfants du brodeur du Roi, et les enfants d'un quatrième frère décédé. Voici leurs noms :

1° *Charles-Germain*, le dessinateur du Roi, à qui *Gabriel* est venu demander un asile pour mourir.

2° Athanase, bourgeois de Besançon, y demeurant, qui a donné sa procuration à son frère Charles-Germain.

3° *Augustin*, graveur de la bibliothèque du Roi, demeurant rue Thérèze, représenté par son neveu Augustin de Saint-Aubin, bourgeois de Paris, demeurant rue des Prouvaires, probablement un des fils de *Charles-Germain*.

4° Catherine, fille majeure, rue des Prouvaires.

5° *Louis-Michel de Saint-Aubin*, ancien peintre de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres, décédé et représenté en premier lieu par sa fille Marie-Louise de Saint-Aubin, mariée à *Claude-Alexandre Richard*, architecte, inspecteur des bâtiments de Monsieur, demeurant ordinairement à Versailles ; en second lieu par ses deux fils mineurs Louis-Charles et Louis de Saint-Aubin, placés sous la tutelle de Marie-Anne Le Clerc, leur mère, demeurant aussi à Versailles.

Le procès-verbal ne contient pas d'autre renseignement. Pour plus de détails, il faudrait se reporter à l'inventaire du notaire Delamotte.

(Arch. nat., Y 11505.)

CCCXIII.

LOUIS-JACQUES THIBERT

ANCIEN PEINTRE.

28 mai 1780.

Louis-Jacques Thibert, à qui est donnée par les comparants la qualité d'ancien peintre, meurt le dimanche, 28 mai 1780, sur les trois heures du matin, en son logement, au deuxième étage d'une maison de la rue du Faubourg-du-Temple, entre les deux barrières, appartenant au s. Blésimard.

Le scellé n'offre d'ailleurs aucune particularité remarquable. Mobilier ordinaire avec accompagnement habituel de tableaux non décrits et d'estampes. Il n'y a guère à y relever qu'un Christ de bronze, deux portraits de famille et un tableau de fruits.

Les héritiers sont un neveu et deux nièces du défunt, domiciliés à Orléans, dont la famille était probablement originaire. Le neveu, François-Charles-Louis Thibert, exerce la profession d'agent de change. Les nièces sont mariées dans la bonne bourgeoisie de la ville.

D'un incident qu'il est inutile de rappeler ici, il résulte que le défunt avait été marié deux fois et que l'inventaire dressé après le décès de sa première femme, nommée Geneviève Thierry, portait la date du 12 mars 1765.

L'inventaire est fait par Louis-François de Saint-Paul, notaire au Châtelet.

Peu d'argent comptant et presque pas d'argenterie.

(Arch. nat., Y 15288.)

CCCXIV.

JACQUES-GERMAIN SOUFFLOT

ARCHITECTE, INTENDANT GÉNÉRAL DES BATIMENTS DU ROI.

29 août 1780.

La biographie de *Soufflot* est assez connue pour qu'il soit inutile de nous étendre longuement sur la vie et sur l'œuvre de l'architecte de Sainte-Geneviève. Né à Irancy, près d'Auxerre, le 4 ou 5 janvier 1709 (voyez Lance), *Soufflot* partit de très bonne heure pour Rome, s'arrêta plusieurs années à Lyon, lors de son retour en France, — on voit dans son scellé un souvenir de ce séjour, — puis repartit à Rome avec le marquis de Marigny, après avoir été admis à l'Académie d'architecture, le 25 novembre 1749. En 1758, fut commencée sur ses plans la construction de l'église Sainte-Geneviève; l'année précédente, il avait reçu le cordon de Saint-Michel. Depuis la mort de *Jean-Charles Garnier d'Isle*, survenue en 1755 (voyez le volume précédent des scellés), il était contrôleur des travaux de Paris, titre qu'il échangea, en 1776, quand on supprima les charges de contrôleurs généraux, pour celui d'intendant général des bâtiments du Roi, qu'il conserva jusqu'à sa mort, comme on le voit par le présent acte. Soufflot ne s'était pas marié; aussi ses héritiers, institués par son testament du 29 août, sont-ils des parents en ligne collatérale, frères, sœurs ou neveux; en voici la liste :

1° Jean-André Soufflot, négociant, demeurant à Auxerre, frère du défunt. C'est lui qui requiert l'apposition des scellés.

2° Jeanne Soufflot, veuve de Nicolas Cochois, négociant à Paris, sœur du défunt.

3° Geneviève Soufflot, fille majeure, demeurant à Yrancy, aussi sœur.

4° Pierre-Gabriel Soufflot, contrôleur des guerres, frère, demeurant aussi à Yrancy.

5° Nicolas Larabit, contrôleur ambulant dans les fermes du Roi, Cécile Larabit, fille majeure, demeurant à Yrancy, Jean-Baptiste Larabit et Denis Larabit, représentant leur mère Madeleine Soufflot, à son décès épouse de Jean-Baptiste Larabit, négociant à Paris, sœur du défunt.

6° Anne Soufflot, également sœur du défunt, épouse de Me Étienne-René Maignan de Champromain, avocat en Parlement.

Procès-verbal d'apposition de scellés aux Tuileries après le décès de Jacques-Germain Soufflot, *intendant général des Bâtiments du Roi.*

L'an 1780, le 29 aoust, dix heures de relevée, sur le réquisitoire du sieur Jean-André Soufflot, négociant[1], demeurant à Auxerre, de présent à Paris, rue du Boulloi, hotel d'Hollande, nous, François-Jean Greban, lieutenant général civil criminel et de police de la Prevôté de l'Hôtel, assisté de notre greffier et de Cardin, l'un de nos huissiers, sommes transportés cour de l'Orangerie des Thuilleries, dans le logement appellé actuellement le Contrôle des Bâtiments du Roy[2], occuppé par messire *Jacques-Germain Soufflot*, écuyer, chevalier de l'Ordre du Roy, intendant général des Bâtiments de Sa Majesté, où étant, led. s. Jean-André Soufflot

1. Marchand de vins, fournisseur de Me d'Épinay et de Grinun.
2. Ce logement était occupé en même temps par *François Soufflot*, architecte, cousin du défunt, qui ne figure pas parmi les héritiers.

nous a dit que led. s. *Jacques-Germain Soufflot*, son frère, venant de décéder, il nous requiert qu'il soit procédé à l'instant à l'apposition de nos scellés sur les portes, coffres, commodes, secretaires et armoires étant dans led. logement et de la succession dud. feu s. *Soufflot*, même à la description sommaire des meubles et effets y estants en évidence, le tout à la conservation des droits dud. s. requérant, habile à se dire et porter héritier pour un sixième dud. s. *Soufflot*, son frère, et de ceux des autres présomptifs héritiers.

Sur quoy, nous, lieutenant général... avons mis et apposé nos scellés ainsy qu'il suit :

...Dans une seconde antichambre servant de bureau : Neuf estampes sous ver blanc, dans leurs cadres de bois doré; une autre estampe représentant *vue et perspective d'un pont de bois sur le Rhône*, le modèle de l'eglise de Sainte-Geneviève en plâtre, couvert d'une cage de ver, et son pied destale ou traiteau.

Dans le sallon : Un canapé en tapisserie, douze fauteuils couverts de velours cramoisy d'Utreck, quatre petites voyeuses aussy en velours, dont deux en cramoisy et deux vertes, deux tables à jouer rondes et une carrée, toutes les trois couvertes de drap vert; soixante et seize tableaux de différentes formes et grandeurs représentant différents sujets dans leur bordure dorée; deux figures de bronze, deux testes de femme en marbre, sur leur gaîne de bois peinte en marbre; un bureau de bois noirci garni de ses tiroirs, mains et entrées de cuivre doré, une pendule à cilindre à cadran d'émail; une commode de bois de roze à dessus de marbre d'Antin, garnie de ses anneaux et entrées de serrure en cuivre doré.

Dans la chambre à coucher ensuitte : Vingt tableaux

de différentes formes et grandeurs, représentant différents sujets dans leur bordure de bois doré; sept pièces, tant animaux que testes en plâtre; un médaillon aussi en plâtre, dans sa bordure ovale en bois doré.

Est aussy comparu sieur Claude-Joseph Vernet, peintre du Roy, conseiller de son Académie royale de peinture et de sculpture, demeurant à Paris, rue de l'Ortie, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, au nom et comme exécuteur du testament dud. feu s. *Soufflot*, ci-devant dénommé et qualiffié, led. testament reçu par Me Picquais, qui en a gardé minutte, et son confrère, notaires à Paris, le 29 aoust dernier, vu au greffe des Insinuations du Châtelet de Paris, le 31 aoust dernier; lequel, aud. nom, nous a pareillement requis de procéder à la reconnoissance et levée de nosd. scellés, pour l'inventaire et description de ce qui se trouvera sous yceux, meubles et effets en évidence, titres et papiers et renseignements, estre faits par led. Me Picquais et son confrère, notaires à Paris.

(Signé :) Vernet.

Même comparution de *Charles-Pierre Coustou*, architecte du Roi et inspecteur de ses Bâtiments, comme fondé de procuration dud. s. *Vernet*.

En procédant, est comparu Me Charles-Étienne Gabriel Cuvillier, l'un des premiers commis de la direction générale des Bâtiments du Roi, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas, au Louvre, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, lequel, en exécution des ordres à luy adressés par M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtiments de Sa Majesté, Jardins, Arts, Accadémies et Manufactures royales, en date du 12 septembre présent mois, qui seront ajoutés à la minute du présent procès-verbal, nous a dit qu'il

réclame tous les papiers et plans propres à l'administration des bâtiments du Roy et qui étoient en la possession dud. s. *Soufflot* à raison des charges et employs qu'il a successivement exercés, requérant qu'il en soit fait perquisition et que le tout luy soit remis aux offres qu'il fait d'en donner toutes décharges; réquérant pareillement qu'il soit fait perquisition de tous les papiers, plans, projets et models relatifs à la construction de l'église de Sainte-Geneviève, et qu'ils soient réunis dans une armoire ou chambre sur lesquels nos scellés seront apposés..... le tout conformément aux ordres de M. le comte d'Angiviller qu'il nous a représenté, et a signé.

Jean-Baptiste-Pierre Lebrun, peintre, demeurant rue de Cléry, est désigné par les héritiers pour donner son avis sur l'arrangement, prisée et valeur des tableaux, estampes, gravures, dessins et autres objets relatifs à son art. Le libraire Louis-Alexandre Joubert fils est chargé de l'arrangement et estimation des livres.

Les frais de scellés atteignirent la somme de 3,451 l. 4 s. 9 d.

(Arch. nat., V^3 91.)

CCCXV.

FRANÇOISE-MADELEINE BASSEPORTE

PEINTRE DESSINATEUR DU ROI AU JARDIN DES PLANTES.

5 septembre 1780.

Jal a fixé les principales dates de la biographie de *Madeleine Basseporte*, qui succéda, dans la charge de peintre dessinateur du jardin du Roi, à *Claude Aubriet*, mort en 1741, dont elle avait obtenu la survivance dès 1735.

Née le 28 avril 1701, *Madeleine-Françoise Basseporte* mourut le 4 septembre 1780 et non le 5, comme le donne à entendre l'acte d'inhumation publié par Jal. En effet, la déclaration du décès est faite le mardi, 5 septembre 1780, à sept heures du matin, par Marie-Jeanne Lejard, veuve de Jacques Palay, premier garçon du jardin royal des Plantes, « elle gouvernante de demoi-

selle *Françoise-Madeleine Basseporte*, peintre dessinateur dudit jardin royal des Plantes, demeurant aud. jardin, rue du Jardin du Roi, » et la veuve Palay déclare formellement que sa maîtresse est morte la veille sur le soir. Elle requiert en conséquence François-Jean Greban, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général, civil, criminel et de police de la prévôté de l'Hôtel, d'apposer les scellés, vu l'absence des héritiers; ce qui est fait.

Madeleine Basseporte avait continué, après *Claude Aubriet*, après *Nicolas Robert* et *Jean Joubert*, cette admirable collection des vélins du Muséum à laquelle ont travaillé après elle *Van Spaendouch* et *Redouté*. Il est fâcheux que cette admirable série de peintures d'une très grande valeur d'art soit enfouie dans une bibliothèque peu accessible au public, comme on a pu le constater récemment. Les vélins du Roi devraient être au Louvre; c'est leur véritable place. On pourrait juger alors s'il y a excès de sévérité dans le jugement de Jal qui estime les œuvres de *Madeleine Basseporte* inférieures à celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

Voici les passages du scellé dignes d'être rapportés :

Dans la chambre à coucher : un Christ et son bénitier de cuivre argenté, trois sphères, six estampes et tableaux représentans différens sujets, dont quatre dans leurs bordures de bois doré et deux dans leurs bordures de bois verni.

Dans le sallon étant à côté de la chambre à coucher : un trumeau de cheminée d'une glace dans son parquet de bois doré, un tableau au dessus, trente neuf tableaux représentans portraits et oiseaux dans leurs cadres de bois doré et noirci, dont trente six sous glaces, une pendule de marqueterie avec son ver et son pied de cuivre en couleur, son cadran doré, dont les heures sont en émaille, portant le nom de J. Jolly.

Dans la salle à manger : dix tableaux représentant portraits et figures de différentes formes dans leurs

cadres de bois doré, à l'exception d'un qui est dans son cadre de bois noircy.

Dans l'antichambre : un surtout de dessert en rocailles dans sa boete de sapin; quatre cartes représentants le plan de Paris, le plan de Versailles et les environs de Paris.

L'an 1780, le 5 octobre, est comparu sieur André Thouin, jardinier en chef du jardin du Roy, y demeurant, au nom et comme exécuteur des testaments et codiciles olographes de lad. demoiselle Basseporte en datte du 7 mars 1776, 18 mai 1777 et 29 juin 1780 (insinué au Châtelet le 6 septembre), lequel nous a requis de procéder à la reconnoissance et levée des scellés.

Les héritiers de *Madeleine Basseporte* étaient : 1° Marie-Barbe Poan, demeurant à Paris; 2° Jean-Edme-Emmanuel Bazard, bourgeois de Paris, les s. Guyon de Vallière, Guyon de Brantoire et Boyard de Forterre, demeurant à Auxerre, ses cousins germains.

Le s. *Clément Lebel*, peintre, fut chargé d'estimer les tableaux, gravures et dessins, et Guillaume Debure, libraire, les livres composant la bibliothèque.

(Arch. nat., V^3 91.)

CCCXVI.

PIERRE ALLAIS

MAITRE PEINTRE.

14 janvier 1781.

Un peintre nommé *Allais* brillait parmi les étoiles de la corporation de Saint-Luc. Il exposa aux quatre premiers Salons de la petite Académie un grand nombre de portraits, les uns à l'huile, d'autres au pastel, qui prouvent son succès. Malheureusement, les rédacteurs du Catalogue ont la très mauvaise habitude d'omettre presque constamment les prénoms, de façon qu'il est impossible de constater si l'exposant de 1751 à 1756 est notre *Pierre*

Allais mort en 1781. Pour dire vrai, nous sommes à peu près certain du contraire. Si le portraitiste n'expose plus en 1762, 64 et 74, comment expliquer cette abstention, si ce n'est par sa mort? Il y a plus : *Allais,* le peintre exposant, est qualifié en 1756 du titre d'ancien adjoint à professeur, que notre acte n'eût pas manqué de rappeler, s'il se fût appliqué à notre *Pierre Allais*. Celui-ci demeurait rue du Jour-Saint-Eustache, tandis que notre *Allais* habite rue de l'Échaudé. Peut-être *Pierre Allais* est-il le fils du portraitiste qui se distinguait aux Salons de l'Académie de Saint-Luc; mais certainement il ne faut pas en faire un seul et même personnage.

Pierre Allais, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, meurt le 14 janvier 1781; les scellés sont apposés à la réquisition de Marie-Françoise Ansiaume, sa veuve. Il habite, rue de l'Échaudé, l'appartement que sa femme occupe un an après, au moment de son décès. (Voyez plus loin l'extrait du scellé de la veuve Allais, à la date du 24 mars 1782.) Le mobilier indique une situation aisée. On y remarque deux fusils, la tenture d'une chambre en tapisserie verdure, sept tableaux en pastel dans leur bordure dorée, deux groupes en plâtre sous leur cage de verre, etc.

La vaisselle d'argent comprend une écuelle à oreilles, un couvert à filets, quatre cuillers, cinq fourchettes non marquées, sept cuillers et six fourchettes marquées de diverses initiales ou armoiries, deux salières, une cuiller à ragoût, un gobelet à pied et une timbale, le tout d'argent, pesant : la vaisselle plate, 8 m. 6 o. 6 gr., et la vaisselle montée 3 m. 4 o. 6 gr.; une montre à boîte d'or de Paris, faite par Peignot, avec aiguilles d'or, chaîne d'acier, cachet d'argent à chiffre et clef de cuivre. Dans la boutique : une pierre à broyer, quatre molettes, trente livres de jaune, une tonne et demie de jaune non broyé, soixante livres de jaune broyé à l'huile, vingt livres de rouge broyé à l'huile, vingt-cinq livres de rouge en poudre, douze livres environ de noir en poudre, cinquante livres de blanc de céruse broyé à l'huile, etc., — et dans la cour : trois échelles doubles. Le s. *Allais* était, on le voit par cette énumération, ou un marchand de couleurs ou un peintre en bâtiments. Les enfants majeurs, la femme Gravereau, la femme Boisset, la femme Toulzat, *Antoine-Joseph* et *Nicolas Allais*, maîtres peintres, comparaissent en personne. La mère intervient comme tutrice de Reine-Marguerite-

Joséphine, âgée de vingt ans, de Pierre-Nicolas, âgé de dix-huit ans, de Louise-Élisabeth, âgée de neuf ans.

Le s. *Jean Laclef*, maître peintre et marchand de couleurs, demeurant rue Princesse, est appelé pour donner son avis sur les marchandises.

(Arch. nat., Y 14035.)

CCCXVII.

JACQUES DUMONT, DIT LE ROMAIN

PEINTRE, RECTEUR ET ANCIEN PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

17 février 1781.

Dans un des derniers volumes des *Nouvelles Archives* (VIII, 1880-81, p. 199-201), ont été publiées quelques pièces sans grande importance sur *Dumont le Romain*[1]. L'une d'elles était toutefois accompagnée de cette note énigmatique, émanée de la Direction des Bâtiments : « M. Dumont, mort sans enfants, laisse sa veuve avec une fortune aussi réelle qu'imprévue. » L'artiste qui avait reçu tous les grades de sa Compagnie, après avoir été admis à l'Académie, dès le 25 septembre 1728, — il en était ainsi au jour de sa mort un des doyens, — passait donc ou se faisait passer à dessein pour besoigneux, tandis que l'ouverture de sa succession montra qu'il possédait une réelle fortune. Malheureusement, la concision du procès-verbal de scellés, rédigé par le commissaire Gilles-Pierre Chesne, nous renseigne incomplètement sur la situation pécuniaire du défunt. Il faudrait recourir à la minute du notaire Moncet appelé par la veuve pour dresser l'inventaire de son mari.

Jacques Dumont, surnommé le *Romain*, peintre, chancelier, recteur et ancien professeur de l'Académie royale de peinture, fils de *Pierre Dumont*, sculpteur de l'Académie de Saint-Luc, et

1. On devra aussi se reporter aux pièces communiquées par M. *Dumont*, membre de l'Institut, à M. Hubert Lavigne, et concernant les *Dumont*, les *Boullogne* et les *Coypel*. Ces documents ont été publiés dans les *Nouvelles Archives* en 1874-75 et en 1877. (Tomes III et V.)

frère de *François Dumont*, sculpteur, décédé en 1726, meurt le samedi, 17 février 1781, sur les quatre à cinq heures du soir, au troisième étage d'une maison de la rue du Petit-Bourbon, à l'âge de quatre-vingts ans environ. Jal, qui a pris la peine de dresser la liste de nombreux logements successivement occupés par l'artiste, n'est pas arrivé à découvrir son acte de naissance. C'est le registre de l'Académie qui porte témoignage de son âge au jour de sa mort.

Le procès-verbal de scellés entre dans fort peu de détails. C'est la veuve, Marie-Geneviève Defer, qui prend l'initiative de l'apposition des scellés, tant pour la sauvegarde des droits des héritiers, neveux ou nièces, absents, que comme donataire de son mari en vertu de son contrat de mariage passé devant Perret, notaire à Paris, le 9 novembre 1741, dûment insinué.

Le défunt avait dans ses tiroirs une somme de 4,140 livres 12 sols en deniers comptants. Est-ce à cette découverte que M. d'Angiviller fait allusion en disant qu'il avait laissé à sa veuve une fortune aussi réelle qu'imprévue? Dans le mobilier, quelques toiles méritent d'être signalées : « trois grands tableaux représentant, l'un *saint Sébastien*, un autre *saint Jean*, et l'autre *saint Philippe*, dans leurs bordures de bois doré; un autre plus petit représentant *la Vierge*, *saint Joseph et l'Enfant Jésus*, aussi dans sa bordure de bois doré; un autre petit tableau sans bordure; un autre de paysage dans une petite bordure. » Six cuillers et une cuiller à ragoût d'argent composent toute l'argenterie; en outre, deux montres à boîtes d'or.

Les héritiers, neveux ou nièces, sont tous gens d'assez basse condition. En voici un échantillon : Louis-Sébastien Heude, maître perruquier, à Paris, rue du Four; Marguerite Heude, veuve d'un tailleur de Nancy; Antoine Heude, ferblantier en Lorraine; Madeleine Heude, femme d'un cordonnier de Nancy, et Marie-Angélique Heude, femme d'un employé à la loterie.

En somme le scellé n'offre guère d'intérêt qu'à cause du nom du peintre auquel il se rapporte.

(Arch. nat., Y 11604.)

CCCXVIII.

CLAUDE RAVIER

MAITRE PEINTRE ET CONCIERGE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

7 mars 1781.

Les membres de l'Académie de Saint-Luc ne dédaignaient pas au besoin de joindre quelque métier lucratif à celui qui leur avait valu leur admission dans la Compagnie, aussi ne doit-on pas être surpris d'en trouver un maintenant à la fois membre et concierge de la vieille corporation des maîtres peintres. L'Académie logeait assez mal ses employés. Le s. *Claude Ravier* occupait un logement au septième étage, dans une maison de la rue du Haut-Moulin, appartenant aux maîtres peintres. C'est là qu'il meurt le mercredi, 7 mars 1781, et que le commissaire Pierre-Jean Duchauffour, à la requête de sa gouvernante et de *Pierre-François Neveu*, maître peintre et syndic comptable de la communauté, demeurant rue Beaubourg, vient apposer les scellés. *Claude Ravier*, d'après le témoignage du s. *Neveu*, était à la fois concierge et clerc de la communauté.

Dans le mobilier se trouvent sept tableaux et une figure en cire dans un bocal (*sic*).

Six oppositions de divers fournisseurs.

L'unique héritier est *Christophe Ravier*, peintre, mineur émancipé, procédant sous l'autorité de *Jean-Martin Fontaine*, peintre et doreur.

Me Toussaint-Charles Girard, notaire, est chargé de l'inventaire.

Le défunt possédait deux paires de boucles d'argent de souliers et jarretières, deux montres d'argent, un cachet d'or, huit couverts d'argent, six couteaux de table à manche d'argent estampés et deux cuillers à ragoût également d'argent.

(Arch. nat., Y 11688.)

CCCXIX.

PIERRE RIFFAUT OLIVIER

MAITRE PEINTRE.

25 mars 1781.

Outre son titre de maître peintre, *Pierre Riffaut Olivier* reçoit, dans le cours de l'acte, celui de juré crieur et enfin celui de syndic de la communauté de Saint-Luc. En cette dernière qualité, il était chargé avec le sieur *François Morel*, maître peintre sculpteur et co-syndic, du recouvrement de la capitation[1].

Pierre Riffaut Olivier, maître peintre et juré crieur, meurt le 25 mars 1781, à l'âge de quarante-quatre ans, dans une maison de la rue de Seine, faubourg Saint-Germain, lui appartenant. Il s'était marié deux fois et laissait cinq enfants. De sa première femme, Charlotte Noirot, il avait eu un fils et une fille, Jean-Baptiste-Pierre et Madeleine-Julie-Charlotte Riffaut Olivier, cette dernière sous la tutelle de *Jean-Baptiste Chaussard*, architecte à Paris, rue de Grenelle.

La seconde femme, Jeanne-Geneviève Caumont, avait donné à notre maître peintre deux fils et une fille : François, Charles et Appoline-Louise, placés sous la tutelle de leur mère qui désigne pour faire l'inventaire le notaire Eugène-Louis Renaud.

Mobilier de peu d'importance, comprenant deux flambeaux d'argent haché, quelques tableaux. L'argenterie consiste en une grande cuiller à soupe, deux à ragoût, douze couverts, deux petites cuillers à bouche, un gobelet à pied, cinq gobelets en timbales, une cafetière et une écuelle, le tout pesant 14 marcs 10 onces 8 gros. En deniers comptants, on trouve, d'une part, 429 livres 6 sols, de l'autre, 1,656 livres en soixante-neuf louis d'or.

(Arch. nat., Y 13802.)

1. Au Catalogue du Salon de 1764 figure, sous le n° 91, un peintre nommé *Olivier*, sans autre indication, qui exposait, dit le livret, le portrait de Madame son Épouse, peint à l'huile. Est-ce celui qui meurt en 1781 ? Il est bien difficile de rien affirmer.

CCCXX.

NICOLAS BLAVIER

COMPAGNON SCULPTEUR.

18 avril 1781.

Apposition de scellés après le décès de *Nicolas Blavier*, compagnon sculpteur, mort en son domicile, rue Saint-Martin, à la requête de sa veuve Marie-Jeanne Fontaine.

Le mobilier est sans importance; la plupart des effets du défunt, notamment quatre portraits et sa montre à boîte d'or portant sur le plateau du balancier le nom de Vernezobre, ayant été emportés peu avant ou même après le décès par divers créanciers en garantie des sommes par eux prêtées.

La seule héritière du sieur *Blavier* est une sœur mariée à Liège. Le notaire Jacques Garcerond est chargé de la confection de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 13303.)

CCCXXI.

PIERRE DOGUET

MAITRE PEINTRE.

15 septembre 1781.

Un nom et une date, c'est à peu près les seuls renseignements à recueillir du procès-verbal en question. Après une maladie à la suite de laquelle il reste trois jours sans connaissance, *Pierre Doguet*, maître peintre, est transporté de son logement, rue des Vieilles-Tuileries, cour du Manège, à l'Hôtel-Dieu, où il meurt le lendemain, 15 septembre 1781. Un de ses amis, le s. Joseph Charrière, Suisse au service de la comtesse de La Rochefoucauld, fait apposer les scellés par le commissaire Claude Le Seigneur. Le mobilier est insignifiant. Le défunt a pour unique héritier un frère, Joseph Doguet, habitant à Sordeval, en Normandie. Oppositions du propriétaire, du chirurgien et du s. Charrière, créancier d'une somme de 220 livres.

(Arch. nat., Y 14570.)

CCCXXII.

JEAN-BAPTISTE LEPRINCE

PEINTRE DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

3 octobre 1781.

Après le beau volume dans lequel M. Jules Hédou a exposé le résultat de ses longues et consciencieuses recherches sur *Jean Le Prince et son œuvre* (Paris, Rapilly, 1879, in-8°, avec planches), il reste bien peu de chose à dire sur cet artiste de mérite. Aussi nous contenterons-nous de relever dans le scellé deux passages, l'un relatif à ce fameux secret de gravure en lavis, qui fut acheté à Marie-Anne Leprince, nièce et légataire universelle du peintre, moyennant une pension viagère de 1,200 livres, et une somme de 600 livres une fois payée. On trouvera dans le livre de M. Hédou tous les renseignements désirables sur cette négociation.

L'autre passage du scellé dont nous conservons la mention se rapporte à un fait moins connu. Il était absolument interdit, on le sait, aux membres de l'Académie de peinture, de se livrer au commerce des tableaux. Certains d'entre eux ne se faisaient pas scrupule de violer cette règle. Seulement, ils prenaient, comme *Leprince*, leurs précautions en s'associant avec un marchand ou un membre de l'Académie de Saint-Luc. Les quatre grands tableaux de *Parrocel* réclamés pour moitié par le sculpteur *Jean-Baptiste Feuillet* figurent sous le n° 6 dans la *Notice des principaux articles de tableaux... provenant de la succession de feu M. le Prince*, dont la vente se fit le 28 novembre 1781, par les soins de *J.-B.-P. Le Brun*. Voici comment ces peintures sont décrites au Catalogue : « Quatre grands tableaux, représentant des sujets de bataille auprès de villes, de fortifications, et en pleine campagne. Ces quatre superbes tableaux sont clairs, brillants et de la plus grande richesse ; ils sont dignes d'orner le plus beau cabinet. Hauteur, 50 pouces. Largeur, 87 pouces. Toile. »

M. Hédou, qui reproduit le catalogue de la vente faite après le décès de *Le Prince*, ne donne pas les prix. Nous ignorons donc si l'associé du peintre rentra dans ses débours.

Procès-verbal d'apposition de scellés, au Louvre, dans le logement occupé par Jean-Baptiste Leprince, *peintre du roi, de l'Académie de peinture et de sculpture*, « décédé depuis quelques jours dans une maison sise en la ville de Lagny. » (3 octobre 1781.)

Le logement de *Leprince* était situé au second étage du château en entrant par l'escalier de la colonnade à droite et dans le corridor régnant derrière lad. colonnade.

Opposition à la levée des scellés.

En procédant, est comparu s. *Jean-Baptiste Feuillet*, sculpteur et ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à Paris, rue du Cocq-Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain-l'Auxerois, lequel nous a dit qu'au mois de juin 1780, il a acheté en société avec led. feu *Leprince*, de M. le président de Chazelles, quatre grands tableaux de *Parocels*, représentant *Batailles* et *marche de troupes*, de 7 pieds 4 pouces de large, sur 4 pieds 2 pouces de haut, sans bordure, moyennant la somme de deux mille livres, qu'il a payé en billets souscrits de lui seul au proffit de M. de Chazelles, sans que led. feu *Leprince* lui ait remis des fonds pour acquitter les mille livres faisant la moitié dont il est tenu de celle de deux mille livres, prix de l'acquisition ; que, depuis cette acquisition, lesd. tableaux ont été restaurés, du consentement dud. feu s[r] *Leprince*, par les soins de luy sieur *Feuillet*, qui a payé à ce sujet une somme de 329 livres 15 sols, suivant les mémoires qu'il a en sa possession, dont moitié à la charge dud. s. *Leprince*, d'où il résulte qu'indépendamment de la propriété dud. s. *Feuillet* de la moitié desd. tableaux, il est encore créancier de la succession dud. s. *Leprince*

de la somme de 1,164 livres 17 sols 6 deniers pour la moitié dud. s. *Leprince* dans le prix desd. tableaux et de ce qu'il en a coûté pour les restaurer, et que, quoique led. s. *Feuillet* n'ait point été payé de la somme de 1,164 livres 17 sols 6 deniers par led. s. *Leprince*, il a cependant laissé en la possession dud. s. *Leprince* lesd. quatre tableaux, lesquels doivent se trouver dans son attelier sous les scellés, pourquoy led. s. *Feuillet* déclare qu'il est opposant et s'oppose à la reconnoissance et levée de nos scellés et que les causes de son opposition sont : 1° à ce qu'il lui soit donné acte de la réclamation qu'il fait desd. tableaux pour la moitié qu'il luy en appartient en conséquence de la société verballe qu'il a contracté avec led. feu s. *Leprince*, et de son réquisitoire, même de son consentement que lesd. tableaux soient inventoriés et vendus par distinction, pour la moitié du prix auquel ils seront adjugés luy être payée en qualité de propriétaire; 2° afin de payement par privilège sur l'autre moitié appartenante à la succession dud. feu s. *Leprince*, de la somme de 1,164 l. 17 s. 6 d. à lui due par la succession dud. feu s. *Leprince*, ainsy qu'il est cy dessus expliqué, ensemble des interêts de lad. somme qu'il requiert; 3° en cas d'insufisance du prix de lad. moitié appartenante à la succession dud. s. *Leprince* pour payer à luy s. *Feuillet* lad. somme de 1,164 l. 17 s. 6 d. et intérêts, d'être payé de l'excédent par contribution au marc la livre avec les autres créanciers opposants sur le prix des meubles et effets dépendants de la succession dud. feu s. *Leprince*, n'empêchant néanmoins qu'à la charge de ses oppositions, réclamations et requisitoires, il soit procédé à la reconnoissance et levée de nosd. scellés, et a signé.

(Signé :) *Feuillet.*

Et le 23 octobre, aud. an 1781, est comparu Me Jean-Denis Le Sacher, procureur au Châtelet, lequel nous a requis procéder à la reconnoissance et levée de nosd. scellés.

En procédant, ledit Me Le Sacher, esd. noms et qualités de fondé de procuration dud. s. Luce (exécuteur testamentaire) et de lad. demoiselle Leprince, nous a dit que, s'estant trouvé dans les papiers de la succession dud. s. *Leprince* une liasse de plusieurs pièces concernant la découverte faite par led. s. *Leprince* d'un procédé de gravure en lavis, il nous observe qu'il est de l'intérêt commun que ces pièces demeurent secrètes jusqu'à ce que les droits des parties dans la succession dud. s. *Leprince* soient réglés; pourquoy il nous requiert qu'à la conservation des droits de qui il appartiendra et le nombre desd. pièces préalablement par nous constaté, elles soient par nous mises sous nos scellés et déposées ès mains de notre greffier, pour estre ensuite remises quant et à qui il appartiendra.

Sur quoy, nous lieutenant général (de la Prevôté de l'Hôtel) avons constaté que lesd. pièces sont au nombre de quatre et toutes manuscrit, la première écrite sur cinq pages de papier de compte tant recto que verso et sur les deux tiers du recto d'une sixième feuille commençant à la première page par ces mots : *Procédé de la gravure en lavis*, et finissant par ceux-ci : *qui sont déjà gravé*. La seconde pièce écrite sur une feuille de papier à lettre commençant en vedette par ces mots : *Mémoire*, et finissant par ceux-ci : *de ce quoagulé*. La troisième pareillement écrite sur une feuille de papier à lettre, commençant par ces mots : *Le grain établi sur la planche*, et finissant par ceux-ci : *à l'encre de la Chine;* que la quatrième et dernière consiste en des

nottes composant neuf lignes en alinéa, écrites pareillement sur le tiers du recto d'une feuille de papier à lettre commençant par ces mots : *De la Touche*, et finissant par celui-ci : *Table*. Lesquelles quatre pièces nous avons renfermé dans un petit carton carré sur lequel nous avons apposé le cachet de nos armes et ordonné que led. carton sera déposé entre les mains de notre greffier pour estre remis à qui il appartiendra.

Sont nommés : le s. *Jean-Baptiste-Pierre Lebrun*, peintre, demeurant à Paris, rue de Cléry, parroisse Saint-Eustache, pour donner son avis sur l'arrangement, prisée et valeur des tableaux, estampes, gravures, desseins et autres objets relatifs à son art, dépendants de la succession dud. s. *Leprince*, et le s. Louis-François Prault, imprimeur et libraire du Roy, demeurant à Paris, quay des Augustins, parroisse Saint-André-des-Arts, pour pareillement donner son avis sur l'arrangement, prisée et valeur des livres composant la bibliotèque dud. deffunt s. *Leprince*.

Les héritiers étaient : 1° Marie-François Leprince, bourgeois de Paris; 2° Jean-Baptiste-Jude Charpentier, ci-devant maître de langue de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, au nom de sa femme Anne-Catherine-Louise Leprince; 3° Marie-Anne Leprince, bourgeoise de Saint-Denis, frère et sœurs du défunt; 4° Marie-Anne Leprince, demeurant au château du Louvre, nièce dud. défunt; 5° Jeanne Leprince, femme du s. de Longchamp, bourgeois de Londres, également nièce du défunt. Les deux dernières pour un quart seulement et en représentation de Jean-Robert Leprince, leur père, bourgeois de Londres.

Les frais de scellés s'élevèrent à 1,182 l. 12 s. 6 d.

(Arch. nat., V³ 91.)

CCCXXIII.

JOSEPH-ANTOINE MAZZA

MAITRE PEINTRE EN BATIMENTS ET ÉVENTAILLISTE.

26 octobre 1781.

Quelque bizarre que paraisse le rapprochement des deux qualités attribuées au s. *Mazza* ou *Malezza,* car on trouve son nom sous ces deux formes, cette double désignation résulte du procès-verbal de scellé.

Le s. *Joseph-Antoine Mazza,* qui paraît originaire d'Espagne ou de Lisbonne, où habite encore un de ses frères, meurt d'une longue maladie, le vendredi, 26 octobre 1781, sur les cinq heures du soir, dans un appartement au premier étage d'une maison de la rue du Faubourg-Saint-Martin, appelée *la Sainte-Famille,* laissant une veuve, Marie-Théodore de La Pierre qui appelle, pour apposer les scellés, le commissaire Claude-Étienne Prestat. Le contrat de mariage du défunt avec la demoiselle de La Pierre avait été reçu par Me Boulard, le 15 mai 1774.

Parmi les meubles en évidence se trouvent une pendule, par Henry, dans sa boîte, avec figures de cuivre doré d'or moulu, un plateau de cabaret de bois de la Chine à fleurs, des figures en plâtre, des tableaux, des estampes sous verre, des couleurs, brosses et pinceaux.

Le défunt possédait deux vieilles montres à boîtes d'or avec un cachet d'or, trois cuillers à ragoût, douze couverts, six cuillers à café et un gobelet à pied d'argent, et les bijoux suivants : une bague d'une pierre rouge, entourée de petits brillants, deux tablettes de bracelets en or de couleur, dont un portrait d'homme ; une tabatière d'ivoire, d'écaille fondue, sur le dessus, portrait de femme et dessous un chiffre ; une tabatière ronde, d'écaille blonde satinée et galon d'or ; une tabatière de carton gris verni à cercle d'argent ; une bague d'une pierre jaune montée en or ; une paire de boucles de souliers, et une autre de jarretières, de pierres fausses montées en argent, une paire de boucles de souliers à usage de femme, à double rang de pierres fausses montées en argent.

La veuve charge de l'inventaire le notaire François-Emmanuel

Arnaud. Pour être procédé à l'inventaire, « description et prisée des marchandises de la profession d'éventailliste dont le défunt s'occupait, a été pris l'avis des sieurs Louis Mezierre, demeurant rue Montmorency, et François Boisset, demeurant rue Jean-Robert, tous deux maîtres et marchands éventaillistes. »

D'une déclaration de la veuve, il résulte que le défunt avait formé une société avec un sieur Naturani pour l'exécution de certains ouvrages; mais quels ouvrages? L'acte n'en dit rien.

Les héritiers sont les frères et sœurs dud. *Mazza*, dont l'aîné, Jean-Marie Mazza, demeure à Lisbonne. Le domicile des autres n'est pas spécifié.

(Arch. nat., Y 10801.)

CCCXXIV.

CHARLES TARLANT

COMPAGNON PEINTRE.

1er novembre 1781.

Le s. *Charles Tarlant*, compagnon peintre, occupait avec sa femme, Marguerite Launay, factrice au port aux fruits, une chambre dans la rue Guillaume, île Notre-Dame, au cinquième étage d'une maison appartenant à la veuve Roger. Attaqué d'une grave maladie, il avait été transporté à l'hôpital Saint-Louis six semaines avant sa mort, arrivée le jeudi, 1er novembre 1781.

Sa veuve, munie de son extrait mortuaire, fait apposer le lendemain les scellés par le commissaire Jean-Baptiste Ninnin, pour sûreté de ses droits comme commune en biens et de ceux de sa fille mineure Marie-Anne Tarlant. Le défunt laissait une autre fille, Marguerite Tarlant, mariée à un compagnon maçon.

Rien à noter dans le mobilier, si ce n'est cinq tableaux sur toile et une tête en cire sous un bocal de verre. Le notaire Jean-Baptiste-Pierre Bevrière est chargé de faire l'inventaire.

(Arch. nat., Y 15085.)

CCCXXV.

BARTHÉLEMY REDON.

MAITRE PEINTRE.

15 décembre 1781.

Barthélemy Redon, maître peintre, dont le nom obscur n'a été recueilli par aucun biographe, meurt le 15 décembre 1781, en son domicile, au premier étage d'une maison de la rue Poissonnière ayant pour locataire principal le s. Obry, maître serrurier. De son mariage avec Marie-Anne-Madeleine Cordoin, morte avant lui, le défunt laissait un fils, Antoine-François-Barthélemy Redon, âgé de huit ans, dont le tuteur *Jean Redon*, peintre à Paris, demeurant rue des Arcis, requiert, en son nom, l'apposition puis la levée des scellés. Ces opérations sont faites par le commissaire Antoine-Jean-Baptiste Leblond. Me Girardin, notaire, est chargé de l'inventaire; les sieurs *Pierre Prassurot*, maître peintre, rue Bergère, et *Gabriel Sareiron*, rue de Cléry, sont appelés pour donner leur avis sur la prisée des marchandises et ustensiles de peinture.

Dans la description du mobilier en évidence figurent des estampes, plusieurs portraits, un tableau à fond doré, un Christ sur fond de velours noir dans sa bordure de bois doré, un établi, deux pierres à broyer les couleurs et l'attirail nécessaire pour la profession de peintre.

Parmi les opposants se présentent : la Communauté des maîtres peintres, sculpteurs et marbriers pour le recouvrement de la capitation du s. *Redon;* Jean Lavallière, ancien maître de danse et bedeau de la confrérie du Saint-Sacrement à la paroisse de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle; *Jean-Baptiste Voisin*, maître peintre; Louise-Françoise Langlois, veuve de Maurice Cordoin, maître peintre et doreur, rue du Faubourg-du-Temple, pour la garantie des arrérages d'une rente viagère de 200 livres constituée au profit de lad. Langlois par le s. *Redon* et sa femme, par leur contrat de mariage passé devant Me Vivien, le 16 septembre 1767.

(Arch. nat., Y 14230.)

CCCXXVI.

CLAUDE DREVET

GRAVEUR ORDINAIRE DU ROI.

23 décembre 1781.

Le livre de M. Ambroise-Firmin Didot sur la vie et l'œuvre des trois *Drevet,* paru en 1876, résume tout ce qu'on sait de ces maîtres distingués qui prolongèrent jusqu'à la fin du XVIII[e] s. la dynastie des graveurs marchands d'estampes. Le scellé que nous résumons, et dont on trouvera ci-après les passages dignes d'attention, ajoute quelques détails intéressants à la biographie du dernier représentant de cette famille dont le berceau était la petite commune de Loire. C'est donc à Loire qu'il faudrait chercher, comme l'a fait remarquer Jal, l'acte de baptême vainement demandé aux registres paroissiaux de Lyon.

Claude Drevet avait épousé, en 1745 (voir Didot et Jal), Catherine-Guillemette Baudry. Elle vivait encore en 1781, car elle paraît pour faire opposition à la levée des scellés. Elle n'avait pas d'enfants, puisque les seuls héritiers sont des collatéraux.

Notre artiste meurt, on le savait, le dimanche, 23 décembre 1781, à six heures et demie du soir, dans son appartement des galeries du Louvre, au deuxième étage, près le guichet Fromenteau, led. appartement ayant vue sur la rue des Orties. Les scellés sont apposés par Claude-Joseph Clos, lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel du Roi, sur la réquisition d'Étienne Perrin, bourgeois de Paris, demeurant aux galeries du Louvre, comme héritier en partie du défunt.

Voici la liste des objets les plus remarquables portés au procès-verbal :

Dans la chambre où est décédé led. s. *Drevet*, au second étage : un tableau peint sur toille représentant la *Nativité* dans son cadre de bois sculpté doré ; un grand tableau ceintré, peint sur toille, représentant l'*Entrée de Jérusalem*, dans son cadre de bois sculpté doré ; un écran de tapisserie à l'éguille dans son chassis

et sur son pied de bois sculpté doré; une petite pendule antique à cadran de cuivre de Lemaire, Paris-Saint-Germain, dans sa boîte de bois noircy, avec ornement de cuivre doré.

Dans une pièce au rez-de-chaussée servant d'imprimerie : une meulle, une presse et les planches et tablettes nécessaires à l'impression; une cuve en cuivre, un mortier en pierre, un grand trépied.

Opposition à la levée des scellés par Catherine-Guillemette Baudry, veuve du s. *Drevet*.

Le 9 janvier 1782, est comparu m^e^ Antoine-Justin Marseille, avocat en Parlement, officier de la chambre de Mad. la comtesse d'Artois, au nom et comme exécuteur du testament du feu s. *Claude Drevet*, led. testament reçu par Me Boulard, notaire à Paris, le 15 septembre 1780, insinué le 29 décembre dernier, lequel nous a requis de procéder à la reconnoissance et levée des scellés.

Pareille réquisition est faite au nom des héritiers de *Claude Drevet*, savoir : 1° Simon Drevet, son frère, demeurant à Loire, en Lyonnais; 2° les quatre enfants de défunt Fleury Drevet, frère dud. *Claude*, lesquels quatre enfants sont : Fleury Drevet, demeurant à Saint-Romain en Galle, près Sainte-Colombe en Lyonnois; d^lle^ Fleury Drevet, femme de Pierre Perrin, demeurant à Loire, en Lionnais; Denise Drevet, femme d'Étienne Auger, demeurant aud. Loire; Françoise Drevet, femme de Jean Rolland, demeurant aud. Loire; 3° Marie-Claire Drevet, femme d'Antoine Collet, demeurant à Givors, fille de feu Claude Drevet, surnommé Petit Claude, frère dud. *Claude Drevet*; 4° les enfants d'Abel Moussier et de feue d^lle^ Fleury Drevet, sœur dud. *Claude*, demeurant à Saint-Romain en Galle;

5° D^{lle} Fleury Drevet, femme de Claude Mercier, demeurante aud. Loire, fille de feu Denis Drevet, frère dud. *Claude;* 6° Étienne Bœuf et sa sœur, enfants d'Antoinette Drevet, femme Bœuf; héritiers les uns et les autres pour un sixième.

En procédant, led. m^e Marseille nous a dit qu'il nomme le s. *François-Charles Joullain*, peintre, demeurant à Paris, quay de la Mégisserie, pour donner son avis sur l'arrangement, prisée et valeur des tableaux, estampes, gravures, desseins et autres objets relatifs à son art, dépendants de la succession dud. s. *Drevet.*

Led. Marseille nous a observé que, depuis le décès du s. *Drevet*, le supérieur ou procureur de la maison appellée des Bons-Fils a envoyé aud. feu s. *Drevet* un mémoire montant à 256 livr., concernant la pension d'Abel Drevet, son neveu, détenu d'ordre du Roy dans lad. maison, pour six mois de sa pension et menues dépenses relatives à son entretien. Cette dépense est autorisée en partie; le surplus étant imputé sur les arrérages du legs de 400 livres fait audit Abel Drevet par son oncle.

Nous a pareillement observé led. m^e Marseille, aud. nom, qu'il est interessant pour la succession et héritiers dud. feu s. *Drevet*, avant de procéder à la vente des différentes planches de gravure inventoriées[1], de faire tirer six exemplaires de chacune desdittes planches pour celles qui se trouveront n'en point avoir, afin de connoître par ces épreuves la véritable valeur desdittes planches,

1. M. Didot, qui a connu ce catalogue de la vente de *Claude Drevet*, le dit excessivement rare. La vente, qui comprenait quatorze tableaux, quelques dessins, nombre d'estampes et plus de cent cinquante planches gravées, était annoncée pour le 18 mars, mais n'eut lieu que le 15 avril 1782 et jours suivants.

pourquoy il requiert d'estre autorisé à faire tirer six exemplaires de chacune desdittes planches qui n'en ont point, à payer et avancer à l'imprimeur les deniers nécessaires pour led. travail; enfin led. m[e] Marseille, aud. nom, nous a observé qu'il est egallement intéressant pour la succession et héritiers dud. feu s. *Drevet* de procéder incessamment à la vente des meubles et effets mobiliers, gravures, estampes, tableaux et autres objets dépendants de lad. succession, requerant d'estre autorisé à faire proceder à lad. vente.

(Lad. requête est accordée.)

Frais de scellé, 1,850 l. 13 s.

(Arch. nat., V^3 91.)

CCCXXVII.

PAUL-GUILLAUME LEDOUX

MAITRE PEINTRE.

28 décembre 1781.

Ce maître peintre, parfaitement oublié aujourd'hui, meurt le vendredi, 28 décembre 1781, sur les sept heures du matin, dans un appartement au deuxième étage d'une maison de la rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas, appartenant à M[e] Blacq, ancien notaire. Il laisse une veuve, Claude-Louise Letellier, commune en biens avec lui, et un fils unique, Paul Guillaume Ledoux, soldat en garnison au port de Lorient. Ce dernier, à en juger par les créanciers qui viennent former opposition à la délivrance de la succession, pourrait bien ne pas s'être engagé de son plein gré.

M[e] Eloy-Charles Fieffé, notaire, est chargé de l'inventaire. *François-Charles Joullain*, peintre, quai de la Mégisserie, vient donner son avis sur la prisée des tableaux. Enfin, l'estimation des bijoux et diamants est confiée au s. Jacques Poiré, marchand joaillier, quai de Bourbon.

Le mobilier du défunt annonce une véritable aisance. On en

jugera d'ailleurs par l'énumération des meubles signalés dans le procès-verbal du commissaire au Châtelet, dont nous reproduisons les articles les plus saillants.

Dans la chambre à coucher : quatre tableaux sur toile; une commode à dessus de marbre; au dessus de la commode une petite glace avec tableau au dessus; une petite pendule sans nom d'auteur dans sa boîte de cuivre; deux cannes de jay avec leurs pommes d'or; un Christ d'yvoire et sa croix de bois d'ebenne.

Dans une antichambre ayant vue sur la rue et sur la cour : une table de marbre à console sur son pied de bois doré, un jeu de trou madame; dix tableaux peints sur toille représentans portraits et différents sujets dans leur bordure de bois doré, un autre tableau peint sur toile sans bordure, deux bordures neuves de bois doré et une autre bordure de hazard aussi dorée; une petite armoire ouverte servant de bibliothèque; un petit miroir d'une glace ronde dans son cadre de bois d'ebenne, deux vases antiques de terre.

Dans la salle de compagnie ayant vue sur la cour : dix-huit tableaux de différentes grandeurs représentants portraits et sujets, dans leurs bordures de bois sculpté doré, attachés sur la tapisserie de la salle de compagnie qui est d'ancienne verdure; seize autres tableaux peints sur toile, de différentes grandeurs, sans bordures, représentants différents sujets, lesquels tableaux ne sont point attachés, mais sont en tas dans lad. salle; deux bordures sans toille sculptées et dorées; un groupe en plâtre bronzé sur son soc de bois doré, porté sur une petite table de bois; deux figures en bronze montées sur leur soc; un antique de marbre; une autre petite statue en pierre; une autre petite statue de marbre, en groupe; deux grands vases de porfire garnis d'orne-

ments de cuivre doré d'or moulu; trois autres vases de porcelaine, dont deux avec leurs couvercles.

Dans une garde-robbe : deux estampes sous verre dans leur bordure de bois doré; un vieux coffre-fort trouvé ouvert et vuide.

Dans un cabinet ayant vue sur la rue : sur la cheminée, une paire de petits flambeaux à tige de porcelaine avec bobèches, soc et ornements de cuivre doré d'or moulu; une petite figure de bronze représentant *un musicien*, monté sur son soc de cuivre doré d'or moulu; une autre petite figure de bronze représentant *un homme enchaîné;* une tête de bellier en plomb; trois autres morceaux de porcelaine servant d'ornements de cheminée.

Un grand coffre de lac, ouvert et vuide, sur son pied de bois sculpté doré; un bureau de marqueterie à dessus de marbre; une pendule faite par Gosselin à Paris, sur son pied, contenant un carillon avec ornements de cuivre doré d'or moulu; deux petites têtes de plâtre bronzé; deux flambeaux de cuivre argenté; vingt-neuf tableaux de différentes grandeurs représentant différents sujets, dans leurs bordures de bois sculpté doré, le tout attaché sur la tapisserie dud. cabinet, qui est de grosse toile rouge; un petit médaillon représentant un *Vieillard et un enfant* dans un cartel d'argent; trois autres tableaux sur toile.

Sur l'escalier du troisième étage : deux toiles de grands tableaux roulées et un paquet de baguettes dorées.

(Arch. nat., Y 12491.)

CCCXXVIII.

ANTOINE BOIZOT

PEINTRE ORDINAIRE DU ROI ET DE SON ACADÉMIE.

9 mars 1782.

Jal a singulièrement contribué à élucider la généalogie et l'histoire des artistes qui ont porté le nom de *Boizot*. Le procès-verbal de scellé dressé après la mort du peintre *Antoine Boizot* complète sur certains points ses découvertes.

Antoine Boizot, peintre ordinaire du Roi et de son Académie royale de peinture et de sculpture, dessinateur de la manufacture des Gobelins (ancien marguillier de Saint-Hippolyte et commissaire des pauvres de cette paroisse, ajoute Jal), meurt le 9 mars 1782, dans son logement des Gobelins, veuf en premières noces de Marie Oudry, fille du peintre de ce nom (voyez ci-dessus le scellé d'*Oudry* et celui de sa femme, n^{os} CLX et CCCXI), et en secondes noces de Jeanne-Marie Flottes.

Sa première femme n'avait eu qu'un enfant, et cet enfant avait coûté la vie à sa mère. C'est *François-Marie-Antoine Boizot*, architecte et graveur à la manière du lavis, d'après Jal, qui le suppose mort avant son père, ne voyant pas figurer son nom sur l'acte de décès. Jal a raison : *François-Marie-Antoine Boizot*, né le 25 mai 1737, qualifié ici lieutenant d'infanterie et ingénieur extraordinaire du roi d'Espagne à Carthagène, était mort, notre acte le dit positivement, le 11 août 1781, à Carthagène, laissant une veuve, Agnès-Geneviève Blanchard, qu'il avait épousée le 29 octobre 1766, et deux filles, Marie-Antoinette-Agnès, âgée de treize ans passés, et Isabelle-Marie-Isidora-Rita-Guiteria, âgée de près de huit ans. Ces deux filles se présentent par représentation de leur père comme héritières de leur aïeul.

Des sept enfants que *Boizot* avait eus de son second mariage entre les années 1742 et 1758, il n'en restait que trois vivants en 1782 : *Louis-Simon Boizot*, le sculpteur, né le 9 octobre 1743 (Jal). C'est lui qui dirige toutes les opérations d'apposition et de levée des scellés ; Marie-Louise-Adélaïde, née le 15 août 1744, et Marie-Marguerite, née le 22 décembre 1750 ; ces deux dernières filles majeures. Les scellés sont apposés par Claude-Joseph Clos, lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel du roi, le lendemain du

décès, 10 mars, dès huit heures du matin. Parmi les objets décrits sur son procès-verbal figurent, dans la chambre du défunt, ayant vue sur le jardin : un grand tableau dans un cadre doré, représentant les *Grâces;* un autre, aussi dans un cadre doré, représentant *Apollon;* dans une autre chambre : un tableau en dessus de porte encadré, représentant un *chien de chasse* (peut-être une œuvre d'*Oudry*), enfin, dans l'antichambre : deux grands tableaux sur toile représentant des *fruits.*

Louis-Simon Boizot désigne, pour donner son avis sur l'arrangement, prisée et valeur de tout ce qui compose l'atelier du défunt, le s. *Clément-Louis-Marie-Anne Le Belle* (lisez *Belle*), peintre ordinaire du Roi et inspecteur des Gobelins, où il demeure.

(Arch. nat., V^3 91.)

CCCXXIX.

MARIE-FRANÇOISE ANSIAUME

VEUVE DE PIERRE ALLAIS, MAITRE PEINTRE.

24 MARS 1782.

Marie-Françoise Ansiaume, veuve de *Pierre Allais*[1], maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, meurt rue de l'Échaudé, au premier étage, le 24 mars 1782. Les scellés sont apposés à la requête de ses huit enfants. Voici leurs noms :

1° *Nicolas Allais*, maître peintre, demeurant rue des Boucheries.

2° *Antoine-Joseph-Allais*, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Mazarine.

3° Catherine-Françoise Allais, femme de Étienne Gravereau, maître horloger à Paris, place de la Croix-Rouge.

4° Marie Allais, veuve de Jean-André Boisset, maître layetier, demeurant rue de Sèvres.

5° Marie-Madeleine Allais, femme de Pierre-Étienne Toulzat, maître ferblantier, demeurant rue Saint-Honoré.

6° Demoiselle Reine-Marguerite-Joséphine Allais, mineure, demeurant dans la maison de sa mère.

1. Voir plus haut le scellé de *Pierre Allais*, à la date du 14 janvier 1781, n° CCCXVI.

7° Nicolas-Pierre Allais, mineur, clerc du diocèse de Paris.

8° Élisabeth-Jeanne Allais, fille mineure.

Le mobilier, assez complet, renferme des tableaux dont le sujet n'est pas mentionné et des portraits. Dans la boutique, deux barriques de blanc de céruse, diverses couleurs, de l'huile, de la térébenthine, etc. Ces détails et d'autres qui suivent semblent indiquer que *Pierre Allais* était peintre en bâtiments. L'exécuteur testamentaire est Gilles Callot, maître maçon. Opposition (2e) de *Jean-Pierre Clavereau*, architecte juré expert, demeurant rue du Sépulcre.

Les effets de la succession sont estimés sur avis de *Jean Laclef*, maître peintre, demeurant rue Princesse, déjà nommé dans le scellé du s. *Pierre Allais.*

(Arch. nat., Y 14034.)

CCCXXX.

PIERRE BOULLET

MAITRE PEINTRE ET DOREUR.

18 avril 1782.

Maître peintre et doreur, *Pierre Boullet* n'a aucun titre pour figurer au nombre des artistes. Nous réduirons en conséquence l'analyse de son scellé.

Il meurt en son domicile, rue Greneta, le 18 avril 1782, laissant une veuve, Louise Bance, et quatre enfants : *Pierre-Marie Boullet*, peintre à Paris, rue Greneta; Marie-Louise Boullet, mariée à Jacques-Michel Clignet, maître fondeur; Marguerite-Adélaïde Boullet, femme d'un charcutier, enfin Henriette-Victoire Boullet, non mariée.

Mobilier de peu d'intérêt, quoique comprenant quelques peintures. L'argenterie se compose de douze couverts, une cuiller à potage, quatre grands gobelets, six timbales, le tout du poids de 19 marcs 3 onces; plus, quelques bijoux et 374 livres 15 sols de deniers comptants.

Me Durand, notaire au Châtelet, est chargé de la confection de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 11098.)

CCCXXXI.

PIERRE-MARC CLERFEUILLE

DESSINATEUR.

25 avril 1782.

Ce procès-verbal présente une particularité curieuse. Veuf en premières noces de Marie-Françoise Crételle, le s. *Clerfeuille* s'était remarié avec Françoise Gengenne, qu'il fut obligé, au mois de juin 1775, de faire enfermer comme folle chez Jean Huguet, « maître d'une maison autorisée par le gouvernement, sise à Montmartre, rue des Martyrs, » à qui il paya régulièrement depuis ce jour une pension de 350 livres pour l'entretien de sa femme. C'est ce Jean Huguet qui, dans l'intérêt et pour la conservation des droits de sa pensionnaire, vient requérir du commissaire Jean-François Hugues l'apposition des scellés.

Le s. *Pierre-Marc Clerfeuille,* dessinateur et peintre (peut-être miniaturiste), était mort le jeudi, 25 avril 1782, dans un petit appartement de deux pièces, au cinquième étage d'une maison de la rue Saint-Denis, près Saint-Sauveur, laissant pour unique héritier son fils, issu de son mariage avec Marie-Françoise Crételle, *Pierre-Henri Clerfeuille,* peintre, âgé de vingt-deux ans, demeurant dans la même maison, émancipé suivant l'avis de parents du 29 mai 1782.

Parmi les meubles se rencontrent : un tableau au-dessus d'une glace, représentant un portrait de femme, des tableaux sur toile, douze médaillons de plâtre, dix-huit dessins ou tableaux à gouache sous verre, sept petits portraits en émail, un chevalet, un groupe en plâtre.

Rien dans tout cela qui puisse préciser la profession véritable du défunt. Notons cependant que parmi les amis du défunt paraissent un peintre en miniature, *Delion de Savignac*, et deux éventaillistes.

Le notaire Étienne Cartault est chargé de faire l'inventaire.

(Arch. nat., Y 11024.)

CCCXXXII.

JEAN-FRANÇOIS TONNELLIER

MAITRE PEINTRE EN ÉQUIPAGES ET BATIMENTS.

18 mai 1782.

Le défunt, la qualité qui lui est attribuée le dit assez, n'a que des rapports très éloignés avec la classe des artistes, aussi nous contenterons-nous de relever les points essentiels de l'acte en question.

Jean-François Tonnellier, maître peintre, entrepreneur en équipages et bâtiments, meurt le samedi, 18 mai 1782, en son domicile, rue de la Grange-Batelière, laissant un fils mineur, *Jean-André Tonnellier*, exerçant la même profession que son père, et une fille, mariée à un épicier. Dans le mobilier se trouvent, comme d'habitude, quelques tableaux et estampes, deux petites figures de plâtre, représentant le Roi et la Reine, sous des cages de verre blanc, etc.

Sous les hangars : huit traîneaux et des marchandises.

L'inventaire est fait par Augustin Rameau, notaire. *Joseph Duret*, maître peintre, rue du Faubourg-Montmartre, et *Bidrel*, maître peintre, rue du Faubourg-Saint-Denis, sont appelés par les parties pour donner leur avis sur la valeur des marchandises.

(Arch. nat., Y 13974.)

CCCXXXIII.

ANTOINE-JOSEPH LORIOT

MÉCANICIEN ET PENSIONNAIRE DU ROI.

3 décembre 1782.

Le s. *Loriot*, professeur de mécanique de l'Académie d'architecture, éleva la science qu'il professait à un tel degré, il en fit des applications si ingénieuses et si remarquables que son nom reparaît constamment avec force louanges dans les mémoires et les journaux de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. N'est-ce pas lui qui inventa la fameuse table mécanique de Trianon, ce chef-d'œuvre qui lui valut, peut-être autant que son procédé pour

fixer le crayon et le pastel, les faveurs du roi sous forme de pension avec un logement aux galeries du Louvre?

C'est dans ce logement qu'*Antoine-Joseph Loriot* meurt le 3 décembre 1782, laissant d'un premier mariage avec Anne-Marie Pellechet un fils, nommé Claude-Antoine Loriot. Après la mort de Marie Pellechet, *Loriot* avait épousé en secondes noces Marie-Théodore Gilles, qui vint requérir du prévôt de l'Hôtel l'apposition des scellés.

Le mobilier ne présente qu'un article digne de remarque : un portrait du s. *Loriot* dans son cadre ovale de bois sculpté doré.

Voici le passage le plus curieux du procès-verbal. Il prouve que la réputation de *Loriot* s'était étendue à la province et qu'on avait recours à ses connaissances singulières de la mécanique dans les circonstances difficiles.

Et en procédant est comparu sieur Pierre-François Gillet de La Croix, premier secretaire de l'intendance des domaines et finances de son Altesse Sérénissime Mgr le duc d'Orléans, demeurant à Paris, rue du Four-Saint-Honoré, parroisse Saint-Eustache, au nom et comme ayant charge et pouvoir de messieurs les maire, échevins et officiers municipaux de la ville de Chartres, lequel a dit que, dans un voyage fait cette année à Chartres par led. deffunt s. *Loriot* pour examiner les moyens de faire élever l'eau de la rivierre jusques dans la haute ville, lesd. s. maire et échevins ont chargé led. s. *Loriot* de faire le modèle en bois d'une machine propre à remplir cet objet, et sont convenus avec luy qu'il leur porteroit lad. machine, qu'alors ils constateroient si elle étoit admissible ou non, et qu'en cas qu'on l'agréât, on régleroit avec led. s. *Loriot* la somme qui luy seroit payée pour la confection du projet et pour veiller à son exécution; qu'en conséquence de ces conventions et si led. modèle a été fait par led. s. *Loriot* depuis son retour de Chartres, led. s. Gillet de la Croix, pour lesd. s. maire et échevins, demande qu'il soit pro-

cédé à la reconnoissance et que l'estimation en soit faite par des arbitres, pour ensuitte estre led. modèle remis auxd. s. maire et échevins ou à leur représentant, s'il est jugé leur convenir et s'ils en traitent de gré à gré avec la veuve et héritiers dud. s. *Loriot*, et a signé.

Gillet de la Croix.

Et par lad. dame veuve *Lauriot*, après avoir pris communication des dire et réquisitoire dud. s. Gillet de la Croix, a été dit qu'elle a connoissance de la commande faite aud. deffunt s. son mary par MM. les maire, échevins et officiers municipaux de la ville de Chartres d'une machine hydrolique propre à faire élever l'eau de la rivière jusques dans la haute ville de lad. ville de Chartres; que lad. machine hydrolique a été faite par led. s. *Lauriot*, lequel l'auroit livrée sans la circonstance de sa mort, et qu'elle s'est trouvée soubs nos scellés, et a été comprise et inventoriée comme faisant partie de la succession dud. feu s. *Loriot* et de la communauté de biens qu'il a été entre luy et lad. dame sa veuve; que, dans de pareilles circonstances, lad. dame veuve Loriot, n'ayant pris encore aucune qualité, elle ne peut accéder aux propositions dud. s. Gillet de la Croix, ny les contester; pourquoy elle requiert que les parties soient renvoyées à l'audience.

Et, en procédant, lad. veuve Loriot, esd. noms, a été dit qu'il est interessant de procéder incessamment à la vente des meubles et effets composants la succession de son deffunt mary et la communauté de biens qui a été entre eux, à l'exception toutefois de la machine hydrolique concernant la ville de Chartres et du cabinet dud. deffunt s. *Loriot* que lad. dame veuve Loriot a fait offrir à Sa Majesté, faire arranger l'attelier dud. s. *Loriot* au château du Louvre, à l'effet de parvenir plus facile-

ment à la vente des différens objets étants dans led. atelier...

Est fait droit auxd. réquisitions.

Frais, 1,173 l. 11 s. 6 d.

(Arch. nat., V^3 91.)

CCCXXXIV.

NOEL DESMOUSSEAUX

MAITRE PEINTRE.

20 janvier 1783.

Noël Desmousseaux ou *Desmouceaux* l'aîné, maître peintre, meurt en son domicile, rue du Faubourg-Saint-Denis, le 20 janvier 1783.

Le défunt avait été marié trois fois. Sa dernière femme, Catherine Piet, lui survit et figure parmi les créanciers pour le montant de sa dot. L'héritage revient à Marc-Antoine Desmouceaux, ancien laboureur, et Marie-Madeleine Touzé, sa femme, père et mère du défunt, demeurant à Bourgachard, qui donnent leur procuration à *Guillaume Desmouceaux*, maître peintre, demeurant marché Saint-Martin.

Par testament olographe en date du 10 janvier, déposé chez Me Cartaut, notaire, le défunt avait nommé pour exécuteur de ses dernières volontés Pierre le Sacher, aussi notaire. L'inventaire est fait par Me Cartaut. Dans le mobilier se trouvent des tableaux et estampes encadrés ou non, une petite pendule antique sur son pied et une autre pendule à colonnes d'agathe et ornements de cuivre de couleur, vendue 96 livres au mois de septembre précédent par un sieur Barthélemy Chevalier, compagnon facteur d'orgues; sur le prix de cette pendule était encore due une somme de 60 livres.

Le propriétaire de la maison habitée par le défunt réclame les boiseries qui sont dans son appartement et qui ont été faites par le s. *Desmousseaux*, alors qu'il était propriétaire de l'immeuble.

Enfin le défunt occupait pendant l'été une chambre au village de Belleville, où on inventorie quelques objets de minime valeur.

(Arch. nat., Y 15089.)

CCCXXXV.

MICHEL-FRANÇOIS DANDRÉ-BARDON

PEINTRE DU ROI.

13 avril 1783.

Peintre, poète et musicien, *Michel-François Dandré-Bardon*, né à Aix, avait su, grâce à ses multiples talents, parvenir à une situation élevée. Notre acte le dit peintre du Roi, ancien professeur des élèves protégés pour l'histoire, la fable et la géographie, membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Marseille, directeur perpétuel de l'Académie de peinture, sculpture et architecture civile et navale, ancien adjoint à recteur et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture. Les titres et les honneurs ne lui manquèrent pas, on le voit. Il est plus connu comme antiquaire et comme auteur d'une histoire du costume que comme peintre. Cependant, il avait exposé aux Salons académiques de 1737 à 1755.

Il meurt le dimanche, 13 avril 1783, dans la soirée, en l'appartement qu'il occupait au château du Louvre, ayant vue sur la place du Vieux-Louvre et la cour de l'Infante. Les scellés sont apposés par le s. Clos, lieutenant général de la Prévôté de l'Hôtel, à la requête de Jean-Achilles Bellanger, substitut du procureur du roi au Châtelet, en vertu du testament olographe du défunt, en date du 7 avril 1782, déposé chez Me Dosne, notaire, le 14 avril 1783, et insinué le lendemain.

Le procès-verbal ne fait aucune mention des héritiers de *Dandré-Bardon*. Le mobilier était assez riche en objets d'art, ainsi qu'on en jugera par l'énumération suivante :

Dans un antichambre : six moyens et un grand tableau peints sur toille, representant différents sujets, dont cinq moyens dans leur bordure dorée ; deux grands et deux petits medaliers, sous leurs verres, dans leurs cadres dorés ; vingt-quatre estampes sous leur verre blanc, parmy lesquels il y a quelques dessins ; deux bosses en

plâtre dans leurs cadres dorés; deux portraits en plâtre dans leur bordure ovale aussi de plâtre doré; deux figures et écorché en plâtre, une figure en terre cuite, deux consoles en plâtre et quatre pots pouris en fayance.

Dans une petite pièce ensuitte servant de corridor : deux tableaux peints sur toille, représentans différens sujets, dont un dans sa bordure de bois doré; quatorze estampes de différentes grandeurs, dont huit sous verre dans leurs bordures de bois noircy.

Dans une petite cuisine à côté : neuf estampes sous leurs verres; deux tableaux, dont un portrait de famille.

Dans une autre pièce ensuitte ayant vue sur lad. cour de l'Infante : deux tableaux, dessus de porte peints sur toille, dans leurs cadres dorés; neuf tableaux de différentes grandeurs, tant quarrés qu'auvalles, dans leurs bordures de bois doré, représentants différens sujets; cinq desseins au crayon, dont deux en rouge, sous verres, dans leurs cadres de bois doré; deux modèles en plâtre.

Dans la chambre où est décédé led. s. *d'André Bardon* et ayant vue sur lad. rue Froimenteau : deux têtes de plâtre; un tableau dessus de porte représentant sujet de dévotion dans son cadre doré; une estampe sous verre blanc dans son cadre doré.

François-Charles Joullain, l'expert bien connu du quai de la Mégisserie, dont nous avons eu fréquemment occasion de citer le nom, et dont nous avons rappelé les principaux titres à propos du scellé de son père, est appelé à donner son avis sur l'arrangement et prisée des tableaux, estampes, gravures, dessins et autres objets dépendant de la succession. Le libraire François-Jean-Noël Debure est chargé de la prisée des livres.

Les frais de scellé s'élèvent à 1,189 livres 15 sols 9 deniers.

(Arch. nat., V^3 91.)

CCCXXXVI.

JACQUES-PHILIPPE LE BAS

PREMIER GRAVEUR DU CABINET DU ROI.

14 avril 1783.

En tête de la substantielle notice qu'ils ont consacrée au maître graveur, MM. Portalis et Beraldi s'expriment ainsi : « Ce n'est pas une exagération de dire que *Le Bas* est l'incarnation la plus complète de la gravure au XVIIIe siècle. » Suit la démonstration, qui ne laisse rien à désirer. *Le Bas* a organisé et dirigé un des plus célèbres ateliers que la France ait jamais possédés. Le nombre des planches sorties de cet atelier est immense. Les plus connues sont les Suites, d'après *Teniers*, et les Ports de mer de *Vernet*, publiés avec le concours de *Cochin*, comme on le verra ici.

Le Bas gagna beaucoup d'argent, car il travaillait vite; mais il dépensait avec une extrême facilité. Tant que sa femme vécut, bien qu'il eût fait un mariage d'inclination, les choses n'allèrent pas trop mal, et la misère put être conjurée. Quand elle fut morte, le désordre envahit la maison ; la vieillesse arrivait en même temps, la faveur du public délaissait le vieux graveur longtemps populaire, si bien que la situation était des plus embarrassées le jour où *Le Bas* rendit le dernier soupir.

Jacques-Philippe Le Bas, graveur et pensionnaire du roi, meurt le lundi, 14 avril 1783, en sa demeure, rue du Foin-Saint-Jacques, au coin de la rue Bouttebrie. Détail caractéristique ! C'est un créancier, le s. Louis Vernier, Conseiller du Roi, receveur des impositions à Château-Thierry, qui fait apposer les scellés par le commissaire Jean-Baptiste Dorival pour sûreté de la somme de 15,600 livres à lui due. On voit par ce premier détail à quel degré de détresse en était venu le pauvre vieil artiste.

Après avoir pris le serment des deux servantes du s. *Le Bas*, le commissaire décrit le mobilier, dont nous conservons seulement les articles les plus notables :

Dans la chambre où est décédé le s. *Le Bas :* deux chenets, pelle et pincettes de fer; une paire de flambeaux

de cuivre argenté; un Henry quatre et Sully dans un bocal de verre; un trumeau de cheminée de deux glaces; une canne de jet à pomme d'or; une petite table sur son pied; quatre planches en tablettes sur lesquelles cinq volumes in-fol., vingt-quatre grand in-8°, deux cent volumes in-12, quinze livres en brochures; un lit couchette à bas pilliers; deux étuys à chapeaux, dans lesquels un chapeau castor, l'autre de soye; deux Christs d'os sur leurs croix de bois, et un morceau de tapisserie verdure; deux autres pièces de tapisserie verdure; une montre à boîte d'or, cadran d'émail, aiguilles d'or, faite par Joubert de Londres, à Paris, n° 122, garni d'un cordon de trait or, clef anglaise de cuivre, deux cachets, l'un représentant une tête, l'autre en pierre; un grand tableau peint sur toile, représentant portrait; un plus petit représentant portrait; un autre tableau représentant *le marché d'Amsterdam;* un autre tableau représentant *un rivage de mer;* deux tableaux peints sur toile, l'un représentant des *animaux*, l'autre une *marine;* deux autres très petits tableaux peints sur toile, représentant deux petits sujets; un autre moyen tableau représentant une *marine;* un baromètre et thermomètre; six gravures de différentes grandeurs dans leurs bordures de bois doré sous verre blanc; un petit dessein représentant une *marine;* un parasol de taffetas verd.

Dans un cabinet servant de garde-robbe : une redingote bleu, une veste de laine grise, quatre paires de bas de laine grise, quatre paires de bas de laine, une autre veste de drap gris; une encoignure sur laquelle quatre pots de chambre de fayance; deux planches en tablettes sur lesquelles quatre paires de souliers; une boîte à perruque; un damier garni de ses dames; un lit de coutil rempli de plumes.

En procédant, est comparu Me Jean-Baptiste-Charles Hecquet, avocat au Parlement, demeurant à Paris, rue des Francs-Bourgeois, paroisse Saint-Cosme, au nom et comme exécuteur du testament dud. deffunt s. *Lebas*, reçu par Me Clairet, qui en a la minutte, et son confrère, notaires à Paris, le 14 février dernier, insinué le 16 du présent mois, lequel, aud. nom, dit qu'il requiert pareillement que lesd. scellés soyent apposés à sa requête à la conservation des droits et actions de qui il appartiendra.

(C'est au nom du s. Hecquet que seront ensuite levés les scellés et c'est lui qui confiera au notaire Clairet le soin de rédiger l'inventaire.)

Dans un grand cabinet ayant ses jours sur une seconde cour, sur le bureau : un grand tapis verd ; un poële de fayance garni de ses tuyaux de taule ; soixante-seize gravures sous verres représentans différens sujets, dans leurs bordures de bois doré, sous leurs verres ; deux tableaux dessus de porte et un grand tableau représentant différents sujets, à bordures de bois doré ; un trumeau de cheminée de deux glaces avec tableau au dessus, dans son parquet peint en gris ; une paire de flambeaux de cuivre argenté ; deux pinces de bras de cheminée de cuivre en couleur, etc. ; une pandule à cadran de cuivre émaillé, heures d'émail, dans sa boete et sur son pied garni de cuivre doré, lad. pandule portant le nom de Guyot, à Paris ; un petit tableau peint sur toile de forme ovale ; un guéridon de bois de noyer sur son pied tourné ; deux chandeliers de cuivre ; une portière d'étoffe verte garnie de ses tringles et anneaux ; une table à piquet garnie de son tapis de drap verd ; une table de bois de chesne sur ses quatre pieds et une table au dessus à dessiner.

Dans un cabinet ensuite : un lit de repos garni de deux matelas; un buffet à quatre volets; quarante-sept gravures de différentes grandeurs, à bordure de bois doré, sous leurs verres blancs; une armoire à quatre volets; la tenture de la chambre de serge verte goffrée; un graphomètre.

Dans le passage : quatorze gravures sous verres dans leurs bordures de bois doré sous verres blancs, deux petits tableaux dessus de porte.

Dans un autre passage : huit gravures sous verres blancs à bordures dorées, de différentes grandeurs.

Dans le laboratoire : un devant plein de cheminée en fer blanc; un poële de fayance garni de ses tuyaux de taule; deux tables à travailler, garni de leurs chassis; deux tableaux peints sur toile, représentant différens sujets; trente-cinq gravures sous verres blancs, représentans différens sujets; deux gravures représentans l'histoire de France[1]; un paravant de six feuilles de papier commun.

Dans une salle à manger au deuxième étage, suit la vaisselle d'argent : Quatorze culières, quatorze fourchettes à bouches, une culière à soupe, trois à ragoût, une fourchette à bouilly, douze culières à caffé, une moyenne caffetière, un coquetier, une culière à moutarde, un porte huilier, deux petites salières et un gobelet à pied, le tout d'argent.

Dans lad. salle : une table à manger, un poele de fayance et ses tuyaux, une fontaine et sa cuvette de cuivre rouge, etc.; sept gravures sous verres blancs à bordures de bois doré, un pot à eau de terre blanche.

1. Au moment de sa mort, *Le Bas* était en train de graver une suite de sujets sur l'histoire de France, d'après *Moreau* le jeune. On sait le rôle suspect de *Moreau* en cette circonstance.

Dans un petit cabinet : une vieille armoire de bois de chesne grillée, dans laquelle deux boîtes à thé, une douzaine et demie de tasses à caffé et leurs soucoupes, partie cassées, deux sucriers et deux caraffes, un parapluye de taffetas rouge.

(Suit l'énumération sommaire des porcelaines et fayences, puis l'inventaire de la cuisine ne méritant pas d'être rapporté.)

Dans les caves : un quart de voye de bois neuf scié; cent-vingt-cinq bouteilles de vin blanc; cinquante-cinq de vin rouge, trois demi feuillettes remplies de vin rouge, cru de Bourgogne.

A la suite de la description du mobilier se présentent les oppositions. Elles sont nombreuses. *Le Bas* doit à tout le monde : à son propriétaire, le s. André-Rousseau des Granges, à ses deux servantes, à qui il a souscrit des billets de 2,241 livres et de 1,226 livres, au boucher, au menuisier, à l'imprimeur, au papetier, à l'épicier, sans parler des graveurs qui ont travaillé pour lui et dont nous allons reproduire les déclarations.

Parmi les opposants figurent encore les héritiers naturels du défunt, ses cousins. Ils sont au nombre de trois : 1° Pierre-Bertrand Le Coq, ancien officier du roi, demeurant rue Neuve et paroisse Saint-Roch; 2° Bernard Le Coq, officier de Madame, demeurant à Versailles, rue Saint-Louis; 3° Germain Le Coq, demeurant à Lisbonne, représenté par un des substituts du procureur du Roi. Ils font toutes réserves contre le testament du s. *Le Bas*, puis demandent qu'il soit procédé à la levée des scellés.

Nous citons celles des oppositions qui offrent un intérêt particulier :

Le vendredy 18 avril : opposition à la requête de *Nicolas-Bernard Lepicié*, peintre du Roy, professeur en son Académie de peinture et sculpture, demeurant à Paris, au Louvre, près le jardin de l'Infante, lad. opposition motivée pour sûreté de réclamation qu'il doit faire.

Autre opposition à la requête du s. *Augustin Pajou*, sculpteur du Roy et trésorier de l'Académie royale de peinture et sculpture, demeurant à Paris, rue Froimanteau, lad. opposition motivée pour sûreté des sommes dues aud. s. *Pajou* par led. deffunt.

Du jeudy 24 avril : En procédant, est comparu s. *Marin-Ovide Michel*[1], graveur en taille-douce, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, maison du s. Chavagnac, maître maçon, entrepreneur de bâtimens, lequel nous a dit et déclaré qu'il est opposant pour sûreté et avoir payement de la somme de cent livres à luy due par led. deffunt s. *Lebas*, requérant les intérêts de lad. somme, comme aussy à l'effet de réclamer trente-six estampes, première et seconde vue d'Antonny (d'Automne ?), sur lesquelles sont l'adresse du comparant ou de la dame veuve Lagardette, lesquelles il avoit confié aud. deffunt pour les vendre pour son compte et qui doivent se trouver en nature... et a signé.

Michel.

Est aussy comparu *Jean-Baptiste Racine*, graveur à Paris, y demeurant rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 6, lequel a dit qu'il s'opose[2] par ces présentes à la reconnoissance et levée desd. scellés pour sûreté des sommes dues par led. deffunt.

Le samedy, 26 avril 1783, se présente Me René Bourreau d'Alvran, procureur aud. Châtelet, au nom et comme substituant Me Hocquart, son confrére, procureur de s. *Nicolas-Bernard Lepicié*, peintre du Roy, professeur en son Académie de peinture et de sculpture, demeurant à Paris, au Louvre, lequel, aud. nom, a dit

1. C'est la 13e opposition.
2. Seizième opposition.

que les causes de l'opposition formée par led. s. *Lepicié* à nosd. scellés sont que le deffunt s. *Lebas,* ayant été chargé dans l'origine de la gravure d'un tableau ayant pour sujet le *menuisier*, d'après les conventions qui avoient été faites entre led. feu s. *Lebas* et led. s. *Lepicié*, et la gravure n'ayant pas été mise à sa fin par des conventions ultérieures, led. feu s. *Lebas* en ayant remis la planche dans l'état où elle étoit alors et ayant du aussy remettre la totalité des épreuves qui avoient pu en être tirées, les causes de l'opposition dud. s. *Lépicié* sont à l'effet de ravoir les épreuves qui auroient pu rester chez led. feu s. *Lebas* et qui pourroient se trouver sous nosd. scellés, et requiert qu'il en soit fait l'inventorié par distinction, dans le cas où on refuseroit de les rendre, à fur et mesure qu'il s'en trouvera, et a signé.

19e opposition : En procédant, est comparu sr *Charles-Nicolas Cochin*, chevalier des Ordres de Saint-Michel et garde des desseins du Cabinet du Roy, demeurant à Paris, aux galeries du Louvre, lequel a dit qu'il est oposant et s'opose par ces présentes à la reconnoissance et levée de nosd. scellés, sinon en sa présence, ou lui deuement appellé, pour causes, moyens et raison à déduire en tems et lieu.

Les parties nomment, avant de procéder à l'inventaire, description et prisée des estampes, gravures, planches et autres objets du commerce dud. deffunt s. *Lebas* pour donner son avis sur lesd. inventaire, description et prisée, le s. *Joullain,* maître peintre, à Paris, y demeurant quay de la Mégisserie.

21e opposition : A la requête du s. *de Vauversin,* maître peintre, sans motif allégué.

Le lundy, 26 may aud. an 1783 : en procédant, led.

Me Hecquet, assisté de Me Popot le jeune, son procureur, a dit : 1° Que led. s. *Lebas* étoit locataire des lieux par luy occuppés à l'instant de sa mort par baux faits entre luy et le s. Rousseau des Granges, conseiller aux Eaux et forêts, propriétaire de la maison où nous sommes, et Me Lemoine, procureur au Parlement, principal locataire de partie des lieux de lad. maison; que lesd. baux ne sont point prêts à expirer et qu'il est interressant pour la succession de les resilier ou de sous-louer aux meilleurs prix, charges et conditions que faire se pourra, avec ou sans bail, les lieux énoncés auxd. baux et dont led. s. *Lebas* jouissoit; à cet effet, de donner aud. Me Hecquet toutes les autorisations nécessaires; 2° Que led. s. *Lebas* avoit fait commencer différentes gravures, et que dans le nombre il en est qui sont avancées et qu'il est intéressant pour la succession de continuer; 3° Que la vente générale et définitive des planches, gravures et fonds de commerce dud. s. *Lebas*[1] ne pouvant se faire qu'après qu'elle aura été annoncée non seulement dans les différentes provinces de France, mais encore dans les pays étrangers, ce qui demandera un délay considérable, il est néantmoins interressant pour sa succession de ne point interrompre le commerce journalier que faisoit led. s. *Lebas* des différentes gravures qui se trouvent dans ses magasins, d'autoriser led. Me Hecquet à vendre par ses préposés les épreuves desd. gravures qui pourront être demandées, aux prix du cathalogue que led. s. *Lebas* avoit fait imprimer et dont il se trouve plusieurs exemplaires sous lesd. scellés, même à faire crédit aux marchands connus sur leurs

1. La vente des planches et du mobilier de *Le Bas* eut lieu au mois de décembre 1783.

effets payables à six mois et à leur accorder la remise du quart, suivant l'usage du commerce d'estampes; 4° Qu'il est également intéressant par provision d'autoriser led. Me Hecquet subsidiairement à faire les recouvremens des sommes qui peuvent être dues à la succession dud. s. *Lebas*, compter et régler avec les débiteurs et créanciers d'icelle, recevoir les sommes qui pourront être dues à lad. succession et payer celles qu'elle pourroit devoir, donner et recevoir touttes quittances et décharges, et, à défaut de payement, faire touttes les poursuittes et diligences nécessaires, aux offres que fait led. Me Hecquet de compter quant et à qui il appartiendra des sommes qu'il recevra; 5° Que pour la gravure des seize *Ports de mer* de France, lesd. s. *Lebas* et *Cochin* étoient associés, qu'ils en avoient partagé les planches, ce qui formoit pour chacun huit, de manière que chacun n'avoit que la collection de moitié desd. *Ports de mer*, et qu'un associé ne pouvoit la compléter qu'avec le secours de l'autre; que les épreuves de chacun desd. ports ont precisément la même valeur et qu'il est d'autant interressant pour le s. *Cochin* que pour la succession du s. *Lebas* de completter les épreuves de tous ces ports, ce qui ne se peut faire que d'un commun accord entre les représentans le s. *Lebas* et led. s. *Cochin*, et que led. Me Hecquet demande encore qu'on lui accorde à ce sujet les autorisations nécessaires; 6° Que pour l'avantage de la succession il sera interressant, lors de la vente générale des planches et du fond de commerce dud. s. *Lebas*, d'autoriser l'huissier priseur à faire les crédits qui seront de sa prudence qu'il croira nécessaire; et, pour parvenir à faire tout ce qui est cy dessus énoncé et obtenir les autorisations nécessaires, led. Me Hecquet requiert

qu'il en soit referé par devant M. le lieutenant civil, et a signé avec led. Me Popot le jeune.

Référé : Et led. jour mardy, 27 may 1783, cinq heures du soir, nous, commissaire susd., nous sommes transporté en l'hôtel et par devant Monsieur le lieutenant civil, auquel nous avons referé des réquisitoires et dires des parties, et, après qu'elles ont été entendues..., M. le lieutenant civil autorise Me Hequet, en sa qualité d'exécuteur testamentaire dud. feu s. *Lebas*, à résilier les baux des lieux cy devant occupés par led. s. *Lebas* ou à les sous louer; à faire continuer, s'il le juge à propos, pour la succession dud. s. *Lebas*, les différentes gravures commencées du vivant dud. s. *Lebas ;* à continuer le commerce journalier que faisoit led. s. *Lebas* des différentes gravures qui se trouvent dans ses magasins, à vendre par ses préposés les épreuves desd. gravures qui pourront être demandées au prix du catalogue que led. s. *Lebas* avoit fait imprimer et dont un exemplaire sera inventorié; même à faire crédit aux marchands connus sur leurs effets, et à leur accorder la remise du quart; à faire les recouvrements des sommes qui peuvent être dues à la succession dud. s. *Lebas*, compter et régler avec les débiteurs et créanciers d'icelle; et enfin à échanger avec led. s. *Cochin* les épreuves des ports pour en faire des collections complettes, si led. s. *Cochin* veut y consentir; comme encore mond. s. le lieutenant civil a autorisé l'huissier priseur qui fera la vente générale des planches et fonds de commerce dud. s. *Lebas* à faire les crédits qui seront de sa prudence et qu'il croira nécessaires.

(Signé :) Angran.

Vendredy, 30 may : La vaisselle d'argent et les deniers comptans inventoriés ont été laissés en la garde et pos-

session dud. Me Hecquet, qui le reconnoit et s'en charge en sad. qualité d'exécuteur testamentaire.

Les meubles meublans, effets, linge, estampes, planches, tableaux et gravures ont été laissés en la garde et possession desd. Marguerite Vitas et Madeleine Valer (domestiques du défunt), qui le reconnoissent et s'en chargent pour les représenter lors de la vente générale et définitive du fond de commerce, à l'exception de ce qui aura été vendu journellement en exécution de l'ordonnance de M. le lieutenant civil.

(Arch. nat., Y 12493.)

CCCXXXVII.

JEAN-MARIE-ALEXANDRE PAJOU

PEINTRE.

1er juin 1783.

Bien que portant un nom célèbre dans l'histoire de l'art, le peintre *Jean-Marie-Alexandre Pajou* est aujourd'hui profondément enseveli dans l'oubli. Était-il même parent du sculpteur qui a immortalisé les traits de la comtesse du Barry? Après la lecture de son scellé, on est tenté de répondre négativement.

Jean-Marie-Alexandre Pajou, peintre, meurt de maladie sans laisser d'enfants, le dimanche, 1er juin 1783, sur les sept heures du matin, dans un appartement au second étage d'une maison de la rue de la Verrerie, dont un sieur Fournier était principal locataire. Les scellés sont apposés par le commissaire André-Nicolas-Marie Alix, en remplacement du commissaire Dorival, empêché, à la requête de *Jean-André Cazana*, maître graveur à Paris, y demeurant rue Montorgueil, au passage du Saumon, neveu par sa femme du défunt. La veuve du sieur *Pajou*, Anne-Françoise Gautreau, se présente comme donataire mutuelle en usufruit de la totalité des biens de la succession, aux termes de son contrat de mariage. Elle charge de l'inventaire le notaire Melite-Balzame Lemire.

Les autres héritiers sont : 1° Anne Pajou, veuve de Charles

Quentin, bourgeois de Paris, demeurant rue et cul-de-sac des Quatre-Vents, sœur du défunt; 2° Françoise-Suzanne Pajou, également sœur du peintre décédé, femme de Jean-Claude Verneil, toiseur des bâtiments, demeurant cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie; 3° Élizabeth Pajou, femme de *Jean-André Cazana*, maître graveur, déjà nommé, et Marie-Jacqueline Pajou, femme de *François-Charles Lorion*, maître peintre à Paris, rue de la Vieille-Place-aux-Veaux; ces deux dernières par représentation de Louis-Joseph Pajou, leur père, décédé, frère du défunt.

Le nombre des tableaux avec ou sans cadre, dispersés dans les différentes pièces de l'appartement et le laboratoire, est considérable; on en compte une cinquantaine dont le procès-verbal ne mentionne pas les sujets, sans parler des gravures. Il indique aussi un cadran de cuivre doré sur un pied de marqueterie, quarante-deux outils de peintre, une canne de jet (jais) avec pomme d'ivoire, une montre à boîte d'or, de Paris, avec le nom de Julien, une tabatière d'or carrée, un gobelet à pied, deux timbales, deux couverts, enfin la somme de 96 livres en deniers comptants.

Pierre-Jacques Trouet, maître peintre doreur à Paris, demeurant rue Michel-Lecomte, est appelé pour donner son avis sur les tableaux et ustensiles de commerce. Notre *Pajou* ne serait-il qu'un vulgaire brocanteur marchand de tableaux? Cela nous paraît fort possible.

(Arch. nat., Y 12494.)

CCCXXXVIII.

PAUL-ANTOINE BRUNETTI

PEINTRE, DOREUR ET DÉCORATEUR.

23 octobre 1783.

Paul-Antoine Brunetti était peintre doreur et décorateur de la Comédie française, et cette qualité donne quelque intérêt à l'acte dont nous allons résumer les articles essentiels.

Brunetti meurt à l'âge de soixante ans environ, à la suite d'une longue maladie, le jeudi, 23 octobre 1783, sur les dix heures et demie du soir; il habitait, au premier étage d'une maison de la rue des Quatre-Vents appelée l'hôtel de Tournon, un appartement ayant vue sur le préau de la foire Saint-Germain.

Marie-Anne Fournier, femme de François Ouvier, commis, qui demeurait avec le défunt en qualité d'amie de confiance, — ce sont les termes dont elle se sert, — requiert l'apposition des scellés auprès du commissaire Noël-Louis Gillet.

Les héritiers sont un neveu et une nièce, l'un nommé Jacques-Paul Pauly, négociant à Saint-Domingue, l'autre Anne-Eugénie Pauly, fille majeure, demeurant à Saint-Prix.

Le mobilier renferme un certain nombre d'objets rappelant la profession du s. *Brunetti*, notamment : quatre tableaux représentant des *Sujets d'architecture*, deux autres de *Ruines et paysages*, une *Marine*, huit dessins représentant différents *Morceaux d'architecture*, dont sept encadrés, neuf petits *portraits*, un tableau représentant un *berger*, deux paysages, seize figures en plâtre, un tric-trac pliant plaqué en ébène, une épée d'acier, une thèse dans un grand cadre doré, enfin douze autres tableaux avec ou sans bordure.

L'argenterie consiste en six couverts, une cuiller à ragoût, trois à café, et quelques bijoux, parmi lesquels est citée seulement une montre d'or. Plusieurs opposants méritent d'être nommés : Charles-François Carton, machiniste de la Comédie française, demeurant rue du Vieux-Colombier, vis-à-vis le couvent de la Miséricorde, réclame des sommes à lui dues par le défunt pour ouvrages et fournitures suivant le compte qui existe entre lui et le s. *Brunetti* depuis nombre d'années.

Jean-Louis Bounery, compagnon peintre, demande 246 liv. 8 sols pour fourniture de colle et autres marchandises et pour journées faites pour le défunt. Se présentent aussi le s. *Delaborde*, peintre, Jean-Louis Matis, peintre en bâtiments, *Desroches*, peintre, *Pierre Royer*, peintre. Enfin Denis Dechanel Desessarts, pensionnaire du roi, l'un de ses comédiens français ordinaires, demeurant rue de Vaugirard, forme opposition au nom des acteurs et actrices de la Comédie française pour qu'il lui soit fait remise des esquisses et dessins relatifs aux décorations du Théâtre français.

Abraham-Justin Silly, notaire au Châtelet, est désigné pour faire l'inventaire. Les livres, brochures et manuscrits sont expertisés par Jean-Baptiste Gogué, libraire, rue du Hurepoix. *François-Gilles de Colson*, architecte, peintre et directeur des bâtiments du duc de Bouillon, demeurant rue du Petit-Bourbon, est

chargé de l'arrangement, description et inventaire des dessins, estampes, esquisses et autres ouvrages du s. *Brunetti*, et aussi des ustensiles de peintre, marchandises et couleurs rapportés du magasin de la Comédie où ils étaient.

(Arch. nat., Y 13692.)

CCCXXXIX.

LOUIS-MATHURIN BOUVET

MAITRE PEINTRE ET DOREUR.

19 juin 1783.

Procès-verbal de mort accidentelle.

Du procès-verbal du commissaire et des dépositions des témoins appelés à l'information, il résulte que le s. *Louis-Mathurin Bouvet*, maître peintre et doreur, demeurant rue Saint-Merry, au second étage, avait la tête dérangée depuis dix-huit mois, et que, depuis six mois, la faiblesse d'esprit était telle que son fils était obligé de le veiller jour et nuit ; que, sur les six heures du matin, pendant que son fils *Jean-Louis Bouvet*, maître doreur, sommeillait, et que l'apprenti de celui-ci était absent, il se leva, se jeta par la fenêtre en chemise et se brisa le crâne sur le pavé de la cour, ainsi que cela est constaté par Jean-Baptiste Le Brun, chirurgien-major de la Connétablie.

Parmi les déposants figurent Claude Mauchant, âgé de vingt ans, compagnon peintre doreur au service du s. *Bouvet* fils, et son apprenti.

(Arch. nat., Y 10803.)

CCCXL.

BARTHÉLEMY ROSSIGNOL

PEINTRE.

15 août 1783.

Un peintre habitant au cinquième étage d'une maison de la rue de la Calandre, marié à une femme de chambre, devait être un artiste de condition bien humble, si tant est qu'on pût lui

donner le nom d'artiste. Tel est le cas de *Barthélemy Rossignol,* mari de Geneviève-Anne Malartier, femme de chambre de Mme Soyer, demeurant rue Saint-Louis-au-Marais, mort le vendredi, 15 août 1783, sur les trois heures du matin.

Le surplus du procès-verbal dressé par le commissaire Mathieu Vangleune répond à ce début. Le mobilier consiste en quatre tableaux sur toile, deux estampes, un chevalet et six tablettes. Le défunt n'avait chez lui en deniers comptants que 46 liv. 11 sols.

Ses héritiers sont sa mère, Marie-Geneviève Feron, veuve de Barthélemy Rossignol, marchand mercier, rue du Faubourg-Saint-Denis, un frère et deux sœurs dont le nom importe peu et qui se présentent pour recueillir les propres paternels du défunt.

Le notaire chargé de l'inventaire est Me Pierre-Charles Gondouin.

(Arch. nat., Y 15992.)

CCCXLI.

CLAUDE-FLORENTIN SOLLIER

PEINTRE ET MARCHAND DE TABLEAUX.

23 janvier 1784.

Claude-Florentin Sollier, peintre de l'Académie de Saint-Luc et négociant en tableaux, ou, comme on le qualifie un peu plus loin, peintre académicien, meurt le vendredi, 23 janvier 1784, sur les six heures du matin, dans l'appartement qu'il occupait au troisième étage d'une maison de la rue de la Monnaye, appartenant au s. Lebrun, notaire, qui, par la suite, est chargé de l'inventaire. Le défunt laissait de son mariage avec Blanche-Renée Boudin, morte le 4 juin 1775, trois filles mineures, Blanche-Perrette, Marie-Adelaïde et Marie-Françoise, qui sont émancipées à la suite de la mort de leur père.

Le commissaire Pierre Chenon, appelé par le frère du défunt, Pierre-Marie Sollier, commis au trésor royal pour apposer les scellés, signale parmi les objets en évidence : trois pendules dans leurs boîtes de marqueterie avec ornements de cuivre doré ; deux vases de marbre ; deux pistolets d'arçon, un fusil, deux épées ; un buste de femme en terre cuite, deux figures de terre cuite ; deux petits vases de porcelaine bleue. Enfin l'argenterie consiste

en quatorze cuillers à bouche, treize fourchettes, cinq grandes cuillers à ragoût, dix cuillers à café, un gobelet à pied, une timbale, un moutardier, un porte-huilier avec ses bouchons et douze couteaux à manche d'argent.

Le mobilier, qui indique un certain état de maison, comprend encore un forte-piano à l'usage de la fille aînée, une pendule faite par Rollin dans sa boîte de cuivre doré d'or moulu, un lustre à six branches de cuivre doré.

Les scellés sont apposés sur la porte d'une pièce de magasin et sur celle d'une chambre au quatrième étage servant de garde-meuble, sans autre détail. Les sieurs *Rémy* et *Vincent Donjeux*, peintres et marchands, demeurant rue des Grands-Augustins et rue Montmartre, sont désignés comme experts pour donner leur avis sur la prisée des tableaux, bronzes, bustes et autres marchandises de la succession. Le s. Guillaume Muzier, libraire, quai des Augustins, est chargé d'estimer les livres. Notons enfin que le s. *Sollier* avait eu pour garde-malade Marguerite Lebrun, femme d'un peintre nommé *Noel Aumont*.

(Arch. nat., Y 11425.)

CCCXLII.

GERMAIN-NICOLAS TIERCE

COMPAGNON SCULPTEUR.

24 avril 1784.

Il meurt dans un état voisin de l'indigence, à l'âge de soixante-treize ans passés, ce compagnon sculpteur qui portait le nom de *Germain-Nicolas Tierce*. Il habitait au n° 17 du faubourg Saint-Martin, dans une maison appartenant à la fabrique de Saint-Laurent, et n'avait jamais voulu se marier ; aussi ne laissait-il pour héritières que des nièces, en faveur desquelles il avait fait un testament olographe en date du 10 janvier 1781, testament déposé chez Delamotte, notaire.

Le commissaire Delaporte, appelé pour apposer les scellés, se trouve en présence d'un mobilier des plus insignifiants dans lequel il signale une douzaine de tableaux.

(Arch. nat., Y 12207.)

CCCXLIII.

JEAN-BAPTISTE LECHANTRE

MAITRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

29 avril 1784.

Ce maître peintre a toutes les apparences d'un marchand de couleurs. Cependant, comme il tenait un certain état de maison, comme plusieurs de ses fils faisaient partie avec lui de l'Académie de Saint-Luc, nous présenterons une analyse succincte des détails donnés ici sur cette famille de peintres, doreurs et marchands.

Jean-Baptiste Lechantre, qualifié maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, meurt, de maladie, le jeudi, 29 avril 1784, sur les midi, en une maison à lui appartenant, rue du Faubourg-Saint-Martin, maison dont il avait fait l'acquisition par acte passé devant Me Lécuyer, notaire, le 15 mars 1766; il devait encore une partie du prix d'achat de cet immeuble.

Les scellés sont apposés par le commissaire Pierre-Nicolas-Eustache Landelle, à la requête de Marguerite-Louise Chevillon, veuve du défunt et tutrice de ses trois enfants mineurs. Sur la demande de la veuve, une perquisition faite dans le cabinet du s. *Lechantre* amène la découverte de son testament, daté du 12 avril 1780, et d'un sac de deniers contenant 1,140 livres; ce sac est laissé à la veuve.

Les enfants sont au nombre de huit : 1° *Jean-Baptiste Lechantre* l'aîné, peintre à Paris, demeurant avec sa mère; 2° Madeleine-Charlotte, veuve du s. Duponchel, maître limonadier, habitant aussi la maison paternelle avec sa sœur et son frère dont les noms suivent; 3° Marie-Louise-Charlotte, épouse du s. *Pierre Petit*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, absent; 4° *Jean-Baptiste Lechantre*, cadet, sculpteur de l'Académie de Saint-Luc; 5° Marie-Eulalie, femme de Jean-Baptiste Bolard, maître marbrier à Paris, rue Buffault. Ces cinq enfants étaient nés des deux premières femmes du défunt, nommées Bolard et Charlotte Sizeau. La troisième, Marguerite-Louise Chevillon, avait, comme on l'a dit, trois enfants encore mineurs (la majorité étant fixée à vingt-cinq ans); c'était : 6° Jacques-Louis, soldat au

régiment de Bresse, âgé de vingt-quatre ans; 7° Jean-Baptiste, âgé de dix-huit ans; 8° Marie-Jeanne, âgée de quatorze ans.

La veuve charge de l'inventaire le notaire Minguet. Pour la prisée des marchandises et ustensiles de commerce consistant en pierres à broyer, molettes, pots, bouteilles, pinceaux, traîneaux, échelles, fourneaux, blanc et autres couleurs, huiles, vernis et autres objets trouvés dans la broierie, le hangar, les magasins, le fourneau à vernis et une serre, la veuve désigne *Jean-Félix Watin*, maître peintre et doreur et marchand épicier, demeurant rue Sainte-Apolline ; le fils aîné choisit *Claude Grandjean,* maître peintre et doreur, demeurant rue du Faubourg-Saint-Martin.

Dans le mobilier sont signalés un certain nombre de tableaux et d'estampes, un clavecin à un clavier dans une boîte peinte en rose, une optique garnie d'environ vingt-quatre feuilles d'estampes; une pendule en marqueterie de cuivre et écaille; une commode de bois de rose à dessus de marbre, avec anneaux et ornements de cuivre doré; une autre semblable, plus petite; trois tableaux portraits; sept pierres à broyer; quatre molettes; des vases de colle et de vernis; enfin onze cuillers et fourchettes, une écuelle à oreilles, quatre gobelets à pieds, deux timbales, une cuiller à soupe armoriée, le tout d'argent, du poids de treize marcs ; enfin une montre à boîte et aiguilles d'or et cadran émaillé.

Les autres détails contenus dans l'acte et relatifs aux dettes du défunt, notamment à celles qu'il a contractées en achetant sa maison, ne méritent pas d'être rapportés.

(Arch. nat., Y 14041.)

CCCXLIV.

OLIVIER

PEINTRE DU ROI.

15 juin 1784.

Bien que membre de l'Académie royale de peinture, le peintre *Olivier* paraît avoir fini ses jours dans un état voisin de la misère. Il habitait avec une demoiselle Jeanne Denis, fille majeure, ne sachant ni écrire ni signer, un appartement au troi-

sième étage d'une maison de la rue de la Poterie, appartenant au s. Viéré, receveur des rentes de la Ville. C'est là qu'il meurt sur les cinq heures du matin, le mardi, 15 juin 1784, sans laisser d'héritier; par suite de quoi, le domaine se fait adjuger la succession peu importante au reste, car la principale fortune du défunt consistait en un contrat de rente viagère de 324 livres. D'ailleurs, le mobilier fort restreint ne contient aucun objet digne d'être cité. Nous y remarquons seulement un chevalet, trois boîtes à couleur, un paquet de pinceaux, trois portraits peints à l'huile, une esquisse de fête galante, quatre tableaux, deux ébauches de portraits, deux petites copies esquissées de plafond.

Signalons enfin l'opposition de *François Challon*, architecte, rue Saint-Denis, réclamant la somme de douze livres pour deux cents billets d'enterrement qu'il a fait faire pour le convoi du s. *Olivier*.

(Arch. nat., Y 10805.)

CCCXLV.

ANNET DELAPORTE

NÉGOCIANT A AUBUSSON.

19 octobre 1784.

Les renseignements sur les tapissiers et les ateliers d'Aubusson sont rares, aussi avons-nous cru devoir recueillir tous ceux qui se présentaient. C'est à ce titre que nous analysons l'acte relatif au s. *Annet Delaporte*.

Le mardi, 19 octobre 1784, vers une heure, Gabriel Picon, marchand de tapisseries à Paris, demeurant rue de la Huchette, requiert, en qualité d'exécuteur testamentaire, le commissaire Pierre-Jean Duchauffour d'apposer les scellés au domicile d'*Annet Delaporte*, négociant à Aubusson, qui vient de décéder dans une chambre qu'il occupait depuis quinze mois, au premier étage d'une maison garnie, rue Saint-Louis, près le Palais, appartenant au domaine et tenue par le s. Lemaire, perruquier.

D'abord, perquisition est faite pour retrouver le testament du défunt, et, sur les indications du s. Picon, cette pièce est découverte dans un secrétaire; elle se termine par ces mots : « Ce présent mon testament et dernière volonté a été fait, écrit et signé

de ma main, scellé de mes armes à Paris, y demeurant, rue Saint-Louis, le 15 novembre 1782. » Ce testament, qui institue en effet le s. Picon exécuteur testamentaire, est déposé, de l'ordre du lieutenant particulier au Châtelet, chez Me Menjaud, notaire, qui est chargé de l'inventaire. Dans les tiroirs du défunt sont recueillies différentes sommes formant un total de 1,074 livres.

Les héritiers sont des cousins habitant Aubusson, l'un simple bourgeois, l'autre médecin.

Une opposition mentionne quatre contrats de 150 livres chacun de rente viagère sur la tête du défunt. C'est tout ce que nous voyons à relever dans l'acte.

(Arch. nat., Y 12691.)

CCCXLVI.

MICHEL-JEAN DELAFOND

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

16 novembre 1784.

Les détails de ce procès-verbal offrent un médiocre intérêt. Le mobilier est sans valeur. Le s. *Michel-Jean Delafond*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, décédé le 16 novembre 1784, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prez, laisse en mourant une veuve, Jeanne Chaillot, et une fille unique, nommée Marie, épouse de Léonard-André Cujas, seigneur de Ribbe et de Duchiroux, demeurant à La Souterraine et venu à Paris pour recueillir l'héritage.

Plusieurs créanciers se présentent réclamant diverses sommes dues par le défunt. On trouve chez lui en deniers comptants 633 livres 8 sols; la vaisselle d'argent pèse 7 marcs 4 onces.

Le notaire Claude-Nicolas Ballet est chargé de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 13573.)

CCCXLVII.

PIERRE D'ORLÉANS

ARCHITECTE.

15 février 1785.

Pierre D'Orléans, architecte à Paris, meurt, de maladie, le mardi, 15 février 1785, sur les midi, dans un appartement au premier étage d'une maison de la rue de Verneuil, appartenant

à Louis Contou, maître serrurier, qui réclame quatre années et demie de loyer, à raison de 450 livres par an.

Les scellés sont apposés par le commissaire Antoine-Joachim Thiot, à la requête du propriétaire et de la mère du défunt, Marie-Anne Guyon, veuve du s. Michel D'Orléans, fontainier, demeurant à Sceaux-Penthièvre (*sic*), et héritière de son fils pour les meubles et acquêts. Elle désigne pour faire l'inventaire le notaire Jean-Joseph Choron. Les autres héritiers sont des sœurs du défunt, mariées à des artisans de Sceaux ou des environs, au nombre de cinq, et un frère, nommé Jean-Baptiste, soldat au régiment de Forest.

Dans le mobilier se trouvent un dessin représentant une coupe d'église sous verre blanc, un tableau représentant une *Charité romaine*, un portrait sous verre dans une bordure de bois doré, deux médaillons en plâtre.

Les opposants sont au nombre de neuf. La plupart réclament des sommes à eux dues pour travaux exécutés à Sceaux, dans la maison du défunt.

Pierre D'Orléans avait remporté le grand prix d'architecture en 1767, sur « une Douane. » C'est le seul détail que Lance connaisse sur cet architecte.

(Arch. nat., Y 13810.)

CCCXLVIII.

LOUIS-LÉANDRE POULAIN

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

4 mars 1785.

Membre fort obscur de l'Académie de Saint-Luc, *Louis-Léandre Poulain* meurt dans l'après-midi, le jeudi, 4 mars 1785; il habitait une chambre au troisième étage de la rue des Prêtres-Saint-Paul, dépendant d'une maison dite l'hôtel de Jassaud. Il laissait de son mariage avec Marie-Geneviève Couillard une fille nommée Marie-Geneviève, âgée de treize ans, dont la grand'mère et tutrice fait apposer les scellés sur les meubles du défunt par le commissaire Jean-Jacques Grandin.

Le mobilier en évidence comprend une dizaine de tableaux et une statue en terre cuite représentant une Vierge; rien d'ailleurs

qui puisse nous édifier sur la véritable profession du s. *Poulain*, puisque le titre de maître peintre s'applique aussi bien à des badigeonneurs qu'à de véritables peintres de portraits ou de paysages.

La rédaction de l'inventaire est confiée au notaire Jean-Nicolas Bontemps.

(Arch. nat., Y 13315.)

CCCXLIX.

FRANÇOIS BERLICOT

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

8 ou 9 avril 1785.

Peu de détails sur les circonstances assez singulières de la mort de ce peintre. Sa veuve, Marie-Jeanne Rougelin, en venant requérir du commissaire Pierre-François Simonneau, le 12 avril 1785, l'apposition des scellés au domicile de son mari, rue Neuve-Saint-Laurent, au Grand-Monarque, au deuxième étage, raconte qu'ayant été informée que son mari, qui travaillait chez M. le président de Lamoignon, à Basville, était dangereusement malade, elle s'y est rendue en toute hâte et n'est arrivée, le dimanche précédent, que pour apprendre qu'il avait été enterré la veille.

François Berlicot, peintre de l'Académie de Saint-Luc, laissait deux enfants : un fils mineur, nommé François, et une fille, Marie-Jeanne, mariée à Charles-Guillaume Babin, tailleur d'habits à Paris. Le notaire Julien P. de Sacher est chargé de dresser l'inventaire.

(Arch. nat., Y 15485.)

CCCL.

MICHEL-CLAUDE-PHILIPPE DESFONTAINES

ANCIEN MAITRE PEINTRE ET DOREUR.

26 avril 1785.

Michel-Claude-Philippe Desfontaines, ancien maître peintre et doreur, meurt le 26 avril 1785, en son domicile, rue de la Tixeranderie, laissant de deux mariages contractés, le premier avec Marie-Françoise Poirier, le second avec Marie-Françoise Legrand,

décédée depuis six ans, six enfants, savoir : Pierre-Charles Desfontaines, compagnon doreur sur bois, et cinq filles, la dernière mineure, les autres mariées à un tailleur, à un papetier, à deux menuisiers.

Le notaire Minguet est chargé de faire l'inventaire.

Dans le mobilier, avec de vieux tableaux, sont mentionnés un grand miroir à la Dauphine, une statue de bronze avec son pied de bois, enfin une pendule de cuivre doré, de Leroy, dans sa boîte et sur son pied de marqueterie avec ornements de cuivre doré.

(Arch. nat., Y 15397.)

CCCLI.

BACCARIT

ARCHITECTE DU ROI.

14 juin 1785.

De ce que *Baccarit* est qualifié architecte du roi, il ne faut pas en conclure qu'il faisait partie de l'Académie d'architecture. D'après le dictionnaire de Lance, *Baccarit* ne devrait sa notoriété qu'à un acte de vandalisme : la destruction du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois. Lance ajoute qu'il était architecte des Écuries du roi et des Quinze-Vingts.

Notre architecte, dont le prénom, que nous n'avons vu cité nulle part, est également ici passé sous silence, meurt de maladie dans la matinée du mardi, 14 juin 1785. Il occupait un appartement au deuxième étage dans une maison de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, où le commissaire Marie-Joseph Chénon vient apposer les scellés, à la requête de Louis-Pierre Martin de Saint-Martin, prêtre, conseiller clerc au Châtelet, et de sa sœur, par suite de l'absence des deux fils du défunt, dont l'un, Henry Baccarit, clerc tonsuré, est domicilié à Villeneuve-Saint-Georges, et l'autre, *Louis-Antoine Baccarit*, sculpteur, se trouvait en Italie lors de la mort de son père ; mais ce dernier se présente peu de temps après (23 juin) pour demander la levée des scellés et assister aux opérations d'inventaire.

Louis-Antoine Baccarit avait partagé le deuxième prix de sculpture avec *Deseine*, au concours de 1778, et le premier, en 1780, avec le même rival. Ainsi, lors de la mort de son père, il tou-

chait à la limite de son séjour à Rome, et nous trouvons dans le procès-verbal du commissaire la mention d'un « appartement au second étage que le défunt destinait à son fils revenant d'Italie[1]. »

Le mobilier annonce plus que de l'aisance. Le commissaire y signale de nombreux cadres renfermant des estampes sous verre ; une statue de femme en pied, de terre cuite ; deux petits bustes ensemble en bronze sur un pied de cuivre et colonne de marbre ; six tableaux peints sur toile dans leur cadre de bois doré ; le groupe d'Henri IV et de Sully en plâtre. Dans le salon : une pendule à vases et figures avec ornements de cuivre doré, du nom de Hardy ; un buste d'homme représentant le défunt et un buste de femme représentant sa défunte femme en terre cuite, sur leurs pieds de marbre et socles de bois noirci.

L'argenterie semble riche et abondante, car on en retire une partie seulement pour l'usage de la maison, et cette partie se compose de deux douzaines de couverts, six cuillers à ragoût, six cuillers à café, une cafetière, une salière, trois plats ronds, une écuelle et son couvercle. On trouve dans le cabinet du défunt 519 livres en deniers comptants.

La cave aussi est bien garnie ; elle renferme cent bouteilles de vin blanc de Chablis, cent quatre-vingt-quinze demi-bouteilles de vin de Malaga, cent bouteilles de vin ordinaire rouge, un carteau de vinaigre, une feuillette de vin ordinaire.

Les domestiques déclarent que le défunt possédait un cabriolet, un cheval et un harnais se trouvant aux écuries du roi, cour du manège.

En outre, le s. *Baccarit* avait un appartement à Versailles, aux Grandes Écuries ; les meubles de ce logement sont rapportés à Paris.

Le notaire Dupré est chargé de faire l'inventaire.

Pierre-Théophile Barrois, marchand libraire à Paris, quai des Augustins, est désigné pour estimer les livres et ouvrages appartenant au défunt.

(Arch. nat., Y 11513.)

1. Le sculpteur *Louis-Antoine Baccarit* exposa aux salons de 1791 et de 1793.

CCCLII.

JEAN-BAPTISTE PIGALLE

SCULPTEUR DU ROI.

20 août 1785.

Nous n'entreprendrons pas, au sujet du scellé de *Pigalle*, une esquisse même sommaire de la biographie du célèbre sculpteur. Les principaux incidents de sa vie sont dans tous les livres et dans toutes les mémoires. Qui ne songe aussitôt, quand le nom de *Pigalle* est prononcé, et au Mercure de Berlin, et au monument du maréchal de Saxe et au choix de *Bouchardon* pour l'achèvement de la statue équestre de Louis XV et même à la statue anatomique de Voltaire reléguée, je ne sais pourquoi, dans un coin sombre de la bibliothèque de l'Institut?

Il suffira de rappeler ici que *Pigalle*, né à Paris en 1714, avait par conséquent soixante-onze ans au jour de sa mort. Les fatigues d'un voyage en Italie, entrepris dans un âge trop avancé, hâtèrent peut-être sa fin. M. P. Tarbé a consacré un volume à la biographie de l'artiste sans épuiser le sujet. Nous tenons en réserve beaucoup de notes et de pièces sur les principales phases de la carrière de *Pigalle*. Mentionnons encore l'éloge historique publié en 1786, avec un beau portrait, par M. de Mopinot. Il ne faut pas oublier non plus de consulter sur la généalogie des Pigalle le dictionnaire de Jal, qui détermine exactement le degré de parenté du grand artiste avec d'autres sculpteurs obscurs qui ont porté ce nom glorieux.

On savait que *Pigalle* s'était marié en 1771, à cinquante-sept ans; aussi ne laissait-il point d'enfants en mourant. En raison de l'importance de l'artiste, nous reproduisons le texte du procès-verbal de scellé, en retranchant seulement les formules et en condensant certaines parties absolument insignifiantes. On voit par l'acte suivant que *Pigalle* se trouvait, au moment de sa mort, dans une brillante situation de fortune. Assurément, ce n'était que justice.

L'an 1785, le samedy, 20 aoust, neuf heures du soir, nous, Michel-Pierre Guyot, écuyer, avocat en Parle-

ment, Conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris et ancien échevin de cette ville, ayant été requis, sommes transporté rue Saint-Lazarre, dans une maison dont le sieur *Pigal*, sculpteur du Roy, est propriétaire, où, ayant été introduit dans une pièce ayant vue sur le jardin, nous y avons trouvé et par devant nous est comparue Marie-Margueritte-Victoire Pigalle, veuve de *Jean-Baptiste Pigalle*, écuyer, chevalier de Saint-Michel, sculpteur du Roy, recteur et chancelier de son Académie de peinture et sculpture, demeurant dans la maison où nous sommes;

Laquelle nous a dit que led. s. son mary est décédé il y a environ deux heures, âgé de soixante-douze ans, à la suite de maladie; qu'elle requiert qu'à la conservation de ses droits résultant de son contrat de mariage et de ceux de tous autres qu'il appartiendra, nous apposions nos scellés et cachets sur les meubles, effets de sa succession, aux offres qu'elle fait de nous les représenter fidellement et exactement, affirmant n'en avoir détourné aucuns, et qu'elle ne sache pas qu'il en ait été détourné avant ny depuis le décès par qui que ce soit; s'est réservée de prendre par la suite telle qualité qu'elle avisera, et a signé.

Avons de ce que dessus donné acte à laditte dame, et après qu'il nous est aparu d'un cadavre masculin étendu sur une couchette qu'on nous a dit être celui dud. s. *Pigalle*, nous disons qu'à la requête de lad. dame il va être par nous procédé à l'apposition de nos scellés.

Avons ensuite pris et reçu le serment de Nicolas Fondreval, cuisinier, de Catherine Savart, femme de Sébastien Gobin, femme de charge, et de François-Marie-Mathieu Couturier, dit la Jeunesse, domestique au service du deffunt, par lequel ils ont juré et affirmé

n'avoir rien pris ny détourné des effets de la succession dud. deffunt, et n'avoir rien vu prendre ny détourner par qui que ce soit, et ont promis représenter le tout fidellement et exactement, et ont signé.

Dans lad. chambre à coucher, n'avons apposé aucuns scellés. Suit la description : chenets, pelle, pincette de fer, une armoire de boule en bibliothèque ouverte et vuide, une couchette à colonnes sanglée, garnie d'un sommier, deux matelats, un lit, un traversin, deux oreillers de coutil remplis de plumes, une couverture de laine blanche, une housse, rideaux et courte pointe de camelot bleu, une bergère et quatre fauteuils de velours d'Utrec, la pièce tendue de papier, une pendule en cartel de cuivre, deux tableaux portraits.

Dans une petite pièce précédente ladite chambre à coucher : un bassin d'étain, un bidet, un pot de comodité.

Dans deux pièces ensuitte ne s'est trouvé aucuns meubles, seulement tendues en papier.

Dans une chambre à coucher aussi ensuite n'avons apposé aucuns scellés. Suit la description : chenets, pelle, pincette de fer ornée en cuivre, deux bras de cheminée de deux branches de cuivre doré, une comode à dessus de marbre à deux tiroirs ouverts et vuides, deux trumeaux de deux glaces chacun, une bergère et quatre fauteuils de damas bleu, quatre rideaux de taffetas bleu, un lit à deux chevets garni d'un sommier, deux matelats, un lit et un traversin de coutil remplis de plumes, une couverture de laine, les pentes de l'alcôve et la courtepointe, et la tenture de la pièce de damas bleu, une pendule en cartel en cuivre, un clavecin de Planchet.

Dans une chambre de bains ensuite : un piano, une baignoire, une table de nuit à dessus de marbre, une

fontaine, une cuvette, un bidet, une chaise de commodité, toute la pièce tendue de papier vernis.

Dans une chambre ou boudoir ensuite, n'avons apposé de scellés. Suit la description : un canapé, quatre petits fauteuils et deux chaises de toille de Joui, deux plateaux, six tasses, deux pots à fleurs de porcelaine, deux chandeliers de cuivre doré, quatre trumeaux.

Suivent les effets laissés pour l'usage de ladite dame : robe et jupon de popeline noire, robe et jupon de croisé noir, un déshabillé de toille de coton, huit chemises, quatre camisolles, quatre jupons de bazin, six paires de bas fil et coton, une robe et jupon de toille blanche, six mouchoirs de poche, quatré mouchoirs de col.

Avons fait porter les robes, qui étaient dans une armoire en garde-robe derrière l'alcôve de la chambre à coucher, dans la pièce ensuite dud. boudoir, et pour la sûreté desd. robes et des effets étant dans lad. pièce, nous avons apposé nos scellés.

Dans la lingerie au second, il en a été retiré quatre douzaines de serviettes, trois napes, une douzaine de torchons, une paire de draps de maître, dix tabliers de cuisine, sept serviettes de cuisine.

Pour éviter la description des effets étant dans ladite pièce, avons apposé nos scellés sur la porte fermée avec la clef restée en nos mains.

(Nous passons deux chambres et un grenier qui ne contiennent aucun meuble digne d'être noté.)

Dans le sallon au rez-de-chaussée : pour sûreté des effets qui y sont renfermés et dans la pièce qui la précède, avons apposé nos scellés, et sorti par la porte donnant sur le vestibule, nous l'avons fermée avec la clef restée en nos mains.

Dans le vestibule : deux tableaux peints sur toille, une table à manger.

Dans une pièce ensuite : deux banquettes de moquette, quatre chaises.

Dans la salle à manger n'avons apposé de scellé. Suit la description : un buffet à dessus de marbre ouvert et vuide ; dans une armoire, quatre assiettes de porcelaine ; trois tableaux de *Chardin*, un autre petit tableau, tous sur toille dans leur cadre doré ; deux trumeaux ; six parties de rideaux de toille blanche ; une pendule dans sa boete avec ornement de cuivre doré ; douze chaises, six fauteuils de moquettes.

Dans toute l'étendue d'un couloir derrière la salle à manger : une fontaine et sa cuvette de cuivre, un buffet à dessus de marbre, deux armoires à placard et un autre buffet à quatre battans, trente-six couverts, moins une cuillière, quatre plats d'entrée et quatre d'entremets, deux à soupe, trois ovales étagés, une jatte à anse, une écuelle à oreilles, une casserolle, deux caffetières, deux porte-huillier, cinq cuillières, dont une à ragoût, une à olive, douze à caffé, un gobelet à bouillon, le tout d'argent ; six douzaines d'assiettes de porcelaine, douze tasses et soucoupes de porcelaine de Sceaux, douze verres, un sceau de fayance, une échelle.

Dans le passage conduisant à la cuisine, sur cinq planches en tablettes : cent caraffons vuides, une fontaine de grais et une cuvette de cuivre.

Dans le garde-manger : un moulin à caffé dans une armoire, et, sur cinq planches en tablettes, différents ustensiles ne méritant description.

Dans la cuisine : chenets, pelle, pincette, contre-hottier, un tourne-broche, deux broches, deux grils, une pelle à four, un fourgon, un coupret, deux

hachoirs, quatre pelles, quatre chevrettes, le tout en fer.

Vingt casserolles étagées, unze couvercles, cinq marmittes, une braisière, deux poissonnières, trois passoires, trois poelles à confitures, etc., etc.

(Nous passons le lavoir.)

Dans l'attelier du deffunt, pour éviter la description des effets qui y sont, avons apposé nos scellés et cachets sur deux portes et une fenêtre, et sorti par la porte donnant sur la cuisine, avons fermé la porte avec la clef restée en nos mains.

Dans les caves : huit pièces de vin de Bourgogne ordinaire, de vin blanc, de Mâcon, deux pièces de vin de Beaune, une pièce de vin de Malaga, une barique d'huile.

Cinquante six bouteilles d'eau-de-vie d'Andaye, deux cents bouteilles de vin de Beaune rouge.

Soixante-dix bouteilles de vin blanc de Chably, cinquante-quatre bouteilles de vin de Champagne blanc, cinquante-six autres bouteilles de vin de Champagne blanc, huit bouteilles de vin de Lamalgne, cent quarante bouteilles de vin ordinaire, douze bouteilles d'eau-de-vie, vingt bouteilles de vin blanc.

Dans le jardin, cinq statues en plomb qui sont : *Voltaire*, l'*Amour*, l'*Amitié*, l'*Apollon* et la *Vénus de Médicis ;* quatorze caisses arbustes.

Dans l'écurie et sous les remises : trois juments, dont deux bay brun et une noire sans queue, une berline anglaise brune, doublée de drap blanc, un cabriolet fond vert, filet doré, doublé de moquette, trois harnais, un quartron de foin, un demi septier d'avoine, un chariot.

Dans une salle au bout du jardin, un billard et ses queues, une paire d'arrosoirs, deux rateaux, une paire

de cizeaux, une échelle et autres ustensiles ne méritant description.

(Les scellés sont laissés à la garde du s. Couturier.)

Opposition faite au nom de Bernard Quatremer, écuyer, avocat en Parlement, Conseiller du Roi, ancien échevin de la ville de Paris, chevalier de l'Ordre du Roi, demeurant à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Autre opposition de dame veuve Jalasson, demeurant à Paris, cour Neuve du Palais.

Puis, sur la requête (au lieutenant civil) de dame Marie-Marguerite-Victoire Pigalle, veuve de *Jean-Baptiste Pigalle*, écuyer, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, sculpteur du Roi, chancelier et l'un des quatre recteurs de son Académie royale de peinture et de sculpture, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Rouen, citoyen de la ville de Strasbourg, donataire de tous les biens meubles, immeubles, acquets, conquets et propres de sond. mary, sous la réserve d'une somme de soixante mille livres qui resterait comprise en ladite donation dans le cas où il serait décédé sans en avoir disposé, suivant et aux termes de leur contrat de mariage passé devant Me Bro et son confrère, notaires à Paris, le 16 janvier 1771, à l'effet d'obtenir extrait des opposants et de faire lever les scellés, vu la permission octroyée le 26 août, le jour suivant le commissaire délivre les extraits et fixe la levée des scellés au lundi, 29 de ce mois, et les intéressés y seront appelés.

29 août : opposition du s. Gabriel Algrain [1], conseiller et pensionné du Roi, avocat en Parlement, premier échevin et lieutenant de police alternatif de la ville de Rochefort, membre de plusieurs

1. Il s'agit sans doute ici du fils de *Christophe-Gabriel Allegrain*, le sculpteur, beau-frère de *Pigalle.*

académies, demeurant ordinairement à Rochefort et présentement à Paris, chez le sieur son père, rue Mêlée.

Autre opposition formée par Jean-Baptiste Lemonier, maître paveur, demeurant cul-de-sac Notre-Dame-des-Champs, pour le montant des ouvrages qu'il a faits pour le s. *Pigalle*.

A la levée des scellés comparaissent la veuve Pigalle, le notaire Bro, dépositaire des testament et codicille de *Pigalle*, portant la date du 23 avril 1785, Collin, procureur au Châtelet, avec la dame veuve Jalasson, ancienne marchande joaillière à Paris, qui déclare avoir fait opposition pour sûreté du payement d'une somme en principal de 7,400 livres dont le défunt lui avait garanti le payement. (Suit le détail de la somme.)

Il est procédé à la levée des scellés et prisée des objets mobiliers par le ministère de Pierre Vallette, huissier-commissaire-priseur au Châtelet, en présence de Bancal-Desessarts et son collègue, notaires à Paris.

L'inventaire, description et prisée des figures en marbre, bronze, plâtre, plomb et des tableaux sont faits sur l'avis du s. *Mouchy*, sculpteur. L'argenterie du défunt ne pèse pas moins de 135 marcs, 1 once, 4 gros, près de 35 kilogrammes.

Sur l'argent comptant, dont le total s'élève à 2,776 livres, on laisse une somme de 1,000 livres entre les mains de la veuve Pigalle.

La levée des scellés est continuée le vendredi, 2 septembre, puis le lundi, 5 septembre, et le mardi, 6 septembre. Ces trois dernières vacations sont consacrées à l'inventaire et récolement des papiers inscrits sous 46 cotes.

(Arch. nat., Y 13575.)

CCCLIII.

PIERRE-JOSEPH LÉCRIVAIN

MAITRE PEINTRE DOREUR ET MARCHAND D'ESTAMPES.

6 septembre 1785.

Nous sommes ici chez un marchand d'estampes. Le titre donné au défunt l'annonce et tout le document confirme la qualification du préambule. Ce marchand occupait même deux boutiques dans une des maisons bâties sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Choiseul et situées sur le boulevard de la Comédie-Italienne ou

des Italiens. Son loyer s'élevait à 1,700 livres, somme vraiment élevée pour le temps. C'est comme représentant et procureur du duc du Châtelet, exécuteur du testament du duc de Choiseul-Amboise, pair de France, marquis de Stainville et ministre d'État, que le s. Pierre Huguet, avocat en Parlement, requiert le commissaire J.-B.-Philippe Dubois d'apposer les scellés, pour sûreté des loyers, sur les meubles et effets du s. *Pierre-Joseph Lécrivain,* maître peintre et doreur, et marchand d'estampes, décédé (il s'était pendu à la suite d'une maladie incurable) le mardi, 6 septembre 1785, dans les lieux qu'il occupait, en vertu d'un bail signé le 13 octobre de l'année précédente.

On comprendra que nous n'entrions pas dans de grands développements à propos du scellé d'un simple marchand. Nous nous contenterons d'y relever quelques particularités curieuses.

Aucun détail sur le mobilier. Les héritiers du défunt sont Jacques Lécrivain, son père, laboureur à Meinéville-le-Bingard, au diocèse de Coutances, et son frère, précepteur au collège d'Harcourt. Ils chargent le notaire Pierre-Philippe Dehérain de faire l'inventaire. L'estimation des marchandises est confiée à Louis-Joseph Mondhart et François-Jules-Gabriel Depeuille, tous deux marchands d'estampes, demeurant rue Jean-de-Beauvais et rue Saint-Denis.

Les oppositions sont nombreuses; voici celles qui, à un titre quelconque, méritent d'être signalées :

Étienne-Léon Poignant, marchand d'estampes, rue et hôtel Serpente, agissant tant en son nom qu'en celui de *Pierre-François Basan*, son associé, réclamant une somme de 6,932 livres, 16 sols, 6 deniers, à eux due par le défunt, tant pour billets souscrits que pour compte courant.

Figurent encore parmi les opposants : Campion frères, marchands d'estampes, rue Saint-Jacques; Crépy, *idem,* même rue; *Vidal,* graveur et marchand d'estampes, rue de la Harpe; Chéreau, marchand d'estampes, rue des Mathurins, aux Deux-Piliers d'or; Breton, marchande d'estampes, rue du Chantre; Pascal Noseda, opticien et marchand d'estampes, demeurant dans les bâtiments neufs du Palais-Royal, arcade nº 93, qui vient déclarer avoir reçu, en garantie du prix de différentes estampes anglaises remises au défunt, un rouleau de cent quinze estampes environ qu'il rapporte et représente.

Nous relevons enfin les noms des sieurs *Thian*, peintre et doreur, rue Quincampoix; *Henri Helman*, graveur du duc de Chartres, rue Saint-Honoré, n° 315; *Maurice Blot*, graveur en taille-douce, hôtel de la Fautrière, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés; Jean-Claude Dezauches, géographe du roi; enfin, *Etienne-Joseph Chaillou*, peintre en miniature et marchand d'estampes, demeurant salle Neuve du Palais, qui tous ont quelque créance sur le s. *Lécrivain*.

Le s. *Pierre-François Basan* père, le marchand d'estampes bien connu, déjà nommé plus haut, est désigné pour préparer la vente des marchandises du défunt.

Notons encore la réclamation du s. Silvain-Geneviève Dureville, écuyer, lequel réclame un plan et dessin de ses maison et jardin à Courbevoie, avec un cartouche sur lequel sont inscrits son nom et ses armes, plan qu'il a confié au défunt pour l'encadrer sous verre avec une bordure dorée.

(Arch. nat., Y 12640.)

CCCLIV.

JEAN-PAUL SCHNEIDER

SCULPTEUR MARBRIER.

29 septembre 1785.

Ici, nous nous trouvons en présence d'un cas singulier.

Paul Schneider, sculpteur-marbrier, était mort en Italie le 29 septembre 1785, et ce n'est que le 22 octobre suivant que les scellés sont apposés sur les meubles et effets dépendant de la succession, dans la chambre qu'il occupait cour des Jacobins, rue Saint-Honoré, à la requête du locataire principal de l'immeuble, et pour la garantie des loyers dus par le défunt.

Le mobilier décrit très sommairement comprend, suivant l'habitude, des tableaux, des estampes, puis quinze modèles en plâtre de petite grandeur, deux chevaux, huit figures tant en plâtre qu'en terre, deux lions et quatre modèles ou bas-reliefs en plâtre, enfin un portefeuille contenant quarante-deux gravures.

La négligence des héritiers s'explique par ce fait que ses plus proches parents sont un frère et une sœur habitant Hambourg;

ils se font représenter par le s. Jean-Henri Schmidt, négociant à Paris, rue d'Amboise.

L'inventaire est fait par le notaire Jean-Joseph Mayeux.

(Arch. nat., Y 15862.)

CCCLV.

ÉLIE HENNOYER

PEINTRE.

18 février 1786.

Le s. *Élie Hennoyer,* peintre, meurt le samedi, 18 février 1786, sur les sept heures du soir, en son domicile, au second étage d'une maison de la rue Beauregard, au coin de la rue Neuve-Saint-Étienne. Sa femme, Marie-Louise Pierron, était décédée le 9 novembre précédent. Le mobilier fournit le contingent ordinaire de tableaux, portraits, estampes et un Christ d'ivoire sur bois noir. Une somme de 548 livres est trouvée dans les effets du défunt. Le détail de l'argenterie n'est pas indiqué. Mais le principal intérêt de l'acte est ailleurs.

Le défunt appartenait à une famille qui comptait de nombreux artistes; ils comparaissent tour à tour aux opérations d'apposition et de levée des scellés dirigées par le commissaire Pierre-Clément Dassonvilliers.

Signalons d'abord la garde-malade, Marie-Claude Gautier, femme de *François Becquet,* sculpteur, puis les parents et héritiers, cousins ou neveux du défunt et de sa femme : 1° *Guy Binet,* peintre, cousin germain du s. *Hennoyer,* tant en son nom que comme fondé de procuration de Claude Binet, son frère, employé aux Gobelins, et de demoiselle Élisabeth-Catherine Binet, fille majeure, sa sœur, héritiers tous trois pour un tiers de leur cousin ; 2° *Pierre-Jacques Gasselin,* peintre de l'Académie de Saint-Luc, rue Beauregard, mari de Marie-Madeleine Bourdon ; *Claude-Edme-Charles Delioux de Savignac,* peintre, demeurant rue Saint-Sauveur, mari d'Angélique Bourdon ; enfin Étienne Larmeny, employé à la grande poste, mari de Jeanne-Louise Molmy ; ces trois femmes étaient nièces, par leur mère, de Marie-Louise Pierron et légataires du feu s. *Hennoyer ;* 3° *Jean-Baptiste-Pierre Bourdon,* ancien sergent des troupes des colonies, ayant

sa retraite, demeurant à Lorient, où il exerce la profession de peintre en écussons, aussi neveu de la dame Marie-Louise Pierron.

Comparaît encore *Guy-François Dolleron*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à l'hôpital des Incurables, qui déclare être fils de défunt *Guy Dolleron*, maître peintre à Paris, et de défunte Élisabeth-Charlotte Hennoyer, sœur par son père Philippe Hennoyer, maître sellier à Paris, du s. *Élie Hennoyer; Guy-François Dolleron* était par conséquent neveu du défunt.

Enfin une sœur de Marie-Louise Pierron, interdite, se présente aussi comme héritière et légataire à titre particulier, en vertu de son testament reçu par Me Aleaume, le 17 février 1786.

Ledit Aleaume est désigné pour faire l'inventaire.

Il est excepté de la vente du mobilier « deux robes de taffetas des Indes, l'une cramoisy et l'autre jaune rayée vert, avec leurs jupons, faisant l'objet d'un legs particulier fait en faveur de la demoiselle Larmeny. »

(Arch. nat., Y 11983.)

CCCLVI.

JÉROME-CHARLES BELLICARD

ARCHITECTE ET CONTRÔLEUR DES BATIMENTS DU ROI.

27 février 1786.

On sait de quelle obscurité est encore enveloppée l'histoire de l'architecture française et celle des hommes éminents qui l'ont si dignement représentée aux siècles derniers. Leurs noms sont à peine connus des biographes. En voici un des plus considérables, puisqu'il passa par tous les degrés et reçut tous les grades académiques, mort il y a cent ans à peine, et le plus récent des dictionnaires biographiques sait à peine la date exacte de son décès. « Mort vers le 27 février 1786, » dit-il. Pourquoi cette hésitation quand la date est formellement indiquée par les registres de la Compagnie ?

Après avoir montré de précoces dispositions pour l'architecture, après avoir remporté le grand prix à l'âge de vingt-un ans, *Bellicard*, qui était né en 1726, se livra avec ardeur et succès à la gravure. Il a laissé plusieurs ouvrages, notamment des

Observations sur les antiquités d'Herculanum, publiées en 1754. Nommé académicien en 1762, puis contrôleur des bâtiments du roi, il avait devant lui une brillante et heureuse carrière; mais la passion du jeu le perdit. Il mourut de misère, disent ses biographes, sans avoir pu terminer son *Architectographie* ou *Cours complet d'architecture,* auquel il travaillait depuis dix ans. Il avait exécuté pour le roi les cartes des forêts de Compiègne et de Fontainebleau.

Cette triste fin explique pourquoi le procès-verbal du commissaire Adrien-Louis Carré est si sobre de renseignements, et ne dit rien par exemple du mobilier.

Il nous apprend seulement que *Jérôme-Charles Bellicard*, architecte et pensionnaire du Roi, ancien contrôleur de ses bâtiments à Compiègne et à Fontainebleau, mourut le lundi, 27 février 1786, avant cinq heures du soir, dans un appartement au troisième étage, en une maison à porte cochère, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue Chabannais, dont le s. *Liégeon,* architecte, était principal locataire.

Il laissait une veuve, Charlotte-Madeleine Carlier, non commune en biens, et à qui son mari avait assuré par son contrat de mariage passé devant Me Macquer, notaire, le 26 octobre 1756, une somme de douze mille livres.

Les enfants étaient au nombre de quatre, dont trois mineurs. Voici leurs noms : Marie-Françoise-Abel, fille majeure, idiote depuis le jour de sa naissance, 3 décembre 1757, et interdite, sous la curatelle de sa mère, en vertu d'un avis de parents du 4 mai 1786; François-Henri, Louise-Marie et Louis-François, âgés de vingt-quatre, vingt-deux et vingt ans [1].

Les opposants sont au nombre de onze.

Me Trubert, notaire, est chargé de la confection de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 11281.)

1. Dans un avis de parents convoqués au sujet de la minorité des enfants Bellicard, figurent, au nombre des amis, *Alexandre Lenoir*, *Jean-Baptiste Renaud* (lisez *Regnault*), peintre du Roi, et *Louis Gille,* peintre de l'Académie royale.

CCCLVII.

CLAUDE-AUGUSTIN DUFLOS

ANCIEN GRAVEUR.

27 février 1786.

Jal dit : « *Claude-Augustin*, fils de *Claude Duflos*, né le 16 mai 1700, fut graveur comme son père, et probablement son élève ; on croit qu'il mourut en 1784 ou 1785, ce que je n'ai pu vérifier. » Notre procès-verbal fixe ce point encore douteux. *Claude-Augustin Duflos*, qualifié ici ancien graveur en taille-douce, meurt dans la matinée du lundi, 27 février 1786, dans une chambre au deuxième, sur la rue, d'une maison de la rue Gallande, place Maubert, appartenant au s. Hédée, maître boulanger.

Il ne paraît pas avoir été marié ; aussi avait-il fait, le 19 janvier, un testament déposé chez Me Decaux. Comme son père ne lui avait pas donné moins de douze frères ou sœurs, les héritiers étaient nombreux, bien que l'héritage ne fût pas opulent. C'était d'abord une sœur, Marie-Claude Duflos, veuve de Jean-Antoine Sticotti, directrice de la poste aux lettres de Meaux, à la requête de laquelle les scellés sont apposés par le commissaire Jean Odent ; la veuve Sticotti avait été instituée par le testament légataire universelle du défunt.

Les autres héritiers sont des neveux ou nièces : 1° Marie-Adelaïde-Louise Duclercq, fille de Marguerite Duflos, sœur du défunt ; 2° les trois enfants de *Simon Duflos*, graveur à Paris, frère du défunt ; 3° les six enfants d'Augustin Duflos, joaillier à Paris, aussi frère ; 4° François Vaillot, fils de Catherine Duflos, sœur.

Le notaire Ballot est chargé de faire l'inventaire.

Parmi les meubles on remarque : deux tables de bois servant de laboratoire ; une pendule dans sa boîte de marqueterie sur son pied de bois doré ; neuf tableaux sur toile ; quarante-six gravures sous verre, grandes et petites ; enfin six petites cuillers à café et un gobelet d'argent à pied.

(Arch. nat., Y 15013.)

CCCLVIII.

ANTOINE-ÉTIENNE BOUSSINGAULT

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

1er mars 1786.

Procès-verbal d'apposition de scellés après le décès d'*Antoine-Étienne Boussingault*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, décédé rue Saint-Louis-au-Marais, dans la quatre-vingt-unième année de son âge, non muni des sacrements de l'église, à la requête de Marie-Catherine Huet, sa veuve.

Anne-Étienne Desnœuds, peintre, et demoiselle Marie-Anne Desnœuds, enfants du s. Antoine Desnœuds, garde-magasin à Brest, et de défunte Marie-Anne Boussingault, sa femme, se portent héritiers, chacun pour moitié, du défunt, leur aïeul maternel.

La description du mobilier est sans intérêt.

(Arch. nat., Y 15999.)

CCCLIX.

CHARLES-GERMAIN DE SAINT-AUBIN

DESSINATEUR DU ROI.

17 mars 1786.

On a vu plus haut (p. 106) que *Charles-Germain de Saint-Aubin*, dessinateur du Roi, frère d'*Augustin* et de *Gabriel*, avait entouré ce dernier de ses soins et l'avait reçu chez lui lors de sa dernière maladie. Nous avons rappelé à ce propos les détails qu'on possède sur les membres de cette famille d'artistes distingués, nous n'y reviendrons pas.

Charles-Germain de Saint-Aubin meurt de maladie, sur les cinq heures du soir, le vendredi, 17 mars 1786, laissant comme héritiers un fils et deux filles. Il habitait rue des Prouvaires, n° 29, un appartement au deuxième étage, décoré notamment de deux tableaux de famille dans des cadres dorés et de soixante-dix estampes sous verre, tant grandes que petites.

Les scellés sont apposés par le commissaire Augustin-Charles Pierre, à la requête de Germain-Augustin de Saint-Aubin, huissier

commissaire-priseur au Châtelet, demeurant rue Française, fils du défunt. Ses filles sont : Catherine Noël, veuve en premières noces de Noël-Adrien Parisy, notaire royal à Fontainebleau, et remariée à Claude-René de Bonnaire, greffier au Châtelet, et Marie-Françoise, femme de Jacques-Roch Donnebecq, marchand panacher plumassier du Roi à Paris, rue de Grenelle.

Ils chargent le notaire Étienne-Nicolas Lair de dresser l'inventaire. C'est encore entre ses mains qu'est déposé le testament du s. *de Saint-Aubin* portant la date du 20 septembre 1780 et occupant seulement les deux tiers d'une feuille de papier.

Le défunt avait à son service deux domestiques, une cuisinière et Jeanne Lefebvre, veuve de *Marin-François Campion*, sculpteur, demeurant rue Saint-Philippe.

L'argenterie consiste en douze couverts, une cuiller à ragoût, une soupière et un gobelet en timbale, un moutardier, deux porte-salières, un gobelet à pied, trois plats ronds et deux longs, une pelle à sel et une cuiller à moutarde, le tout du poids de 28 marcs 3 onces 6 gros. En outre, on trouve dans le secrétaire 493 livres 8 sols en argent comptant.

Les héritiers nomment pour faire la prisée des estampes, broderies et catalogues, — ceci rappelle que le défunt était surtout dessinateur pour étoffes, — s. *Pierre-François Bazan*, demeurant à Paris, rue et hôtel Serpente.

(Arch. nat., Y 15214.)

CCCLX.

CHARLES-FÉLIX MERY

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

6 avril 1786.

Maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, *Charles-Félix Mery* meurt le jeudi, 6 avril 1786, sur les huit heures du soir, en son domicile, au troisième étage d'une maison de la rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue Neuve-Saint-Martin, appartenant à la dame Degué.

Il laissait une veuve, Marie-Jeanne Olonde, mais point d'enfant. Son unique héritier était un frère, Jean-Baptiste Mery, marchand fourbisseur à Paris, rue Neuve-d'Orléans, à la requête

duquel les scellés, qui n'entrent d'ailleurs dans aucun détail, sont apposés par le commissaire Pierre-Clément Dassonvilliers.

Le notaire Demautort est chargé de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 11983.)

CCCLXI.

CHARLES NAUDIN

PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

22 juin 1786.

Le s. *Charles Naudin* ayant fait partie de l'ancienne Académie de Saint-Luc est qualifié peintre en miniature dans une pièce jointe au scellé. Il paraît avoir aussi pratiqué le genre du pastel, à en juger par certains passages de son inventaire. Il meurt garçon, à la suite d'une longue maladie, le jeudi, 22 juin 1786, dans un appartement au troisième d'une maison de la rue Guénégaud.

Par son testament, déposé chez Me Boursier l'aîné, le 25 mai précédent, il avait institué pour exécuteur de ses dernières volontés le s. Pierre-Auguste-Simon Regnier, marchand orfèvre, demeurant pont Saint-Michel, à la diligence duquel les scellés sont apposés par le commissaire Gilles-Pierre Chenu.

La seule héritière est une cousine germaine du défunt, Jeanne-Marguerite Naudin, femme de Louis de la Montagne, bourgeois de Paris, demeurant rue Caumartin.

La confection de l'inventaire est confiée à Me Boursier. Le s. *Laurent Dumont*, peintre, rue Guénégaud, est chargé de l'examen et arrangement des tableaux. Enfin le mobilier du défunt annonce une certaine aisance et présente des particularités remarquables. Voici les passages les plus curieux du procès-verbal du commissaire :

Premièrement, dans la chambre à coucher du défunt : une petite pendulle à applique avec ornements de cuivre, dix estampes sous verre dans leurs bordures de bois doré et unze portraits en pastels, aussi sous verre, dans leur cadre de bois doré.

Dans le sallon : un grand secrétaire à dessus de marbre, dont il en a été retiré du haut trente deux louis

d'or de 24 livres, faisant 768 livres, et dans le bas 600 l. en gros écus étant dans un petit coffre fort; revenant lesd. deux sommes à celle totalle de 1,368 livres, dont le s. Regnier s'est chargé en sad. qualité pour les frais d'inhumation.

Trois figures de terre cuitte; une petite glace en deux parties dans son parquet doré avec portrait de femme dessus; un cadre de bois doré à fond noir où sont sous verre dix-sept portraits en miniature, tant d'homme que de femme; quinze autres portraits en pastelle sous verre.

Dans la salle à manger : douze portraits en pastelle sous verre, dans leur bordure dorée, neuf autres tableaux portraits peints, dans leur cadre de bois doré.

Dans un petit grenier, un portrait sous verre représentant une femme.

(Arch. nat., Y 11602.)

CCCLXII.

JEAN DUFÉE

PEINTRE AU CHATEAU DE BICÊTRE.

22 août 1786.

Rien dans le procès-verbal du commissaire Thibert ne vient expliquer le titre singulier donné à *Jean Dufée*. Le mardi, 22 août 1786, au matin, le s. *Dufée*, dit peintre au château royal de Bicêtre, meurt dans une chambre qu'il occupe au quatrième étage d'une maison de la rue Saint-Martin, après avoir institué par testament olographe, daté du 7 juin précédent, le s. Jean-Baptiste Pelletier, sous-chef des fermes générales, comme exécuteur testàmentaire.

Mobilier sans importance, dans lequel figurent trois violons et quatre tableaux portraits. Une somme de 100 livres en menue monnaie est renfermée dans trois sacs. Le défunt a pour héritiers des cousins germains. Me Dupont, notaire, est chargé de procéder à la confection de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 15864.)

CCCLXIII.

NICOLAS ANSIAUME

PEINTRE DE L'ACADÉMIE ROYALE.

7 septembre 1786.

Il serait difficile de deviner, d'après le titre pompeux du s. *Nicolas Ansiaume,* sa profession réelle. Une requête jointe au procès-verbal lui attribue la qualité de peintre au pastel. Et pourtant on chercherait vainement son nom sur les registres de l'Académie royale de peinture dont il n'a jamais fait partie, et pour cause. En effet, son principal talent semble avoir été de fabriquer et surtout de peindre, soit pour les artistes, soit pour les particuliers, ainsi qu'on le voit par notre document, des mannequins articulés. Ce sont des articles de cette nature qui lui sont réclamés par le peintre *Pierre Vestier* et par le président Saron, comme le prouvent les extraits du procès-verbal cités plus loin.

Ansiaume meurt dans une chambre qu'il occupait rue de Richelieu, à l'hôtel des Deux-Siciles, où il avait quelques tableaux et estampes.

Les héritiers sont des cousins ou cousines d'assez modeste condition. On remarque parmi eux les enfants mineurs de défunt *Pierre Allais,* peintre de l'Académie de Saint-Luc, et de Marie-Françoise Ansiaume, puis *Nicolas Allais, Antoine-Joseph Allais,* tous deux maîtres peintres de l'Académie de Saint-Luc. Cette dynastie des *Allais* est innombrable.

Le métier de fabricant de mannequins était lucratif quand il était exercé par un habile homme, à en juger par la somme de 5,680 livres en louis, demi-louis, etc., trouvée dans les tiroirs du défunt. Il possédait aussi une bibliothèque d'une certaine valeur, car on fait appel pour son expertise aux connaissances spéciales du libraire J.-B.-François Née de la Rochelle, demeurant rue du Hurepoix.

Me Gaudray, notaire, est chargé de la rédaction de l'inventaire. Parmi les opposants figure un s. *Nicolas Le François,* peintre en miniature. Voici les autres oppositions et les passages du procès-verbal qui fournissent quelques lumières sur la profession du défunt.

Mercredi, 20 septembre : en procédant, est comparu s. *Pierre Vestier*, peintre du Roy, demeurant à Paris, rue Montmartre, lequel a dit que l'opposition par lui formée à nosd. scellés est à fin de réclamation et remise d'une perruque blonde de mannequin de femme, et la tête en carton sur laquelle elle devoit être adaptée, lesquelles perruque et tête lui appartiennent comme faisant partie d'un mannequin de femme que led. feu s. *Ansiaume* a fait et fourni aud. s. *Vestier*, nous observant que, lors de la livraison dud. mannequin, led. s. *Ansiaume* avoit gardé vers lui lesd. tête et perruque, s'étant chargé de faire peindre lad. tête, déclarant que led. feu s. *Ansiaume* lui étoit redevable d'une somme de 9 livres, dont il devoit lui faire compte, s'étant chargé de faire peindre lad. tête.

Remise est faite aud. *Vestier* de lad. perruque et tête et de la somme de 9 livres réclamée, lesquels 9 livres comme lui étant dus par led. feu s. *Ansiaume*, attendu qu'il n'a pas fait peindre la tête en lui fournissant le mannequin, que le comparant a achepté et payé 600 l., prix convenu avec la tête colorée.

Vendredi 22 et samedi 23 septembre : il a été retiré d'un cabinet tous les membres de mannequin pour être rassemblés et assortis et parvenir à leur inventorié, ensemble les ustancils et outils relatifs à la fabrication desd. mannequins ; après quoi il a été procédé par le s. Claude Rayon, maître tourneur mécanicien, demeurant rue Basfroy, au rassemblement et assortiment desd. membres de mannequin.

Est comparu le s. *François Delalande*, graveur et peintre, demeurant à Paris, rue de Montmorency, comme ayant charge de la dame Regnault, bourgeoise de Paris, lequel nous a dit qu'il est opposant à nos

scellés afin de réclamation et remise d'une tête de mannequin sans cheveux, que led. sieur *Ansiaume* s'est obligé de fournir à lad. dame Regnault.

Mardy 26 septembre : en procédant, est comparu led. s. *Delalande*, auquel avons fait remise de la tête peinte sans cheveux par lui réclamée pour lad. dame Regnaut.

Est comparu led. s. *Nicolas Desportes*, peintre du Roi et de l'Académie, ayant charge et pouvoir de M. le président Saron, lequel a reconnu que, du consentement des parties, led. s. Louveau (maître d'hôtel) lui a remis un mannequin de femme de grandeur naturelle avec la couverture en soye et la tête garnie de cheveux, dans l'état où le tout s'est trouvé, lequel mannequin M. le président Saron estoit de droit de réclamer au moyen de la reconnoissance de 312 l. que led. *Desportes* a représentée, laquelle remise est consentie moyennant le payement fait par led. *Desportes* de la somme de 48 livres, pour, avec lesd. 312 livres, compléter le prix de la valleur dud. mannequin dans l'état imparfait où il s'est trouvé, sauf à M. le président à le faire parfaire à ses frais.

(Arch. nat., Y 15297.)

CCCLXIV.

IGNACE-JEAN-VICTOR CAMPANA

PEINTRE DU CABINET DE LA REINE.

29 octobre 1786.

Le scellé du s. *Campana* offre plus d'une particularité singulière méritant d'attirer l'attention. Tout d'abord, bien qu'on donne au défunt le titre pompeux de peintre du Cabinet de la Reine, son nom ne figure dans aucun dictionnaire ; on le chercherait même vainement, sur la liste dressée par Zani, des artistes qui ont porté le nom de *Campana*.

Et cependant, notre homme paraît avoir été plus habile que beaucoup de ceux dont nous parlons ici. A en juger par le nombre et la qualité des clients énumérés seulement dans notre procès-verbal, il a travaillé pour la meilleure société de son temps. Mais, comme nous l'avons déjà maintes fois remarqué, les peintres de miniature échappent difficilement à l'obscurité, et *Campana* semble n'avoir peint que des portraits en miniature. De plus, il est étranger. Il n'en faudrait pas tant pour expliquer le silence qui s'est fait sur son nom.

Nous ne devons même les détails que nous révèle le procès-verbal du commissaire Jean-Baptiste Ninnin qu'à une particularité tout intime de la vie du défunt.

Il laissait en mourant une veuve, *Marie-Christine Vagliengo*, peintre en miniature comme son mari. Or, ce n'est pas elle qui provoque l'apposition des scellés. Le s. *Campana* était mort le 29 octobre 1786, et c'est seulement le 7 novembre, après la confection de l'inventaire commencé dès le 4 novembre par le notaire Lecointre, que se présente devant le commissaire au Châtelet Me Martin Vollée, procureur de Denize-Pauline Brisset, et demandant pour elle que les scellés soient apposés à cause de la fille naturelle née de ses relations avec le s. *Campana*. Le cas est particulier. Les prétentions de la demoiselle Brisset semblent exorbitantes, et cependant le lieutenant civil, devant qui les parties portent leurs prétentions respectives, ordonne l'apposition des scellés, malgré l'opposition de la veuve. Il avait eu égard sans doute à ce fait que le défunt avait constitué une rente viagère de 400 livres à la mère de son enfant.

Il est en outre question de frères et sœurs absents, présomptifs héritiers de l'artiste.

Les scellés sont donc apposés sur l'appartement qu'occupait le défunt, rue du Bouloi, dans une maison appartenant au s. Quatremère, notaire.

Comme bien on pense, les prétentions rivales des deux femmes soulevèrent plus d'une difficulté. Nous n'entrerons pas dans le détail des débats nés de cette rivalité. Le seul héritier nommé, représenté par le substitut du procureur du roi, est un s. Jacinthe Campana, chirurgien à Turin, frère de notre *Ignace-Jean-Victor Campana*, qualifié ici peintre du cabinet de la reine.

Alexandre-Joseph Paillet, peintre à Paris, demeurant rue

Plâtrière, hôtel Bullion, est désigné pour donner son avis sur la prisée des estampes et tableaux.

Deux passages du procès-verbal offrent un intérêt particulier. D'abord les oppositions de plusieurs tiers réclamant à la succession du défunt des tableaux à lui confiés pour les vendre. En second lieu, l'énumération de miniatures appartenant à des personnages connus et que le s. *Campana* avait reçu mission de retoucher ou de copier. Sur sa demande, la veuve obtient l'autorisation de restituer ces portraits à leurs légitimes propriétaires. Mais les choses n'allèrent pas sans quelque difficulté, comme on le voit par les incidents notés dans notre procès-verbal.

Voici d'abord la mention des oppositions tendant à la réclamation de certains objets d'art mis en dépôt chez notre artiste pour être vendus :

En procédant est comparu s. *Esprit-Antoine Gibelin*, peintre d'histoire, membre honoraire de l'Académie royale des beaux-arts de Parme, demeurant à Paris, rue Montmartre, n° 52 ; lequel nous a dit qu'il a confié il y a environ un an aud. feu s. *Campana*, pour en procurer la vente au profit de lui comparant, les tableaux et estampes cy après désignés, sçavoir : *la Suzanne*, *l'Agar*, *la mort d'Abel*, *le Coucher*, par *Poporati* (*sic*); *Zadig*, manière anglaise, et deux tableaux paysages d'*Antonissen*, le tout dans leurs cadres de bois sculpté doré ; qu'il requiert que la remise desd. tableaux et estampes lui soit faitte, et s'oppose formellement à ce qu'ils soient inventoriés comme ne faisant point partie des effets dépendants de lad. succession, et a signé :

GIBELIN.

Et, à l'instant, est comparu M. Joachim Traverse, secrétaire de la principauté de Lambesc, demeurant à Paris, au château des Thuilleries, chez M. le prince de Lambesc.

Lequel a déclaré qu'il a confié à mond. feu sieur *Campana*, dans le mois de may dernier, sept tableaux,

dont deux représentant *la Justice et la Clémence*, d'après *Raphael;* un *Bachus porté par des jeunes satyres*, par *Rubenc;* un autre la *maîtresse de Raphael,* par *Lionardo Vincy;* deux autres de *Comédie*, de *Watto;* un autre, *Tabagie*, d'*Isaac Ostade*, qui sont les mêmes que ceux dont la description vient d'être faitte, pour les faire voir aux personnes de qualité et amateurs qu'il recevoit chez lui, lui en procurer la vente et lui en remettre le prix, à mesure qu'il le recevroit lui-même, ainsi que le porte une lettre signée *Campana*, en datte du 9 juin dernier, adressée aud. s. Traverse, à Valenciennes, chez le prince de Lambesc, timbrée d'un P, avec des triangles sur l'adresse, qui porte que le port a coûté 6 sols; laquelle il nous a représentée à l'appuy de sa déclaration, et lui a été par nous à l'instant rendue sur sa réquisition; que le comparant réclame lesd. tableaux comme lui appartenants, et requiert que la remise lui en soit faitte malgré la description et l'inventorié qui vient d'en être faitte, et a signé.

Le s. Quatremère, notaire, rue du Bouloi, vient faire opposition pour le payement des loyers échus et à échoir.

Une autre opposition est formée par *Pierre Friche*, peintre en miniature, demeurant rue Sainte-Apolline, n° 6, réclamant au s. *Campana* la somme de 768 livres, dont partie lui est due pour ouvrages par lui faits.

Voici maintenant le passage relatif aux miniatures confiées au s. *Campana;* c'est à coup sûr le plus important du procès-verbal :

Observe lad. d[e] Campana que les divers portraits et boetes qui se sont trouvés dans les tiroirs d'une chiffonnière sont dans le cas d'être réclamés par des personnes qui les avoient confiés, et ne présente ni n'offre à sa connoissance aucune resource de recouvrement, s'en rapportant au surplus à notre prudence sur le sort desd.

objets qu'il est à propos d'être à même de rendre aussitôt qu'ils seront réclamés, estimant qu'il y a lieu, attendu que lesd. portraits sont naturellement objets secrets, de les remettre à lad. dame Campana, qui se chargera de les remettre auxd. réclamants et de compter des sommes qui pourroient être dues, si aucunes y a, vu que lesd. portraits n'ont été, comme elle l'a déjà dit, confiés qu'à l'effet d'y retoucher et faire des changements que l'artiste fait.

En ce qui concerne ces portraits, le lieutenant civil ordonne qu'ils seroient remis à la dame Campana d'après l'état qui sera dressé par le commissaire qui fixera le nombre des portraits et distinguera ceux d'hommes d'avec ceux de femmes, sauf néanmoins, autant que faire se pourra, la désignation des boetes, lors duquel état lad. dame fera telles observations qu'elle avisera.

Lesquels portraits et boetes la dame Campana demeure autorisée à remettre aux réclamans, en touchant d'eux les sommes qui seront convenues avec le procureur plus ancien des créanciers opposants, sans par lad. dame être tenue d'aucun événement ni garante desd. declarations; en faisant laquelle remise, lad. dame sera et demeurera bien et valablement quitte et deschargée.

En vertu de cette ordonnance, nous avons ensuitte procédé à l'état des portraits ainsi qu'il suit :

Premièrement, un tableau portrait représentant une *femme en habit de parure*, *assise dans un fauteuil devant une table en console*, sous un cristal, dans son cadre de forme ovale de bois sculpté doré;

Un autre petit tableau en miniature représentant le buste d'une *femme coeffée en brun*, habillement étran-

ger, sous son cristal et dans son cercle de cuivre doré;

A déclaré lad. dame Campana que lesd. deux portraits appartiennent à Madame, comtesse d'Artois, qui les avoit confiés dans le tems aud. s. *Campana*, son mari, pour en faire des copies.

Une boîte bonbonnière d'écaille blonde, sur le couvercle de laquelle est un portrait en miniature représentant une *femme aux trois quarts coeffée en cheveux, avec deux plumes et un morceau de gaze ajustée sur la tête, vêtue en chemise avec une ceinture et ayant le bras appuyé sur une chaise.*

Une autre boîte d'écaille noire, sur le couvercle de laquelle est un portrait en miniature, représentant une *femme aux trois quarts, laquelle est coiffée en cheveux avec un ruban couleur de rose sur la tête, vêtue de blanc, assise sur une chaise à dossier fond rouge, et tenant entre ses bras un enfant nu*, lesdits portraits sous leur cristal avec un petit cercle en or à chacun.

A déclaré lad. dame Campana que ces deux derniers portraits représentent madame la comtesse de Polastron; qu'elle ignore à qui lesd. boites et portraits appartiennent et s'il est dû quelque chose sur iceux; mais qu'il est à la connoissance de lad. dame Campana que lesd. portraits ont été rapportés à son mari pour être retouchés et qu'ils ont été réclamés depuis son décès par madame la comtesse de Montaut.

Un dessus de boite d'écaille noire sur lequel est un portrait en miniature représentant une *femme aux trois quarts, lad. femme coeffée en cheveux, ayant un habit d'homme fond jaune avec collet de velour bleu, une cravatte au col, un gillet blanc sous son habit et le bras appuyé sur une chaise à dossier fond vert*, led. portrait sous son cristal avec un petit cercle en or.

Déclare lad. dame Campana que ce portrait est celui de madame la duchesse de Luynes ; qu'il est à sa connoissance qu'il a été rapporté pour être retouché, qu'il est réclamé depuis le décès dud. s. *Campana*, et qu'elle ignore s'il est dû quelque chose sur led. portrait.

Une boîte couleur de caffé au lait doublée d'écaille, sur le couvercle de laquelle est un portrait en miniature représentant une *femme aux trois quarts*, *coeffée en cheveux*, *avec un ruban bleu sur la tête*, *vêtue en levitte bordée de bleu*, *avec une ceinture aussi bleue*, *ayant le coude appuyé sur une table en console*, led. portrait sous cristal, mais avec un petit cercle d'or, et la boîte dans son étuy de chagrin noir.

Déclare lad. dame Campana que led. portrait est celui de Mlle de Laval, qui l'a envoyé au s. *Campana* avant son décès pour être retouché, et qu'elle a réclamé ainsi que le précédent depuis led. décès ; que lad. dame Campana ignore s'il est dû quelque chose sur lesd. deux portraits.

Deux portraits, l'un peint sur toille et à l'huille, d'un pied environ de haut sur dix pouces de large, dans sa bordure de forme ovalle de bois doré, l'autre en miniature en médaillon sous son cristal et dans un petit (cercle) d'or en forme de médaillon, tous deux représentants *Madame la duchesse de La Vallière à moitié*, *vêtue en bleu*, *et ayant une coeffure à ruban bleu sur la tête avec une petitte ganse au col*, lesquels deux portraits lad. dame Campana déclare avoir été remis aud. s. *Campana*, son mary, pour les voir et les consulter, et sont aujourd'hui réclamés par madame la princesse de Tarente, et qu'il n'est rien dû sur lesd. portraits.

Une boîte d'écaille, fond brun, sous le dessous de

laquelle est un portrait en miniature représentant une *nayade coeffée en cheveux*, *les bras nus et le coude gauche appuyé sur un dauphin.*

Déclare lad. dame Campana que ce portrait lui est inconnu, qu'il n'a pas été fait par son mari; qu'elle ignore par qui il lui a été remis et s'il est dû quelque chose par la personne à qui il appartient, mais qu'il n'est point réclamé jusqu'à présent.

Un portrait en miniature trois quarts, de forme ronde, pour dessus de tabatière, représentant une *femme vêtue en laitière tenant en ses mains un pot au lait*, led. portrait sous son cristal.

Déclare lad. dame Campana que led. portrait est réclamé depuis le décès dud. s. *Campana* par M. le comte de Gaucourt (Jaucourt), qui dit l'avoir remis aud. sieur *Campana*, il y a environ six mois, pour être retouché; qu'elle ignore s'il est dû quelque chose à cet égard par M. le comte de Gaucourt.

Un portrait trois quarts en miniature, représentant une *femme coeffée en cheveux avec un chapeau sur la tête*, *vêtue en chemise avec une ceinture de ruban et tenant un bouquet à la main.*

Un autre petit portrait en miniature, représentant une *tête de femme coeffée en cheveux.*

Déclare lad. dame Campana que lesd. portraits sont faits par son mari, mais qu'elle ne sçait pas quelles personnes ils représentent et s'ils sont dus; que jusqu'icy ils ne sont point réclamés.

Un portrait en miniature, représentant une *femme coeffée en cheveux*, *avec des fleurs dans ses cheveux*, *ayant un corsage bleu.*

Un autre portrait en miniature, représentant une *femme à moitié*, *lad. femme coeffée en cheveux*, *ayant*

un ruban et des plumes dans ses cheveux, la gorge et l'épaule gauche découvertes, ayant une écharpe sur l'épaule gauche et un collier de perles au col.

Un autre portrait miniature à moitié, représentant une *femme coeffée en cheveux, avec un ruban entrelacé dans les cheveux, ayant un ruban au col, et vêtue d'une robe fond brun avec un corsage couleur de rose.*

Un autre petit portrait en miniature sous verre, sans entourage, représentant une *femme coeffée en cheveux avec un ruban couleur de roze dans les cheveux, paroissant vêtue d'une robe fond blanc;* led. portrait dans son étuy de galuchat vert de forme ovale, avec bouton, charnière et anneau de cuivre doré.

Déclare lad. dame Campana que lesd. quatre derniers portraits ne sont point faits par son mari, qu'elle ignore quelles personnes ils représentent et à qui ils appartiennent, et s'il est dû quelque chose sur iceux ; qu'au surplus ils ne sont point réclamés.

Lesquels tableaux et portraits cy dessus sont les seuls que nous ayons trouvé à décrire. Les portraits commencés et ébauchés, tant par led. feu s. *Campana*, que par lad. dame à présent sa veuve, n'ayant point été jugés être dans le cas de la description, ils lui ont été laissés du consentement du s. substitut et dud. Me Vollée (procureur de la dlle Brisset), lesquels ont fait touttes réserves et protestations de droit contre les déclarations de la dame Campana relativement auxd. portraits et tableaux décrits cy-dessus, les deffenses et protestations contraires de la part de lad. dame Campana, et ont signé.

En procédant, déclare led. Me Vollée qu'en exécution de l'ordonnance de M. le lieutenant civil, il ne s'oppose pas à ce que la dame Campana remette à Madame

comtesse d'Artois les deux portraits annoncés lui appartenir, observant qu'il croit, pour l'ordre et l'exactitude qu'exigent l'absence des héritiers présomptifs dud. s. *Campana* et l'intérêt des créanciers, qu'il est nécessaire qu'elle prenne une décharge desd. deux portraits de la dame de Madame d'Artois, ou de telle autre personne que cette remise peut regarder, avec déclaration s'il est dû quelque chose par Madame comtesse d'Artois.

A l'égard des autres portraits, la remise ne peut en être faitte qu'en sa présence, aux termes de lad. ordonnance de M. le lieutenant civil, pourquoi il déclare qu'il est prêt et offre à touttes réquisitions de se transporter où besoin sera pour effectuer lad. remise et signer, conjointement avec lad. Campana, touttes quittances et reconnoissances nécessaires.

Et lad. dame Campana a dit qu'elle avoit fait une déclaration assez détaillée relativement à plusieurs boîtes et portraits autres que les deux dont Me Vollée consent la remise, pour mériter pareille confiance et éviter aux seigneurs et dames réclamant des démarches inutiles, et peut-être ruineuses pour la succession. Au surplus, elle se contentera à ce moment de requérir lettres du consentement de Me Vollée et se réserve de prendre toutes voyes pour se dégager incessamment de la garde des portraits; observant qu'elle ignore si Madame d'Artois est dans l'usage de faire donner des décharges, surtout en pareil cas; requérant Me Vollée de déclarer précisément si, dans le cas où cet usage n'auroit pas lieu, il consent que lad. dame Campana remette lesd. deux portraits, sauf à faire en tems et lieu toutes déclarations de droit à cet égard; consentant lad. dame Campana que les autres boîtes et portraits soient remis ès mains de Me Lecointre, notaire, qui s'en chargera

pour en faire la délivrance, en présence dud. Me Vollée, aux personnes qui les réclameront, et recevoir d'elles les sommes qu'elles pourront devoir, réitérant en tant que de besoin les déclarations par elle cy devant faites, et a signé.

Et par led. Me Vollée a été respondu que, quoique les parties soient dans une position particulière, il n'entend rien exiger contre l'usage de la maison de Madame la comtesse d'Artois, si la dame Campana estime qu'elle soit suffisamment deschargée par une remise pure et simple et sans reconnoissance.

(Arch. nat., Y 15094.)

CCCLXV.

LOUIS VIENNET DE GANDELET

MAITRE PEINTRE EN BATIMENTS.

14 mai 1787.

Le nom du défunt est suivi, tantôt de la qualité de maître peintre, tantôt de celle de maître peintre en bâtiments. Il est probable que c'est à cette dernière qu'il faut s'arrêter, aussi n'aurions-nous pas admis le s. *Louis Viennet de Gandelet* dans notre galerie, si son nom ne nous avait frappé. La vie qu'il menait est du reste peu édifiante ; il vit avec la femme séparée d'un maître doreur, nommé Nicolas-Germain Gautier, et est séparé lui-même de sa femme Marie-Jeanne Bené, fleuriste, qui habitait chez le s. abbé Berthelot.

Notre peintre en bâtiments meurt le lundi, 14 mai 1787, sur les sept heures du matin, dans un appartement au quatrième de la maison portant le n° 47 de la rue Quincampoix, où le commissaire Jean-Baptiste Ninnin vient apposer les scellés, à la requête de la maîtresse du défunt qui réclame, comme lui appartenant, une partie du mobilier. Ses débats à ce propos avec l'épouse légitime tiennent une grande place au procès-verbal.

Dans le mobilier figurent sept tableaux sous verre, dont quatre représentant des sujets de guerre et les trois autres des plans.

Le défunt avait au village d'Ivry une petite salle où il déposait des ustensiles de son état.

(Arch. nat., Y 15095.)

CCCLXVI.

JACQUES DESBRUNS

SCULPTEUR SUR BOIS.

1er juillet 1787.

Jacques Desbruns, sculpteur sur bois, meurt le 1er juillet 1787, en son domicile, rue du Faubourg-Saint-Antoine, en une maison dont le s. Pierre-Itier Poirier, marchand de vin, est principal locataire. Il laisse pour unique héritier un fils en bas âge, Louis-François-Toussaint Desbruns, né de son mariage avec Victoire-Thérèse-Isidore Hervey. Mobilier misérable, comprenant trois établis en bois de hêtre, avec quarante-quatre outils du métier de sculpteur, cinq trophées finis, deux autres ébauchés, un groupe d'enfants, différentes figures en plâtre et quelques dessins.

Jean Dubuat, compagnon sculpteur, remet une somme de soixante-douze livres qu'il a reçue d'un maître doreur depuis le décès de son patron.

Le notaire Archer est chargé de faire l'inventaire.

(Arch. nat., Y 14435.)

CCCLXVII.

RENÉ FONTAINE

MAITRE PEINTRE.

31 août 1787.

Bien qu'il ait réellement exercé la profession de peintre en bâtiments, nous admettons *René Fontaine*, parce qu'il résulte du procès-verbal de scellés qu'il avait rempli les fonctions de directeur de l'Académie de Saint-Luc. Ces honneurs ne lui avaient pas procuré la fortune ; car nous ne voyons guère se présenter devant le commissaire Roch de la Porte que des créanciers. C'est l'un d'eux qui requiert l'apposition des scellés, le lendemain de la mort de son débiteur, c'est-à-dire le 1er septembre 1787,

dans un appartement qu'il occupait au premier sur le derrière, rue Montorgueil, n° 112.

Inutile d'entrer dans le détail des embarras de notre peintre en bâtiments. Veuf, au moment de son décès, de Geneviève Thibout, il avait pour unique héritière une cousine germaine mariée à un menuisier de Paris.

Le mobilier n'offre pas un seul objet valant la peine d'être cité. (Arch. nat., Y 12213.)

CCCLXVIII.

NICOLAS DESPORTES[1]

PEINTRE DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

26 septembre 1787.

Frédéric Villot a connu la date exacte de la mort de *Nicolas Desportes*, le neveu du célèbre peintre d'animaux. Jal a vainement cherché son acte de décès dans les registres de Saint-André-des-Arts, sur la fausse indication d'un almanach de 1787, qui place son domicile au quai des Augustins, maison du notaire. Le procès-verbal d'apposition et de levée des scellés, dressé par le commissaire Charles-Alexandre Ferrand, prouve qu'il mourut le 26 septembre 1787, sur les six heures du matin, après une maladie de deux mois, en une maison de la rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Leu, dite *la Croix de Fer*, dont il était propriétaire et où il occupait un appartement au troisième étage, au fond de la cour. C'est donc dans les registres de Saint-Leu que Jal eût dû chercher l'acte de décès de *Nicolas Desportes*.

Sans énumérer toutes les circonstances de la vie de l'artiste, nous rappellerons seulement qu'il fut admis à l'Académie comme peintre d'animaux le 30 juillet 1757, et prit régulièrement part aux salons de 1755 à 1771. Le Louvre ne possède rien de lui. On ignore la date exacte de sa naissance. Les registres de l'Académie, qui le font mourir à soixante-neuf ans, fixeraient cette date à l'année 1718.

1. On a vu plus haut notre artiste comparaître comme représentant du président Saron après la mort du s. *Ansiaume*, fabricant de mannequins (voir le scellé d'*Ansiaume*, 7 septembre 1786).

Nicolas Desportes laissait une veuve, Anne-Radegonde Desthieriers de Fleurimont, déjà veuve en premières noces d'Antoine Richard, bourgeois de Paris, et qu'il avait épousée en 1762, ayant lui-même quarante-quatre ans. Leur contrat de mariage, en date du 29 avril 1762, avait été passé devant le notaire De Marandel.

Il était né de cette union un fils nommé Claude-François, comme le fils du grand artiste de la famille. Bien que mineur encore en 1787, le fils unique de Nicolas, auquel notre acte donne la qualité de bourgeois de Paris, ne demeurait pas avec son père, mais habitait rue Poissonnière. Il avait été émancipé dès le 27 septembre, le lendemain même du décès de *Nicolas Desportes.*

Par un testament déposé chez Me Vivien, notaire, le 2 octobre 1779, notre artiste avait institué sa femme exécutrice de ses dernières volontés, et c'est en cette qualité qu'elle prend l'initiative des opérations d'inventaire confiées à Me de Silly, notaire au Châtelet.

Le mobilier offre quelques objets d'un réel intérêt. C'est, dans la chambre à coucher : un tableau peint sur toile, quelques pièces de porcelaine, une pendule signée de Morvand, dans sa boîte et sur son pied de marqueterie, un Christ dans un cadre de bois doré, une couchette. Dans le salon : une table de marbre jaspé sur son pied doré et sculpté en forme de console, et sur icelle un sucrier, une théière, un marabout, six tasses et leurs soucoupes de porcelaine, six fauteuils et quatre chaises de velours cramoisi ciselé, une petite bibliothèque de bois de placage contenant une soixantaine de volumes, neuf tableaux et deux estampes sous verre dans des cadres de bois doré, une pendule dans sa boîte et sur son pied de marqueterie, deux pieds de bois doré sculpté, un buste de plâtre...

Dans la chambre de la veuve : une toilette de bois de rose avec ses ustensiles ; une grosse montre d'argent à répétition.

Enfin une vingtaine de livres de dévotion, deux petits Chinois de porcelaine, un manchon d'ours, un jeu de dames. L'argenterie se compose de huit couverts complets, trois cuillers à ragoût, une cuiller à soupe, un porte-huilier d'argent avec burettes de cristal.

Notons en passant que le fils du défunt était grevé de substitution, ce qui semble annoncer que sa conduite ne donnait pas toute satisfaction à sa famille.

Le s. Prault l'aîné, marchand libraire à Paris, est chargé de l'estimation des livres ; celle des tableaux, estampes, gravures et dessins dépendant de la succession est confiée à *Pierre Remy*, peintre, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, demeurant quai des Grands-Augustins.

L'inventaire est terminé le 17 octobre; il avait exigé quinze vacations.

(Arch. nat., Y 13014.)

CCCLXIX.

CLAUDE PRUDHOMME

COMPAGNON PEINTRE.

17 octobre 1787.

Le s. *Charles-François Delaître*, maître peintre à Paris, se présente le jeudi, 18 octobre 1787, devant le commissaire Le Seigneur, et déclare que le s. *Claude Prudhomme*, compagnon peintre, qui travaillait chez lui depuis vingt-trois ans, s'étant senti malade la veille, s'est décidé à se rendre à l'hôpital de la Charité où il est mort dans la nuit ; mais, avant de partir, il lui a remis la clef de la chambre qu'il occupe rue du Bac, au deuxième étage de la maison du s. Darfeuille, maître sellier ; en conséquence, le s. *Delaître* requiert le commissaire d'apposer les scellés. Bien que le mobilier soit des plus misérables, on découvre dans une malle trois sacs, dont deux contenant douze cents livres chacun en écus de six livres, plus un certain nombre de vieux louis d'or, dont le total s'élève à 3,546 livres, laquelle somme est remise à Jean Prudhomme, tonnelier, demeurant au hameau de Boissaye, sur la paroisse de la Croix-Saint-Leufroy, près d'Évreux, frère et unique héritier de *Claude Prudhomme*, décédé à l'hôpital de la Charité, comme le prouve l'extrait mortuaire reproduit dans le procès-verbal et que nous copions textuellement.

Suit la teneur dud. extrait mortuaire : « Nous soussigné, religieux prieur du couvent et hopital Saint-Jean-Baptiste de la Charité de Paris, ordre de Saint-Jean de Dieu, certifions que le sieur Claude Prudhomme,

peintre, âgé de 52 ans, natif de la Croix-Saint-Leufroy, diocèse d'Évreux, fils des deffunts Claude Prudhomme et de Marie Dagomes, est entré malade aud. hopital le 17 octobre 1787, où, après avoir été assisté tant spirituellement que corporellement, il y est décédé le 17e jour d'octobre 1787, comme il appert par le registre dud. hôpital. Fait à Paris, ce 9 novembre 1787. Signé : F. CHRISTOPHE GARNIER. »

(Arch. nat., Y 14579.)

CCCLXX.

PIERRE ROYER

PEINTRE DE LA REINE ET ANCIEN DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

27 décembre 1787.

L'abbé Zani fait figurer sur ses listes un *Pierre Royer*, Français, vivant au XVIIIe siècle, qu'il qualifie P. d. V. (Peintre de Vues). C'est évidemment le nôtre, et, bien que le nom de cet artiste soit inconnu des biographes, il paraît cependant avoir tenu un certain rang dans sa compagnie, tant par sa longue carrière que par le nombre de ses descendants, artistes comme leur père pour la plupart.

Pierre Royer [1], ancien peintre de la reine et directeur de l'Académie de Saint-Luc, ce sont les qualités que lui donne notre procès-verbal, meurt après une maladie de plusieurs mois, à l'âge de quatre-vingts ans, ou environ, sur les quatre heures, le jeudi, 27 décembre 1787, dans un appartement, au premier au fond de la cour, d'une maison de la rue de Sèvres, n° 132, vis-à-vis celle des Petites-Maisons, dont il était propriétaire.

Le défunt laisse une veuve, Marie-Charlotte Le Cesne ou Le Sesne, et neuf enfants :

1. Bellier de la Chavignerie, qui a publié l'acte d'inhumation de l'artiste, daté du 28 décembre 1787, — c'est d'ailleurs le seul renseignement qu'il connaisse sur l'individu, — dit que *Royer* se nommait *Pierre-Alexandre*.

1° *François-Marie Royer*, l'aîné, peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant avec son père.

2° *Pierre-Alexandre Royer*, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Basse-du-Rempart.

3° Claude-François Royer, négociant à Rouen, rue des Bons-Enfants.

4° *François-Henry Royer*, peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue du Four-Saint-Germain, vis-à-vis celle de l'Égoût.

5° *Claude-Raymond Royer*, sculpteur-marbrier, demeurant rue des Vieilles-Thuilleries.

6° Louis Royer, maître fondeur, doreur sur métaux, rue de Grenelle.

7° Marie-Charlotte-Simonne Royer, veuve du s. *Jacques-Félix Adam*, maître sculpteur-marbrier.

8° Marie-Anne Royer, femme de François-Ernest, bourgeois de Paris.

9° Marie-Angélique Royer, femme de Jean-Baptiste-François Mesteil, marchand épicier, carrefour de la Croix-Rouge.

Après avoir établi avantageusement ses nombreux enfants, comme on vient de le constater, *Pierre Royer* se trouve encore à la tête d'une grosse fortune ; cela ressort du procès-verbal d'apposition et de levée de scellés dressé par le commissaire Pierre-Clément Dassonvillers. Nous avons rencontré peu d'artistes aussi opulents.

Le mobilier renferme, comme d'habitude, des tableaux encadrés et des estampes sous verre que le commissaire ne se donne pas la peine de décrire, des portraits, un Christ en ivoire dans un cadre de bois doré. L'argenterie a déjà une réelle importance, elle se compose de vingt-six couverts, une grande cuiller à soupe, trois à ragoût, un moutardier, six salières, trois gobelets à pied, seize gondolles et une écuelle d'argent, le tout du poids de vingt-neuf marcs, quatre onces, et de la valeur de 1,468 livres 16 sols ; plus quatre salières doublées de coquilles, valant 48 livres, enfin 344 jetons à différents coins, estimés 508 livres 2 sols 6 deniers.

Les deniers comptants s'élevaient à la somme énorme de 78,208 livres, savoir : 18,432 livres en louis d'or doubles et simples, 39,276 livres en argent blanc, et 20,500 livres en billets de caisse.

Ce n'est pas tout, il s'en faut. Le s. Cottereau, procureur, investi de la confiance du défunt, vient déposer divers titres actifs

de créances à lui remis pour en opérer le recouvrement. Mais notre acte ne dit pas à combien montent ces créances.

Pendant les opérations, un des notaires, Me Petit, apporte également la somme de 7,112 livres appartenant au défunt, avec divers actes déposés entre ses mains. Puis, c'est le sieur Arnoult Dupont de la Hallière, banquier, demeurant rue de l'Homme-Armé, qui restitue à son tour des titres qui lui avaient été confiés, de sorte que la veuve, à la fin des opérations d'inventaires, en y comprenant les loyers et revenus ou intérêts par elle reçus, se trouve à la tête d'une somme totale de 92,703 livres 9 sols. La veuve est de plus autorisée à toucher de tous trésoriers généraux les arrérages échus et à échoir de toutes les rentes perpétuelles et viagères dépendant de la succession, assignées sur les Aides et gabelles, tailles, cuirs, deux sols pour livre, dettes de la guerre du Canada, Alsace, actions des fermes, Flandre maritime et Colonies, et autres revenus du roi, ainsi que sur tous corps, compagnies, communautés, pays d'États, sur tous princes et particuliers, domaine de la ville, etc.

(Arch. nat., Y 11984.)

CCCLXXI.

JEAN-LOUIS SAUCE

PEINTRE.

9 janvier 1788.

Le procès-verbal du commissaire s'éloigne un peu cette fois de la sécheresse monotone de ces sortes de documents. Il débute par le récit d'un drame, dont il suffira de résumer les principaux incidents, vu l'obscurité des personnages.

Jean-Louis Sauce, peintre, vivait depuis trois ans avec une petite ouvrière en dentelles nommée Geneviève-Rosalie Poirier, à laquelle il promettait le mariage. L'ayant rencontrée la veille, il l'emmène dans sa chambre au cinquième étage d'une maison de la rue de Vaugirard. A la suite d'un dîner copieux, auquel avait pris part le s. *Spercius*, sculpteur, demeurant rue du Pot-de-Fer, le s. *Sauce*, sans doute excité par l'eau-de-vie, se jette sur la malheureuse, lui tire deux coups de pistolet et la larde de coups d'épée, malgré ses cris et ses prières, puis se précipite

par la fenêtre et se brise la tête sur le pavé. Le chirurgien ne compte pas moins de six blessures sur le corps de la victime; mais elles sont peu profondes et on espère qu'elle pourra s'en tirer.

Le propriétaire refuse de se charger du cadavre du suicidé et les opérations de scellé nous apprennent seulement que le défunt était fils de Jean-Baptiste Sauce, maître cordonnier, et de Marie-Anne Vallée, sa femme, demeurant rue Tirechappe.

Rien à noter dans la description du mobilier et les mentions des opposants. Le notaire Toussaint-Nicolas Garnier est chargé de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 14351.)

CCCLXXII.

JEAN-JACQUES MASLE

SCULPTEUR.

28 janvier 1788.

C'est dans un fort modeste appartement au quatrième, dans une maison de la rue du Vert-Bois, ayant pour principal locataire le s. Josset, marchand de vin, à l'enseigne de la Providence, que meurt de maladie, dans la nuit du 27 au 28 janvier 1788, sur les minuit, le s. *Jean-Jacques Masle,* sculpteur. Par un testament olographe daté du 10 janvier, il désignait, pour veiller à l'exécution de ses dernières volontés, le s. Louis-Samson Gomel, procureur au Châtelet, et pour faire son inventaire le notaire Lemire.

Les scellés sont apposés par le commissaire André-Nicolas-Marie Alix. Mobilier fort insignifiant, où on remarque des bras de cheminée en fer blanc avec fleurs d'émail, un Christ d'ivoire, trois ou quatre peintures religieuses, enfin un établi et quatre-vingts ciseaux de diverses espèces, détail important pour nous mettre sur la voie de la véritable profession du s. *Masle*. C'était très probablement un sculpteur sur bois.

Les héritiers sont des oncles, tantes ou cousins, gens de très modeste condition, domestiques, maîtres d'école ou tailleurs de pierre. D'ailleurs, la succession dut peu augmenter leur avoir; elle se composait surtout de trois reconnaissances du Mont-de-

Piété qui indiquent suffisamment l'état de misère auquel en était arrivé le pauvre sculpteur.

(Arch. nat., Y 10809.)

CCCLXXIII.

JEAN-GILLES RAMIER

MAITRE PEINTRE ET DOREUR.

1er avril 1788.

Voici encore un maître peintre qui, malgré son titre, occupait probablement comme artiste une condition des plus infimes. Nous l'admettons, ainsi que beaucoup d'autres, pour n'oublier personne; mais son oubli n'aurait pas de graves inconvénients.

Jean-Gilles Ramier, maître peintre et doreur, meurt le matin du 1er avril 1788, dans un appartement au premier d'une maison du faubourg Saint-Martin, appartenant à M. Delaplace, procureur au Châtelet. De son mariage avec Marie Gobin, morte avant lui, il laissait sept enfants mineurs, tous garçons. Une famille aussi nombreuse paraît avoir été pour le défunt une charge bien lourde. En effet, il doit à sa gouvernante, Anne Rolland, veuve du s. Becaris, bourgeois de Paris, plus de 3,000 livres, dont on retrouve les billets dans les papiers de la succession.

Notons encore un détail caractéristique : le commissaire Simonneau déclare ne pouvoir faire aucune description des objets qui garnissent l'atelier, à cause de leur confusion.

Dans sa dernière maladie, le défunt avait été soigné par Marie-Françoise Fouque, garde-malade, femme de *Vincent-Édouard Hemery*, maître peintre.

Me Bernard Maigret, notaire à Paris, est chargé de dresser l'inventaire.

(Arch. nat., Y 15489.)

CCCLXXIV.

NICOLAS-FRANÇOIS VALLOIS

SCULPTEUR SUR BOIS.

6 avril 1788.

La profession du s. *Nicolas-François Vallois* tenait plus du métier que de l'art. A quels experts a-t-on recours en effet pour

estimer les outils et ustensiles qu'il employait dans ses travaux? A de simples menuisiers, l'intervention d'un sculpteur paraissant superflue.

Notre artisan meurt à l'âge de quarante-quatre ans, le dimanche, 6 avril 1788, sur les huit heures du matin, en son domicile, rue du Faubourg-Saint-Denis, en une maison ayant pour locataire principal un sieur Charpentier. Il laisse une veuve, Marie-Anne-Josèphe Gillin, mais point d'enfants.

Ses héritiers sont des frères et nièces : 1° *Nicolas Vallois*, maître sculpteur à Paris, rue Pavée; 2° les trois filles mineures de *Pierre-Nicolas Vallois*, sculpteur à Langres, frère du défunt, décédé; 3° enfin un autre *Nicolas Vallois*, aussi sculpteur et frère du défunt, demeurant à Hesse-Cassel et absent. Il faut avouer que le père de famille avait manqué d'imagination lors du baptême de ses quatre fils.

Le mobilier assez insignifiant se compose de quelques figures de plâtre, deux estampes; dans l'atelier se trouvent quatre bois de fauteuils à la reine sculptés, prêts à livrer au s. Boulard, menuisier, un écran sculpté; ces derniers objets donnent une indication précieuse sur la nature des talents du s. *Vallois*.

La veuve charge de la confection de l'inventaire le notaire Pierre-Gabriel Tiron.

(Arch. nat., Y 14239.)

CCCLXXV.

PIERRE FIXON

SCULPTEUR.

8 avril 1788.

Pierre Fixon, qualifié sculpteur des Bâtiments du Roi et des Économats, appartient à une nombreuse famille d'artistes, comme on le voit par les documents que nous avons sous les yeux. Ainsi son fils aîné, *Louis-Pierre Fixon*, déjà âgé de quarante ans lors de la mort de son père, est maître sculpteur[1]. Ses autres

1. Bellier de la Chavignerie ne dit rien de *Pierre Fixon* le père. Il ne connaît que *Louis-Pierre*, sculpteur des Bâtiments du Roi, comme son père, habitant aussi rue Meslay, inhumé à

fils, *Claude-Pierre* et *Pierre-François Fixon*, sont, le premier, demeurant rue Saint-Martin, à la Cloche, peintre de l'Académie de Saint-Luc; le second, peintre doreur; celui-ci est domicilié rue Meslay, n° 80. Parmi ses gendres, à côté d'un maître plombier et d'un maître couvreur, nous voyons figurer *Jacques-Philippe-Joseph Dumont*, sculpteur-figuriste (*sic*) de l'Académie, nommé aussi sculpteur de S. A. S. le duc d'Orléans, époux de Marie-Catherine Fixon, rue du Faubourg-Montmartre. Un dernier frère, Nicolas-François, est parti depuis peu pour l'île Bourbon. Enfin le s. *Pierre Fixon* laissait une veuve, Marie-Nicole Pitoin, âgée de cinquante-huit ans lors de son décès.

Il meurt le mardi, 8 avril 1788, sur les deux heures, d'une maladie de langueur occasionnée par la suppression d'une pituite qui s'était fixée sur l'estomac, maladie dont il était atteint depuis dix-huit mois. Bien que malade depuis longtemps, le s. *Fixon* meurt subitement au moment où il se mettait à table. Il habitait une maison lui appartenant, rue Meslay, n° 20.

Après avoir dressé un procès-verbal au sujet de cette mort subite, le commissaire Antoine-Nicolas Gueullette appose les scellés sur les meubles et effets du défunt. Il trouve dans les diverses pièces de l'appartement de nombreuses figures, des groupes, des vases et des bustes en plâtre, une dizaine de tableaux, un certain nombre d'estampes et un Christ en bronze sur un fond de velours noir.

L'argenterie se compose d'une grande soupière, un plat à rôti, deux petits plats ovales, quatre plats d'entrée, huit plats d'entremets, deux plats carrés, une écuelle à oreilles, un porte-huilier et ses bouchons, une saucière, deux grandes et quatre petites salières, six coquetiers, un moutardier et sa cuiller, une cafetière de huit tasses, une de quatre, un gobelet à bain-marie, un gobelet à pied, six timbales, un pot à eau et sa cuvette, quatre cuillers à ragoût, dix-huit couverts, six cuillers à café. Nous avons rencontré jusqu'ici peu de maisons aussi bien montées en argenterie.

Enfin, l'argent comptant trouvé dans les tiroirs s'élève à la somme de 1,183 livres 13 sols 6 deniers.

L'inventaire est fait par Me Jean-Baptiste Guillaume, notaire.

Saint-Nicolas-des-Champs le 12 janvier 1792. C'est d'ailleurs le seul renseignement que le biographe donne sur la famille en question.

Jacques-François Mérigot, libraire, boulevard Saint-Martin, est appelé pour donner son avis sur la prisée des livres.

Oppositions du s. Buldé pour sûreté d'une rente de 1,200 livres au principal de 24,000 livres à lui constituée par le s. *Pierre Fixon*, par contrat du 3 septembre 1774; — du s. Gouffé de Beauregard, pour payement d'une obligation de 6,000 livres; — de Janson, bourgeois de Paris, pour payement de 1,200 livres; — enfin de la dame veuve Fixon, pour obtenir l'exécution de son contrat de mariage passé devant Me Guillaume, le 25 août 1778. Cette veuve était la seconde femme du sculpteur. Tous les enfants étaient nés d'un premier lit.

Enfin tous les héritiers présents font opposition à la délivrance de la part dans la succession revenant à leur frère Nicolas-François Fixon de Romainville[1], officier réformé du génie des colonies françaises, faisant actuellement le commerce des Indes, représenté par Jean-François-Pierre Audran, avocat en Parlement, chargé de sa procuration. Cet ancien officier paraît avoir été un assez mauvais sujet, criblé de dettes, devant à tout le monde et ayant mangé par anticipation l'héritage paternel. C'est ainsi que son beau-frère, le s. *Dumont*, lui réclame une somme de 2,200 fr.

On découvre encore les bijoux suivants : un étui, une tabatière, une chaîne de montre, un cachet d'or, deux esclavages[2], enfin deux épingles en diamants. Le s. *Fixon* avait aussi chez lui un perroquet gris, fidèlement porté au procès-verbal. *Pierre-Louis Fixon* est autorisé à recouvrer les deniers revenant à la succession et provenant surtout des loyers de la maison de la rue Meslay, pour les appliquer aux dépenses urgentes et au payement des dettes.

(Arch. nat., Y 13452.)

1. Il avait tout simplement joint à son nom de famille celui du petit village des environs de Paris où son père possédait une maison de campagne dont il est parlé dans notre procès-verbal.

2. Le *Dictionnaire de Trévoux* nous apprend que le nom d'esclavage avait été donné dans le cours du XVIIIe siècle, à « une espèce de collier, ou plutôt à un demi-cercle, tantôt simple, tantôt double, de pierreries, attaché par ses deux extrémités au collier qui pend en forme de chaîne et couvrant la gorge. »

CCCLXXVI.

FRANÇOIS GUINTRANGE

MAITRE PEINTRE DOREUR.

3 juillet 1788.

Le s. *François Guintrange* n'est réellement qu'un peintre doreur en bâtiments; aussi ne nous arrêterons-nous pas longtemps à l'acte qui le concerne.

Il meurt le 3 juillet 1788, laissant une veuve, Geneviève Nicolas, qui en était à son deuxième mari; car elle était déjà veuve quand elle avait épousé notre peintre, de Pierre-Prosper Roussel, bourgeois de Paris. Pas d'enfants. Le défunt avait pour héritier son père, Louis Guintrange, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jacques-du-Haut-Pas, n° 192, dans une pension bourgeoise. Il laissait un testament, reçu le 30 avril précédent par le notaire Brelut de la Grange, qui est chargé de procéder à la confection de l'inventaire.

(Arch. nat., Y 15490.)

CCCLXXVII.

JEAN-ANTOINE-MARIE BARIZON

PEINTRE EN RUBANS.

7 septembre 1788.

Procès-verbal de mort accidentelle.

Le s. *Jean-Antoine-Marie Barizon*, peintre en rubans, meurt à l'âge de trente-un ans, le dimanche, 7 septembre 1788, dans une chambre située au quatrième étage d'une maison de la rue des Prêcheurs, occupée par un teinturier, après avoir été longtemps malade d'humeurs froides ; c'est du moins ce qui ressort de la déposition de son frère, *Robert-Louis Barizon*, maître peintre, demeurant rue de la Grande-Truanderie. La situation du défunt était des plus misérables ; son frère lui fournissait quelques secours. L'information qui a lieu le lendemain du décès ne révèle aucune particularité intéressante.

(Arch. nat., Y 11104.)

CCCLXXVIII.

GILLES-PAUL CAUVET

SCULPTEUR DES BATIMENTS DE MONSIEUR.

14 novembre 1788.

Gilles-Paul Cauvet, sculpteur ordinaire des bâtiments de Monsieur, — c'est ainsi que le qualifie le procès-verbal du commissaire Pierre-Nicolas-Eustache Landelle, — n'était pas le premier venu. Depuis longtemps membre de l'Académie de Saint-Luc, il avait pris part seulement à l'exposition de 1774; mais, au titre de sculpteur de Monsieur, frère du Roi, le livret ajoute celui d'ancien directeur. Nous voyons enfin, dans la liste des membres de l'Académie, publiée par l'*Almanach des artistes* de 1776, que notre sculpteur était aussi adjoint à professeur. Il habitait déjà rue de Sèvres. Notons encore qu'au salon de 1774 figuraient douze dessins d'ornements par Mlle *Liottier* la jeune, belle-fille et élève de l'auteur. Ainsi le mariage de *Cauvet* avec Marie-Marguerite de Ligny, veuve en premières noces de *Jean Liottier*, maître sculpteur, remontait à une époque antérieure au salon de 1774.

La femme de *Cauvet* survécut à son mari; c'est elle qui provoque l'apposition des scellés après la mort de celui-ci, survenue à la suite de maladie, le vendredi, 14 novembre 1788. Il habitait encore la rue de Sèvres, où il était principal locataire d'une maison portant le n° 14. Son appartement était situé au premier étage au fond de la cour.

Le s. *Cauvet* laissait deux enfants : une fille majeure nommée Marie-Pauline, et un fils encore mineur, Edme-Charles, placé sous la tutelle de sa mère.

Me Boursier, notaire, est chargé de faire l'inventaire, et *François Basan*, demeurant rue Serpente, est appelé à donner son avis sur la prisée des dessins, tableaux, estampes, bronzes, plâtres, modèles, bosses et autres objets de curiosité se trouvant dans le cabinet du défunt, dans l'arrière-cabinet et le laboratoire.

Plusieurs oppositions ont pour objet la réclamation de sommes assez importantes, dues par le s. *Cauvet* et sa femme. Ainsi, le s. François Graux, ancien huissier-priseur au Châtelet, se présente comme créancier de 11,550 livres. Louis Rojot, bourgeois

de Paris, réclame les arrérages d'une rente viagère de 2,000 livres à lui constituée par le défunt. Il est dû une autre rente de 150 livres à Louis-Charles Sauvage, secrétaire de l'évêque d'Autun. Les s. *Jean Guigault de Buffeix*, architecte à Paris, et Louis-François Leprince, marbrier du Roi, se présentent également en qualité de créanciers de la succession.

Cependant, la veuve est autorisée à recevoir de tous les locataires, payeurs et débiteurs de la succession, les loyers dus, les arrérages de rentes sur le Roi, sur le canal de Murcie et les particuliers, tant perpétuelles que viagères, et toutes autres sommes dues à un titre quelconque. Tous ces détails supposent un certain état de fortune et prouvent que le défunt était en mesure de faire honneur à ses engagements.

Il reste à faire connaître certains articles du mobilier assez curieux :

Premièrement, dans la chambre à coucher : une pendule en vase monté sur une colonne de cuivre doré avec cadran circulaire en émail ; deux petits flambeaux de cuivre argenté ; un petit bougeoir de cuivre doré avec figures de porcelaine ; une pendule à cadran de cuivre émaillé marquant heures et minuttes, dans sa boîte et sur son pied de marqueterie ; deux tableaux portraits peints sur toille.

Dans la salle à manger qui précède lad. chambre à coucher : un trictrac, ses dames, dez et cornets, deux grouppes en plâtre sur leurs gaines de bois peint, un tableau représentant l'*accouchement de la Reine*, un autre représentant des *fruits, un lièvre* et *une botte de cardes poirées ;* un panier d'ozier dans lequel sept cuilleres et sept fourchettes d'argent à bouche à filets, marquées du chiffre J. C., et dont une cuillere et une fourchette à coquilles, cinq cuilleres et cinq fourchettes aussy d'argent à coquilles et à filets, marquées du chiffre J. C., six cuillers à caffé à filets, marquées J. C., et quatre autres à coquilles non marquées, aussy d'argent,

une cuillere à soupe, marquée J. L., et deux autres à ragoût, marquées de L. P. en chiffre, une autre à sucre marquée J. L., le tout d'argent, quatre couteaux à manche d'yvoire, deux autres à manche d'ébenne.

Dans le sallon ensuite (rien à signaler).

Dans un cabinet au premier étage : lad. dame veuve Cauvet nous a observé que, dans le secrétaire étant dans led. cabinet, il doit y avoir des deniers comptants; que comme elle ignore le tems que nos scellés resteront apposés, qu'il est absolument nécessaire que pendant ce tems elle fournisse aux dépenses journalières de la maison, elle nous requiert de faire ouverture dud. secrétaire, d'y faire perquisition des deniers comptans qui peuvent y être et d'en retirer somme suffisante pour luy être remise aux fins de subvenir auxd. dépenses, aux offres qu'elle fait de s'en charger pour en compter quand elle en sera requise et à qui il appartiendra.

Obtempérant à son réquisitoire, nous avons fait ouverture du battant d'en haut dud. secretaire étant dans led. cabinet; et lad. ouverture faite, nous avons trouvé dans un des tiroirs d'içeluy une somme de 300 livres en écus de six livres dans un sac, et deux billets de 300 livres chacun de la Caisse d'escompte, lesquels deux billets et lad. somme de 300 livres de deniers comptants nous avons remis à lad. dame veuve Cauvet.

Dans d'autres chambres, quelques tableaux sans autre désignation.

Dans les trois ateliers du défunt, plusieurs modèles en plâtre.

(Arch. nat., Y 14036.)

CCCLXXIX.

JEAN-DANIEL WELPER

PEINTRE DU ROI ET DU PRINCE DE CONDÉ.

4 février 1789.

Voici encore un peintre de miniatures inconnu de la plupart des biographes et des compilateurs de dictionnaires. Zani ne le nomme même pas. Seul, Bellier de la Chavignerie donne la date de son inhumation (5 février); mais il n'en sait pas davantage. Nagler lui-même reste muet sur son compte.

Le commissaire Jean-François Michel est requis d'apposer les scellés par la demoiselle Ève-Elisabeth Peterson, nièce du défunt et habitant avec lui une maison située au n° 15 de la rue des Fossoyeurs, appartenant aux s^rs^ Robert, maison dont le défunt était principal locataire à raison de 840 livres par an. *Jean-Daniel Welper,* auquel sa nièce donne les qualités de peintre du roi et de S. A. S. le prince de Condé, meurt de maladie, à l'âge de soixante ans environ, sur les deux heures du matin, le mercredi, 4 février 1789.

Point de veuve, ni d'enfants; les héritiers sont un frère avec des neveux et nièces, habitant, le premier près de Bâle, en Suisse, d'où notre artiste semble originaire, les autres aux environs de Strasbourg et en Allemagne.

Le notaire Chaudot est chargé de la confection de l'inventaire. L'estimation des tableaux, peintures et miniatures est confiée à *Alexandre-Joseph Paillet*, maître peintre, rue Plâtrière.

Un s. Guerrier, receveur de rentes, demeurant rue Beaubourg, dépose une somme de 1,659 livres provenant de rentes que le s. *Welper* possédait sur l'Hôtel de ville de Paris.

Dans le mobilier figurent une petite pendule de cuivre doré dans sa cage de verre blanc, une autre dans sa boîte de marqueterie, ornée de cuivres en couleur; deux tableaux dessus de porte; six aunes de cours de tapisserie de Beauvais; deux paysages; un portrait; trois autres dessus de porte; un thermomètre et un baromètre.

(Arch. nat., Y 14699.)

CCCLXXX.

JEAN-BAPTISTE-MARIE PIERRE

PREMIER PEINTRE DU ROI.

15 mai 1789.

Ce n'est pas ici le lieu d'esquisser même brièvement la biographie de *Pierre*. Au surplus, tout a été dit sur cet artiste fade et habile qui sut, malgré sa médiocrité, ou grâce à elle, se pousser aux plus hautes positions. Le procès-verbal de scellé n'offre qu'un faible intérêt; la partie la plus curieuse est la pompeuse énumération des titres du défunt.

Comme *Pierre* ne laissait pour unique héritière qu'une nièce mariée au baron de Vergennes, les opérations d'inventaire ne pouvaient donner lieu à aucune difficulté. La veille de sa mort, l'artiste avait remis son testament à Me Dosfant, notaire, en le chargeant de l'exécution de ses dernières volontés. La succession ne laissait pas que d'avoir une réelle importance. L'argent comptant s'élevait à la somme de 18,006 livres 12 sols et 6,100 livres en billets de la Caisse d'Escompte. L'argenterie consistait en cinq plats ronds, trois cuillers à ragoût et à bouche, six fourchettes, une cuiller à café, une écuelle avec son plateau. Notons enfin une épée à garde de nacre, et la croix de l'ordre de Saint-Michel garnie de son cordon.

Les frais s'élevèrent à la somme de 1,420 livres 1 sou 3 deniers.

Voici les seuls passages de cet acte méritant d'être rapportés.

L'an 1789, le 15 may, sur le réquisitoire de Me Jean-Antoine Dosfant, notaire au Châtelet de Paris, y demeurant rue de l'Arbre-Sec, au nom et comme exécuteur du testament de feu Me *Jean-Baptiste-Marie Pierre*, chevalier de l'Ordre du Roy, premier peintre de Sa Majesté, directeur des manufactures royales des Goblins et de la Savonnerie, directeur honoraire de l'Académie de Marseille, honoraire amateur de l'Académie royale d'architecture, honoraire associé libre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie impérialle et royale de Vienne et de celle de Hesse-Cassel, nous, J.-Honoré Delaborde, lieutenant

général de la Prévôté de l'Hôtel, nous sommes transporté dans un appartement dépendant du Louvre, attenant le pavillon de l'Infante, occupé par led. s. *Pierre*, où étant, led. Me Dosfant nous a dit que led. s. *Pierre* venoit de décéder à l'instant (pourquoy avons procédé ainsy qu'il suit à l'apposition de nos scellés).

Objets trouvés en évidence dans le salon : un buste de plâtre bronzé représentant le deffunt; un autre buste en marbre représentant le père dudit deffunt, sur son pied de bois noircy; sept figures, dont une en marbre blanc et les six autres en plâtre, dont deux bronzées.

Est comparu M. Jean-Charles Gravier, baron de Vergennes, colonel commandant du régiment de la Sarre, seigneur de Passy et autres lieux, demeurant ordinairement à Autun en Bourgogne, mary et maître des droits et actions mobiliers et possessoires de dame Jeanne-Sophie Pierre de Passy, son épouse, lad. dame baronne de Vergennes, habile à se dire et porter seule et unique héritière dud. feu s. *Pierre*, son oncle; lequel s. baron de Vergennes nous a requis de procéder à la reconnoissance des scellés pour, au fur et à mesure de la levée d'iceux, l'inventaire estre fait par Me La Roche et son confrère, notaires à Paris, qu'il nomme à cet effet, et nomme pareillement le s. *Alexandre-Joseph Paillet*, peintre à Paris, rue Plâtrière, pour parvenir à l'arrangement des tableaux et gravures dépendants de la succession dud. feu s. *Pierre*, et donner son avis sur la prisée desd. tableaux et gravures.

Opposant à la levée des scellés, non comparant, le s. *Bachelier*, directeur de l'École gratuite de dessin.

Le baron de Vergennes reçoit de suite la vaisselle d'argent, les jetons et médailles.

(Arch. nat., V^3 92.)

CCCLXXXI.

JEAN-LOUIS-JOSEPH MARTUS

MAITRE FLEURISTE EN PEINTURE, DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

22 août 1789.

Jean-Louis-Joseph Martus est-il ce que nous appelons aujourd'hui un peintre de fleurs ? Cela semble assez résulter de plusieurs passages de l'acte que nous avons sous les yeux ; dans tous les cas, la qualité qu'on lui donne est celle de maître fleuriste en peinture.

Il meurt d'un asthme, dans la matinée du samedi, 22 août 1789, rue Saint-Antoine, au troisième étage, laissant deux enfants mineurs, âgés de vingt-un et de vingt ans : Pierre-Marie Martus, garçon limonadier, et sa sœur Angélique-Charlotte. D'un passage du procès-verbal du commissaire Antoine-Nicolas Gueullette, il résulte que le s. *Martus* avait eu, de son mariage avec Claudine Moulin, un troisième enfant nommé Jean-Barthélemy, mort avant son père.

Dans le mobilier sont compris plus de soixante tableaux représentant des fleurs, évidemment ouvrages du défunt. L'argenterie consiste en six couverts, une cuiller à soupe, une à ragoût, deux gobelets à pied, une timbale.

Un s. Jean-Baptiste Lourdet de Santerre, maître ordinaire en la Chambre des comptes, réclame cinq châssis de bois, de huit pieds de haut sur cinq de large, dont trois sont garnis de toile, qu'il a remis au s. *Martus* pour les peindre. On voit qu'il s'agit bien d'un peintre de fleurs, probablement d'un décorateur.

Me Thomas Gayard, notaire, est chargé de faire l'inventaire. Le s. *Jacques Langlier*, marchand de tableaux, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, est appelé pour donner son avis sur les tableaux et ustensiles de l'état du défunt.

(Arch. nat., Y 13454.)

CCCLXXXII.

NICOLAS NOLLEAU

MAITRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

21 octobre 1789.

Nicolas Nolleau, peintre à Paris, demeurant au troisième étage d'une maison de la rue de la Tixeranderie, près de celle du Mouton, meurt sur les trois heures de l'après-midi, le mercredi, 21 octobre 1789, après s'être subitement trouvé indisposé le matin sur les dix heures. Sa veuve, Marguerite-Thérèse Oudry, fait immédiatement apposer les scellés par le commissaire Bernard-Louis-Philippe Fontaine. On lui remet pour ses dépenses une somme de 732 livres trouvée dans le tiroir d'un secrétaire du défunt.

Dans le mobilier, on signale une trentaine de tableaux et quelques estampes, deux chevalets, une pendule à répétition dans sa boîte de marqueterie, une canne de jet à pomme d'or, six couverts d'argent et une cuiller à ragoût.

Le défunt avait déposé un testament daté du 25 juillet 1785, chez le notaire Lemoine, instituant pour exécuteur testamentaire Jean Danis, marchand orfèvre à Paris, rue Phélypeaux.

Me Lemoine est chargé de dresser l'inventaire.

Les héritiers sont les cinq enfants du défunt : Jean-Baptiste-Nicolas Nolleau, orfèvre à Paris, rue Thibautodé; Guillaume-Louis Nolleau, visiteur des fermes du roi, à Saint-Servan, près de Saint-Malo ; Marie-Jeanne Nolleau, veuve de Denis-Thomas de Guerville, capitaine d'artillerie; Marie-Marguerite Nolleau, épouse de Charles-François Gasse, marchand limonadier; enfin Marie-Thérèze Nolleau, femme de Mathurin Porté, marchand épicier à Paris. Ces derniers, bien que dûment convoqués, se refusent obstinément à comparaître, et on doit passer outre, en les faisant représenter par le substitut du procureur du roi au Châtelet.

Pas d'autre incident digne de remarque.

Pierre-François Basan, marchand de tableaux à Paris, demeurant rue et hôtel Serpente, est chargé de l'examen et prisée des tableaux se trouvant en évidence et sous les scellés.

(Arch. nat., Y 13142.)

CCCLXXXIII.

JEAN-CLAUDE GAULIER

MAITRE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

Procès-verbal et information sur sa mort; scellé.

26 octobre 1789.

L'information sur la mort du s. *Gaulier* et le procès-verbal d'apposition de scellés n'exigent pas beaucoup de temps. Le lundi, 26 octobre 1789, sur les six heures du matin, le commissaire Gabriel-Pierre Foucart est averti qu'on venait de trouver un cadavre dans l'allée d'une maison de la place Maubert, dont le s. Bourdillac, marchand de vin, était principal locataire. Il se rend incontinent sur les lieux, interroge les voisins, et son enquête établit que le défunt avait l'habitude de boire; que, la veille, après son souper, il s'est rendu chez un épicier voisin pour y demander de l'eau-de-vie; qu'un de ses amis l'a reconduit chez lui sans qu'il voulût le laisser monter et qu'un des locataires de la maison, voulant sortir sur les cinq heures du matin, s'est heurté contre le cadavre qui barrait l'allée.

Les médecins du Châtelet visitent le cadavre sans y trouver trace de violence.

Enfin, sans désemparer, et à huit heures du matin, le même jour, lundi, 26 octobre, le commissaire appose les scellés sur le mobilier du défunt qui a pour unique héritier un frère, Emmanuel-Maurice-Louis Gaulier, ancien officier garde de la porte du roi. Dans ce modeste mobilier, on remarque : un Christ d'ivoire, un reliquaire dans un cadre doré, une pendule de Champion de forme ancienne, un baromètre et thermomètre, et divers tableaux. Enfin dans les tiroirs est trouvée la somme de 1,313 livres.

(Arch. nat., Y 13291.)

CCCLXXXIV.

CLAUDE-JOSEPH VERNET

PEINTRE DU ROI.

3 décembre 1789.

Les travaux de MM. Léon Lagrange et Amédée Durande ont fait connaître tout ce qu'il est utile de savoir sur la famille

des *Vernet* et sur son célèbre chef. Le procès-verbal de scellés, dont nous publions ci-après tous les passages essentiels, n'ajoute que peu de chose aux renseignements déjà publiés. Encore convient-il de le donner, ne fût-ce qu'à cause de l'illustration du personnage en question. Savait-on que la fille de *Joseph Vernet*, mariée au peintre *Chalgrin*, avait été séparée de biens de son mari dès l'année 1781, comme cela est dit formellement dans l'acte suivant ? N'est-ce pas ce détail intime de la vie conjugale qui aurait encouragé les entreprises du peintre *David* et amené, en fin de compte, la triste catastrophe que chacun connaît ?

Procès-verbal d'apposition de scellés aux galeries du Louvre après le décès de Claude-Joseph Vernet, *peintre du roi.*

L'an 1789, le jeudy, 3 décembre, deux heures de relevée, sur le réquisitoire de M. *Jean-Michel Moreau*, dessinateur et graveur du Cabinet du Roy et de son Académie royale de peinture et sculpture, demeurant à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, au nom et comme ayant charge et pouvoir du sieur *Vernet* le jeune, peintre du Roy, demeurant à Paris, aux galleries du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, héritier pour un tiers du s. *Claude-Joseph Vernet*, son père, peintre du Roy et conseiller de son Académie, nous, Jean-Honoré Delaborde, écuyer, ancien avocat au Parlement, conseiller du roy, lieutenant général civil, criminel et de police de la prévôté de l'Hôtel du Roy et grande prévôté de France, assisté de notre greffier et de Levasseur, premier huissier de cette Cour aux susd. galleries du Louvre, sommes entré dans un logement occupé par le s. *Vernet* père, ayant son entrée et vue par la rue des Orties, où étant, led. s. *Moreau*, aud. nom, nous a dit que led. s. *Vernet* père venoit de décéder dans icelui, cejourd'hui,

vers les une heure de relevée; pourquoi il nous requiert qu'il nous plaise apposer à l'instant nos scellés sur les meubles et effets fermant à clef étant dans led. logement, et à la description sommaire des meubles et effets en évidence, le tout dépendant de la succession dud. s. *Vernet* père.

Sur quoy nous, lieutenant général, ordonnons qu'il sera à l'instant par nous procédé à l'apposition de nos scellés, ainsi qu'il suit :

Dans la chambre où est décédé led. s. *Vernet* père, au premier, ayant vue sur lad. rue des Orties, s'est trouvé en évidence : six tableaux dans leur cadre de bois doré sculpté. Quant à un clavecin, papier de musique, un carton rempli de desseins, une gravure dans son cadre doré représentant un Anglais à cheval, livre de musique, deux fusils, une bayonnette, une canne, appartiennent à M. *Vernet* jeune.

Dans une chambre au troisième étage ayant vue sur le quay : une chiffonière à entrée de cuivre doré, à cinq tiroirs remplis de couleurs et instrumens propres à la peinture, un baromettre de bois sculpté doré, vingt-quatre tableaux de différentes grandeurs dans leurs cadres de bois doré, un chevalet.

Attendu la déclaration à nous faitte que led. s. *Vernet* père a un atelier au château du Louvre, dans la colonnade du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, et sur la réquisition dud. s. *Moreau*, nous ordonnons que nous nous transporterons sur le champ, en sa présence, à l'effet d'apposer les scellés sur les effets y sujets et à la description sommaire des meubles et effets y étants.

L'an 1790, le mardy, 2 mars, est comparu le s. *Antoine-Charles-Horace Vernet*, peintre du Roy et de son Académie royalle de peinture et sculpture,

demeurant à Paris, aux galleries du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, habile à se dire et porter héritier pour un tiers de feu s. *Claude-Joseph Vernet*, son père, peintre du Roy, et encore curateur à l'interdiction de la dame sa mère, suivant la sentence cy après énoncée, lequel nous a requis de procéder à l'instant à la reconnoissance de nos scellés pour, au fur à mesure de la levée d'iceux, être procédé à l'inventaire et description de ce qui se trouvera renfermé sous iceux, meubles et effets en évidence, titres, papiers et renseignements dépendants de la succession dud. s. feu *Vernet*, par M. Préau et son confrère, notaires à Paris.

Est aussy comparu le s. Claude-Anne Liebault, sous-caissier du trésor royal, au nom et comme curateur *ad hoc* à l'interdiction de dame Virginie-Cecile Parker, veuve dud. s. *Claude-Joseph Vernet*, nommé à lad. qualité par sentence rendue au Châtelet de Paris le 23 février dernier, lequel nous a pareillement requis de procéder à l'instant à la reconnoissance et levée de nosdits scellés.

Est aussi comparu Me Joseph Nay de Mézance, principal commis des finances au contrôle général, au nom et comme fondé de la procuration spéciale du s. Louis Vernet, receveur général du tabac à Avignon, led. s. Louis Vernet, habile à se dire et porter héritier dud. feu s. *Claude-Joseph Vernet*, son père, lequel s. Nay nous a pareillement requis, etc.

Est aussi comparue dame Margueritte-Émilie-Félicité Vernet, épouse du s. *Jean-François-Thérèze Chalgrin*, architecte du Roy, premier architecte de Monsieur, séparée de biens d'avec led. s. son mary par sentence du Châtelet de Paris du 14 septembre 1781 et autorisée à la poursuitte de ses droits, demeurant à Paris, rue Garan-

cière, aussy habile à se dire et porter héritière pour un tiers dud. feu s. *Claude-Joseph Vernet*, son père, laquelle dame Chalgrin nous a pareillement requis, etc.

En procédant, par lesd. s. *Vernet*, Liébaut, Nay et lad. dame Chalgrin a été dit qu'ils nomment le s. *J.-B. Pierre Lebrun*, peintre, demeurant à Paris, rue du Groschenet, pour donner son avis pour la prisée desd. tableaux et gravures.

Une somme de 2,914 livres 9 sols trouvée dans le petit tiroir d'une commode avait été confiée au s. *Moreau* pour subvenir aux frais funéraires et dépenses de la maison.

Frais : 884 liv. 3 s. 9 d.

(Arch. nat., V^3 92.)

CCCLXXXV.

JEAN-PIERRE PIGALLE

SCULPTEUR DU ROI

(Marie-Jeanne FONTAINE, épouse de).

28 janvier 1790.

Les anciennes *Archives de l'art français* (VI, 107) ont mis au jour l'acte de mariage de *Jean-Pierre Pigalle*, neveu du célèbre sculpteur, fils de Pierre Pigalle et de Marie-Luce Thouin, avec Marie-Jeanne Fontaine, fille de défunt Jean-Jacques Fontaine et de Marie Du Bois. La bénédiction nuptiale fut donnée aux époux dans l'église de Saint-Philippe-du-Roule, le samedi, 6 octobre 1770. Le marié n'avait pas moins de trente-six ans, il était donc né en 1734, et la jeune femme était âgée de quinze ans seulement.

Avec une pareille disproportion d'âge, il y avait des chances sérieuses pour que l'union ne fût pas heureuse. C'est ce qui semble s'être produit, à en juger par les faits suivants consignés dans notre procès-verbal : lors de la mort de Marie-Jeanne Fontaine, survenue le jeudi, 28 janvier 1790, à la suite d'une longue maladie, les époux étaient séparés de biens. Enfin, et ceci sur-

tout est grave, la défunte avait désigné pour exécuteur testamentaire, par un acte de dernière volonté reçu le 9 janvier 1790 par Me Havard, notaire au Châtelet, non son mari, mais le s. Germain Garnier, secrétaire du cabinet de Mme Adelaïde, tante du Roi.

Il était né deux enfants de ce mariage disproportionné : Jean-Baptiste, filleul du célèbre auteur du tombeau du maréchal de Saxe, né le 11 janvier 1772 (voir son acte de baptême dans les *Archives de l'art français*, VI, 108), et Alexandrine-Prospère, née le 17 juin 1775. Le père était tuteur, en vertu d'un avis de parents, du 10 février 1772.

L'inventaire fut confié à deux notaires, Me Havard, désigné par l'exécuteur testamentaire, et Me Bro, par le père.

La défunte était morte dans une maison à elle appartenant, rue du Rocher, à la Petite-Pologne. Dans son mobilier se trouvaient deux tableaux, portraits de famille, cinq estampes sous verre, six couverts d'argent à filets, un couvert uni, une cuiller à soupe et cinq à café.

Seize opposants se présentent, mais le procès-verbal n'entre dans aucun détail à leur sujet.

Enfin les dernières mesures prises pour enlever au mari l'administration des biens des enfants prouvent qu'il n'inspirait pas grande confiance. C'est en effet l'exécuteur testamentaire qui est chargé de toutes les opérations qu'exigeaient les intérêts de la succession.

Par ordonnance de référé du 4 mars 1790, le s. Garnier, exécuteur testamentaire, est et demeure autorisé en sad. qualité :

1° A faire procéder à la vente du mobilier dépendant de la succession de lad. défunte;

2° A régir et administrer les biens de lad. succession, à passer tous baux, à poursuivre le recouvrement des loyers, en faire faire le dépôt ès mains de Me Bro, notaire;

3° A faire faire les réparations urgentes dans les maisons qui dépendaient de lad. succession ;

4° Led. Me Bro sera autorisé à payer sur les deniers qui lui seront déposés le montant desd. réparations, et annuellement la somme de 2,400 livres par quartier pour la pension et nourriture tant dud. s. *Pigalle* que des deux enfants mineurs, savoir 1,600 livres au s. *Pigalle*, qui sur lad. somme sera chargé de la

nourriture et entretien de son fils, et 800 livres au s. Pérignon, subrogé-tuteur, qui sera chargé d'acquitter la pension de la d[lle] Pigalle.

(Arch. nat., Y 13583.)

CCCLXXXVI.

ÉTIENNE-PHILIPPE LEFAUCHEUR

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

7 février 1790.

Il est au moins douteux que le s. *Étienne-Philippe Lefaucheur*, bien que qualifié ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, puisse être compté parmi les artistes. Comme il meurt à l'âge de soixante-dix-huit ans, il eût certainement figuré sur la liste des peintres donnée dans l'Almanach des artistes de 1776 s'il eût possédé un titre quelconque à cette distinction. Aussi résumerons-nous très succinctement le procès-verbal dressé après son décès.

Le s. *Lefaucheur* (*Étienne-Philippe*) meurt, comme il a été dit, à l'âge de soixante-dix-huit ans, au premier étage d'une maison de la grande rue du Faubourg-Saint-Denis, vis-à-vis la porte de la foire, après avoir institué par un testament olographe du 3 mars 1787, déposé chez M[e] Girardin, notaire, le s. Antoine-Jean-Gaspard Lemasson, procureur au Châtelet, comme exécuteur de ses dernières volontés. Aussi est-ce à la requête du s. Lemasson que le commissaire Antoine-Jean-Baptiste Le Blond procède à l'apposition, puis à la levée des scellés.

On trouve chez lui un sac contenant 431 livres 13 sols ; cette somme est réclamée par Marie-Anne Lefaucheur, propriétaire de la maison habitée par le défunt qui gérait les affaires de cette dame.

L'unique héritier était un petit-fils, encore mineur, mais émancipé, nommé Étienne-Louis-Drouin Desvallées, fils unique de Geneviève-Marie Lefaucheur, fille du défunt, et de Claude-Louis Drouin Desvallées.

Dans l'énumération du mobilier en évidence figurent plusieurs glaces avec cadres de bois sculpté et doré, une pendule dans sa boîte et sur son pied de marqueterie, une soixantaine de tableaux,

une canne à pomme d'ivoire, enfin une argenterie qui annonce plus que de l'aisance. Cette argenterie consiste en deux paires de boucles à souliers, deux paires de boucles à jarretières, huit couverts, une cuiller à soupe, une à ragoût, une petite timbale et deux cuillers à café, un gobelet à pied, quarante-quatre jetons d'argent marqués au coin de l'Académie de Saint-Luc, le tout pesant environ huit marcs; plus une montre d'or.

Une dernière preuve de la bonne situation du défunt est fournie par la découverte d'une bourse de peau contenant en louis simples et doubles la somme de 1,200 livres. Évidemment, il possédait des valeurs d'une autre nature, c'est ce qu'on pourrait vérifier en consultant l'inventaire dressé par le notaire Girardin.

(Arch. nat., Y 14241.)

CCCLXXXVII.

JACQUES CHARLIER

PEINTRE EN MINIATURE DU ROI.

19 février 1790.

Jacques Charlier est un des bons miniaturistes du règne de Louis XV, et cependant il est à peine connu. Les biographies qui s'intitulent universelles ne tiennent pas compte de lui. Qui se soucie en effet des peintres de miniatures? Ah! quel service rendrait à l'histoire le travailleur qui entreprendrait de tirer de l'oubli tous ces auteurs d'œuvres exquises si complètement oubliés? L'entreprise offre des difficultés; aussi personne ne veut-il s'en charger, et aime-t-on mieux disserter à perte de vue sur des œuvres connues.

Charlier était lié avec les meilleurs artistes de son temps. « Je n'oublie pas non plus le paisible *Charlier*, » dit *Natoire* dans sa Correspondance (8 mai 1752, *Archives de l'art français*, II, 277), et deux ans plus tard (6 février 1754, p. 289) : « L'amy *Charlier* est-il toujours fougueux? » Quel est celui des deux passages qu'il faut prendre pour une plaisanterie? Nous serions assez embarrassé de le dire; mais ils prouvent que notre artiste vivait dans des relations intimes avec le directeur de l'Académie de France à Rome.

Malgré son titre d'ancien peintre du Roi, notre miniaturiste

mourut sans avoir appartenu à l'Académie royale. Notre acte fixe la date de son décès. D'après la déclaration de Charlotte-Élisabeth Fortier, qui demeurait avec le défunt et fait apposer les scellés par le commissaire Jacques-Marie-Stanislas Berton, *Jacques Charlier,* ancien peintre du Roi, meurt de maladie et de vieillesse à l'âge de quatre-vingt et quelques années, dans la matinée du vendredi, 19 février 1790, habitant un appartement au deuxième étage au-dessus de l'entresol, dans une maison située rue Thérèze, n° 1.

Le s. *Charlier* étant supposé avoir laissé un testament, perquisition est faite de cette pièce ; on la trouve dans un secrétaire ; elle portait la date du 20 août 1780 et était suivie d'un codicille du 20 août 1782. L'un et l'autre sont déposés chez Me Petit, notaire. Ce testament institue pour exécuteur des volontés du défunt Nicolas-Rémy Robert, juge de Voucq en Champagne, qui charge de la confection de l'inventaire le même Me Petit.

Dans le mobilier, on remarque soixante-quatre tableaux, tant sur toile que gravures et pastels, dans la chambre du défunt ; plus quatre-vingt-quatre tableaux dans le salon — malheureusement, le document n'entre dans aucun détail sur ces peintures, — et deux figures en biscuit sous verre.

L'argenterie consiste en une soupière à anses, deux plats creux, une cuiller à œil, une à soupe, une à ragoût, dix couverts, une cuiller à sucre.

La dame Fortier, qui était chargée de toutes les dépenses de la maison, déclare avoir entre les mains la somme de 1,950 liv.

Les héritiers sont des pauvres gens habitant la Champagne, ayant droit à la succession par représentation de leur tante, la demoiselle Charlier, sœur du défunt, à son décès veuve du s. Gilles Duru, chirurgien à Voucq.

Une autre héritière est aussi sœur du défunt ; elle se nommait Marie Charlier, veuve Amour, demeurant au Croisic.

Lors des opérations d'inventaire, *Charles-Alexandre Paillet,* maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Plâtrière, est appelé pour donner son avis sur la prisée des tableaux et estampes.

La dame Fortier réclame des meubles à elle appartenant dans l'appartement qu'elle habitait avec le s. *Charlier ;* plus, la remise de la grosse d'un contrat de mille livres de rente viagère constituée

au profit dud. *Charlier* et de la demoiselle Fortier, pour en jouir par lad. demoiselle en cas de survie, contrat passé devant Me Bro, notaire, le 23 avril 1780; plus, un autre contrat de constitution de 1,200 livres de rente viagère constituée par feu M. le duc de Caylus sur sa tête et sur celle du défunt s. *Charlier*, devant Me Boby, le 29 octobre 1771. Les meubles et les contrats réclamés par la dlle Fortier lui sont remis.

D'autres affaires d'argent présentant une certaine complication, mais prouvant en même temps que le défunt n'était pas sans fortune, sont réglées par l'exécuteur testamentaire.

(Arch. nat., Y 11106.)

CCCLXXXVIII.

PIERRE-PHILIPPE DESNOIRETERRES

ANCIEN MAITRE DES VERRERIES D'ORLÉANS.

5 mars 1790.

Nous avons publié naguère (*Nouvelles Archives*, années 1880-81, p. 364) plusieurs pièces relatives à un maître verrier italien établi à Orléans vers la fin du XVIIe siècle. Voici un nouveau renseignement sur cette intéressante industrie locale.

Le s. *Pierre-Philippe Desnoireterres* est dit ancien maître des verreries d'Orléans, et c'est à ce titre que nous l'avons admis dans notre galerie. Il meurt de maladie à l'âge de quatre-vingt-sept ans, sur les quatre heures du matin, le vendredi, 5 mars 1790, au second étage d'une maison, rue du Plâtre-Saint-Jacques, appartenant à M. Larguisse, avocat. En l'absence de ses filles, les scellés sont apposés par le commissaire Nicolas-François Boin, à la requête de Paul-Alexandre Desnoireterres, avocat en Parlement, neveu du défunt.

Le mobilier comprend trois grands vieux tableaux, deux portraits de famille et un *Christ* dans des cadres de bois doré.

Les héritiers sont : 1° Les enfants d'Hélène-Adélaïde Desnoireterres et de Louis-François Dutartre, marchand mercier : Pierre-Louis et Marie-Adélaïde-Thérèze; 2° Marie-Angélique Desnoireterres, veuve de Jacques Mathelin, bonnetier; 3° et 4° Marie-Thérèze et Anne-Félicité Desnoireterres, filles majeures. Les trois dernières, filles du défunt, habitent Saint-Germain-en-

Laye et sont représentées par Paul-Alexandre Desnoireterres, leur neveu.

Au nombre des opposants paraît le duc d'Orléans.

Le substitut du procureur du Roi représente Marie-Anne Caignart, veuve du défunt, absente.

L'inventaire est fait par le notaire Péron.

(Arch. nat., Y 11208.)

CCCLXXXIX.
CHARLES-LOUIS GERVAISE
PEINTRE SUR TOILE A LA MANIÈRE CHINOISE.
29 avril 1790.

Le procès-verbal n'entre dans aucune explication à propos de cette qualité de peintre sur toile en la manière chinoise, donnée au s. *Charles-Louis Gervaise*, décédé à l'âge de quatre-vingts ans, le jeudi, 29 avril 1790, dans une chambre au premier étage d'une maison de la rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, dont la demoiselle Pierre est principale locataire.

A la requête de la domestique du défunt, les scellés sont apposés par le commissaire Jean Odent sur un mobilier des plus modestes, pour la conservation des droits des héritiers. Le seul qui se présente est Marie-Thérèse de Gervaise, douairière du s. Pierre-Nicolas Larcher, doyen des conseillers du Roi au bailliage de Lunéville, comme sœur du s. *Charles-Louis Gervaise de Sainte-Foy*, c'est du moins ainsi qu'elle nomme son parent décédé.

Parmi les papiers figurent deux reconnaissances du Mont-de-Piété. Ce détail seul permet de juger de la situation précaire du pauvre vieil artiste qui composait peut-être des modèles pour l'impression des étoffes.

(Arch. nat., Y 15021.)

CCCXC.
CHARLES CHAISE
MAITRE PEINTRE ET DOREUR.
10 septembre 1790.

Le s. *Charles Chaise*, maître peintre et doreur, meurt de la goutte le 10 septembre 1790, en son domicile, rue de l'Échelle,

au coin de la rue Saint-Louis-Saint-Honoré, laissant, de son mariage avec Marie-Louise Guibert, cinq enfants ou petits-enfants : *Charles-Édouard Chaise*, peintre du Roi, rue Saint-Honoré, subrogé-tuteur de ses frères mineurs, nommés Marc-Antoine, Louis-Auguste et Alexandre. Enfin la dernière héritière, Jeanne-Adélaïde Gaillard, arrive en représentation de sa mère, Adélaïde Chaise, décédée femme de Jean Gaillard, marchand confiseur. Le mobilier est insignifiant, sauf quelques pièces d'argenterie et notamment douze couverts d'argent; cependant, dans une chambre se trouve un cadre doré renfermant vingt petites miniatures et, dans la boutique du rez-de-chaussée, le commissaire compte vingt-deux estampes anglaises, tant colorées que non colorées, avec bordures de bois doré, tant carrées qu'ovales et rondes, quatorze estampes françaises sous verre, aussi dans leurs bordures de bois doré, un grand portefeuille couvert en parchemin, contenant différentes estampes en feuilles appartenant à différents particuliers qui les ont données à monter.

Me Gibert jeune, notaire, est chargé de l'inventaire. Les parties désignent *Antoine-Charles Dulac*, peintre et doreur, rue Saint-Honoré, et *Joseph-Alexandre Lebrun*, peintre et marchand de tableaux, rue de Cléry, pour donner leur avis sur la valeur des tableaux, bordures, estampes, marchandises et autres objets de l'état et du commerce dud. s. *Chaise*.

(Arch. nat., Y 15300.)

ANNEXES

AUX

SCELLÉS ET INVENTAIRES

D'ARTISTES FRANÇAIS

DU XVIIe ET DU XVIIIe SIÈCLE

LISTE

DES

ARTISTES, ARTISANS ET FEMMES D'ARTISTES

DONT LES SCELLÉS APRÈS DÉCÈS, EXISTANT ENCORE DANS LES ARCHIVES DES COMMISSAIRES AU CHATELET, NE SONT PAS PUBLIÉS CI-DESSUS EN ENTIER OU PAR EXTRAITS.

Malgré le nombre considérable de pièces empruntées aux Archives des Commissaires et analysées ou citées par extraits dans ce volume et dans les deux autres qui l'ont précédé, nous sommes loin d'avoir épuisé la mine féconde qui a fourni la matière de cette longue publication. Trop souvent peut-être avons-nous admis dans notre collection des noms dont les titres à figurer sur une liste d'artistes paraissaient assez douteux. Aussi, après avoir fait preuve d'une pareille facilité, avons-nous le droit de penser qu'aucun artiste, de si mince valeur, de si petite importance qu'il soit, n'a été oublié. On en jugera mieux encore par la lecture des listes suivantes où nous avons groupé plusieurs centaines de noms propres se rattachant encore à la classe des peintres et des sculpteurs, mais d'une manière si indirecte, qu'ils ne méritent guère de fixer longtemps l'attention. En conséquence, nous empruntons aux actes qui les concernent quelques indications seulement : nom, prénom, profession, date de la mort, domicile, numéro de la liasse où est conservé le document.

Dans ces listes sommaires on ne trouvera ni un peintre, ni un sculpteur. Les actes concernant même de simples compagnons peintres ou sculpteurs ont tous été dépouillés, analysés. Quelques femmes d'artistes même ont été comprises dans la précédente publication, le plus souvent en raison de la notoriété de leurs maris; elles ne figurent pas bien entendu sur les tables qui suivent. Parmi les architectes, nous avons dû faire un choix et

ne publier, en tout ou en partie, que des documents concernant les hommes ayant joué un rôle marquant au dernier siècle. Cette observation s'applique également aux graveurs, aux tapissiers, aux ébénistes et aux artistes divers ; ceux dont nous avons publié le scellé constituent l'exception. Les travailleurs qui voudraient approfondir telle ou telle branche des industries somptuaires au temps passé pourront recourir, à l'aide des listes données plus loin, aux documents conservés dans les papiers des commissaires au Châtelet. Pour que cette récapitulation fût d'un usage plus commode, les noms propres sont rangés, dans chaque série, suivant l'ordre alphabétique ; les listes elles-mêmes sont classées d'après le même principe. Elles comprennent les métiers suivants :

Architectes.
Brodeurs.
Divers (sous cette rubrique figurent tous les noms présentant un intérêt quelconque, et qui n'ont pu trouver place dans une des autres catégories).
Ébénistes.
Émailleurs.
Éventaillistes.
Femmes de peintres et de sculpteurs (les femmes appartenant à d'autres corps d'état sont classées avec leurs maris).
Fondeurs ciseleurs.
Graveurs.
Potiers (cette rubrique comprend les marchands de faïence, les simples potiers de terre, aussi bien que les directeurs de manufactures célèbres. Pour ne rien négliger de curieux, on a donné la plus grande extension à cette énumération de potiers).
Relieurs[1].
Tapissiers.

1. Les procès-verbaux de scellés apposés après le décès de *Luc-Antoine Boyet* (mort le 22 février 1733), d'*Antoine-Michel Padeloup* (mort le 7 septembre 1758), de *Jacques-Antoine Derome* (mort le 22 novembre 1760) et de Catherine-Élisabeth Durand, veuve de *Paul-François Padeloup* (morte le 4 juin 1773), ont été publiés par extraits dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* de 1884 (11e année, p. 98-112).

Nous n'avons pas compris les orfèvres dans ce dépouillement. Leur mention nous eût entraîné trop loin; d'ailleurs on s'occupe d'eux d'un autre côté.

Avec ces listes, nous croyons avoir épuisé les renseignements que les Archives des commissaires au Châtelet peuvent fournir à l'histoire des artistes. Sans doute, on trouverait dans les actes concernant les hauts personnages ou les amateurs du siècle dernier, actes dont nous ne pouvions nous occuper ici, de précieuses informations sur certaines œuvres d'art célèbres; mais aucun des documents concernant directement les peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, ou même ceux qui touchent à l'art de près ou de loin, n'a été omis.

Nous publions enfin, à la suite de ces tableaux, qui renvoient à des pièces encore existantes, le relevé d'un certain nombre de documents mentionnés dans des tables ou répertoires et qui ne nous sont pas parvenus. On regrettera de constater ici la perte de plusieurs actes concernant des artistes célèbres. Par contre, ces indications fixent la date et le lieu de décès de plus de deux cents peintres, sculpteurs ou artisans peu connus. Le renseignement nous a paru bon à recueillir.

Dans ce dernier cas, nous n'avions plus à tenir compte des classifications introduites pour éviter la confusion dans les précédentes listes. Nous avons suivi, pour le classement des noms portés aux répertoires des actes déposés chez les commissaires et aujourd'hui perdus, l'ordre chronologique des décès.

Enfin il nous a semblé qu'il y avait intérêt à rapprocher de cette récapitulation générale des scellés de nos anciens artistes un certain nombre de pièces ayant la même origine, quoique d'une nature différente. Je veux parler de procès-verbaux dressés par les commissaires au sujet de plaintes reçues par eux. Il s'agit tantôt d'un vol, tantôt d'une dispute ou d'une rixe, tantôt d'une saisie faite par les maîtres de la communauté de Saint-Luc. Les plaintes sont parfois suivies d'enquêtes et d'informations contenant quelques détails curieux. Ces pièces offrent de l'intérêt surtout quand le nom du plaignant ou de l'accusé jouit de quelque notoriété. Nous en avons publié un certain nombre dans le *Courrier de l'art*, en 1883, 1884 et 1885, sous le titre d'*Anecdotes sur la vie privée et les mœurs des artistes du XVIII*e *siècle.* Bien que ce journal soit accompagné chaque année d'une table assez

complète, nous avons cru qu'il convenait de rappeler ici ces actes tirés des Archives des Commissaires au Châtelet, afin que les noms des artistes qu'ils concernent parussent à notre table et que les mentions des pièces publiées ailleurs se trouvassent rapprochées des documents imprimés ici pour la première fois.

Une table alphabétique était le complément indispensable de notre publication. Cette table comprendra non seulement les noms d'artistes auxquels se rapportent les documents publiés, mais aussi les peintres, sculpteurs, cités seulement, soit comme experts, soit à un titre quelconque dans quelqu'une des pièces. Bien entendu, dans cette table figureront également les architectes, brodeurs, émailleurs, éventaillistes, etc., et aussi les femmes dont les noms se rencontrent sur les différents tableaux qui suivent. Nous rappellerons en outre dans cette table les procès-verbaux de scellés publiés antérieurement dans les anciennes et les nouvelles *Archives de l'Art français.*

Ainsi se trouveront rapprochées toutes les mentions relatives aux arts relevées par nous dans les Archives des Commissaires au Châtelet, et peut-être voudra-t-on bien reconnaître, en parcourant la table qui clôt ce volume, que rarement publication a présenté plus de détails nouveaux sur les artistes célèbres ou infimes, illustres ou obscurs des deux derniers siècles. Mais je tiens à répéter en terminant ce qui a été dit au début de ce travail : il n'a été possible que grâce au déblaiement préalable dû à M. Émile Campardon et à la collaboration active de M. Alexandre Tuetey.

ARCHITECTES[1].

Alouis (François), inspecteur honoraire des travaux de la ville, † 28 janvier 1779, rue de la Mortellerie. (12487[2].)
Anguier (Charles-Étienne), † 22 mai 1756, rue Saint-Bon. (14676.)
Auvray (Jeanne-Alexandre, veuve de Pierre), † 27 juin 1783, rue Geoffroi-Lasnier. (13691.)
Avanda (Marie-Anne Rioux, veuve d'), † 8 octobre 1789, rue et île Saint-Louis. (14119.)

Babin (Henri), † 24 avril 1778, rue Froidmanteau. (11501.)
Bailly (la veuve de Jean-Baptiste), † 14 avril 1725. (10840.)
Benoist (Louis), arch. du Roi, membre de l'Académie d'architecture, † 25 octobre 1734, à Saint-Ouen et rue Saint-Denis. (14538.)
Benoist de Fortière (Charles), † 14 avril 1735, rue Saint-Honoré. (13744.)
Bergeron (Pierre), entrepreneur des Bâtiments du Roi, † 2 mai 1701, rue Neuve-Saint-Roch. (15585.)
Bergeron (Madeleine Mazière, veuve de Pierre), entrepreneur des Bâtiments du Roi, † 5 février 1703, rue Neuve-Saint-Honoré. (15563.)
Bergevin (Marie-Françoise Dugast, femme de Louis-Catherine), † 7 juin 1786, rue de Seine, n° 101. (15487.)
Bernard (Charles), † 3 octobre 1751, rue Le Grattier. (13942.)
Bias-Aubry (Matthieu de), † 12 août 1773, rue Saint-Martin, au coin de la rue de Venise. (12994.)

1. Tous les individus dont le nom n'est pas suivi d'une qualification sont nommés simplement architectes dans le procès-verbal de scellé. La date qui suit la croix est celle du décès. Puis vient l'adresse du défunt.
2. Ce numéro est celui que porte, dans la série Y des Archives nationales, la liasse où est conservée la pièce concernant l'individu nommé ici.

Blanchard (Anne-Agathe Petit, femme de Luc), arch. juré expert, † 14 août 1762, rue de Grenelle-Saint-Honoré. (11481.)

Boucry dit *Boscry* (Pierre), † 1er mars 1781, rue d'Enfer. (13973.)

Boudru (Alexandre-Jean-Joseph), arch. du Roi, † 6 avril 1763, rue de Tournon, hôtel garni du Saint-Esprit. (13529.)

Boulée (Louis-Claude), arch. expert, † 22 septembre 1761, place Baudoyer. (11778.)

Bourlier de Bourges (Jean-Baptiste), arch. expert, bourgeois de Paris, † 8 août 1713, rue Montmartre. (10968.)

Boutheroue (Marie-Françoise de Maisonneuve, femme d'Antoine-Victor), arch. de la ville et dessinateur des Bâtiments du Roi, † 22 septembre 1733, rue Saint-Honoré. (11152.)

Bruneteau (Françoise de la Haye, veuve de), † 22 juin 1752, rue des Prêcheurs, à l'enseigne de la Pomme-de-Pin. (13646.)

Bucaille-Dumont (Louis), † 2 août 1780, rue Basse-Porte-Saint-Denis. (11096.)

Buirette (Sébastien), † 13 février 1759, rue de Richelieu. (15883.)

Canton (Suzanne Lefebvre, veuve de Louis), arch. des Bâtiments du Roi, † 10 avril 1710, rue Bourg-l'Abbé, à l'enseigne de la Fourchette. (12340.)

Caqué (Pierre), arch., juré expert, † 3 juillet 1767, rue Neuve-des-Bons-Enfants. (15275.)

Carrel (Nicolas), † 26 février 1722, rue du Monceau-Saint-Gervais. (13902.)

Cochois (Jacques-Richard), † 15 avril 1761, rue Sainte-Apolline. (14681.)

Contant d'Ivry (Madeleine-Henriette Bergeron, femme de Pierre), † 22 mars 1772, rue de Harlay. (13965.)

Daufresne (Antoine), arch., entrepreneur de Bâtiments, † 26 janvier 1731, rue Sainte-Apolline. (11292.)

Debey (Louis-François), arch. expert, † 4 février 1757, rue de la Chaise. (14023.)

Debey (Marie-Claude-Jacqueline Souhart, veuve de Louis-François), † 14 juin 1758, rue de la Chaise. (13765.)

Debrie (Nicolas), † 19 juillet 1683, rue des Bons-Enfants. (15729.)

Delarue (Thérèse Lesacher, veuve de Jean-Baptiste), arch. du Roi, † 8 mai 1775, quai des Orfèvres. (11592.)

Delisle Mansart (Salomé Lecomte, veuve de H. Piquet Deslizières, femme de Pierre), arch. et contrôleur des Bâtiments du Roi, 22 février 1703, rue du Bac. (10824.)

Derville (Catherine Delamarre, veuve de Louis-Henri), inspecteur des Bâtiments du Roi, † 5 août 1757, cul-de-sac de l'Orangerie. (15639.)

Desenne (Michel), intendant des Bâtiments du prince de Condé, † 14 février 1742, à l'hôtel de Condé. (14387.)

Devigny (Pierre), arch. du duc d'Orléans, † 24 février 1773, rue Montorgueil. (15972.)

Doucet (Charles), † 11 octobre 1777, cloître Saint-Germain-de-l'Auxerrois. (14693.)

Duchastelier (Françoise Hulme, femme de Remy), inspecteur des travaux du dôme des Invalides, † 8 avril 1769, rue du Champfleury. (15840.)

Dumoutier (Nicolas-Edme), inspecteur des travaux du dôme des Invalides, † 8 avril 1769, trouvé dans le puits de l'hôtel des Invalides, demeurant rue de la Mortellerie. (15840.)

Durand (Nicolas), ingénieur ordinaire du Roi, † 9 décembre 1726, rue Montmartre. (15233.)

Dusable (Pierre), entrepr. des Bâtiments du Roi, † 8 mai 1739, rue des Écouffes. (15774.)

Fourcoy (Louis), † 8 juillet 1735, rue Neuve-Saint-Martin. (12387.)

Fourcoy (Geneviève Doublet, veuve de Louis), † 18 février 1750, rue Neuve-Saint-Martin. (12422.)

Frémiot (Nicolas), † 17 avril 1738, rue Saint-Martin. (13636.)

Frosne (Marie-Madeleine Brande, femme de Jean-Luc), arch. juré expert, † 14 août 1744, rue des Lavandières-Sainte-Opportune. (13510.)

Garnier de Chailly (Bonaventure), † 14 septembre 1778, rue de la Lune. (12067.)

Gaubier (Sulpice), juré expert de bâtiments, † 21 mai 1754, rue d'Aguesséau. (11171.)

Gaubier (Marie-Anne Haute, femme de Sulpice), arch. juré expert entrepreneur, † 13 mai 1748, rue d'Aguesseau. (11676.)

Gautier (Étienne), maître général du pavé des Bâtiments du Roi, ponts et chaussées de France, † 23 décembre 1693, rue Bethisy. (14612[4].)

Giraud (Jean-Louis), arch. du Roi, maître général des Bâtiments, † 6 novembre 1789, rue du Sépulcre. (13779.)

Gobin (Léonard), arch. des hôpitaux, † 8 mars 1786, rue Saint-Louis. (14434.)

Gobin (Marie Landouin, veuve de Jean-François), arch. juré expert, † 16 avril 1757, rue du Mûrier. (11475.)

Gobin (Anne-Catherine Pourcelt, femme de Jean-Léonard), † 15 octobre 1770, rue Saint-Denis. (12057.)

Godin (Denis), † 31 mai 1769, rue du Plastre, paroisse Saint-Severin. (11694.)

Guyllot (Jean), † 6 octobre 1749, cul-de-sac Berthault. (12943.)

Hallot (Étienne), arch. et entrepr. de bâtiments, † 3 novembre 1721, rue Montmartre. (10975.)

Haneuse (Jeanne-Marie Roullois, veuve de Jacques), † 2 mai 1778, rue Portefoin. (15387.)

Hardouin (Anne-Françoise-Thérèse Lépine, veuve de Jules-Michel), arch. contrôleur des Bâtiments du Roi, † 12 février 1760, rue Traversière. (15458.)

Hecquant (Charlotte-Claude Marignier, veuve de Marie-Claude), arch. juré expert, † 3 avril 1779, rue Neuve-Saint-Laurent. (13405.)

Hinard (Pierre), arch. et entrepr. des Bâtiments du Roi, † 22 juillet 1712, rue Saint-Vincent, au coin de la rue Saint-Honoré. (11134.)

Houlié (François-Simon), † 29 janvier 1787, rue Meslay, nº 12. (14238.)

Housse (Marie-Anne Gobier, femme de Charles-François),

arch. de Mme la Dauphine et de M. le Prince, † 22 août 1760, place du Carrousel. (15646.)

Jacob (Jean-François), arch. juré expert, † 17 novembre 1786, rue de la Mortellerie. (12693.)

Jollivet (Marie Lepas, veuve de Philippe), † 13 mai 1748, rue Saint-Denis, maison dite la Cour-de-la-Cage. (13101.)

Ju (Marie-Rose Crenon, veuve de Charles), trésorier de France et arch. ordinaire de la maison d'Orléans, † 16 novembre 1743, rue des Bons-Enfants. (13231.)

Labbé (Jean-François), arch. inspecteur des Bâtiments du Roi, 24 novembre 1750, au Vieux-Louvre. (13375.)

Laforge (Georges), inspecteur des Bâtiments des Quinze-Vingts, † 12 juillet 1790, rue de Charenton, à l'hôpital des Quinze-Vingts. (14438.)

Laillaud (Jean), † 25 mars 1751, rue des Moulins. (11066.)

Lanou de la Couperie (Jean-Julien), † 9 mai 1788, rue de la Clef. (14351.)

Larsonneur (Albert-Léger), † 29 juillet 1783, rue de la Madeleine de la Ville-l'Évêque. (11277.)

Leblanc (Jean-Pierre), arch. de l'Intendance de Paris, † 21 septembre 1761, rue Feydeau. (14809.)

Lebrun (Jean-Pierre), † 31 octobre 1784, rue Fontaine-au-Roi. (15995.)

Lebrun (Barbe Texier, femme de Charles-François), † 5 juin 1738, rue Saint-Martin.

Lechauve (Brice), † 2 janvier 1788, rue des Cordeliers. (13580.)

Lechauve (Brice), arch. et intendant des Bâtiments du prince de Condé, † 13 novembre 1768, hôtel de Condé et à Saint-Maur. (13540.)

Lecourt (Catherine Gohard, veuve de Philippe), contrôleur des Bâtiments du Roi, † 3 janvier 1743, rue du Four-Saint-Sulpice. (14301.)

Lefebvre (Louis-Claude), † 6 août 1762, rue Meslay. (12449.)

Lefoullon (Marie-Constance Cucu de Rouville, femme de Guillaume-Élie), arch. juré entrepreneur des Bâtiments du Roi, † 26 novembre 1788, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 42. (12082.)

Lefranc d'Étrichy (Marie-Élisabeth Leloup, femme de Charles), arch. du Roi, membre de l'Académie d'architecture, † 21 août 1761, rue Saint-Dominique-Saint-Sulpice. (14024.)

Lemaistre (Pierre), arch. des Bâtiments du Roi, † 1er octobre 1734, rue de la Corderie, près la rue de la Sourdière. (11153.)

Lemoyne (Marguerite Plansson, veuve de Jacques), † 18 février 1692, rue Saint-Honoré, à l'image Saint-Jacques. (11627.)

Leproust (Roland), juré expert arch. des Bâtiments du Roi, † 12 mars 1721, rue Barre-du-Becq. (13207.)

Leroy (Marie-Claude Liégeois, veuve d'Étienne), † 22 novembre 1736, rue des Juifs. (12388.)

Letailleur-Boncourt (Jean-Pierre), † 1er août 1757, rue des Vieux-Augustins. (15455.)

Letellier (Antoine-Nicolas), † 13 septembre 1775, rue Quincampoix, hôtel de Beaufort. (11965.)

Letellier (Pierre-Louis), arch. entrepreneur des Bâtiments du Roi, † 4 juin 1786, rue Greneta. (13012.)

Lhuillier de La Tour (Nicolas), † 20 mars 1754, rue des Gravilliers. (14674.)

Lobreau (Jean), † 21 janvier 1783, rue des Noyers. (12808.)

Loir (Bernard-Jean-Baptiste), arch. expert, entrepreneur de bâtiments, † 22 janvier 1755, rue Simon-le-Franc. (11772.)

Louchet (Joseph), professeur de trait au Louvre et arch., † 26 septembre 1790, cloître Saint-Louis du Louvre, rue Saint-Thomas du Louvre. (11519.)

Mairault (Claude Lecamus, femme de), arch. du Roi, † 30 mai 1736, rue de Grenelle-Saint-Honoré. (13086.)

Marchand (Laurence Prévost, veuve de Marc), arch. juré expert, † 10 juin 1736, rue de la Lune. (14384.)

Mathieu (Claude), ing. arch. ord. du Roi, † 7 avril 1732, rue du Roy-Doré. (11750.)

Mezerets (Philippe de), architecte juré expert des Bâtiments du Roi, † 6 mai 1749, rue Neuve-des-Petits-Champs. (15346.)

Monot (Jean-Guillaume-Hubert), † 5 octobre 1789, rue du Doyenné-Saint-Louis du Louvre. (11436.)

Montigny (Louis), † 12 avril 1777, rue Saint-Joseph. (11018.)

Moisy (Jean), † 25 janvier 1779, rue Popincourt. (15984.)

Nativelle (Pierre), arch. du Roi, † 29 juin 1729, rue Pavée. (12738.)

Noel (Marie-Louise Ruelle, femme de Philippe-Jacques), † 8 décembre 1788, rue des Gravilliers. (13318.)

Pattu (François), élève d'architecture, noyé dans la Seine, † 15 juillet 1782, au lieu dit la Pierre-Saint-Leu, en face les Champs-Élysées. (11508.)

Payen (Avoie-Catherine de Bachelier, veuve de Joseph), arch. des Bâtiments du Roi, † 17 janvier 1728, rue Neuve-des-Petits-Champs. (11291.)

Pérard (Nicolas-Antoine), arch. juré expert entrepr. des Bâtiments du Roi, † 6 mai 1780, rue du Moulin. (11505.)

Perlin (Firmin), † 24 juillet 1783, rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou. (14573.)

Perrot (Françoise-Marguerite Belval, veuve de Vincent-Laurent), † 27 octobre 1766, rue des Fontaines. (13388.)

Pillon (Élisabeth Leriche, veuve de Jean), entrepr. et arch. des Bâtiments du Roi, † 6 mai 1709, rue Aubry-le-Boucher. (14912.)

Poirée (Antoine), † 28 décembre 1747, rue des Lavandières-Sainte-Opportune. (13099.)

Porquet (Élisabeth Huet, femme de Claude-Joseph), arch. juré expert, † 26 juillet 1769, rue des Gravilliers. (14463.)

Prédot (Jean-Baptiste), † 24 novembre 1707, rue de Grenelle-Saint-Eustache. (12331.)

Puisieux (Anne Perreux, veuve Augé et femme de Charles-Alexandre), arch. et insp. des Bâtiments du Roi au département de Sainte-Geneviève, † 25 décembre 1758, rue du Pourtour-Saint-Gervais. (11477.)

Quéau (Jean-Charles), † 31 mai 1777, rue Neuve-des-Petits-Champs. (15673.)

Rennequin-Sualem (Marie-Louise, veuve de Pierre de

Laporte, femme de Servais), ingénieur du Roi et de la ville, † 21 avril 1757, rue et près Saint-Landry. (13949.)

Richard (Jeanne-Catherine Duval, veuve de Jean), † 24 décembre 1769, rue du Four-Saint-Germain. (14332.)

Servandoni (Anne-Henriette Rousque, femme de Jean-Nicolas), † 15 avril 1784, rue du Four-Saint-Germain. (14347.)

Thévenin (Louis-Hercule), arch. juré expert, † 16 avril 1745, rue de Seine. (13370.)

Thévenot (André), arch. juré expert, † 5 janvier 1690, rue Neuve-de-la-Corderie. (14499.)

Tiercelet (Augustin-Claude), † 8 mai 1769, rue des Fossés-Saint-Victor, proche les Pères de la Doctrine Chrétienne. (11490.)

Tiercelet (Marie-Claude Notte, veuve de Gilles), † 29 mars 1763, rue de la Corne. (15960.)

Toison (Anne Levault, veuve de Charles), arch. des Bâtiments du Roi, † 14 septembre 1679, rue de l'Université. (10960.)

Varignon (Jacques), † 6 octobre 1730, rue Beauregard. (11149.)

Varin (Pierre), † 2 janvier 1776, rue du Doyenné. (11967.)

Vasvin (Marie-Rosalie Lepoivre, femme d'Henri), † 25 novembre 1786, rue de la Harpe. (14037.)

Vauchelet (Nicolas), † 13 décembre 1780, rue des Rosiers. (13407.)

Vautrain (Jacqueline Noblet, femme en quatrièmes noces de), † 30 août 1746, cloître Saint-Honoré. (12149.)

Vautrant (Nicolas), † 2 octobre 1707, enclos de l'Hôpital-des-Quinze-Vingts. (15566.)

Vautrin (Jean-Baptiste), arch. juré expert, † 26 juin 1753, rue de Beauvais. (13103.)

Vedy (Julien), doyen des jurés experts des Bâtiments, † 10 décembre 1780, rue et barrière Charenton. (13004.)

Viéland (Pierre), étudiant en arch., protestant, † 27 novembre 1750, rue Mazarine, inhumé dans le cimetière des Étrangers, porte Saint-Martin. (12425.)

Vigneux (Jeanne Lecœur, veuve de Louis), arch., † 15 février 1710, rue du Four-Saint-Sulpice. (15421.)

Villiet (Charlotte Luzine, femme de Guillaume), ancien inspecteur des Bâtiments de Paris, † 29 novembre 1768, rue Simon-le-Franc. (14687.)

Wiet (Élisabeth-Angélique Costel, veuve de Jean-Robert-Girard), arch. du Roi, † 21 juillet 1756, rue des Juifs. (15952.)

BRODEURS.

Alleau (Nicolas), brodeur du Roi, † 15 octobre 1768, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice. (11369.)

Benoist (Françoise-Adrienne Caruette, femme de Thomas), brodeur du Roi, † 18 juin 1782, rue et vis-à-vis la prison de Saint-Martin. (11024.)

Besnard (Marie Marais, veuve de Germain), maître brodeur, † 14 novembre 1679, rue de la Mortellerie. (12278.)

Boucher (Antoine-François), brodeur du Roi, † 1er août 1787, rue Saint-Martin. (11282.)

Boucher (Claude), brodeur du Roi, † 4 juin 1756, rue Saint-Honoré, au Printemps. (12043.)

Boucher (Jeanne-Catherine d'Alebret, veuve d'Antoine-Claude), brodeur du Roi, † 31 octobre 1772, rue Saint-Honoré. (11260.)

Brard (Catherine Heulin, veuve de Jacques), brodeuse de la duchesse d'Ancezune, † 22 avril 1784, grande rue du Faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel de Charost. (11425.)

Cochon (Marie-Geneviève Talbot, femme de Benoît), brodeur, † 1er février 1755, rue Saint-Victor. (12602.)

Decourcelle (Antoine-Claude), brodeur chasublier, † 11 novembre 1776, porte Saint-Denis. (14227.)

Decourcelles (Pierre-Nicolas), maître brodeur chasublier, † 18 mai 1778, rue Saint-Jacques. (12794.)

Desprez (François), maître brodeur, † 9 juin 1694, rue du Mail. (13041.)

Dolé (Martin Mosquin), maître brodeur, † 20 juin 1771, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. (11581.)

Gautier (Jean), maître brodeur, † 7 avril 1776, rue de Buci, au petit hôtel d'Angleterre garni. (11593.)

Gibert (Louis), maître brodeur, † 29 septembre 1722, rue Montorgueil, aux Petits-Carreaux. (15229.)

Glaudin (Françoise Berger, femme de Dominique), maître brodeur, † 6 novembre 1666, rue des Ciseaux. (10952.)

Godet (Jean), brodeur du Roi, 3 février 1739, rue Saint-Honoré. (11158.)

Guesdon (Claude-François), brodeur des Menus-Plaisirs, † 17 janvier 1785, rue Saint-Denis. (15397.)

Hunot (Jean-Baptiste), maître brodeur, † 4 juin 1767, rue Bourg-l'Abbé. (14462.)

Langlois (Catherine Périer, femme de Philippe), brodeur, † 23 décembre 1742, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine. (10988.)

Legoyleur (Marie-Élisabeth), maîtresse brodeuse, † 26 novembre 1785, rue Saint-Honoré. (15398.)

Leroux (Catherine Sirop, veuve de Joseph-Marie), brodeur, † 10 mai 1769, vieille rue du Temple. (11786.)

Levasseur (Agnès-Charlotte Bertrand, veuve de Paul), entrepreneuse de broderies, † 21 juillet 1767, rue de Sèvres. (11577.)

Lorfèvre (Pierre), brodeur, † 23 mai 1777, rue Saint-Lazare aux Porcherons. (11018.)

Magoulet (Louise Poisson, femme de Jean), maître brodeur, † 11 novembre 1718, enclos des Quinze-Vingts. (14930.)

Margoulé (Anne Legrand, femme de Jean), maître brodeur des Princes, † 9 septembre 1732, rue Saint-Benoît. (14172.)

Marteau (Jeanne Gougnet, femme d'Antoine), maîtresse brodeuse, † 17 août 1784, rue Saint-Nicaise. (11200.)

Mège (Marie-Jeanne Vallée, veuve de Sébastien), brodeuse, † 1er août 1777, rue de Sèvres. (14340.)

Michel (Pierre), brodeur du Roi, † 13 novembre 1748, rue Saint-Paul. (14541.)

Monvoisin (Michel), maître brodeur de la Reine, † 14 janvier 1741, rue Saint-Denis, à l'enseigne du Père-Noir (*sic*). (13092.)

Monvoisin (Madeleine-Geneviève-Josèphe Cholière, veuve de Michel), † 4 janvier 1783, — le mari brodeur de la Reine, nommé ci-dessus, — rue Tiquetonne. (15089.)

Rauté (Marie-Catherine Fournier, femme de Jean), maître brodeur, † 5 juin 1766, faubourg Saint-Martin. (13667.)

Remy (Élisabeth Dubois, veuve de Jacques), brodeur et valet de chambre du Roi, † 7 juin 1697, rue d'Orléans-Saint-Honoré. (14885.)

Renouard (Jean-Mathieu), maître brodeur, † 24 mai 1758, rue du Petit-Carreau, à l'enseigne de la Côte-de-Reims. (12044.)

Treuffard (Marie-Marguerite), fille majeure, travaillant en broderie. † 31 mars 1751, rue Ferou. (10765.)

DIVERS.

Boutet (Léonard), marbrier artificiel, † 7 octobre 1752, rue de la Mortellerie. (12597.)

Charpentier (Pierre), marchand de tableaux, † 6 septembre 1752, rue de la Verrerie. (14798.)

Daix (Étienne), lapidaire, † 5 décembre 1762, enclos de Saint-Denis-de-la-Chartre. (12449.)

Debêche (Jeanne Duru, femme de Jean-Alexandre *Bêche*, dit), officier chez le Roi, † 1er juillet 1779, rue Mondétour. (15389.)

Dropsy (Jacques-François), marbrier des Bâtiments du Roi, † 21 février 1790, rue et ancienne barrière de l'Université. (14583.)

Dufour (Jean-Baptiste), maître tourneur en or et en argent, † 21 novembre 1762, au Marché-neuf. (13256.)

Dupré (Louis-François), maître fourbisseur, † 14 mars 1774, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Opéra. (10902.)

Harlau (Claude-Mathurin), maître doreur sur métaux, † 22 juin 1773, rue Guérin-Boisseau. (12060.)

Igou (Antoine), vernisseur en façon de la Chine, † 16 juin 1753, faubourg Saint-Antoine. (10995.)

Jacqmin (Pierre-André), joaillier du Roi et garde des pierreries de la Couronne, † 11 février 1773, quai de l'École. (11394.)

Jouniaux (Jean-Nicolas), sculpteur marbrier, † 9 janvier 1781. (15988.)

Langlois (Edme), ciseleur, † 13 février 1787, rue Bout-de-Brie. (11205.)

Lescouflet (Louis), maître doreur sur cuir, † 21 mars 1703, au coin des rues Saint-Honoré et de l'École. (11634.)

Malbouré (Antoine), marchand d'estampes pour les thèses, † 25 août 1761, rue Saint-Jacques, près Saint-Benoît, à l'enseigne de l'imprimerie de taille-douce. (11480.)

Marescal (Jeanne Barbier, veuve de Robert), marchand de tableaux, † 8 avril 1740, rue Saint-Antoine. (15939.)

Ménageot (Pierre), maître menuisier (père du peintre ?), † 2 mars 1768, rue de l'Égoût-Saint-Laurent. (12055.)

Poixmenu (Jean-Baptiste), marchand de tableaux, † 26 mars 1784, cour du Commerce. (15009.)

Ratelet (Nicolas), fleuriste artificiel, † 2 septembre 1769, rue du Petit-Pont. (11490.)

Rispal (Jean-Baptiste), clerc du diocèse de Bourges, employé à des travaux pittoresques de peinture par l'abbé de Saint-Non, † 16 novembre 1782, faubourg Saint-Honoré. (11275.)

Rondé (Jacques), marchand joaillier, † 24 mars 1713, cloître Saint-Jacques-de-l'Hôpital. (14763.)

Roussel (Jean-Baptiste), marchand de tableaux, † 10 mai 1785, rue des Prouvaires. (11202.)

Sauvage (Louis), ciseleur, † 3 juillet 1778, à l'Hôtel-Dieu. (11269.)

Sauvage (Pierre), marchand d'estampes, † 9 mai 1790, quai des Théatins, à l'enseigne du Grand-Voltaire. (13982.)

Tarlé (Marie Lisqui, veuve de Claude-Félix), contrôleur général des marbres du Roi, marbrier ordinaire du Roi, † 19 juin 1755, rue de la Bonne-Morue, paroisse de la Madeleine de la Ville-Lévêque. (10863.)

Theibert, privilégié du Roi pour la manufacture des cuirs de Russie, † 4 avril 1765, rue Zacharie. (11081.)

Thévenot (Gaspard), marchand verrier, maître de la verrerie royale du Vivier, paroisse de Folembray, † 21 février 1739, rue du Temple, à l'enseigne des Trois-Rois. (12034).

ÉBÉNISTES.

Burgevin (Jean-Claude), maître ébéniste, † 2 juillet 1743, rue des Petits-Champs. (11161.)

Criard (Antoine Mathieu, dit *Chevalier*), marchand ébéniste, † 24 décembre 1787, rue du Bac. (14579.)

Gaudreau (Marie-Denise Maingot, veuve de Robert), ébéniste du Roi, † 12 septembre 1764, rue de Reuilly. (12665.)

Gaudreau (Marie-Marguerite Haudouville, veuve de François-Antoine), ébéniste du Roi, † 28 octobre 1760, rue Saint-Paul. (15820.)

Goyer (Marie-Barbe-Charlotte Ledoux, veuve de François), maître ébéniste, † 3 février 1768, rue de Charonne. (14095.)

Joubert (Gilles), ébéniste du Roi, † 14 octobre 1775, rue Sainte-Anne. (14994.)

Joubert (Michelle Collet, femme de Gilles), ébéniste du Roi. † 11 mars 1771, rue Sainte-Anne. (14990.)

Lapie (Nicolas-Alexandre), maître ébéniste, † 8 février 1775, rue de Charenton. (13402.)

Latz (Marie-Madeleine Seignat, veuve de), ébéniste du Roi, † 7 décembre 1756, faubourg Saint-Antoine, en la maison du Saint-Esprit. (10997.)

Saunier (Reine Combault, femme de Jacques), ébéniste ordinaire du Roi, † 18 juin 1707, faubourg Saint-Marcel. (15754.)

ÉMAILLEURS.

Cachet (Catherine Maillard, veuve de Roch), maître émailleur, † 16 décembre 1732, rue de la Verrerie. (15326.)

Châtelain (Antoine), maître émailleur, † 21 mars 1772, rue Saint-Eustache, à l'enseigne du Compas. (12179.)

Dader (Pierre), émailleur, † 5 novembre 1759, rue Comtesse-d'Artois. (14086.)

De Mailly (Jacqueline-Émilie Mallet, femme de Barnabé-Augustin), orfèvre et peintre en émail, † 1er janvier 1777, rue Pavée-Saint-André. (12484.)

Guillemain (Charles-Louis), maître graveur émailleur, † 12 mai 1779, rue Saint-André-des-Arts. (10798.)

Ledans (Claude-Jacqueline Coquardon, veuve de Pierre-Louis), émailleur, † 6 août 1783, rue d'Enfer, en la Cité. (12494.)

Marchais (François-Joseph), maître émailleur, † 7 janvier 1789, rue Saint-Antoine, passage Lesdiguières. (13319.)

Meurand (Elisabeth-Geneviève Lhermitte, femme de Pierre), émailleur, † 3 août 1758, rue de Bretagne. (15266.)

Péchot (Robert-Faron), maître émailleur, † 23 février 1780, faubourg Saint-Denis. (14229.)

Piédoux (Guillaume), émailleur privilégié du Roi, † 23 mars 1754, rue Saint-Martin, à l'image Notre-Dame. (12041.)

Prevost (Louis), émailleur ordinaire du Roi, † 8 septembre 1709, rue Saint-Martin. (13999.)

Ru (Jean), émailleur (protestant), † 5 août 1755, rue de Seine, à l'infirmerie de l'ambassade de Hollande. (11564.)

Tarade (Jacques), maître émailleur, † 15 mai 1743, rue Bourg-l'Abbé, à l'enseigne de la Ville de Milan. (12733).

ÉVENTAILLISTES.

Bachelot (Anne-Julienne), marchande éventailliste, † 25 juillet 1788, rue de la Chanverie. (14239.)

Bailly (Charles), éventailliste, † 20 mai 1756, rue Salle-au-Comte. (11946.)

Bernard (Marie-Geneviève Tournay, veuve de Pierre), éventailliste, † 25 décembre 1733, rue des Prescheurs. (15327.)

Chollet (Catherine Cadet, veuve de Jean-Louis), éventailliste, † 28 novembre 1732, rue Saint-Martin. (15326.)

Demay (André), maître éventailliste, † 28 juillet 1760, rue Saint-Denis. (14680.)

Demay (Marie-Françoise Bertin, femme de Barthélemy), maître éventailliste, † 20 juillet 1768, rue Saint-Denis. (11957.)

Fallempin (Jacques-Laurent), marchand éventailliste, † 24 septembre 1749, rue Saint-Denis. (12037).

Ferrand (André), marchand éventailliste, † 25 septembre 1756, rue Saint-Denis. (12043.)

Freno (Jean), marchand éventailliste privilégié, † 10 avril 1771, rue de la Lanterne. (13677.)

Gailhédras (Jacques), éventailliste, † 1er avril 1713, cloître Saint-Denis de la Châtre. (14763.)

Garnon (François), maître éventailliste, † 11 septembre 1769, rue aux Ours. (12174.)

Guyot (François), maître éventailliste, † 18 mai 1751, rue aux Ours. (11942.)

Ledreux (Marie-Claude Vincent, veuve de Pierre), marchand éventailliste, † 25 avril 1770, rue Saint-Denis. (11959.)

Leduc (Madeleine Dubu, femme de Louis), marchand éventailliste, † 27 octobre 1775, rue Guérin-Boisseau. (12063.)

Lefranc (Louise Beausire, femme de Jean-Michel), maître éventailliste, † 30 octobre 1783, rue Greneta. (11424.)

Leleu (Denis), éventailliste, † 25 avril 1710, rue du Petit-Hurleur. (11133.)

Lequin (Joseph-Antoine), marchand éventailliste, † 13 avril 1773, rue Grenier-Saint-Lazare. (11262.)

Lequin (Madeleine Legros, veuve de Joseph-Antoine), † 13 avril 1780, rue Grenier-Saint-Lazare. (11505.)

Lesueur (Jeanne Ledot, femme de Simon), éventailliste, † 8 mai 1754, rue Greneta, à l'image Saint-Louis. (11943.)

Lhernault (Joachim), éventailliste, † 15 mars 1768, rue de la Chanverie. (14687.)

Lonpont (Charles-François), éventailliste, † 18 mars 1787, rue des Filles-Dieu. (10808.)

Lonpont (Thérèse Noizeux, femme de Charles-François), éventailliste, † 23 octobre 1776, rue Saint-Denis. (12064.)

Merruau (Anne Rainaud, femme d'Antoine-Charles-Denis), maître éventailliste, † 11 juin 1776, rue Bourg-l'Abbé. (11967.)

Meusnier (Françoise Pellerin, femme de Gilles), éventailliste et brigadier du guet, † 28 septembre 1740, rue des Gravilliers. (14660.)

Mezière (Louise-Élisabeth Henriot, veuve de Louis), éventailliste, † 2 octobre 1784, rue de Montmorency. (13009.)

Ormancey (Nicolas), marchand éventailliste, † 3 août 1733, rue aux Ours. (11220.)

Petit (Jean), marchand éventailliste, † 8 juillet 1752, cloître Saint-Jean en Grève. (14672.)

Pottier (Pierre), maître éventailliste, † 31 mars 1751, rue Quincampoix. (14077.)

Selle (Jeanne-Marguerite Raffin, femme de Jacques-René), éventailliste, † 16 octobre 1769, rue de la Ferronnerie. (11490.)

FEMMES DE PEINTRES ET DE SCULPTEURS.

Androuet du Cerceau (Catherine Soyer, veuve de Gabriel), dessinateur, † 30 mars 1743, rue Saint-Honoré, près le Grand Conseil. (13094.)

Arrouard (Anne Ledru, veuve Gadifer et femme de Jean), peintre, † 22 octobre 1767, rue Dauphine. (11362.)

Aubert (Marie-Françoise Thuillier, veuve de Jean-Baptiste-Louis), peintre, † 20 octobre 1789, rue Comtesse-d'Artois. (13419.)

Bacot (Marie-Anne Guillon, veuve de Charles), peintre, † 30 octobre 1770, rue du Faubourg-Saint-Martin. (11377.)

Bailly (Marie-Louise Levrard, femme de Jean-Simon), directeur de l'Académie de Saint-Luc, † 11 septembre 1789, rue des Singes, n° 3. (13981.)

Balancé (Marie-Anne Noël, femme de), peintre en carrosses, † 23 septembre 1778, rue de la Ville-l'Évêque, faubourg Saint-Honoré. (10914.)

Barère (Henriette-Suzanne Silvestre, veuve de Jean-Louis), maître peintre, † 3 août 1778, rue Bourg-l'Abbé, à l'enseigne de l'Ancre. (15387.)

Beneault (Marie-Madeleine Loisy, veuve d'Antoine), peintre de Mme de Chelles, † 29 juin 1749, rue de Charonne, près la Croix-Faubin. (10992.)

Bezançon (Marie Lechantre, veuve Boully et veuve de Simon), maître peintre, † 19 septembre 1744, grande place de la rue du Four, faubourg Saint-Germain. (11060.)

Bigot (Marie Flamand, veuve de Pierre), peintre, † 28 juin 1749, faubourg Saint-Antoine, vis-à-vis les Enfants-Trouvés. (10992.)

Blanzy (Nicole Chéron, femme de Louis), dessinateur, † 11 septembre 1759, rue Guisarde. (13522.)

Bochet (Marie-Anne Raintot, veuve de Toussaint), faisant un commerce de dessin, † 24 décembre 1766, rue Pavée-Saint-André-des-Arts. (11254.)

Boucher (Élisabeth Thorin, femme de Yves-Éloi), sculpteur, ancien pensionnaire du Roi, † 12 février 1733, boulevard Saint-Honoré. (12181.)

Bouclet (Marguerite Legrand, femme de Jean), maître peintre, † 18 juin 1700, rue Darnetal. (12309.)

Bourgeois (Anne Tellier, femme de Jean), peintre, † 1er septembre 1723, rue Saint-Martin. (15928.)

Butteux (Marie-Françoise Coitement, femme de François-Charles), sculpteur du Roi, † 22 janvier 1787, rue du Sépulcre. (15015.)

Cagny (Élisabeth Becquerelle, femme de Jean-Baptiste), peintre, † 12 décembre 1772, rue des Ménétriers. (11088.)

Carel (Catherine Vernot, femme de Denis), maître peintre, † 18 mars 1730, rue Saint-Honoré. (11149.)

Caussequien (Françoise Boursier, femme d'Olivier), maître peintre, † 24 janvier 1754, rue de la Pelleterie. (13241.)

Chapelle (Madeleine Poultier, veuve de Louis), maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 28 octobre 1773, rue Saint-Bernard. (14822.)

Chapuy (Marie-Marguerite Blondel, femme de René-Thomas), peintre, † 23 mars 1761, rue Quincampoix. (11951.)

Charpentier (Anne-Élisabeth Lamare, femme de Jean), peintre des Bâtiments du Roi, † 25 décembre 1776, rue d'Argenteuil. (15672.)

Cheron (Marie Lagogue, veuve de Jérôme), maître peintre, † 5 avril 1754, rue des Arcis. (15353.)

Chevalier (Marie-Anne Petit, veuve de François-Louvan), peintre et doreur, † 6 février 1780, rue Beaubourg. (11503.)

Chevillon (Marie-Louise Emard, veuve de Jean-Baptiste), peintre, 1er novembre 1786, faubourg Saint-Martin. (11803.)

Clément (Anne Caret, veuve de Pierre), peintre et sculpteur, † 25 septembre 1687, quai de Gesvres, à l'enseigne du Coq. (10724.)

Corbet (Marie-Catherine Nicolet, femme de Nicolas), peintre et doreur, † 7 décembre 1780, rue des Amandiers. (13282.)

Corvoisi (Françoise-Aubault, veuve de Nicolas-Robert), peintre, † 5 octobre 1766, rue Phelypeaux. (11183.)

Courtin (Marie-Marguerite Mathieu, veuve de Jacques), peintre ordinaire du Roi, † 26 avril 1760, rue de Matignon. (14680.)

Dallais (Jeanne-Françoise Viollet, femme de Pierre), peintre, † 14 septembre 1756, rue Montmartre. (15454.)

Dagomer (Marie-Jeanne Huet, veuve de Charles), professeur de l'Académie de Saint-Luc, † 2 mars 1768, rue d'Enfer, en la Cité. (12462.)

Davesne (Marie-Louise Morillon, veuve de Pierre), maître sculpteur, † 27 janvier 1789, faubourg Saint-Honoré, nº 19. (12644.)

Delporte ou *Delaporte* (Marie-Jeanne Péridon, veuve de Jean-Baptiste), peintre et doreur, † 15 décembre 1788, rue des Fossés-Saint-Germain-de-l'Auxerrois. (15098.)

Demouceaux (Catherine Piet, femme de Noël), maître peintre, † 4 janvier 1780, faubourg Saint-Denis. (15083.)

Dereige (Marie-Jeanne Prevostel, veuve d'André), maître peintre, † 13 mai 1770, rue des Boulangers. (11257.)

Desfontaines (Marie-Louise Simonneau, femme de Jean-Louis), maître peintre et doreur, † 11 mars 1754, rue des Coquilles. (15808.)

Desgots (Marie Drouet, veuve de Pierre), dessinateur des jardins des Tuileries, † 22 novembre 1709, paroisse Saint-Roch, en une maison appartenant au Roi, rue Saint-Vincent. (12339.)

Détang (Louise-Élisabeth Auger, veuve d'Étienne-Benjamin), peintre de l'Académie, † 17 janvier 1774, rue Notre-Dame-des-Victoires. (11704.)

Drouard (Marie-Claude Joly, femme de Charles), peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 7 février 1767, rue Coquillière. (11008.)

Drouin (Marie Paquet, veuve de), maître peintre, † 5 juin 1740, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs. (14660.)

Dulin (Geneviève-Catherine Hérault, veuve de Pierre), professeur de l'Académie royale, † 17 mars 1755. (11070).

Duboullan (Catherine Delagrange, femme de Charles), maître peintre, † 2 décembre 1689, place Maubert. (15737.)

Dufresne (Marie Chevalier, veuve de Robert), peintre en carrosses, † 1er février 1729, rue Phelippeaux. (14779.)

Ducreux (Marguerite Pintenet, veuve de Michel-Joseph), maître sculpteur, † 31 mai 1722, place Notre-Dame. (15927.)

Dutour (Marie-Madeleine Beyssac, veuve de Charles), peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 2 avril 1785, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. (12692.)

Duval (Anne-Charlotte Deleplancque, veuve de Pierre), maître peintre, † 25 mars 1738, rue Saint-Martin. (14533.)

Emery (Barbe Laumonier, femme de Michel), sculpteur, † 17 avril 1710, rue du Vert-Bois. (14760.)

Estienne (Angélique Thibert, veuve d'), maître peintre, † 14 janvier 1740, rue de la Lanterne. (13637.)

Fleurant (Madeleine Kesnel, femme d'Antoine), peintre, † 22 octobre 1788, rue Oignard. (10809.)

Floquet (Marie-Thérèse Legendre, veuve de Jean-Claude), maître peintre, † 19 février 1725, rue Saint-Martin. (15582.)

Foreau (Catherine-François Loncle, veuve de Jacques-Hiacinthe), peintre, † 1er août 1763, rue Geoffroi-Lasnier. (15826.)

Forest (Élisabeth Delafosse, veuve de Jean), peintre du Roi, † 3 juin 1717, place Dauphine. (14164.)

Forestier (Marie-Corneille Dequoy, femme de Jacques), peintre, doyen des peintres de l'Académie de Saint-Luc, † 27 mai 1767, rue de la Contrescarpe. (12459.)

François (Anne Dainge, femme d'Henri-Joseph), peintre, † 30 mai 1775, rue du Sépulcre. (13555.)

Gaillon (Jeanne Wattier, veuve de Jean-Baptiste), peintre, † 26 décembre 1783, rue Meslay. (15993.)

Gamps (Marie-Jeanne Sallot de la Gaudonnerie, femme de), peintre du Roi, † 10 septembre 1779, rue de Condé. (14566.)

Gaulier (Vincente-Marguerite Corneille, femme de Jean-Claude), maître peintre, † 26 août 1754, rue Saint-Martin. (15262.)

Gaultier (Jeanne Romain, femme de Jean-François), maître sculpteur, † 24 décembre 1751, rue de Cléry. (14671.)

Groslambert (Pierrette Roger, femme de Claude-François), maître peintre, † 28 septembre 1761, rue des Vieux-Augustins. (15190.)

Grou (Françoise Desnoyers, veuve de François), maître peintre, † 26 février 1730, rue Mazarine. (13216.)

Guéneau (Marie-Gabrielle Gréminy, femme de), maître peintre, † 17 avril 1783, rue des Boucheries-Saint-Sulpice. (14041.)

Hainque (Françoise Laguette, femme de François-Sulpice), maître peintre, † 5 mars 1740, rue Cocatrix. (12583.)

Haize (Françoise Lecomte, veuve de François), sculpteur, † 11 juin 1767, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. (12054.)

Herpin (Marie Piat, femme de Jacques Fiacre), peintre

doreur sur bois, † 14 août 1782, rue de la Pelleterie. (13690.)

Huet (Jeanne Langlois, veuve de Christophe), professeur à l'Académie de peinture, † 15 mai 1769, rue des Gravilliers. (14463.)

Hutin (Marie-Anne-Ursule Castagnery, veuve de Pierre-Jules), dessinateur, † 7 octobre 1787, rue des Prouvaires. (15215.)

Imbert (Marie Trouillet, veuve de Pierre-François), peintre, † 18 avril 1745, faubourg Saint-Martin. (15049.)

Jouin (Marie-Angélique Marchand, femme de Jacques), compagnon peintre, † 26 décembre 1775, rue de Sèvres. (14560.)

Labérolle (Marie-Catherine Maillard, veuve de), sculpteur, † 27 mars 1757, rue des Cinges. (14404.)

Lafosse (Élisabeth Béguin, veuve de), peintre du Roi, † 22 juin 1737, rue de Richelieu. (14385.)

Lainé (Marie-Anne Baudet, veuve de François-Thomas), sculpteur et dessinateur, † 23 avril 1778, rue Mouffetard. (13280.)

Largillière (Catherine Lebeufve, veuve de Jean-Claude), peintre en équipages, † 5 janvier 1787, rue du Chemin-de-Ménilmontant. (11804.)

Lasnier (Marie Destrières, veuve d'Edme), maître peintre, cul-de-sac de l'Échiquier. (15612.)

Laval (Madeleine Perducat, veuve de Firmin *de*), maître sculpteur, † 6 mai 1706, rue de la Coutellerie. (11636.)

Lay, dit *Desjardins* (Louise Parois, veuve de Charles), sculpteur, † 29 avril 1768, rue Saint-Martin. (11785.)

Lebas (Catherine Dubuisson, femme de Nicolas), peintre de l'Académie royale, † 30 avril 1736 (protestante), rue Saint-Bon. (11752.)

Leblanc (Nicole Ledoux, femme de Louis), maître peintre, † 12 septembre 1677, rue du Grand-Bac, à Saint-Germain-des-Prés. (10958.)

Ledoux (Claude-Louise Letellier, veuve de Paul-Guillaume),

maître peintre, † 22 août 1783, rue du Puits, au Marais. (12494.)

Lefaucheur (Anne-Edmée Lamy, femme d'Étienne-Philippe), maître sculpteur, directeur de l'Académie de Saint-Luc, † 8 août 1765, faubourg Saint-Denis, au Cheval-Blanc. (15273.)

Legros (Claude-Catherine Cocu de la Neuville, femme de Michel), peintre, † 3 mars 1750, rue du Harlay. (14223.)

Lehencouet (Marie-Andrée Cordellier, veuve de François), maître peintre, † 13 octobre 1786, rue Phélippeaux. (11983.)

Lenfant (Angélique Hiroux, veuve de Pierre), sculpteur marbrier, † 15 octobre 1784, boulevard du Temple. (11801.)

Lepoivre (Potencienne Le Mercier, femme de Jean), maître peintre, † 8 avril 1691, rue Montorgueil. (15552.)

Leprince (Robert), maître sculpteur marbrier, † 11 février 1770, rue Poissonnière. (13398.)

Levé (Marie-Anne Delaistre, veuve de Pierre), maître peintre, † 29 mai 1767, rue Saint-Denis. (11956.)

Longélé (Françoise Dizy, veuve de Nicolas), maître peintre et doreur, † 6 septembre 1769, cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie. (12986.)

Madeleine (Geneviève Le Peletier, veuve de Pierre), peintre doreur en bâtiments, † 2 août 1778, rue Charlot. (11019.)

Marchand (Marie Saudé, veuve de Claude), maître sculpteur, † 1er avril 1753, rue Saint-Étienne-de-la-Ville-Neuve. (15800.)

Marchandon (Marie-Jeanne Leseur, veuve de Firmin), sculpteur, † 26 décembre 1778, rue Neuve-Saint-Laurent. (11795.)

Maria (Anne Callas, femme de Nicolas-Joseph), maître sculpteur, † 28 août 1774, rue du Temple. (14469.)

Martin (Annonciade-Barbe-Bénédictine-Roze-Gertrude Ottini, veuve de Jacques-François), peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 11 février 1790, rue Beauregard. (10810.)

Martin (Marie-Simonne Demoras, femme de Jean), com-

pagnon peintre, † 19 mai 1753, rue Saint-Martin. (14673.)

Masse (Marguerite Baucheron, femme de Nicolas), sculpteur ordinaire de la Maison du Roi, † 7 septembre 1684, quai des Célestins. (12533.)

Maucourt (Anne-Geneviève Humblot, femme), maître peintre, † 30 juin 1748, rue des Deux-Portes. (14073.)

Mazeline (Jeanne-Françoise Francard, veuve de Pierre), sculpteur du Roi, † 9 mai 1713, rue de Bourbon-Villeneuve. (12350.)

Mérelle (Jeanne-Antoinette Pierrès de la Cour, veuve de Pierre), peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 27 mars 1785, rue de Cléry, 17. (15996.)

Michel (Marie-Françoise Blanchard, femme de Jean-Louis), maître peintre, † 30 octobre 1764, rue Saint-Honoré. (10888.)

Millet (Marie-Catherine Ivelin, femme de Louis), peintre et doreur, † 9 janvier 1760, rue du Four. (11570.)

Morand (Marthe Dufour, femme de), maître peintre, † 9 mai 1776, rue Saint-Landry-en-la-Cité. (11092.)

Moirin (Anne-Françoise Deniée des Aulnois, veuve de Louis-Étienne), peintre en portraits, † 2 janvier 1784, rue du Pot-de-Fer. (15009.)

Moulinet (Marie Philippe, veuve d'Étienne), marchand imager, † 28 août 1743, rue Saint-Victor. (10853.)

Nevière (Anne Chazelet, veuve de Renaud *de*), dessinateur du Roi pour la marine à Toulon, † 21 avril 1782, rue Saint-Denis, chez les dames de Saint-Chaumont. (14231.)

Nicolas (Reine-Antoinette Lallemand, femme de Pierre), maître peintre, † 15 septembre 1787, rue et cloître Saint-Germain-de-l'Auxerrois. (15096.)

Nollet (Marguerite Malaffait, femme de Pierre-François), peintre, † 9 juin 1773, rue Saint-Antoine. (14421.)

Pajot (Marie-Madeleine Barbier, femme de Claude-Simon), maître peintre et doreur, † 20 juillet 1788, rue des Marmousets. (12502.)

Pajou (Anne-Françoise Gauthereau, veuve de Jean-Alexandre), maître peintre, † 29 octobre 1785, rue de la Verrerie. (13413.)

Patour (Madeleine Morin, femme de Jean-Charles), peintre, † 26 juin 1726, rue de l'Hirondelle. (10841.)

Pavillon (Marguerite Bitot, femme d'Henri), maître sculpteur et peintre, † 27 avril 1677, sous les piliers de la Tonnellerie. (14127.)

Perdoux (Catherine Bertrand, femme), peignant sur toile, † 26 septembre 1751, rue Dauphine. (13513.)

Pernot (Anne Desgranges, veuve de Jean-François), maître peintre et doreur, † 17 août 1756, rue des Vieux-Augustins. (15185.)

Phélipeaux (Marguerite Renard, femme de Jean-Baptiste), maître peintre, † 14 juillet 1770, rue du Chevet-Saint-Landry, à l'hôtel garni du Saint-Esprit. (12988.)

Plantain (Geneviève Oudent, veuve de Claude), peintre dessinateur, † 28 février 1753, rue du Plat-d'Étain. (14799.)

Poillevert (Marie Jacotin, femme de Thomas), maître peintre, † 25 mars 1719, au coin de la vieille place aux Veaux. (15426.)

Pougin (Marie-Anne Lepage, veuve de Jean-Baptiste), maître peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 21 février 1763, rue Montorgueil. (11004.)

Poulain Duval (Michelle Thevert, femme de Pierre), maître peintre, † 26 avril 1729, rue des Boulangers. (15159.)

Poultier (Marie Saline, veuve de Jean), sculpteur ordinaire du Roi, † 15 avril 1731, rue de Cléry, dite Mouffetard. (15931.)

Prévost (Louise-Angélique Gasset, femme de Pierre-Thomas), peintre, † 31 mai 1789, rue Saint-Antoine. (15867.)

Quétier (Louise-Suzanne Girard, femme de Guillaume), maître peintre et doreur, † 24 juin 1779, rue du Four-Saint-Germain. (14342.)

Rasepatte dit *Rochette* (Marguerite Chatonier, femme de Charles-Joseph), sculpteur de l'Académie de Saint-Luc, † 16 juillet 1773, à Belleville. (11014.)

Regnault (Antoinette Bonnet, femme de Jean), peintre de Saint-Luc, † 26 février 1755, rue de la Coutellerie. (11172.)

Riverain (Anne Macart, veuve de Guillaume), sculpteur, † 22 mars 1704, rue Saint-Antoine. (12551.)

Rodier (Marie-Barbe Vermot, femme d'Antoine), maître peintre, † 1er mars 1779, rue Meslay. (15287.)

Rouquet (Jeanne Setchell, femme d'André), peintre (protestante), † 21 mai 1753, quai de Conti. (12433.) — Voy. le scellé de *Rouquet* en 1758, 2e volume des scellés, p. 254.

Saussaye (Marie-Adelaïde Droin, femme de Charles-Claude), maître peintre, † 17 août 1790, rue des Rosiers. (16008.)

Savary (Christine Bertrand, veuve *Alard*, femme d'André), tous deux peintres, † 12 janvier 1758, rue des Cordeliers. (11477.)

Sellier (Anne Breton, femme de), sculpteur en plâtre et en carton, † 6 juillet 1763, rue des Quatre-Fils. (14458.)

Sevaux (Marie-Charlotte Lemorel, veuve d'Albert), maître peintre, † 8 décembre 1736, faubourg Saint-Jacques. (15165.)

Simonny (Marie Ferré, veuve de Dominique), maître sculpteur, † 26 avril 1761, rue Montmartre. (15459.)

Stanguié (Madeleine Guillout, veuve de Jean-Remi Cailloux, et en deuxièmes noces de Martin-Jacques), sculpteur, † 20 juillet 1766, rue de la Croix. (12167.)

Stans (Françoise Lemaire, femme de), sculpteur en marbre, † 30 mai 1758, rue du Colombier. (13765.)

Subro (Marie-Anne Jossey, veuve de Pierre-Louis), peintre et professeur de géométrie et d'architecture de l'Académie de Saint-Luc, † 24 août 1770, rue Saint-Martin. (11959.)

Sumpsois (Marie-Anne Langlois, veuve Lescot, femme de Jean), peintre en miniature, † 10 mai 1760, rue de Tournon. (12407.)

Tallot (Françoise Milliet, veuve de Claude), peintre et doreur, 27 juillet 1753, rue des Moulins. (11170.)

Tourbat (Jacqueline Gaujat, veuve de Claude-Nicolas),

peintre et doreur, † 4 novembre 1762, rue du Four-Saint-Germain. (14325.)

Vanheck (Marie-Thérèse Dupré, femme de Charles), peintre de l'Académie de Saint-Luc, † 29 mars 1759, rue d'Enfer, en la Cité. (12444.)

Varin (Marie-Anne Périchard, femme de Pierre), sculpteur des Bâtiments du Roi, † 8 janvier 1724, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à l'enseigne de la Rose. (14936.)

Vatavoye (Anne Rouget, veuve d'Antoine), compagnon peintre, † 9 janvier 1769, rue Saint-Dominique-Saint-Germain. (13778.)

Vercollier (Catherine-Barbe Doré, femme de Pierre), maître peintre, † 12 avril 1771, rue Saint-Thomas-du-Louvre. (11383.)

Verdier (Antoinette Butay, femme de François), peintre du Roi, † 4 mars 1728, sur les fossés Saint-Victor, près les Pères de la Doctrine chrétienne. (11450.)

Vignon (Anne-Bergère Dolmen, veuve de Philippe), peintre du Roi et de l'Académie royale, † 31 juillet 1720, rue Serpente. (10837.)

Vincent (Adelaïde-Françoise Sonneret, veuve d'Antoine), peintre vernisseur du Roi, † 14 novembre 1772, rue du Faubourg-Saint-Denis. (15471.)

Yvorez (Jeanne, femme de Jean-Claude), compagnon peintre, † 7 mars 1780, rue Saint-Louis-en-l'Isle. (11271.)

FONDEURS ET CISELEURS.

Barbier (Jean-Baptiste), maître fondeur de sable, † 26 novembre 1722, rue Aumaire. (14772.)

Baroche (François-Jacques), maître fondeur, † 1er février 1769, rue Aumaire. (12173.)

Bastard (Marie-Anne Boulanger, femme de Denis), fondeur en sable, † 9 juillet 1768, rue du Petit-Hurleur. (11693.)

Berin de la Croix (Louis), maître fondeur, † 26 juin 1764, quai des Augustins. (10778.)

Besnard (Auguste), maître fondeur, † 4 décembre 1783, rue Mouffetard. (13007.)

Besnard (Claude), maître fondeur, † 27 octobre 1761, rue de la Verrerie. (13660.)

Boisguillot (Jean-Baptiste), maître fondeur, † 23 mars 1779, rue Saint-Éloi. (12487.)

Brochand (Jean-Baptiste), maître fondeur, † 7 mai 1723, rue Jean-Robert. (14773.)

Camus (Françoise Legendre, femme de Germain), maître fondeur, † 27 mars 1718, rue Aumaire. (15225.)

Caron (Étienne), maître fondeur, † 25 octobre 1782, rue des Vertus. (14695.)

Carré (Marie-Denise Léchevin, veuve de Louis), maître fondeur, † 20 février 1724, rue de la Vieille-Draperie. (15231.)

Chartier (Jean-Mathurin), maître fondeur, † 22 décembre 1776, rue du Vert-Bois. (12188.)

Chéron (Jean-Charles), fondeur ciseleur, † 23 juin 1781, rue du Four-Saint-Germain. (14344.)

Chéron (Jean-Nicolas), maître fondeur, † 8 mars 1743, rue Marivaux. (14959.)

Clerget (Pierre-René), fondeur en instruments de mathématiques, † 26 juillet 1779, quai de l'Horloge. (15207.)

Cuvillier (Élisabeth Touret, femme de Sulpice), fondeur, † 17 novembre 1778, rue des Lavandières-Sainte-Opportune. (15080.)

Cuzin (Benjamin), fondeur de fer, protestant, † 18 juillet 1742 (soixante-treize ans), rue Bafroy. (10988.)

Collot (Marc-Joseph), fondeur, † 10 février 1787, rue du Cimetière-Saint-Nicolas. (15488.)

Confesseur (Jacques), maître ciseleur, † 14 novembre 1759, rue Taranne. (13767.)

Curé (Simon), ciseleur, † 20 août 1734, quai Le Pelletier. (15328.)

Dangeville (Jean-Jacques), maître fondeur, † 11 décembre 1767, rue Saint-Martin. (11691.)

Darras (Michelle Tardif, femme de François-Antoine),

doreur sur métaux, † 17 octobre 1734, rue de Grenelle-Saint-Germain. (15593.)

Decaux (Sébastien), maître fondeur, † 12 novembre 1781, rue Saint-Martin. (13005.)

Defer (Jean-Baptiste-Augustin), maître fondeur, † 21 mai 1783, rue des Deux-Boules. (14598.)

Desprès (Jean-Baptiste), maître fondeur, † 19 juillet 1754, faubourg Saint-Martin, à l'enseigne du Compas-d'Or. (12435.)

Desprès (Marie-Geneviève Simonneau, veuve de Jean-Baptiste), maître fondeur du Roi, † 1er novembre 1754, faubourg Saint-Martin. (15262.)

Dubloc (Jeanne Angard, veuve de Guillaume), maître fondeur, † 8 mars 1776, faubourg Saint-Denis. (13557.)

Feloix (Marie-Catherine Huot, femme de Louis-Gabriel), maître fondeur, † 29 avril 1775, rue des Boucheries-Saint-Germain. (14338.)

Fisch (Balthasar), maître fondeur, † 16 février 1782, rue de la Tixeranderie. (15859.)

Fournier (Claude), maître fondeur en terre et en sable, † 10 mars 1716, rue Guérin-Boisseau. (14766.)

Gaudet (Marie-Catherine Clément, veuve de Jean-François), maître fondeur, † 21 février 1772, rue Guérin-Boisseau. (15379.)

Godet (Charles-François), maître fondeur, † 15 avril 1785, rue Transnonnain. (11802.)

Gorlier (François), maître fondeur, † 12 avril 1782, rue Contrescarpe. (14112.)

Gournay (Élisabeth-Charlotte Famin, femme de Jean-Baptiste *de*), maître fondeur et ciseleur, † 26 novembre 1774, rue des Arcis. (13967.)

Graindorge (Élisabeth Agasse, veuve d'Étienne), maître fondeur, † 19 octobre 1678, rue Dauphine. (10959.)

Hainfroy (Étiennette Pivert, veuve Courtois, femme de Jacques-François), maître fondeur, † 23 avril 1767, rue Beaubourg. (12169.)

Hamoche (Jean), maître fondeur, † 13 août 1741, rue Jean-Pain-Mollet. (15337.)

Hanique (Claude-Frédéric), maître fondeur, † 16 mars 1789, rue Frépillon. (11987.)

Harasse (Marie-Étiennette Fourcroy, veuve de Jean), maître fondeur, † 1er août 1749, rue Bourg-l'Abbé. (15346.)

Hariette (Jean-François), maître fondeur, † 7 octobre 1740, rue Popincourt. (15046.)

Hervé (Louise Bouclier, femme), maître fondeur, † 15 novembre 1750, rue du Cimetière-Saint-Martin. (15625.)

Jourdain (Pierre), maître fondeur, † 8 novembre 1772, rue des Trois-Cannettes. (12473.)

Labutte (Hélène-Marie Fouquet, veuve de Nicolas-Amboise), maître fondeur, † 6 mars 1764, rue de la Pelleterie. (12453.)

Lamare (Madeleine-Noel, femme de Jacques), maître fondeur, † 18 juin 1739, sur le Pont-au-Change, à l'enseigne de la Tête-d'Or. (15774.)

Lasnier (Marie-Jeanne Bailly, veuve de Charles-Henri), maître fondeur, † 15 juillet 1784, rue de la Calandre. (12691.)

Leblanc (Joseph-Oger), maître fondeur, † 5 octobre 1765, rue de la Verrerie. (12981.)

Lebreton (Bernard), maître fondeur, † 1er mai 1765, rue de la Harpe. (13533.)

Lechevin (Geneviève-Marthe Crucifix, veuve de Pierre-Edme), maître fondeur, † 29 octobre 1760, rue de la Savonnerie. (15957.)

Leclair (Anne Robineau, femme de Pierre-Jean), maître fondeur, † 9 mai 1781, rue Saint-Martin. (15289.)

Leclerc (Pierre), maître fondeur, † 15 octobre 1707, rue de la Ferronnerie, aux Trois-Chandeliers. (14757.)

Lecoq (François), maître fondeur, † 25 avril 1754, rue de la Croix. (15808.)

Ledoux (Thomas), maître fondeur, † 18 juin 1776, rue Jean-Pain-Mollet. (12999.)

Lefebvre (Étienne), maître fondeur, † 18 juin 1762, rue Neuve-Saint-Merry. (10883.)

Lefebvre (Marie-Marguerite Commendeur, femme de Jean-

François-Gabriel), maître fondeur, † 15 août 1779, rue du Four-Saint-Honoré. (11270.)

Lefèvre (Étienne-Jean), maître fondeur et fabricant d'instruments de mathématiques, † 3 juillet 1753, rue de la Grande-Truanderie. (11240.)

Legrand (Marie Laloue, femme de), maître fondeur et ingénieur pour les instruments de mathématiques, † 7 mai 1789, cour du Dragon. (13817.)

Leguiller (Hugues), maître fondeur, † 3 décembre 1772, rue Saint-Éloi, cul-de-sac Saint-Martial. (12473.)

Leixz (Jean-Jacques), ciseleur, † 28 août 1776, rue Saint-Denis. (12064.)

Lejeune (Antoine), maître fondeur, † 28 février 1782, rue Saint-Martin. (14231.)

Lemaire (Barbe Sauvage, veuve de Toussaint), maître fondeur, † 18 février 1702, rue Jean-Robert. (12318.)

Lemoigne (David), maître fondeur, † 13 mars 1781, rue Princesse. (14344.)

Lepine (François-Nicolas), maître fondeur, † 4 décembre 1778, rue Saint-Sauveur. (15855.)

Leriche (Madeleine Desmoulins, femme de Louis), maître fondeur, † 29 mai 1753, rue Saint-Antoine. (15057.)

Leriche (Claude Charlot, veuve de Louis), maître fondeur, † 2 février 1780, passage Lesdiguières, rue Saint-Antoine. (11197.)

Leroy (Élisabeth Vaudoyer, veuve de Marin), fondeur, † 19 novembre 1735, rue Jean-Robert. (15595.)

Lescot (Jean-Baptiste), compagnon fondeur, † 8 janvier 1768, rue Guérin-Boisseau. (12171.)

Levasseur (Jean-Nicolas), maître fondeur, † 18 avril 1739, rue Jean-Robert. (14535.)

Levasseur (Suzanne Benoist, femme d'Antoine), maître fondeur, † 23 septembre 1745, rue du Cœur-Volant. (14305.)

Loyer (Pierre), maître fondeur, † 24 décembre 1780, rue Phelypeaux. (13302.)

Lucas (Marie-Anne Dupuis, femme de Pierre), maître fondeur, † 5 décembre 1759, rue des Arcis. (13951.)

Lucas (la veuve de), maîtresse fondeuse, † 8 octobre 1757, rue Saint-Jacques. (15265.)

Malassy (Henriette Grangy, femme de Jean-Antoine), fondeur ciseleur, † 11 juin 1757, rue des Arcis. (14803.)

Maravaux (Catherine Henry, veuve de Jean), ciseleur, † 26 juillet 1785, rue Mouffetard. (11726.)

Marillier (Charles), maître fondeur, † 11 mai 1756, rue de la Huchette. (11474.)

Marlet (Nicaise), maître fondeur, † 5 janvier 1750, rue du Four, à l'Épée royale. (10764.)

Martin (Marin), maître fondeur, † 17 juin 1757, rue du Grand-Hurleur. (12045.)

Mennié (Charles), ciseleur, † 21 avril 1768, rue Sainte-Anne, près le Palais. (11692.)

Merlen (Jean-Claude), maître fondeur, † 3 septembre 1789, rue Guérin-Boisseau, à l'enseigne de Saint-Nicolas. (12219.)

Michelin (Nicolas), maître fondeur, † 2 mars 1730, rue du Pont-aux-Choux. (15586.)

Michu (Marie Cadou, femme de Michel), maître fondeur, † 26 décembre 1766, faubourg Saint-Antoine. (14093.)

Moreau (Jean), maître fondeur, † 23 août 1756, rue Quincampoix. (14676.)

Morel (Jean-Baptiste), maître fondeur, † 29 juillet 1779, rue Jean-Robert. (12196.)

Mouton (Anne-Cécile Menage, femme d'Henri), maître fondeur, † 26 août 1720, rue Sainte-Barbe. (13482.)

Navelier (Jean), maître fondeur, † 6 janvier 1743, rue Guérin-Boisseau. (13509.)

Navelier (Marie-Jeanne Beaurin, veuve de Jean), maître fondeur, † 1er janvier 1750, rue de Venise, à l'image Saint-Nicolas. (11767.)

Néquart (Anne Lepetit, veuve de Claude), maître fondeur, † 4 août 1782, rue du Haut-Moulin. (12493.)

Osmond (Robert), maître fondeur-graveur-ciseleur, † 9 février 1789, rue Macon. (11207.)

Pajot (Marguerite-Henriette Tardif, femme de), maître

fondeur, † 31 décembre 1776, rue Barre-du-Bec. (11194.)

Paney (Louis), maître fondeur, † 20 juillet 1772, rue de la Pelleterie. (12473.)

Pellé (Anne-Barbe Cochois, veuve de Noel), maître fondeur, † 27 juin 1721, rue Phelypeaux. (14284.)

Petit (Jacques), maître fondeur, † 9 janvier 1741, sur le Pont-au-Change. (14956.)

Petit (Jacques), maître fondeur doreur, † 14 octobre 1779, rue Saint-Denis. (14228.)

Philippet (Jean-Baptiste-Charles), ciseleur, † 4 janvier 1781, faubourg Saint-Antoine. (14111.)

Prieur (Marie-Barbe Lambert, veuve de Gaspard), maître fondeur, † 13 mai 1722, rue Maubuée. (14519.)

Rebut (Élisabeth Brichet, veuve de Charles), fondeur (elle, concierge de la Comédie française), † 30 janvier 1776, rue des Cordeliers. (10792.)

Regnault (Claude), maître fondeur, † 10 mars 1782, rue de la Cossonnerie. (15990.)

Regnault (François), maître fondeur en cuivre, † 12 décembre 1774, rue de la Pelleterie. (12678.)

Regnault (Élisabeth Martin, veuve Claude), maître fondeur, † 13 mars 1736, rue Saint-Victor. (14951.)

Reuilly (Siméon *de*), maître fondeur, † 15 septembre 1708, rue Jean-Robert. (14758.)

Richard (Martin), maître fondeur, † 31 octobre 1726, rue du Foin. (10841.)

Riché (Madeleine-Françoise Wariche, femme de Nicolas), ciseleur, † 4 janvier 1769, rue de l'Oursine. (11694.)

Rousseau (Marie-Anne-Claude Chapdeleine, veuve de Jean-Nicolas), maître fondeur, † 1er janvier 1764, rue de la Poterie-des-Arcis. (12453.)

Sarrazin (Damien), maître fondeur, † 31 août 1696, rue Aumaire. (12298.)

Sauvage (Louis), ciseleur, † 3 juillet 1778, à l'Hôtel-Dieu. (11269.)

Sellier (Pierre-Jacques), maître fondeur, † 2 novembre 1777, rue du Petit-Lion-Saint-Denis. (12191.)

Susanne (Étienne), maître fondeur, † 7 février 1710, rue de la Savaterie, près le Palais, à l'enseigne du Rabot-d'Or. (10738.)

Tarlé (Philippe), maître fondeur, † 26 novembre 1749, rue de la Licorne. (14447.)

Taupin (Jean), maître fondeur, † 8 septembre 1726, rue des Arcis, à l'image Notre-Dame. (14005.)

Taupin (Marie Leloup, femme de Jean), maître fondeur, † 4 novembre 1737, rue de la Verrerie. (14012.)

Thioux (Reine Petion, femme de Claude-Étienne), maître fondeur acheveur, † 7 février 1777, à l'Hôtel-Dieu. (14105.)

Thuillier (Pierre), maître fondeur, † 27 février 1762, rue Quincampoix. (12049.)

Thury (Philippe), maître fondeur, † 16 août 1781, rue Jean-Robert. (15989.)

Tilliers (François-Michel), maître fondeur, † 7 mars 1769, rue Pavée-Saint-André-des-Arts. (10783.)

Turpin (Louise Drobois, veuve d'Étienne), fondeur, † 4 mai 1742, rue Saint-Marc. (15338.)

Vautier (Robert), maître fondeur, † 29 juillet 1759, rue du Cimetière-Saint-Nicolas. (15267.)

Verrier (Guillaume), maître fondeur, † 19 avril 1738, rue Mouffetard. (11457.)

Viconte (Élisabeth Rossignol, veuve de Louis), maître fondeur, † 23 février 1720, rue des Filles-Dieu. (15227.)

Violet (Jean-François), maître fondeur, † 4 mars 1757, rue Montmartre. (15455.)

Viret (Pierre), maître fondeur, † 27 mai 1777, rue de Charonne. (14104.)

Ziégler (Marie-Gabrielle Renard, veuve de Nicolas-Michel), maître fondeur, † 29 août 1773, rue d'Arras. (14992.)

GRAVEURS.

Bacouet (Claude Corbie, femme de), maître graveur, † 10 mars 1738, rue Saint-Martin. (14533.)

Baisiez (Jean-Baptiste-Laurent), graveur, † 31 décembre 1768, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves. (14416.)

Basset (Catherine François, veuve d'Antoine), graveur en taille-douce et marchand d'estampes, elle marchande de papiers de couleur, † 17 août 1775, rue de la Vieille-Bouclerie. (11091.)

Beaumont (Jeanne Bauchin, femme de Pierre-François), graveur du Roi, † 17 mai 1777, à Belleville. (14472.)

Bernard (Marie-Catherine Bois, veuve de Thomas), graveur du Cabinet et des Médailles du Roi, † 27 décembre 1749, faubourg Saint-Jacques. (13236.)

Berthault (Nicolas), maître graveur, † 2 décembre 1785, rue Saint-Louis, près le Palais. (15398.)

Bonnart (Nicolas), graveur, marchand d'estampes, † 27 février 1762, rue Saint-Jacques et à Montreuil, près Vincennes. (13661.)

Branche (Nicolas), maître graveur du duc d'Orléans et du clergé de France, † 3 novembre 1786, quai des Orfèvres. (12693.)

Bucaille (Marie-Anne Lecamus, veuve de Pierre), graveur en taille-douce, † 14 décembre 1758, rue de la Calandre. (15266.)

Cava (Louis-François), maître graveur, † 19 mai 1773, rue Saint-Louis, île Notre-Dame. (11262.)

Chambon (Gobert-Denis), graveur en taille-douce, † 10 mars 1781, rue Saint-Jacques. (15084.)

Charpentier (Anne Gilbert, femme d'Étienne), graveur, † 20 mars 1764, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Ville-de-Bordeaux. (11954.)

Chéreau (Louise-Pierrette Charpentier, veuve de Jacques), graveur, † 7 juillet 1767, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la fontaine Saint-Severin. (12668.)

Chéreau (Marguerite Caillou, veuve de François), graveur du Cabinet du Roi, † 17 avril 1755, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des Deux-Piliers-d'Or. (10769.)

Chéreau (Marguerite-Geneviève Chiquet, femme), graveur et marchand d'estampes, † 10 mai 1773, rue Saint-Jacques. (11089.)

Chérubin (David), compagnon graveur, protestant, † 17 février 1752, rue Saint-André-des-Arts, inhumé dans le cimetière des protestants étrangers. (12431.)

Compagnon (Jacques), maître graveur, † 25 novembre 1735, sur le Pont-au-Change. (12577.)

Coquin dit *Cossin* (Louis), graveur du Roi en taille-douce, † 12 juin 1704, place Cambrai. (15751.)

Delagrange (Jean-Louis), graveur, protestant, † 2 novembre 1771, âgé de quarante-deux ans, rue Guénégaud. (10785.)

Demarne (Anne Biard, veuve Raussin et femme de Michel), graveur de la Reine et architecte, † 18 novembre 1743, rue du Foin-Saint-Jacques, à l'enseigne du Heaume. (11469.)

Desmarteaux (Gilles), graveur du Roi, † 31 juillet 1776, rue de la Pelleterie, à l'enseigne de la Cloche. (15204.)

Desplaces (Louis-Philippe), graveur en taille-douce, † 26 janvier 1739, rue de la Jussienne. (13364.)

Dorigny (Marie Maugis, veuve de Nicolas), graveur ordinaire du Roi et chevalier d'Angleterre, † 23 mars 1770, rue Neuve-Sainte-Catherine. (14418.)

Ducornet (Louis-Jacques), maître graveur, † 2 mai 1785, sur le Pont-au-Change. (12692.)

Eckscher (Philippe), graveur en pierres fines, † 16 octobre 1788, rue Grenier-Saint-Lazare. (15490.)

Eissenbrandt (Jean-Baptiste), graveur, † 28 février 1787, rue des Bons-Enfants. (12818.)

Foex (Jean-Claude), graveur pour la régie des cartes, † 13 novembre 1781, petite rue Saint-Roch. (15989.)

Gaillard (René), graveur en taille-douce, † 11 avril 1790, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Petit-Marché. (12823.)

Gaucher (Françoise Dubreuil, femme de Charles-Étienne), graveur de l'Académie des arts de Londres, † 2 décembre 1771, faubourg Saint-Jacques. (12777.)

Gautrel (Étienne), graveur ordinaire du Roi, † 31 octobre 1706, rue Saint-Jacques. (10828.)

Gautrel (Marguerite Boudan, veuve en premières noces de *Jean Lenfant*, et en deuxièmes d'Étienne), tous deux graveurs en taille-douce pour le Roi, † 24 janvier 1709, rue Saint-Jacques. (10830.)

Geoffroy (Nicolas-Toussaint), graveur en taille-douce,

† 14 décembre 1787, rue Saint-Dominique-d'Enfer. (12819.)

Gobert (Henriette-Madeleine d'Amiens, femme d'Alexandre-Nicolas), maître graveur, † 16 novembre 1786, rue Dauphine. (13307.)

Gosset (Marie-Andrée Barbichon, femme de Jean), maître graveur, † 3 juin 1812, rue de l'Arbre-Sec. (11643.)

Heulan (Guillaume), graveur du Roi, de la Marine, † 4 mars 1770, rue des Cordeliers. (15469.)

Huquier (Gabriel), graveur et peintre, † 11 juin 1772, rue des Mathurins-Saint-Jacques. (12473.)

Huquier (Marie-Anne Desvignes, veuve de Gabriel), † 23 juin 1775, rue des Mathurins. (12482.)

Jacob (Marie-Anne Capitaine, femme de Louis), graveur et marchand d'estampes, † 27 novembre 1758, rue Saint-Jacques. (11477.)

Jardinier (Jeanne-Geneviève Raincourt, veuve de Claude-Donat), graveur en taille-douce, † 29 novembre 1780, rue Saint-Jean-de-Beauvais. (13407.)

Lebas (François-Pierre), apprenti graveur, † 20 mai 1766. (11688.)

Lecharpentier (René-Jacques-Charles), ingénieur graveur, † 7 juin 1770, rue de la Harpe. (11086.)

Leclerc (Anne Lemaire, veuve d'Antoine), graveur du Roi, † 7 août 1737, rue des Fossés-Saint-Marcel. (13745.)

Letellier (Claude Larcher, femme d'André), graveur, † 18 octobre 1702, rue Saint-André-des-Arts. (15134.)

Liverloz (Anne-Françoise Brochot, veuve de Charles), maître graveur, † 2 juillet 1754, rue Saint-Victor. (10768.)

Lorthior (Louise-Catherine Lancret, femme de Pierre-Joseph), maître graveur, † 2 août 1759, au Marché-Neuf. (12444.)

Loth (Jean-Louis), maître graveur, † 29 mars 1782, rue de Bièvre. (15393.)

Luce (Louis-René), graveur de l'Imprimerie royale, † 14 juin 1774, rue du Doyenné et à Saint-Cloud. (13442.)

Martinet (Marie-Jeanne Darain, femme de Nicolas-Fran-

çois), graveur en taille-douce, † 17 février 1770, rue de Bièvre. (11695.)

Mathey (Charles-Grégoire), graveur, † 17 juin 1749, rue Galande. (11478.)

Maurer (Louis), maître graveur, † 4 mars 1747, rue de la Pelleterie. (12938.)

Mavelot (Claude Piot, femme de Charles), maître graveur, † 25 octobre 1711, place Dauphine. (14761.)

Ménard (Antoine-Dominique), géographe et graveur en taille-douce, † 22 mai 1723, rue Saint-Paul, cloître des Jésuites. (14934.)

Muller (Jean-Paul), fils du graveur du Roi, † 2 mars 1749 (protestant), rue des Cordeliers, à l'hôtel garni du Médoc. (12420.)

Muller (Marie-Madeleine Schrocter, femme de Jean-Conrad), graveur en pierres fines (protestante), † 27 novembre 1752, rue des Cordeliers, inhumée au cimetière des étrangers. (12432.)

Ouvrier (Françoise-Élisabeth Bourgeois, femme de Jean), graveur en taille-douce, † 28 juin 1784, place Maubert. (11723.)

Pocquet (Françoise Gouchon, veuve de Jean), graveur en taille-douce, † 5 janvier 1745, rue Bordet. (13097.)

Rigaud (Jacques), graveur et dessinateur, † 10 août 1754, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Étienne-du-Mont. (10768.)

Roettiers (Jeanne Hermant, veuve de Joseph-Charles), graveur général des Monnaies, † 26 juillet 1780, rue des Tournelles. (15857.)

Rug (Michel), ancien graveur des médailles du Roi, † 26 septembre 1737, aux Tuileries. (11668.)

Sigoilliaux (Anne-Julie Lecointre, femme de Louis), maître graveur, † 19 octobre 1782, rue de la Vieille-Draperie. (12689.)

Stallin (Jacques), maître graveur-ciseleur sur métaux, † 20 janvier 1784, rue Sainte-Croix en la Cité. (15009.)

Stallin (Marguerite Vandimen, femme de Jacques), graveur, † 7 novembre 1772, rue de la Barillerie. (15971.)

Stiéveny (Antoine), graveur en pierres fines (protestant), † 6 août 1751, quai des Morfondus. (12429.)

Stiéveny (Marie-Élisabeth, fille d'Antoine), protestante, † 12 octobre 1753, rue Dauphine, inhumée au cimetière des protestants étrangers. (12434.)

Tardif (Jacques-Clair), maître graveur sur métaux, † 12 septembre 1781, sur le pont Notre-Dame. (12491.)

Trebuchet (Marguerite Dallemagne, femme de François), maître graveur, † 26 février 1778, place du Marché-Neuf. (12683.)

Trochon (Madeleine Doré, femme d'Alexis), graveur, † 30 août 1732, rue Maubuée. (14527.)

Valet (Marie-Susanne Patriarche, femme de Jean-Emmanuel), graveur en taille-douce, † 10 mai 1754, rue des Lavandières, place Maubert. (11470.)

Ventujol (Antoine), graveur, † 10 janvier 1779, rue Traversière-Saint-Étienne-du-Mont. (13281.)

POTIERS.

Armand (Augustin-Jean), metteur en œuvre et potier, † 28 décembre 1779, rue du Cherche-Midi. (12684.)

Armand (Louise Dubois, veuve de Guillaume), potier, † 19 janvier 1775, rue du Temple. (14470.)

Armand (Guillaume-Jacques), peintre en faïence, † 19 janvier 1784, rue de Charonne. (14114.)

Armand (Anne Fontelliau, femme de Louis-Denis), employé à la manufacture de Sèvres, † 18 décembre 1785, rue d'Anjou-Dauphine. (15998.)

Audy (Jean-Baptiste), maître potier de terre, † 13 avril 1783, sous les piliers de la Tonnellerie. (15394.)

Auzou (Sébastien), marchand et manufacturier de faïence, † 19 février 1749, rue de la Roquette. (10992.)

Aval (Alexandre), faïencier, † 13 juin 1702, rue Saint-Antoine. (12549.)

Barrier (Jean-Baptiste), maître potier de terre, † 5 juin 1748, rue de Charonne. (10991.)

Bauquier (Pierre), potier de terre, † 13 avril 1772, rue des Cordiers. (11088.)

Bienfait (Jacques), marchand faïencier, † 4 janvier 1779, rue du Foin-Saint-Jacques. (15389.)

Boudin (Jacques), maître potier de terre, † 29 janvier 1766, rue de Charonne. (14093.)

Bourquin (Marie-Mathurine Colbeau, femme de Pierre-Noël), potier de terre et carreleur à Paris, † 10 mai 1768, pont Saint-Michel. (11084.)

Brière (Louis-Philippe), potier de terre, † 10 mars 1777, rue de la Roquette. (14425.)

Brochet (Christophe), potier de terre, † 18 juin 1692, rue Neuve-Saint-Denis. (13038.)

Buquet de Montvillier (Angélique de Lacombe, femme de Jean-Baptiste-Suzanne), entrepreneur de la manufacture de porcelaines à Chantilly, † 24 juin 1754, rue de Bourbon. (14544.)

Buzelard (Claude), potier de terre, † 15 août 1740, rue de Charonne. (10987.)

Calon (Marguerite Pinson, femme de Charles), potier de terre, † 18 novembre 1725, au coin de la rue de l'Échelle. (11654.)

Chamoy (François), marchand faïencier, † 27 avril 1689, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain. (15738.)

Chapelle (Jacques), entrepreneur et propriétaire de la manufacture royale de faïence japonnée de Sceaux, † 20 octobre 1773, rue du Temple, vis-à-vis l'hôtel de Conti. (11790.)

Chevalier (Michel), faïencier, † 20 avril 1747, rue de Bièvre. (11463.)

Chiboust (Jean), marchand faïencier, † 11 décembre 1786, rue Tireboudin. (14237.)

Chiboust (Simon), faïencier, † 22 juin 1767, rue Montorgueil. (13395.)

Chiboust (Louise Bobé, femme de Simon), faïencier, † 16 février 1765, rue Montorgueil. (11955.)

Chicanneau (Jean-Baptiste), faïencier, † 23 décembre 1734, rue des Petits-Champs. (14529.)

Chicoineau (Marie-Louise Soissons, veuve de Dominique-François), faïencier, † 17 avril 1766, rue de la Ville-l'Évêque, faubourg Saint-Honoré. (10891.)

Choudard des Forges (Marie Monot, femme d'Antoine), faïencier, † 13 décembre 1746, rue Montmartre. (15175.)

Combacal (Antoine), marchand potier de terre, † 26 mai 1774, rue Basfroi. (14101.)

Cuvillier (Edme), faïencier, † 5 novembre 1687, au Marché-Neuf. (10724.)

Debacq (Jean-Baptiste), marchand potier de terre, † 18 mars 1784, rue aux Fèves. (15009.)

Delafond (Guillaume), marchand faïencier, † 10 mai 1756, rue des Brodeurs, paroisse Saint-Sulpice. (10764.)

Delarocque (Charles), faïencier, † 3 septembre 1749, faubourg Saint-Honoré. (11166.)

Denis (Charlotte-Françoise Laurent, veuve de Nicolas), potier de terre et carreleur, † 14 juillet 1742, rue du Puits-l'Ermite. (11458.)

Deville (Louise Roquelou, veuve de Siméon), faïencier, † 28 mars 1760, rue Saint-Martin, à l'enseigne des Yeux-d'Émail. (11950.)

Dory (Jacques-François), maître potier de terre, † 11 août 1773, rue de la Roquette. (14421.)

Doyen (Jacques), faïencier privilégié du Roi, † 18 mars 1739, rue Geoffroi-Lasnier. (15774.)

Dubois (Edmée-Gabrielle Lamy, femme de Jérôme), manufacturier de faïence, † 30 juillet 1782, rue Geoffroy-Lasnier. (15859.)

Duchesne (Marie-Élisabeth Marcellin, femme de Michel-Pierre), potier de terre, † 6 mai 1736, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine. (10985.)

Éloy (Jeanne Vibert, femme de Jean-Baptiste), potier de terre, † 11 novembre 1779, cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, cul-de-sac de la Treille. (11502.)

Évrard des Pitons (Louis), entrepreneur de la manufacture de porcelaine de Villeroy, † 21 juillet 1754, rue Saint-Honoré. (12601.)

Fenet (Michel), marchand faïencier-émailleur, † 19 mai 1750, faubourg Saint-Denis. (12039.)

Ferlu (Antoinette Houdin, veuve de Pierre-Isaac), mar-

chand verrier-faïencier, † 2 mars 1738, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine. (10985.)

Fillié (Simon), maître potier de terre, † 6 mars 1765, rue de Charonne. (14092.)

Fillié (Marie-Jeanne Ferret, veuve de Simon), maître potier, † 21 décembre 1774, rue de Charonne. (15850.)

Fontaine (Charles), maître potier de terre, † 10 septembre 1742, rue de la Fontaine, faubourg Saint-Marcel. (11458.)

Fougereux (Jean), marchand faïencier, † 9 janvier 1740, rue de la Tixeranderie. (11056.)

Gallois (Marie-Marguerite Colombe, veuve de Bocher puis de Claude-François), modeleur à la manufacture royale de Sèvres, † 22 décembre 1776, rue Notre-Dame-de-Nazareth. (12188.)

Gardou (Étienne), potier de terre, † 18 mai 1786, rue de Charonne. (14116.)

Grandsire (Anne Roussel, veuve de Léonard), faïencier, † 7 décembre 1759, sous les piliers des potiers d'étain, à l'enseigne du Grand-Sire. (12607.)

Gricourt (Georges), maître potier de terre, † 27 juin 1775, rue Gracieuse. (13277.)

Guérault (Jacques), directeur général des manufactures de Nevers, † 26 février 1688, rue de Seine. (10962.)

Gueux (François), maître faïencier, † 14 janvier 1717, rue Aumaire. (14767.)

Harivel (Jacques), maître potier de terre, † 29 janvier 1729, rue Neuve-Saint-Médard. (11451.)

Harivel (Catherine Decesne, veuve de Jean-Baptiste), maître potier de terre, † 9 janvier 1747, rue de la Vieille-Bouclerie, à l'enseigne des Mousquetaires. (11463.)

Hautecœur (Humbert), maître faïencier-émailleur, † 24 janvier 1757, rue Saint-Denis. (12045.)

Hebert (Jeanne-Barbe Boursier, femme de Jacques-Barthélemi), marchand potier de terre, † 12 janvier 1755, rue de la Joaillerie. (13650.)

Hebert (Marie Voisin, deuxième femme de Jacques-Barthélemi), potier, † 13 mai 1783, rue des Anglais. (15992.)

Hétru (Martin), marchand faïencier, † 21 mars 1747, rue Montmartre. (13099.)

Jacob (François), maître potier de terre, carreleur, † 26 avril 1769, au Marché-Neuf. (12671.)

Jullienne (Denis), marchand faïencier, † 2 décembre 1674, rue Saint-Honoré. (14732.)

Jullienne (Marie Pernelle, veuve de Denis), faïencier, † 30 mars 1678, rue Saint-Honoré. (14737.)

Lacroix (Jean-Pierre), maître faïencier-émailleur, † 29 avril 1776, faubourg Montmartre. (15671.)

Lair (Michel), faïencier privilégié du Roi, † 24 décembre 1758, rue du Roule. (12443.)

Lamy (Marie-Louise Chevance, femme de Charles-Gabriel), marchand faïencier, † 13 novembre 1739, rue du Marché-Pallu. (13505.)

Laumonier (Anne-Madeleine Pironeau, veuve de Sulpice), maître potier, † 20 octobre 1784, rue aux Fers. (14347.)

Lautier (Sébastien), maître potier de terre, † 28 juin 1742, rue de Charonne. (10988.)

Lebaigue (Jean), maître potier de terre, † 26 mai 1742, rue de la Fontaine, faubourg Saint-Marcel. (11458.)

Leclerc (Marguerite Vigor, femme de Claude), maître faïencier, † 17 novembre 1757, à la Croix-Rouge. (14023.)

Lescalier (Mathieu), marchand faïencier, † 18 février 1787, faubourg Montmartre. (14238.)

Leurdan (Charles), maître faïencier, † 20 mars 1775, rue de la Mortellerie. (15852.)

Lhermitte (Nicole Dion, femme d'Edme-Claude), faïencier-émailleur, † 17 juillet 1743, rue de Bretagne. (14663.)

Mansel dit *Duvivier* (Léonarde Vaudin, veuve de Jacques), potier de terre, † 15 juin 1689, faubourg Saint-Antoine. (12619.)

Mignon (Adrien-Pierre), propriétaire de la manufacture des terres d'Angleterre, † 17 février 1788, au coin des rues Saint-Pierre et Amelot. (15489.)

Mignot (Nicolas), potier de terre, † 6 juin 1745, rue de Charonne. (10989.)

Monnot (Michel-Ange), maître faïencier, † 22 novembre 1787, rue Saint-Honoré. (15299.)

Navel (Catherine Loyson, femme de Claude), maître faïencier, † 7 mai 1760, rue de la Lanterne en la Cité. (15363.)

Payot (Jean-Baptiste), marchand faïencier, † 4 juillet 1738, rue Saint-Benoît. (14013.)

Petit (Jean), maître faïencier, † 14 juillet 1787, rue de la Verrerie. (13450.)

Pezot (Marie-Thérèse Maufroy, veuve de *Charvoz*, puis de *Favrin* et enfin de Jean-François), tous maîtres potiers de terre, † 15 septembre 1779, rue Tiquetonne. (13131.)

Picart Duban (Marie-Madeleine Sautereau, veuve de Louis), maître faïencier, † 8 avril 1788, à Chaillot. (14351.)

Pichenot (Marie-Catherine Roussel, femme de François), marchand faïencier, † 13 janvier 1755, vieille rue du Temple. (14401.)

Raoul (Catherine Daniez, veuve de Sébastien), maître potier de terre, † 13 mai 1764, faubourg Montmartre. (13773.)

Ravigneaux (Jean), marchand faïencier, † 10 décembre 1784, à l'Hôtel-Dieu. (11426.)

Renous (Louise Mullot, femme d'Antoine-Pierre), maître potier, † 25 juin 1751, rue de la Monnaie. (11314.)

Ronssin (Gilles), marchand faïencier, † 22 mars 1741, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie. (14956.)

Sebire (Jean-Michel), maître potier de terre, † 14 septembre 1770, au Marché-Neuf. (13270.)

Sollier (Vincente Bernard, veuve de Guillaume), marchand faïencier, † 16 mai 1748, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. (12592.)

Thory (Jean-Baptiste), maître faïencier, † 12 juin 1781, rue Saint-Paul. (14034.)

Thory (Marie-Adélaïde Delestre, femme de), maître faïencier, † 2 juillet 1779, rue Saint-Paul. (15082.)

Tourasse (Jean-Jacques), maître potier de terre, † 6 mars 1732, rue de la Roquette. (15044.)

Trou (Marie-Josèphe Bourgeois, veuve de Henri), ancien faïencier, † 14 avril 1783, rue Saint-Honoré. (13975.)

Trou (Marie-Jeanne Amaury, veuve de Gabriel), faïencier, † 8 janvier 1753, rue de Richelieu. (11170.)

Villain (Élisabeth Lesage, veuve de Louis), marchand privilégié de terrerie d'Angleterre, † 29 décembre 1741, rue Quincampoix. (14956.)

Vincent (Marie Charpentier, veuve de Nicolas), faïencier, † 13 juillet 1751, rue Bourg-l'Abbé, à l'enseigne du Vaisseau Anglois. (11942.)

RELIEURS.

Bruneau (Nicolas), relieur et doreur, † 18 juin 1739, rue Charretière. (15168.)

Butillot (Lazare), maître relieur, † 6 novembre 1742, rue des Maçons-Sorbonne. (13508.)

Cosmant (François), maître relieur, † 24 septembre 1753, rue Charretière. (12599.)

David (Marie-Anne Pontier, femme de Clément), relieur, † 28 mars 1764, rue du Mont-Saint-Hilaire. (13258.)

Delafontaine (Barthélemi), relieur et doreur, † 16 juin 1745, rue du Mont-Saint-Hilaire. (12589.)

Doré (Nicolas), maître relieur et doreur, † 6 avril 1748, rue Saint-Jean-de-Beauvais. (11464.)

Firmin (Jeanne Culembourg, veuve de Simon), maître relieur, † 12 juillet 1724, rue d'Écosse. (15231.)

Gallet (Louis), maître relieur, † 17 juin 1749, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît. (10859.)

Gaudreau (Hélène Mercier, veuve de Pierre), maître relieur, † 18 juin 1771, rue du Mont-Saint-Hilaire. (11484.)

Hénard (Georges), maître relieur et doreur, † 20 avril 1750, rue d'Écosse. (15347.)

Hérissant (Élisabeth-Agnès Lemonnier, femme de Charles), maître relieur, † 10 juillet 1788, rue Saint-Jean-de-Beauvais. (13299.)

Laferté (Marie-Jeanne Renard, veuve de Pierre-Antoine), relieur, † 3 mars 1778, rue des Carmes. (13280.)

Lemonnier (Charles-Henri), maître relieur, † 9 avril 1789, à l'Hôtel-Dieu. (11207.)

Lemprun (Marie-Susanne Cavour, femme de Nicolas-Joseph), maître relieur, † 18 juin 1781, rue du Mont-Saint-Hilaire. (11417.)

Maillet (Marie-Anne Pontier, femme de Charles-Jacques), maître relieur, † 23 mai 1770, rue des Carmes. (12773.)

Mercier (Guillaume), maître relieur et doreur de livres, † 24 janvier 1763, rue du Mont-Saint-Hilaire. (13115.)

Michon (Jean-Louis), maître relieur, † 6 avril 1760, rue des Sept-Voies. (13251.)

Michon (Marie-Louise Charles, veuve de Pierre), relieur-libraire, † 30 novembre 1728, rue des Sept-Voies. (11450.)

Monvoisin (Antoine-Joseph), maître relieur, † 11 septembre 1787, rue Saint-Jacques. (14482.)

Moreau (Jeanne Huet, veuve de Bailly, puis de Louis-Charles), maître relieur, † 17 août 1779, rue Charretière. (11714.)

Morisson (Pierre), maître relieur, † 16 mai 1780, rue Poupée. (11597.)

Pierrot (Françoise-Jeanne Poisson, femme de Claude), relieur, † 19 septembre 1755, rue Troussevache. (15951.)

Plumet (Jeanne-Louise Fournier, femme de Louis-Valentin), maître relieur, † 4 octobre 1775, rue Charretière. (13402.)

Pontier (Nicolas), maître relieur, † 23 avril 1758, rue des Carmes. (13247.)

Pontier (Françoise-Geneviève Paustien, femme de Jean-Baptiste), relieur, † 20 février 1774, rue Pavée-Saint-André-des-Arts. (14993.)

Ratillon (Vincent-Louis), maître relieur, † 26 mars 1753, rue Charretière. (15800.)

Regnard (Jean-Nicolas), maître relieur, † 2 décembre 1776, faubourg Saint-Jacques. (13686.)

Sauvage (Marie-Marguerite Chauvin, femme de Guillaume-Pierre), maître relieur, † 20 mai 1739, rue Charretière. (11457.)

Tiger (Marie-Jeanne Gamet, femme d'Étienne), maître relieur, † 28 mars 1756, rue des Carmes. (13945.)

Trouvain (Louise Poiret, veuve de Jacques), maître relieur-doreur, † 3 juin 1752, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Gril. (11468.)

TAPISSIERS.

Bertrand (André), maître tapissier, † 25 décembre 1712, rue de la Huchette. (14634.)

Bertrand (Jeanne Mercier, veuve d'André), marchand de tapisserie, † 8 février 1716, rue de la Huchette, à l'enseigne des Bœufs. (14637.)

Degas (Jean), marchand de tapisserie, † 16 juin 1717, rue de la Huchette, à l'enseigne de la Petite-Bastille. (10972.)

Delaître (François), tapissier ordinaire du Roi, † 23 juillet 1775, rue Neuve-Saint-Roch. (14994.)

Delaporte (Annet), négociant à Aubusson, † 19 octobre 1784, rue Saint-Louis-au-Palais. (12691.)

Gervaise (Charles-Louis), peintre sur toiles, † 29 avril 1790, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts. (15021.)

Hinard (Marie de Villers, veuve de Louis), entrepreneur des manufactures royales de tapisseries de Beauvais, † 3 mars 1712, rue de Richelieu. (11643.)

Lefèvre (Anne-Charlotte Desnots, veuve de Jean), tapissier, † 16 février 1753, rue Grenier-Saint-Lazare. (15948.)

Mage (Geneviève Pillon, veuve de Pierre), marchand de tapisserie, † 17 octobre 1767, rue de la Huchette, à l'image Saint-André. (11083.)

Ovis de la Tour (Marie-Marguerite Dardelle, veuve de Louis), entrepreneur de tapisseries des Gobelins, † 4 août 1736, aux Gobelins. (14656.)

Soret (Guillaume), tapissier du Roi, † 3 mai 1745, rue la Harpe. (10855.)

Tixier (Pierre-Charles), employé aux Gobelins, † 13 avril 1763, rue Mouffetard. (11248.)

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

SCELLÉS D'ARTISTES

MENTIONNÉS SUR LES TABLES DES ARCHIVES DES COMMISSAIRES, MAIS N'AYANT PAS ÉTÉ CONSERVÉS.

Coyzevox (Antoine), sculpteur ordinaire du Roi, rue du Chantre. Scellé mis à la requête de sa veuve et de ses enfants. — 11 octobre 1720. (Commissaire Daminois.)

Rivet, architecte du Roi. Compte présenté par sa veuve aux enfants de son mari, le 26 août 1721. — Février 1722. (Comm. Tourton.)

Pasquier (le sieur), sculpteur, faubourg Saint-Denis. Scellé à la requête de Me Douceur, procureur au Châtelet, son exécuteur testamentaire. — Mars 1722. (Comm. Sautel.)

Allou (femme du sieur), peintre, rue du Petit-Lyon. Scellé à la requête de ses enfants. — Avril 1722. (Comm. Defacq.)

Dupont (femme du sieur), peintre, rue Neuve-Saint-Joseph. Scellé à la requête dud. *Dupont*. — Avril 1722. (Comm. Defacq.)

Mauger (Jean), graveur de l'histoire métallique du Roi. Scellé à la requête d'Élisabeth Claye, sa veuve. — Septembre 1722. (Comm. Delafosse.)

Daniel (le sieur), sculpteur. Scellé. — Octobre 1722. (Comm. de Moncrif.)

Perrault (André), architecte juré expert. Scellé en sa maison, rue Beaurepaire, à la requête de son exécuteur testamentaire. — Mars 1723. (Comm. Delafosse.)

Chastelain (Nicolle de Magny, veuve d'Isidore), architecte, rue de la Vieille-Monnaie. Scellé à la requête de Pierre-Louis Chastelain, subrogé-tuteur de Nicolas-Isidore Chastelain, fils de la défunte. — Août 1723. (Comm. Carterot.)

Varin (le sieur), sculpteur. Compte présenté aux sieurs Pierre et Anthoine Varin, ses neveux, de la tutelle et administration de leurs personnes. — Décembre 1723. (Comm. Duchesne.)

Chaussaye (le sieur), entrepreneur des marbres du Roi, rue du Sépulcre. Scellé. — Février 1724. (Comm. Charles.)

Vaulquier (le sieur), sculpteur, rue Beaurepaire. Scellé. — Mars 1725. (Comm. Defacq.)

Huan (le sieur), architecte. Scellé à la requête de ses héritiers. — Mai 1725. (Comm. de Moncrif.)

Richer (le sieur), architecte. — Août 1725. (Comm. Camuset.)

Lebrun (le sieur), architecte. Compte de tutelle et de communauté présenté à ses enfants. — Août 1725. (Comm. Parisot.) — Voy. le scellé ci-après, octobre 1729.

Frosné (le sieur), architecte juré expert, rue des Lavandières. Scellé à la requête de sa veuve. — Avril 1726. (Comm. Blanchard.)

Hurlot (le sieur), peintre, quai de Conti. Scellé. — Mai 1726. (Comm. Parent.)

Jolivet (le sieur), sculpteur, rue de la Croix. Scellé. — Juillet 1726. (Comm. Delaunay.)

Boisard (le sieur), graveur, quai Pelletier. Scellé à la requête de sa veuve. — Septembre 1726. (Comm. Divot.)

Dieu (Marie Lefèvre, femme du sieur), peintre de l'Académie. Scellé à la requête du sieur de la Porte, son fils. — Octobre 1726. (Comm. Lecomte.)

Simonneau (le sieur), graveur du Roi, rue des Bernardins. Scellé à la requête du sieur Simonneau, son frère. — Janvier 1727. (Comm. Carterot.)

Foudrier (le sieur), architecte, rue Couture-Sainte-Catherine et par suite à Carrières. Scellé à la requête de sa veuve. — Juillet 1727. (Comm. Chauvin.)

Hanart (Nicolas), sculpteur, rue de la Croix et par suite rue Neuve-Saint-Roch. Scellé à la requête de sa sœur. — 9 mai 1728. (Comm. Defacq.)

Dupont (le sieur), maître peintre, rue Saint-Joseph. Scellé après décès à la requête du sieur Roussel, son créancier. — 14 septembre 1728. (Comm. Carterot.)

Peney (Jean-Baptiste), peintre de l'Académie de Saint-

Luc, rue des Cordeliers. — 18 février 1729. (Comm. Le Comte.)

Lebrun (le sieur), architecte, rue de la Verrerie. Scellé. — 22 octobre 1729. (Comm. Parisot.)

Cellier (Arnoult-Antoine), maître sculpteur, décédé en sa demeure, préau de la Foire-Saint-Germain. — 30 mars 1730. (Comm. Charles.)

Roëttiers (la veuve du sieur), graveur général des Monnaies, dans le couvent des religieuses anglaises, rue de Charenton. Scellé à la requête d'un de ses enfants. — 29 avril 1730. (Comm. Delafosse.)

Delamotte (le sieur), architecte des Bâtiments du Roi. — 20 mars 1731. (Comm. Tourton.)

Royer (le sieur), maître peintre, rue du Petit-Lion. Scellé à la requête de la veuve. — 14 décembre 1731. (Comm. Aubert.)

Vigoureux du Plessis, peintre, cloître Saint-Honoré. — 4 juin 1732. (Comm. Aubert.)

Courtonne (le sieur), professeur de l'Académie royale d'architecture. Compte présenté à ses enfants[1]. — 21 décembre 1732. (Comm. Langlois.)

Bourgouin (le sieur), peintre, rue Aumaire. Scellé à la requête de sa veuve. — 4 juillet 1733. (Comm. Glou.)

Lemaire (Pierre), peintre en éventails, rue Grenier-Saint-Lazare. Scellé à la requête de Louis Lemaire. — 3 février 1734. (Comm. Sautel.)

Clinstet (le sieur), peintre suédois, en chambre garnie, rue Sainte-Anne. Scellé à la requête de son hôte. — 17 février 1734. (Comm. Delavergée.)

Tarlé (le sieur), marbrier du Roi, cour des Suisses, aux Tuileries. — 17 juin 1735. (Comm. Daminois.)

Vinage (le sieur), architecte. Scellé à la requête de sa veuve. — 1er septembre 1735. (Comm. Levié.)

Jouvenet (femme du sieur), peintre ordinaire du Roi en son Académie royale, rue du Colombier, paroisse Saint-Sulpice. Scellé à la requête de son fils. — 27 juillet 1736. (Comm. Grimperel.)

1. Voir ci-après le scellé à la date du 16 janvier 1739.

Delaunay (Anne Dutour, veuve du sieur), maître peintre. — 23 mars 1737. (Comm. Chastelus.)

Delafosse (veuve du sieur), peintre du Roi, rue de Richelieu. Scellé à la requête de son exécuteur testamentaire. — 16 juin 1737. (Comm. Allain.)

Pinerlin (le sieur), peintre. Scellé à la requête de ses héritiers. — 22 août 1737. (Comm. Parent.)

Delacroix (le sieur), entrepreneur et pensionnaire du Roi aux Gobelins. Scellé à la requête de son frère. — Fin août 1737. (Comm. Le Comte.)

Remy (le sieur), peintre. Scellé à la requête de sa veuve. — 5 septembre 1737. (Comm. De Moncrif.)

Royer (Louis), maître peintre, rue du Sépulcre. Scellé à la requête du sieur Pierre Royer, son fils. — 14 octobre 1737. (Comm. Charles.)

Dubuisson (Louis-Garat), peintre, rue du Bout-du-Monde. Scellé à la requête d'une des héritières. — 1er février 1738. (Comm. Defacq.)

Ataud (le sieur), peintre, rue Fromenteau. Scellé après le meurtre commis sur la personne dud. *Ataud*, sur la place du Palais-Royal. — 5 juillet 1738. (Comm. Cadot.)

Mansart (Anne Bodin, veuve de Hardouin), architecte. Scellé à la requête de M. et Mme de Montargis et de M. le comte de Sagonne. — Fin août 1738. (Comm. Trudon.)

Delamotte (sieur), intendant-ordonnateur et premier commis des Bâtiments du Roi. — 16 décembre 1738. (Comm. Camuset.)

Courtonne (le sieur), architecte du Roi et professeur de l'Académie royale de sculpture, rue des Fossés-Saint-Germain-de-l'Auxerrois. Scellé à la requête de ses enfants et gendres. — 16 janvier 1739. (Comm. Allain.)

Dezègre, marbrier du Roi. Partage de communauté entre la veuve et les héritiers. — 13 juin 1739. (Comm. Defacq.)

Cuvillier (le sieur), marbrier du Roi, rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré. Scellé à la requête d'un héritier. — 12 juillet 1739. (Comm. Trudon.)

Laneau (le sieur), maître marbrier, rue de Vendôme-au-Marais. — 28 septembre 1739. (Comm. Trudon.)

Labbé (la femme du sieur), maître sculpteur, rue du Calvaire. — 23 mars 1740. (Comm. Rousselot.)

Poullain (le sieur), marbrier, rue Meslée. Scellé à la requête de sa veuve. — 27 avril 1740. (Comm. Aubert.)

Jacob (Marie-Lefèvre, femme de Michel), maître peintre, quai Pelletier, chez Beauvais, limonadier. Scellé à la requête dud. Jacob. — 20 juillet 1740. (Comm. de Rocrolles.)

Labbé, sculpteur, rue du Calvaire. Scellé à cause de son absence. — 18 août 1740. (Comm. Merlin.)

Chicanneau (le sieur), entrepreneur de la manufacture de porcelaine de Saint-Cloud, rue Aumaire. Scellé à la requête de son exécuteur testamentaire. — 8 novembre 1740. (Comm. Blanchard.)

Busselin (le sieur), peintre, rue de la Harpe. — 28 décembre 1740. (Comm. Poget.)

Jeandié des Rochers, graveur du Roi, de l'Académie royale, rue du Foin. — 3 mars 1741. (Comm. Delafosse.)

Chartier (Thomas), enlumineur d'images, rue des Anglois. — 3 septembre 1741. (Comm. Pellerin.)

Ferry (Pierre), dessinateur, rue des Trois-Maures. — 3 septembre 1741. (Comm. Chastelus.)

Henriance dit *Julliance* (Pierre), maître sculpteur. — 21 septembre 1741. (Comm. Regnaudet.)

Lassus (le sieur), sculpteur, grande rue du faubourg Saint-Antoine. — 21 janvier 1742. (Comm. Trudon.)

Gabriel (le sieur), premier architecte du Roi, à Versailles et en la maison de Saint-Magloire. — 2 mai 1742. (Comm. Camuset.)

Besançon (le sieur), peintre, cour du Dragon-Sainte-Marguerite. — 4 juin 1742. (Comm. Leblanc.)

D'Orbey (Nicolas), chevalier de l'ordre de Saint-Michel, contrôleur des Bâtiments du Roi, rue Poissonnière. — 24 juin 1742. (Comm. Grimperel.)

Mavelot (le sieur), graveur, rue Saint-Paul. — 4 juillet 1742. (Comm. Trudon.)

Ju (le sieur), architecte du duc d'Orléans et trésorier de France à Bourges, rue des Bons-Enfants, et par suite à

Chennevières, près Champigny. — Fin septembre 1742. (Comm. Parent.)

Quirot (le sieur), architecte, rue de la Verrerie. — 11 janvier 1743. (Comm. De Lespinay.)

Niesport (veuve), imprimeur en taille-douce, rue du Plâtre-Saint-Séverin. — Fin janvier 1743. (Comm. De Machurin.)

Beausire (Jean), ancien architecte de la Ville, rue des Lions. — 21 mars 1743. (Comm. De Rochebrune.)

Pons (Louis), maître peintre, rue du Faubourg-Saint-Denis. — 19 mai 1743. (Comm. Desnoyers.)

Baron (le sieur), inspecteur des manufactures, rue Louis-le-Grand, à la marbrerie du Roi. — 22 janvier 1744. (Comm. Cleret.)

Charpentier (le sieur), architecte, cloître Saint-Honoré. — 15 février 1744. (Comm. Daminois.)

Dezauziers (Antoine), entrepreneur des Bâtiments du Roi, rue de Grenelle-Saint-Honoré. — 14 mars 1744. (Comm. Dupré.)

Vandenuel (Catherine Boucicault, veuve de Jean), peintre, rue Salle-au-Comte. — 18 juin 1744. (Comm. Sautel.)

Perrier (le sieur), sculpteur, rue Sainte-Foy. Scellé à la requête de sa veuve. — 22 octobre 1744. (Comm. Defacq.)

La Cour (le sieur), entrepreneur des bâtiments du duc d'Orléans, rue des Bons-Enfants. — 17 novembre 1744. (Comm. Parent.)

Morel (le sieur), maître peintre, pont Notre-Dame. — 1er décembre 1744. (Comm. Dupré.)

Baulan (le sieur), maître peintre, rue Sainte-Anne. Scellé à la requête des créanciers. — 11 février 1745. (Comm. Cleret.)

Janson (Michel), maître peintre. Compte de communauté et de tutelle au curateur des enfants de Jeanne Janson, leur mère, femme de Charles Duprez. — 5 mars 1745. (Comm. Regnard.)

Vaneck (la femme de), peintre, rue Saint-Martin. — 1er avril 1745. (Comm. Sautel.)

Moreau (le sieur), maître peintre, rue Neuve-Saint-Martin. — 11 août 1745. (Comm. Sautel.)

Le Prince (le sieur) père, maître marbrier, rue Poissonnière. — 24 avril 1746. (Comm. Aubert.)

Vautrain (la femme du sieur), architecte, cloître Saint-Honoré. — 2 septembre 1746. (Comm. Cadot.)

D'Origny (Nicolas), graveur ordinaire du Roi, rue de la Harpe. Scellé à la requête de sa veuve. — 10 décembre 1746. (Comm. Trudon.)

Bouclet (le sieur), peintre, parvis Notre-Dame. — 24 mai 1747. (Comm. Chénon.) — Voir le scellé publié sous le n° CLXX.

Odieuvre (Antoinette Varin, épouse du sieur), peintre, rue d'Anjou-Saint-Germain. — 2 juin 1747. (Comm. Grimperel.)

Le Pas Dubuisson, doyen des architectes et juré expert. Scellé sur ses effets et après sa détention. — 28 août 1747. (Comm. Leblanc.)

Varin (la veuve du sieur), architecte, rue de Seine. — 29 décembre 1747. (Comm. Lecomte.)

Christophe (le sieur), peintre de l'Académie de Saint-Luc, rue des Fossoyeurs. — 28 mars 1748. (Comm. Le Comte.)

Odo (le sieur), dessinateur de Mme la Dauphine, quai de la Mégisserie. — 6 avril 1748. (Comm. Chénon.)

Rousseau (le sieur), peintre, rue Saint-Séverin. — 6 avril 1748. (Comm. De Machurin.)

Ducreux (le sieur), maître peintre sculpteur, pont Notre-Dame. Scellé à la requête du sieur Loudière, son gendre, et de demoiselle Madeleine-Angélique Patin, sa veuve. — 10 juillet 1748. (Comm. Regnaudet.)

Levesque (le sieur), maître peintre, pont Notre-Dame, et par suite à Chatou. — 23 août 1748. (Comm. Dupré.)

Pithoin (Denise-Marie Ducy, femme du sieur Jean-Baptiste), sculpteur, rue Boucherat. Scellé à la requête du sieur des Rays, son gendre. — 3 octobre 1748. (Comm. Regnaudet.)

Hue (Pierre), peintre, rue du Roi-de-Sicile. — 5 octobre 1748. (Comm. De Machurin.)

Robillon (Jean-Baptiste), sculpteur, faubourg Saint-Lazare. Scellé après sa faillite. — 21 novembre 1748. (Comm. Regnaudet.)

Le Bel (le sieur), peintre, rue du Monceau-Saint-Gervais. — 19 janvier 1749. (Comm. Girard.)

Lisqui (le sieur), marbrier, rue Philippeau, et par suite à Moret. Scellé à la requête d'un créancier. — 13 mars 1749. (Comm. Laumonier.)

De Mezerets (le sieur), architecte juré expert des Bâtiments du Roi, rue Neuve-des-Petits-Champs. Scellé à la requête de ses filles. — 2 mai 1749. (Comm. Regnaudet.)

Aumont (le sieur), ancien maître général des bâtiments et juré expert entrepreneur. Scellé à la requête de sa veuve. — 16 mai 1749. (Comm. Sautel.)

Drouard (Nicolas), maître peintre doreur, rue de la Haute-Vannerie. — Mai 1749. (Comm. Regnaudet.)

Gaujet (Paul), entrepreneur des Bâtiments du Roi, rue de Cléry. — 6 juin 1749. (Comm. Charpentier.)

Deligny (le sieur), sculpteur, porte Saint-Martin, rue d'Orléans. — 14 octobre 1749. (Comm. Sautel.)

Ergo (le sieur), professeur de géométrie en l'Académie de Saint-Luc, rue des Deux-Écus. — 26 novembre 1749. (Comm. Sautel.)

Duflos (le sieur), peintre, faubourg Saint-Martin. — 26 novembre 1749. (Comm. Defacq.)

Birne (le sieur), peintre allemand, au couvent des Bernardins. — 5 décembre 1749. (Comm. Desnoyers.)

Darsonville (Pierre), entrepreneur des Bâtiments du Roi, rue de Scenne. Scellé à la requête d'Étienne Dupêché. — 27 janvier 1750. (Comm. Bouquigny.)

Perrot (le sieur), peintre des Menus-Plaisirs du Roi, rue Froidmanteau. — 26 juin 1750. (Comm. Chénon.)

Le Chantre (Charles), peintre, rue des Ménétriers. — 19 octobre 1750. (Comm. Grimperel.)

Pitoin (Marie-Clotilde Roumier, femme de Jean-Baptiste), maître sculpteur, rue de Bretagne. — 26 août 1751. (Comm. Duruisseau.)

Legendre (le sieur), sculpteur, rue du Marché-Neuf. Scellé après son décès sur ses effets étant chez le sieur Riou, maître perruquier. — 15 avril 1752. (Comm. Leblanc.)

De Favanne (le sieur), peintre ordinaire du Roi, recteur de

l'Académie royale de peinture et sculpture, rue Saint-Honoré. — 27 avril 1752. (Comm. Dupré.)

Suppujeot (le sieur), maître sculpteur, rue et chaussée d'Antin. — 20 octobre 1752. (Comm. Dupré.)

Vismart (le sieur), graveur, rue Saint-Louis, près le Palais. Scellé à la requête du Domaine. — 12 février 1753. (Comm. Delafosse.)

Duplantin (la veuve du sieur), peintre et dessinateur, rue du Plat-d'Étain. — 20 février 1753. (Comm. Mouricault.)

Poilvert (le sieur), maître peintre, rue de la Calandre. — 3 mai 1753. (Comm. Delafosse.)

Contat (le sieur), maître peintre, rue Saint-Jacques. — 15 mars 1754. (Comm. Doublon.)

Hulste, amateur honoraire des Académies de peinture et de sculpture. — 17 avril 1754. (Comm. Le Vié.)

Pineau (le sieur), sculpteur des Bâtiments du Roi, rue Notre-Dame-de-Nazareth. — 26 avril 1754. (Comm. Rousselot.)

Gidde (le sieur), maître graveur, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. — 26 avril 1754. (Comm. Laumonier.)

Girardin (le sieur), maître peintre, rue Cassette. Scellé à la requête de ses héritiers. — 18 juin 1754. (Comm. Bouquigny.)

Brisseux (le sieur), architecte, rue Neuve-Grange-Batelière, chez M. Danguy, fermier général. — 20 septembre 1754. (Comm. Le Vié.)

Ostende (Joachim), tapissier à la manufacture royale des Gobelins, demeurant entre les deux barrières. Scellé après son suicide. — 12 juillet 1755. (Comm. Belle.)

Doussin (Isaac), architecte du Roi et juré expert des bâtiments, rue Saint-Pierre, quartier Montmartre. — 16 août 1755. (Comm. Charpentier.)

Berlicot (le sieur), maître peintre, rue de Cléry, à la Villeneuve. — 4 novembre 1755. (Comm. Grimperel.) — Voir ci-dessus, p. 166.

Rollet (le sieur), peintre, rue du Petit-Carreau. — 14 janvier 1756. (Comm. Charpentier.)

D'Orléans (Jean-Baptiste), graveur, rue Saint-Jacques, vis-

à-vis le collège du Plessis. — 22 mai 1756. (Comm. Thiot.)

Blondel (le sieur), architecte du Roi, au château de Grenelle, près Paris. — 5 octobre 1756. (Comm. Lemaire.)

Le Roux (le sieur), maître peintre, rue Saint-Victor. — 9 avril 1757. (Comm. Lemaire.)

Foix (le s. Fleury), graveur, faubourg Saint-Jacques. Scellé à la requête du procureur du Roi. — 9 avril 1757. (Comm. Roland.)

Colonne (le sieur), peintre, rue des Trois-Pistolets. — 25 septembre 1757. (Comm. Trudon.)

Le Roy (Pierre), entrepreneur de la manufacture de tapisserie, faubourg Saint-Antoine. — 9 octobre 1757. (Comm. Roland.)

Fournaye (le sieur), maître sculpteur, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts. — 29 mars 1758. (Comm. Maillot.)

Lair (François), maître sculpteur, rue Poissonnière. — 11 avril 1758. (Comm. Bourgeois.)

Gormand (Pierre), maître peintre, sur le boulevard, vis-à-vis la rue Charlot, au Marais. — 25 avril 1758. (Comm. Thiot.)

Girardin (le sieur), peintre, rue de Sèvres. — 5 mai 1758. (Comm. Bouquigny.)

Humblau (Antoine), dessinateur, rue Gallande, place Maubert. — 13 juin 1758. (Comm. Roland.)

Aveline (Angélique Senallier, épouse du sieur Pierre-Alexandre), graveur du Roi, rue Saint-Jacques, à l'ancienne Poste. — 4 novembre 1758. (Comm. Roland.)

Slodtz (Paul-Ambroise), sculpteur du Roi, rue de Grenelle, faubourg Saint-Honoré et au Louvre. — 15 décembre 1758. (Comm. Chénon.)

Mussard (le sieur), peintre, pavillon des Quatre-Nations. Scellé à cause de son absence, de l'ordonnance du lieutenant criminel. — 5 février 1759. (Comm. Delafleutrie.) — Voir ci-dessus, p. 69.

Plet (le sieur), peintre doreur, quai Pelletier. — 7 février 1759. (Comm. Delagrave.)

Huet (le sieur), peintre, professeur de l'Académie de Saint-Luc, rue Meley, et par suite en sa maison de Bagnolet. — 2 mai 1759. (Comm. Maillot.)

Slodtz (Jean-Baptiste), peintre de l'Académie et de M. le duc d'Orléans, quai de la Mégisserie. — 1[er] septembre 1759. (Comm. Mouricault.)

Adam (le sieur), maître marbrier, décédé ès prisons du Fort-l'Évêque. — 1[er] mars 1760. (Comm. Laumonier.)

Henrion père, sculpteur marbrier, rue Meslay. — 18 mars 1760. (Comm. Rousselot.) — Voir le scellé portant le n° CCIII.

Deschamps (Henry), maître marbrier, rue Poissonnière, au coin du boulevard. — 10 juin 1760. (Comm. Charpentier.)

Leblanc (le sieur), architecte de l'intendance de Paris, rue Feydeau. — 22 septembre 1761. (Comm. Mouricault.)

Beausire (le sieur), ancien architecte de la Ville, rue de la Mortellerie. — 15 octobre 1761. (Comm. Chénon.)

Guichon (le sieur), maître sculpteur-marbrier, rue Meslée, et par suite à Belleville. — 26 janvier 1762. (Comm. Leblanc.)

Baudru le jeune, architecte du Roi, rue de Tournon. — 26 mars 1763. (Comm. Guyot.)

Blavet (le sieur), architecte, rue du Petit-Bourbon, faubourg Saint-Germain, et par suite à Bourg-la-Reine. — 14 avril 1763. (Comm. Laumonier.)

Besnard (le sieur), architecte de l'École militaire, rue des Saints-Pères. — 26 mai 1763. (Comm. Fontaine.)

Sceillier (le sieur), sculpteur, rue des Quatre-Fils, au Marais. — 2 juillet 1763. (Comm. Maillot.)

Foreau (Catherine-Françoise Loncle, veuve du sieur Jacques-Hyacinthe), maître peintre, rue Geoffroy-Lasnier. — Août 1763. (Comm. De Rochebrune.)

Fauvel (le sieur), architecte, rue des Deux-Écus, et par suite au château de Villiers-sur-Seine. — 24 décembre 1763. (Comm. Dorival.)

Serprie (le sieur), inspecteur des bâtiments de Saint-Sulpice. — 2 janvier 1765. (Comm. Guyot.)

Faucheur (la femme du sieur), sculpteur, faubourg Saint-Denis. — 14 août 1765. (Comm. Duchesne.)

Lecomte (le sieur), graveur, rue du Champ-de-l'Alouette,

faubourg Saint-Marcel. — 4 septembre 1765. (Comm. Roland.)

Champenois (le sieur), peintre, rue Saint-Denis. — 20 janvier 1766. (Comm. Maillot.)

Adam (Jean-Baptiste), maître marbrier, rue de Fourcy. — 23 février 1766. (Comm. Lemaire.)

Henrion (le sieur), marbrier, rue Meslée. — 3 février 1767. (Comm. Rousselot.) — Voir scellé nº CCIII.

Lardier-Desjardins (Louise Pareis, veuve du sieur), sculpteur, rue Saint-Martin, au bâtiment du prieuré Saint-Martin. — 20 avril 1768. (Comm. Bourderelle.)

Miquelange (le sieur), ingénieur architecte du Roi, rue Saint-Honoré. Scellé après son absence. — 17 mai 1768. (Comm. Trudon.)

Trouvain (le sieur), maître peintre et doreur, rue d'Enfer, en la Cité. Scellé après son absence et faillite, de l'ordonnance du lieutenant criminel. — 31 mai 1768. (Comm. Regnard.)

Du Pechet (Nicolas), maître peintre, rue des Moineaux, butte Saint-Roch. — 15 juin 1768. (Comm. Michel.)

Charvet (Madeleine Lemoine, femme de Joseph), maître sculpteur marbrier, rue des Fossés-Saint-Victor. — 9 septembre 1768. (Comm. Bourderelle.)

Le Jeune (Jean), maître graveur, rue de la Licorne. Scellé de l'ordonnance du lieutenant criminel après son absence et faillite. — 13 décembre 1768. — (Comm. Regnard.)

Denise (Martin-Louis), maître graveur, rue de la Pelleterie. Scellé après son absence. — 20 décembre 1768. (Comm. Laumonier.)

Durand (la femme de Michel), sculpteur, rue de la Grande-Truanderie. — 2 juillet 1769. (Comm. Percheron.)

Lisse (le sieur), graveur, rue de la Joaillerie. — 28 septembre 1769. (Comm. Boullanger.)

Tarlet (Jean), marbrier du Roi, faubourg de la Conférence. — 2 janvier 1770. (Comm. Guyot.)

Buot (Marguerite Darras, veuve de), sculpteur, rue de Bercy. — 22 février 1770. (Comm. Crespy.)

Loir (Denis), architecte expert, entrepreneur de bâtiments, rue de la Verrerie. — 30 mars 1770. (Comm. Serreau.)

Domaille (le sieur), maître sculpteur et loueur de cabriolets, à l'Échiquier, grande rue du Faubourg-Saint-Denis. Scellé de l'ordonnance du lieutenant criminel à cause de son absence. — 16 avril 1770. (Comm. Bourderelle.)

Haneuse (le sieur), architecte, rue Neuve-Saint-Laurent. — 30 mai 1770. (Comm. Maillot.)

Remond (le sieur), peintre, et sa femme, laitière, rue de la Tixeranderie. — 8 juin 1770. (Comm. Legretz.)

Phelipeaux (la femme du sieur), maître peintre, rue Saint-Victor. — 14 juillet 1770. (Comm. Ferrand.)

Bazille (le sieur), architecte, rue des Marmousets, et par suite à Sceaux. — 26 septembre 1770. (Comm. Dorival.)

Bobin (la femme du sieur), architecte, rue Saint-Denis. — 6 octobre 1770. (Comm. Charpentier.)

Bradt (Jean), architecte pensionnaire du roi de Danemark, rue Saint-André-des-Arts. Scellé de l'ordonnance du lieutenant criminel. — 26 octobre 1770. (Comm. De Graville.)

La Nouelle (Jean), maître peintre, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. — 5 janvier 1771. (Comm. Belle.)

Tardieu (Pierre-François), graveur en taille-douce, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le collège de Louis-le-Grand. — 5 janvier 1771. (Comm. Belle.)

Vercolier (le sieur), maître peintre, rue Saint-Thomas-du-Louvre. — 10 avril 1771. (Comm. Chénon.)

Bernault (Marguerite-Barbe Hure, femme du sieur), maître peintre, rue Palatine, derrière Saint-Sulpice. — 25 avril 1771. (Comm. Touvenot.)

Aubry (Claude-Quillot), architecte, rue du Temple, et par suite à Bagnolet. — 9 septembre 1771. (Comm. Roland.)

Gavelier (Marie-Françoise Dubreuil, femme du sieur), graveur, rue du Faubourg-Saint-Jacques. — 4 décembre 1771. (Comm. Roland.)

Berneron (les sieur et dame), lui maître peintre, faubourg Saint-Denis. — 14 avril 1772. (Comm. Boullanger.)

Huquier (le sieur), peintre, rue des Mathurins. — 10 juin 1772. (Comm. Dorival.)

Dupré (le sieur), marchand de rouge et graveur, boulevard

du Temple, et par suite cloître Saint-Germain-l'Auxerrois. — 20 janvier 1773. (Comm. Mutel.)

Boucher (la femme du sieur), sculpteur, boulevard de la Porte-Saint-Honoré. — 12 février 1773. (Comm. Delaporte.)

Le Carpentier (Mathieu-Antoine), architecte du Roi et du Domaine, rue de Bondy. — 20 juillet 1773. (Comm. Dorival.)

Chapelle (le sieur), maître peintre, rue Saint-Bernard, faubourg Saint-Antoine. — 21 octobre 1773. (Comm. Mouricault.)

Lacour (le sieur), maître sculpteur, rue Saint-Nicolas, faubourg Saint-Antoine. — 2 septembre 1774. (Comm. Le Rat.)

Bailly (Maurice), peintre, et Marie-Roze Savary, sa femme, rue Sainte-Barbe, à la Villeneuve. — 19 septembre 1774. (Comm. Bourgeois.)

Melli (Louis), peintre italien, rue de l'Échelle. — 21 décembre 1774. (Comm. Fontaine.)

De Coudray (le sieur Paul), maître peintre, rue Saint-Claude, au Marais. — 16 mars 1775. (Comm. Serreau.)

Toqué (Marie-Catherine-Pauline Nattier, veuve du sieur Louis), peintre du Roi. — 30 mars 1775. (Comm. Mutel.)

Marot (le sieur), peintre de l'Académie de Saint-Luc, aile du Pont-Marie. — 19 juin 1775. (Comm. Thibert.)

Quirot (Denis), architecte du Roi, rue du Hazard, à l'hôtel du Pérou. — 28 novembre 1775. (Comm. Laumonier.)

Diffetot (Michelle Jouin, femme de Jacques), peintre, rue de Sève, près la barrière. — 8 janvier 1776. (Comm. Léger.)

Aubert (le sieur), maître sculpteur, cul-de-sac Matignon. — 27 mars 1776. (Comm. Boullanger.)

Saly (Jacques-François-Joseph), écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, sculpteur du Roi, rue du Doyenné, près le Louvre. — 4 mai 1776. (Comm. Mutel.)

Jeson (Jean-Baptiste), peintre, rue de Fourcy, à l'Estrapade. — 23 décembre 1776. (Comm. Simonneau.)

Thiou (la femme du sieur), graveur sur métaux. — 7 février 1777. (Comm. Gilles.)

Rachinel de la Planche (la femme du sieur), maître peintre et doreur, rue Saint-Honoré, près la rue Tirechape. — 13 février 1777. (Comm. Chénon.)

Duchesne (la veuve du sieur), architecte, en sa maison, rue Saint-Denis, vis-à-vis les Innocents. — 18 février 1777. (Comm. Simonneau.)

Thomin (Jacques), maître peintre et doreur, rue du Monceau-Saint-Gervais. — 20 mars 1777. (Comm. Vanglenne.)

Sadron (le sieur), marbrier, au Grand-Montrouge. — 16 mai 1777. (Comm. Laumonier.)

Morenval (François), sculpteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain. — 9 avril 1778. (Comm. Le Seigneur.)

Deloche (le sieur), maître graveur, rue de la Lanterne, au bas du pont Notre-Dame, chez un pâtissier. — 28 avril 1778. (Comm. Le Gretz.)

Saussaye père, peintre et doreur, rue des Juifs. Scellé, de l'ordonnance du lieutenant civil. — 27 mai 1778. (Comm. Joron.)

Barot (Suzanne Silvestre, veuve de Jean-Louis), peintre en éventails, rue Bourg-l'Abbé. — 4 août 1778. (Comm. Serreau.)

De Chailly (le sieur Garnier), architecte, rue de la Lune, près l'église des Bonnes-Nouvelles. — 15 septembre 1778. (Comm. Charpentier.)

Boullanger (Monique Bellin, femme du sieur), maître sculpteur, rue de Bondy. — 12 octobre 1778. (Comm. Serreau.)

Desclair (le sieur), architecte, rue Saint-Jacques. — 31 décembre 1778. (Comm. Le Rat.)

Pataut (François), peintre, et sa femme, rue de la Coutellerie. — 4 juillet 1779. (Comm. Léger.)

Jouniaux (Jean-Nicolas), maître sculpteur marbrier, rue et cul-de-sac Saint-Sébastien. — 7 janvier 1781. (Comm. Vanglennes.)

Burttels (Martin-Vincent), sculpteur marbrier, faubourg Saint-Martin, hôtel des Arts. — 26 septembre 1781. (Comm. Simonneau.)

Poignot (Antoine), peintre, rue Feydeau, au coin de la rue Montmartre. — 28 février 1782. (Comm. Prestat.)

Bourdaix (dame Boullanger, femme du sieur), sculpteur, grande rue du Faubourg-Saint-Martin. — 18 octobre 1782. (Comm. Chénon père.)

Sobro (Jean), architecte, rue des Noyers. — 24 janvier 1783. (Comm. Dupuy.)

Le Chantre (Étiennette Damon, veuve du sieur), maître peintre, boulevard du Temple. — 18 février 1783. (Comm. Vanglenne.) — Voir ci-dessus, p. 161.

Lardener (le sieur), graveur allemand, hôtel garni d'Orléans, rue Dauphine. Scellé à la requête du procureur du Roi et du Domaine. — 20 mai 1783. (Comm. Foucault.)

Thuriot (le sieur), architecte, rue Michel-le-Comte. Scellé après son absence et faillite. — 6 août 1783. (Comm. Simonneau.)

Aubert (André), architecte juré expert, entrepreneur de bâtiments, rue Neuve-des-Mathurins. Scellé sur ses papiers, de l'ordonnance du lieutenant criminel. — 21 janvier 1784. (Comm. Serreau.)

Patureau (la femme du sieur), graveur, elle polisseuse, rue du Harlay. — 22 avril 1784. (Comm. Duchauffour.)

Delhay (Jean-Baptiste), sculpteur, rue du Faubourg-Montmartre, au coin de la rue Buffault. — 25 octobre 1784. (Comm. Pierre.)

Lafond (le sieur), ancien peintre de l'Académie, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. — Vers le 17 novembre 1784. (Comm. Guyot.)

Gourdin (Michelle Giroux, veuve de Claude), maître peintre, rue de la Tixeranderie, cul-de-sac Saint-Faron, et par suite à Passy. — 17 décembre 1784. (Comm. Des Rosiers.)

Ray ou *Roy* (Jean-Baptiste), peintre, cloître Saint-Jacques-de-l'Hôpital. — 7 juin 1785. (Comm. Dupuy.)

Paul (le sieur), sculpteur marbrier, enclos des Jacobins, rue Saint-Honoré. — 7 novembre 1785. (Comm. Thibert.)

Desmaretz (Pierre-Claude), peintre, faubourg Saint-Martin. — 27 décembre 1785. (Comm. Le Blond.)

Brunel (le sieur), maître peintre, rue des Vieilles-Tuileries. — 30 décembre 1786. (Comm. Ferrand.)

Giroux (Marie-Claude Hunou, femme de Simon-Charles), maître sculpteur, rue des Fossés-Saint-Victor. — 10 février 1787. (Comm. Pierre.)

Gilles (Jean), maître peintre et doreur, faubourg Saint-Martin. — 29 mars 1788. (Comm. Simonneau.)

Masson (Jean-Baptiste-Toussaint), maître peintre, place Maubert. — 1er juin 1788. (Comm. Desormeaux.)

Taboureur, architecte expert et juge de la maçonnerie, ponts et chaussées de France, rue de Savoie et au village de Boulogne. — 24 octobre 1788. (Comm. Foucart.)

Loyau (André), maître sculpteur et doreur sur bois, passage de Lesdiguières, près la Bastille. — 2 janvier 1789. (Comm. Dularry.)

Leulier (Marie-Anne Turin, veuve en premières noces de *Pierre Boucot*, maître peintre, et en secondes de François), maître peintre, rue de Sève et à Vaugirard. — 3 février 1789. (Comm. Le Seigneur.)

Touron (Jacques), maître peintre, rue Poissonnière, n° 154. — 13 mars 1789. (Comm. Dauzel.)

Chrétien (le sieur), peintre et doreur, rue du Temple, hôtel Montbas. — 11 juillet 1789. (Comm. Dauzel.)

Gentilz (Jean-Henri), architecte, rue Portefoin. — 8 septembre 1789. (Comm. Dularry.)

Goubelly (Michel), architecte, rue des Gravilliers. — 12 mars 1790. (Comm. Desormeaux.)

Ducray (Anne-Julie-Simonne Leprestre, veuve de Gilles), architecte, place Maubert. — 5 octobre 1790. (Comm. Desormeaux.)

SUPPLÉMENT.

Malgré le soin apporté au dépouillement des Archives des Commissaires, les scellés de quelques personnages notables avaient échappé à notre attention. Nous les retrouvons à temps pour les comprendre dans la présente publication. Ce sont les scellés du peintre de portraits, *Louis Autreau*, membre de l'Académie royale, de l'architecte des Bâtiments du Roi, *Varignon*, qui porte en même temps le titre de maréchal des logis du Roi, et enfin du s. *Cietti*, peintre et ancien recteur de l'Académie de Saint-Luc.

CCCXCI.

LOUIS AUTREAU

PEINTRE DE L'ACADÉMIE ROYALE.

25 août 1760.

Nous avons rédigé, il y a de longues années, une notice biographique sur le peintre de portraits *Louis Autreau* ou *Autereau*, pour le nouveau Nagler publié sous la direction du docteur Julius Meyer. Par un singulier oubli, le nom de *Louis Autreau* ne figure même pas dans l'ancien Dictionnaire des artistes publié en Allemagne, tandis qu'une courte note rappelle le souvenir de son père *Jacques Autreau*.

Né en 1692 à Paris, *Louis Autreau* fut reçu Académicien le 25 février 1741, sur les portraits du sculpteur *René Frémin* et du peintre *de Favannes*. Le premier est encore conservé à l'École des Beaux-Arts, dans ces salles obscures où le public n'est pas admis et où sont si mal éclairés les débris de l'ancienne collection académique.

Notre artiste prit assez régulièrement part aux expositions de 1738 à 1759; il envoyait des portraits et parfois des scènes de genre. *Baléchou* a gravé d'après lui le portrait de l'abbé J.-G. Grillot. Au reste, bien qu'il ait appartenu à l'Académie de peinture, il a eu moins de réputation que son père qui s'était fait connaître aussi par des poésies et dont Voltaire a parlé en ces termes : « Homme assez franc, d'ailleurs mauvais peintre et mauvais poète. »

Mariette, qui a consacré quelques lignes à *Jacques Autreau*, lui attribue à tort le meurtre du peintre *Godefroy*, dont nous avons publié le récit détaillé à la fin de notre premier volume de scellés. Mais l'erreur a été rectifiée dans le manuscrit même par un anonyme mieux informé, et le véritable auteur de l'accident, le peintre *Chantereau*, est signalé par lui. Cette note de Mariette nous avait échappé lors de la publication du volume qui contient la relation de ce fait; on en comprend facilement la raison, et on peut apprécier par là combien les tables sont utiles même dans les ouvrages publiés sous forme de Dictionnaires alphabétiques.

Le scellé de *Louis Autreau* permet d'ajouter quelques détails à sa biographie.

Il meurt, comme on le savait par les registres de l'Académie, le 25 août 1760, un lundi, sur les six heures du matin. Il habitait le premier étage d'une maison du cul-de-sac Berthault, dans la rue Beaubourg. Les fenêtres de son appartement prenaient jour sur des jardins. Agé de soixante-huit ans au jour de son décès, *Louis Autreau* ne laisse ni femme ni enfants, car son héritier le plus proche est un cousin germain, curé de la paroisse de Saint-Firmin de Grigneville, dans le diocèse de Sens, le s. Louis Berseau. D'autres cousins plus éloignés se présentent pour recueillir une part de la succession; ce sont le s. François-Louis Martineau-Duplessis, contrôleur général des Véneries et Fauconneries du Roi, et un ancien chirurgien major des armées, nommé Pierre Cresellet-Duplessis.

En raison de cette situation, le défunt avait désigné comme exécuteur testamentaire un cousin issu de germain, le s. Nicolas-Gabriel Panet. Celui-ci fait apposer les scellés, le jour du décès, par le commissaire Jean-François Hugues. Sur ses indications, le testament d'*Autreau*, daté du 6 mai 1760, avec un codicille du 1er août, est découvert dans une commode de la chambre à coucher et déposé chez Me Moinet, notaire, qui, par la suite, est chargé de la confection de l'inventaire.

Différentes sommes, montant au total à 3,772 livres 18 sols, trouvées dans la commode, sont remises à l'exécuteur testamentaire chargé de procéder à l'inhumation.

Le mobilier est simple et annonce une condition modeste. Les murs de la chambre à coucher, de la salle de compagnie et même de la chambre de la cuisinière sont couverts de nombreux tableaux, presque tous des portraits. On en compte une cinquantaine, la plupart sans cadres. Le procès-verbal mentionne seulement une tête de vieillard, un Christ, deux dessus de porte, six estampes et deux figures en plâtre.

Le défunt possédait aussi de la vaisselle d'argent, dont le commissaire ne donne pas le détail, et diverses rentes dont on retrouverait l'énumération sur l'inventaire dressé par le notaire Moinet.

(Arch. nat., Y 11001.)

CCCXCII.

JACQUES VARIGNON

ARCHITECTE DU ROI ET MARÉCHAL DES LOGIS DE SA MAJESTÉ.

21 octobre 1766.

Bien des procès-verbaux nous ont passé sous les yeux et c'est la première fois que se présentent des incidents tels que ceux que nous allons résumer.

Jacques Varignon, qu'Adolphe Lance n'a pas connu et dont nous ne saurions trop expliquer la double qualité, était mort depuis quelque temps déjà quand s'engage la procédure. En effet, sa veuve, Catherine De Goulon, peut-être la fille du sculpteur qui travaillait vers la fin du règne de Louis XIV, après avoir épousé en premières noces le s. Michel Derbais, puis

Jacques Varignon, était remariée au s. Le Laboureur, chevalier de Saint-Louis, et habitait avec lui rue Meslay, quand son gendre, André-François Langlois, chevalier, conseiller d'État, intendant des finances, en qualité de maître des droits de Marguerite-Julie D'Herbais, s'avise de faire apposer les scellés au domicile de la dame Le Laboureur, sur les effets de la communauté ayant existé entre le s. *Varignon* et la demoiselle De Goulon, pour sûreté de la donation entre-vifs, à lui faite, suivant le contrat de mariage passé chez Me Morin le 3 mai 1739, de l'universalité des biens du s. *Varignon*. Tout cela est assez embrouillé, et le poursuivant paraît avoir attendu bien longtemps pour exercer ses droits.

Protestation du s. Le Laboureur, chez qui on vient apposer les scellés à l'improviste, sur les sept heures et demie du soir. Les parties se transportent incontinent chez le lieutenant civil qui ordonne de poursuivre les opérations.

On continue donc les perquisitions; on fouille dans les tiroirs; on dresse un état des deniers comptants s'élevant à 3,900 livres. L'argenterie est des plus complètes. Sous la remise, une berline doublée de panne jaune; dans la cave, sept feuillettes de vin de Bourgogne.

Cependant, le s. Le Laboureur ne cesse de protester contre de semblables procédés.

Enfin, par sentence du Châtelet rendue le 2 décembre 1766, confirmée le 7 janvier suivant, est déclarée la nullité de cette apposition de scellés, bien que faite avec la permission du lieutenant civil, et autorisation est accordée aux patients de les faire lever et, au besoin, de les briser.

Remarquons, en terminant, que la demoiselle Catherine De Goulon devait être d'un certain âge lors de l'aventure que nous venons de raconter, puisqu'en 1739 elle avait déjà une fille en âge d'être mariée. Mais pourquoi le s. *Varignon* traitait-il avec une véritable tendresse de père cette enfant d'un premier lit? c'est ce que le contrat de mariage indiquerait peut-être; mais nous n'avons pas eu le loisir de faire appel à l'obligeance du successeur de Me Morin.

(Arch. nat., Y 11576.)

CCCXCIII.

IGNACE CIETTI

ARCHITECTE, ANCIEN DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

30 mai 1778.

N'eût-il pris part à aucune exposition, ne figurât-il sur aucun dictionnaire biographique, et c'est ici le cas, un ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc ne saurait nous laisser tout à fait indifférent. Nous allons donc résumer sommairement certaines particularités intéressantes contenues dans le procès-verbal de scellé du s. *Ignace Cietti*.

Il meurt le dimanche, 24 mai 1778, sur les neuf heures du soir, au retour d'un voyage en Italie, comme il se disposait à repartir pour Paris. Le s. *Jacques-André Pichon*, maître sculpteur, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, demeurant rue Poissonnière, à la nouvelle de cette mort, requiert le commissaire Jean-François Hugues d'apposer les scellés au domicile du défunt, rue Meslay, pour sûreté et garantie des fonds appartenant à la communauté des maîtres peintres, dont lui, requérant, était tenu solidairement avec le s. *Cietti*, avec qui il avait exercé conjointement les fonctions de directeur en 1776 et 1777. On se rend donc rue Meslay, dans la maison avec boutique occupée par le s. *Cietti,* appartenant à un menuisier demeurant rue de la Croix. Sur ces entrefaites, un négociant, Charles Cicéri, prévient que le fils aîné du défunt a annoncé son départ pour Paris et est attendu d'un moment à l'autre. Peu après, en effet, se présente *François Cietti,* peintre, exécuteur du testament nuncupatif de son père, reçu par Bouteloup, notaire à Lyon, le 22 mai.

Du procès-verbal de scellés il résulte que ce *François Cietti* était né à Trefiume, près le lac Majeur, en Italie, où son père possédait une résidence. Il était donc Italien par sa naissance, ainsi que son frère Joachin Cietti, âgé de vingt ans, et son autre frère *Pierre Cietti*, peintre, résidant à Rome, et représenté par le substitut du procureur du Roi. Aussi, d'après la loi de son pays natal, *François Cietti* est-il reconnu majeur quoique n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année.

L'acte donne au défunt le titre d'ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc avec la qualité d'architecte.

Est-ce une erreur? On serait tenté de le croire, car l'inventaire comprend des marchandises servant à la peinture et des couleurs, d'où il résulte que *Cietti* aurait été peintre et marchand de couleurs.

Parmi les objets en évidence dans la boutique ou les chambres, nous ne voyons à signaler qu'un certain nombre de tableaux, une dizaine environ. *Jean-Jacques-Marie Dusoyer*, maître peintre, demeurant rue Meslay, et *Pierre-François Fixon*, aussi maître peintre et même rue, sont appelés par les parties pour donner leur avis sur la prisée des marchandises. Le défunt possédait aussi quelque argenterie et des bijoux consistant notamment en une bague de diamants entourés d'autres petits diamants, deux autres bagues d'une agate entourée de roses, enfin une montre à répétition à boîte d'or guilloché, avec chaîne, cachet et breloque d'or, le tout laissé entre les mains du fils aîné.

Le s. Pierre-Jean-Baptiste Delalande, syndic comptable en charge de la communauté des maîtres peintres, assiste à toutes les opérations pour sauvegarder les droits de la Compagnie, en raison des comptes dus par le défunt et des papiers qu'il avait entre les mains. Le notaire Pierre-Étienne Collet est chargé de la confection de l'inventaire.

Le défunt laissait une veuve, nommée Roze Allioli, résidant à Trefiume.

(Arch. nat., Y 11019.)

PLAINTES, SAISIES, CONTRATS

ET

PIÈCES DIVERSES

PROVENANT DES ARCHIVES DES COMMISSAIRES AU CHATELET.

Comme on l'a dit précédemment, un certain nombre de pièces concernant les artistes du temps passé, différentes par leur nature de celles qui font l'objet de la présente publication, mais provenant des mêmes archives, ont été publiées dans le *Courrier de l'Art.* Ce sont des procès-verbaux de saisies opérées par les gardes de la communauté de Saint-Luc, des plaintes motivées par des rixes ou des vols commis au préjudice d'artistes, des discussions de famille portées devant le commissaire au Châtelet, des contrats passés entre différents graveurs, etc., etc. On y retrouve les mille incidents de la vie de chaque jour, nous initiant aux mœurs, aux habitudes, aux petites misères de la société qui nous intéresse. A ce titre, nous avons pensé que le lecteur serait bien aise de retrouver ici au moins le titre et en quelque sorte le résumé d'actes publiés, auxquels il pourra recourir en cas de besoin. A cet effet, nous renvoyons après chaque article à l'année du *Courrier de l'Art* et à la page où la pièce a paru. Pour plus de commodité, la récapitulation dressée ici est classée chronologiquement.

Nous n'aurions rien à ajouter si toutes les anecdotes dont les archives des commissaires ont gardé le souvenir avaient déjà vu le jour. Mais il n'en est point ainsi. Nous avons encore en portefeuille un certain nombre de pièces, et ce ne sont pas les moins curieuses ni les moins intéressantes pour la biographie de ceux qu'elles concernent. Celles-là aussi seront imprimées, soit dans le *Courrier de l'Art,* soit ailleurs. Mais quand? Fallait-il donc les passer sous silence? Nous ne l'avons pas cru. Le lecteur voudra bien nous ouvrir un crédit de quelques mois et attendre

le moment de la publication, qui ne saurait tarder, mais qui ne dépend pas uniquement de nous.

Pour aujourd'hui, nous présentons un aperçu sommaire, très sommaire, de ces pièces tenues en réserve, et que leur étendue, d'ailleurs, ne permettrait pas d'ajouter au présent volume.

Le s. *Jacques Autreau*, le graveur, rendait la vie assez dure à sa belle-mère, veuve de Jean Boucher ; elle se trouve réduite à aller porter plainte chez le commissaire le 28 septembre 1701.

Du 9 novembre 1711, singulière protestation du s. *Simon Lourdet*, directeur de la manufacture royale de la Savonnerie, contre une renonciation qu'il venait de signer, sur les obsessions de sa sœur, aux avantages à lui faits par sa mère. Les détails sur la manufacture de tapis, façon du Levant, et sur ses directeurs successifs sont, comme on le sait, très rares.

Plusieurs plaintes de 1731 (16 janvier), 1734 (21 août), 1735 (30 mai) et de 1768 (11 juin) prouvent à l'évidence que le peintre architecte *Jean-Adrien Servandoni* était d'un caractère emporté et même brutal. On n'est pas Italien pour rien.

Puis, c'est une querelle de ménage. Le peintre *Louis Autreau*, dont nous avons analysé le scellé dans les pages qui précèdent, ne vivait pas en très bonne intelligence avec sa femme. Il en est réduit à se plaindre des sévices exercés sur sa personne par cette mégère.

Le 5 septembre 1751, le sergent du guet est appelé par la clameur publique dans une maison du quai de l'École; il y trouve le s. *Jean-Jacques Bachelier*, peintre du Roi, tout couvert de sang et dans le plus piteux état. C'était le graveur *Jean-Charles Robineau* qui l'avait ainsi maltraité. Quant aux causes de la dispute, chacun les présente différemment. Quoi qu'il en soit, il résulte des faits exposés que le s. *Robineau* n'était pas un mari accommodant, mais aussi qu'il avait bien quelques griefs contre le futur fondateur de l'École gratuite de dessin.

En 1760 (24 janvier), la femme du s. *Auguste*, marchand joaillier bien connu, demande la séparation de biens, alléguant le dérangement des affaires de son mari.

Des 5 juillet 1763 et 14 mars 1764, nous avons diverses plaintes de *François-Thomas Germain*, qui prend le titre d'écuyer, sculpteur et orfèvre du Roi, au sujet de plusieurs vols commis dans ses ateliers par ses ouvriers. Puis, les affaires du s. *Germain* étant devenues fort embarrassées, surviennent des créanciers se plaignant d'avoir été trompés sur l'état de sa fortune (5 juin 1765). Peu de jours après, c'est la femme encore mineure de l'orfèvre du Roi qui introduit une demande en séparation de biens (6 juillet 1765). D'autres pièces du 2 avril 1767 et du 9 mai 1777 complètent un ensemble de documents fort curieux sur les causes de la ruine du fameux orfèvre, dont la déconfiture fit tant de bruit. La dernière, en particulier, entre dans les détails les plus circonstanciés sur l'importance des affaires du s. *Germain*, et fait monter ses bénéfices, pour une seule année, à plus de cinquante-deux mille livres.

Le 22 mai 1767, la communauté des maîtres imprimeurs en taille-douce dépose une plainte contre le s. *Fessard*, graveur, qui imprime chez lui des estampes dont il fait commerce, au mépris des droits et privilèges de la corporation.

Le peintre *Louis-Michel Van Loo*, directeur de l'École des élèves protégés par le Roi, vient déposer, le 30 juin 1768, au sujet du vol d'une montre d'or.

La femme du peintre *Loutherbourg* ne donnait pas toute satisfaction à son mari. Celui-ci demanda une séparation. Mais voici qu'un tiers, officier au régiment de Conti, vient provoquer le mari, prétendant que les choses devaient se passer entre eux sans scandale. La proposition ne faisait pas du tout l'affaire de l'époux qui dépose deux plaintes successives contre son provocateur, les 12 et 13 avril 1769. De nombreuses pièces de 1771, 1773, 1775, s'étendant jusqu'en 1782, achèvent de nous édifier sur les infortunes conjugales du malheureux *Loutherbourg*.

Une querelle entre le s. *Jean-Michel Moreau*, graveur, et son propriétaire, querelle causée par les tours que les élèves de l'artiste jouaient aux habitants de la maison et qui motive une plainte, suivie d'information, en date du 10 avril 1770, ne paraîtra peut-être que d'un médiocre intérêt.

Une plainte du 9 juillet 1770, contre le graveur *Ficquet*, entre dans des détails curieux sur plusieurs œuvres de cet artiste. Cette pièce apportera certainement des traits nouveaux à la biographie de l'habile maître.

Un portrait de Mme de Saint-Vincent, exécuté par le graveur *Antoine-Louis Romanet*, fut saisi chez l'artiste et chez le marchand d'estampes Isabey, ainsi que le constate le procès-verbal dressé le 16 avril 1776, à la requête de la dame.

Les démêlés de *Nicolas Hallé*, le peintre en miniature, avec sa femme formeraient un petit roman des plus piquants, grâce surtout à la correspondance jointe au dossier. C'est, à coup sûr, un des chapitres les plus plaisants de ces mémoires anecdotiques du XVIIIe siècle.

On connaît maintenant les noms des artistes sur lesquels nous possédons des renseignements prêts à paraître. Passons à la liste des documents déjà publiés dans le *Courrier de l'Art :*

1698, 8 décembre : Plainte de *Jacques Hupierre*, graveur, contre les sieurs Doré et Leriche, jurés tablettiers, qui l'avaient menacé et frappé. — 1883 (n° 37), p. 444.

1699, 9 février : Plainte de *Jacques Van Schuppen*, peintre du Roi, contre plusieurs particuliers qui l'avaient attaqué et blessé. — 1885 (n° 1), p. 20.

—, 21 mars : Déclaration faite par le s. *Jacques Hupierre*, graveur du Roi, au sujet de boutons d'argent doré, garnis de diamant, dont une domestique l'avait chargé de négocier la vente au nom (supposé) de Mme de Becordel. — 1883 (n° 37), p. 445.

1699, 29 juillet : Plainte portée par *Henri Martinot*, horloger, valet de chambre du Roi, contre un apprenti qui avait grièvement blessé son fils; information sur cette affaire. — 1883 (n° 40), p. 480.

1701, 15 et 17 avril : Information faite sur la plainte de *Sébastien Doutreau* et de *Léonard*, son fils, maîtres graveurs à Paris, place Dauphine, et de Claude Collin, bourgeois de Paris, contre *Jacques Hupierre*, maître graveur, au sujet d'une rixe survenue entre le fils dud. *Hupierre*, âgé de dix ou douze ans, et un autre enfant. — 1883 (n° 37), p. 445.

1702, 13 septembre : Procès-verbal de saisie de figures de cire colorée, représentant la duchesse de Noailles et autres personnages, chez les sieurs Farcy, Lignon et *Benoist*, à la requête des gardes des arts de peinture et sculpture de Paris. — 1883 (n° 23), p. 271.

—, 18 décembre : Plainte du s. *Henri Lefebvre*, peintre ordinaire du Roi, contre Mme de Jaucourt, sa propriétaire. — 1883 (n° 34), p. 411.

1706, 14 novembre : Plainte portée par *Pierre-Jacques Van Merle* et *Gilles de Mortain*, peintres à Paris, maîtres de la confrérie de Notre-Dame-de-la-Grâce, en l'église Saint-Denis-de-la-Chartre, au sujet d'un vol commis dans le coffre renfermant les ornements de la confrérie. — 1883 (n° 35), p. 423.

1710, 24 mars : Plainte d'*André Tramblin*, professeur de l'Académie de Saint-Luc, d'*Antoine Pezey*, un des directeurs, et de *Guillaume Verdier*, un des maîtres de l'Académie, contre le s. Gobelet, modèle aux gages de l'Académie, en raison de ses inexactitudes et insolences. — 1883 (n° 33), p. 398.

1711, 2 mai : Procès-verbal de saisie opérée chez le s. *Michel Tardif*, peintre en armoiries, à la requête de *Jean-Simon du Tour*, peintre ordinaire des ordres du Roi. — 1885 (n° 52), p. 635.

1711, 7 et 9 novembre : Plainte de *Charles-Gustave Klingstet*, dessinateur du duc de Bavière, contre sa femme, qu'il accusait d'ivrognerie et de vol, suivie d'une plainte du s. Darras, huissier-priseur au Châtelet, contre led. *Klingstet*, qu'il avait essayé de raccommoder avec sa femme, et qui l'avait injurié et battu (26 novembre 1711). — 1886 (nos 2 et 3), p. 22 et 34.

1714, 18 mai : Plainte en injures et violences portée par une voisine contre *Jérôme Martinot*, gouverneur de la tour de l'Horloge du Palais, et contre la femme dud. *Martinot*. — 1885 (no 49), p. 593.

1717, 26 septembre : Plainte de la femme du sculpteur *Anselme Flamen* contre une charcutière. — 1882 (no 22), p. 260.

1727, 25 avril : Plainte de Marie-Louise Quinault, femme de Lebrun, neveu du peintre, contre le s. *Lebrun de Thionville*, son fils, en raison de ses débordements et de son insolence. — 1884 (no 45), p. 536.

1730, 14 octobre : Saisie opérée par *Gervais Laurent* et *Pierre Dansse*, maîtres et gardes de la communauté de Saint-Luc, au domicile du peintre *Louis Tocqué*. — 1883 (no 10), p. 111.

1731, 30 octobre : Procès-verbal de perquisition et de saisie, chez le sieur *Jean Diacre*, maître peintre, d'estampes et gravures contraires aux bonnes mœurs et à la religion. — 1883 (no 39), p. 468.

1736, 19 août : Plainte de *Pierre-Denis Martin*, peintre ordinaire du Roi, demeurant aux Gobelins, contre Barthélemy Martin, son fils, en raison de la mauvaise conduite et insolence de ce dernier. — 1884 (nos 36 et 45), p. 430 et 535.

—, 24 novembre : Procès-verbal d'enquête sur une demande de séparation de biens formée par Marie-Jeanne Bellan contre *Mathieu Legoupil*, sculpteur des Bâtiments du Roi, son mari. — 1885 (nos 41 et 49), p. 498 et 593.

1741, 20 août : Plaintes de *François Roumier*, l'ancien, sculpteur du Roi, contre un individu qui, lui jetant un pot sur la tête, avait souillé et perdu son vêtement. — 1884 (n° 52), p. 638.

—, 24 septembre : Plainte du même *François Roumier* contre son frère, *Claude Roumier,* qui l'avait grossièrement injurié.

—, 21 novembre : Nouvelle plainte du même contre le même, à propos de faits analogues. — 1885 (n° 1), p. 19.

1743, 6 décembre : Plainte de *François-Dagobert Jouvenet,* peintre, contre le s. O' Sullivan, maître d'armes, dont il avait fait le portrait, et qui, pour tout paiement, l'avait menacé et battu. — 1883 (n° 39), p. 466.

1748, 29 février : Procès-verbal de saisie opérée chez le s. *Charles Eisen*, peintre, à la réquisition de *Pierre-François Beaumont*, *Jacques-Charles Martin*, *Jean-Baptiste Poullet* et *François Joullain*, gardes et directeurs de la communauté de Saint-Luc. — 1884 (n° 45), p. 537.

1750, 16 juillet : Saisie de divers tableaux opérée chez le peintre *Pierre-Joseph Parrocel*, rue Saint-Benoist, à la requête de *Nicolas-Félix Adam* et *Dominique Pineau*, gardes et directeurs de l'Académie de Saint-Luc. — 1885 (n° 1), p. 21.

—, 16 juillet : Procès-verbal de saisie opérée par *François Magny* et *Nicolas-Félix Adam*, gardes et directeurs en charge de l'Académie de Saint-Luc, chez le peintre *Charles Eisen*. — 1884 (n° 45), p. 539.

1757, 12 août : Protestation de *Jean-Pierre Chardin*, élève protégé du Roi, fils de *Jean-Siméon Chardin*, au sujet de la renonciation à la fortune de sa mère, faite par lui en faveur de son père. — 1883 (n° 32), p. 386.

1759, 11 septembre : Contrat entre le graveur *Laurent Cars* et *Pierre-François Martenasie*, par lequel celui-ci s'engage à travailler pour le premier pendant toute sa vie, à certaines conditions. — 1883 (n° 38), p. 455.

—, 26 septembre : Plainte et information au sujet d'un vol commis au préjudice du s. *Hubert Drouais*, peintre ordinaire du Roi. — 1883 (nº 18), p. 213.

1760, novembre : Plainte et enquête au sujet d'un vol de six toiles peintes et trois cent soixante-dix-sept dessins et estampes, commis dans l'atelier du peintre *Jean-Baptiste-Marie Pierre*, par *Jean* et *Jacques Roth* frères, l'un peintre, l'autre sculpteur. — 1884 (nᵒˢ 1, 3, 25, 26, 33), p. 9, 33, 298, 311, 394.

1761, 19 mai : Plaintes du s. Guyon, fermier général, contre *Charles Eisen* et de celui-ci contre le s. Guyon, s'accusant réciproquement d'injures graves et de menaces de mort, et information sur les faits contenus dans ces plaintes[1]. — 1884 (nº 49), p. 597.

—, 7 juillet : Nouvelle plainte du s. Guyon, fermier général, contre *Charles Eisen*, et information sur cette plainte avec dépositions des graveurs *J.-B.-J. de la Fosse*, *J. de Longueil*, *J.-J. Flipart*, *L.-S. Lempereur*, *P.-F. Choffard* et *J. Aliamet*. — 1884 (nᵒˢ 50 et 51), p. 612 et 624.

1763, 8 février : Plainte de *François-Charles de Silvestre*, peintre du roi de Pologne, conduit par erreur dans la prison du For-l'Évêque. — 1883 (nº 38), p. 457.

1763, juin : Instructions du lieutenant de police pour la fête de l'inauguration de la statue équestre de Louis XV, par *Edme Bouchardon*. — 1883 (nº 39), p. 467.

1764, 31 août : Réclamation de *Vincent-Honoré Hubert*, sculpteur, au sujet du refus, par la communauté de Saint-Luc, d'exposer deux bustes qu'il avait envoyés pour le Salon. — 1882 (nº 28), p. 330.

1771, 12 décembre : Plainte de Jean-Charles Lemoine, bourgeois de Paris, contre le s. *Tiersonnier de Quenne-*

1. Il résulte des détails contenus dans les pièces que ce différend avait été causé par les retards incessants d'*Eisen* dans la livraison des dessins pour l'édition des *Contes de La Fontaine*, dite des Fermiers généraux, dessins dont il avait reçu le prix.

fer, peintre de l'Académie de Saint-Luc, pour cause d'injures et diffamation. — 1884 (n° 36), p. 429.

1773, 10 avril : Saisie d'une estampe satirique sur le partage de la Pologne, intitulée LE GATEAU DES ROIS, gravée par *Antoine-François Descaché*. — 1882 (n° 22), p. 259.

1775, 4 juillet : Plainte déposée par le peintre *Antoine-Noël-Benoît Graincourt*, au sujet du vol d'une canne de jais. — 1882 (n° 22), p. 260.

1779, 3 avril : Plainte du peintre *François Casanova* contre un usurier. — 1882 (n° 29), p. 343.

—, 29 août : Plainte portée par *Jean-Baptiste Pigalle*, sculpteur du Roi, au sujet du vol d'une tabatière d'or. — 1883 (n° 38), p. 457.

1781, 15 février : Plainte du peintre *André Pujos*, au sujet de l'accusation portée contre lui d'avoir gravé et vendu, sans autorisation, le portrait de Mme la marquise de Villette. — 1882 (n° 46), p. 550.

—, 24 juillet : Plainte de *Georges Carter*, peintre anglais, au sujet de la gravure de son tableau représentant le *Combat de la Surveillante et du Québec,* par *Étienne-Antoine Giraud*. — 1882 (n° 22), p. 260.

1783, 28 mars : Procès-verbal sur l'état mental et la folie de Virginia Parker, femme de *Joseph Vernet*. — 1882 (n° 20), p. 229.

—, 31 mai : Plainte au sujet du chien du peintre *Antoine Vestier*. — 1882 (n° 29), p. 342.

1803, 17 novembre : Trait d'humanité du sculpteur *Joseph Chinard*. — 1883 (n° 38), p. 457.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ARTISTES SUR LESQUELS CE VOLUME CONTIENT DES DOCUMENTS.

PEINTRES ET DESSINATEURS.

Nicolas (Louis), 1775.
Nolleau (Nicolas), 1789.
Olivier (.....), 1784.
Oudry (la veuve de Jean-Baptiste), 1780.
Pajou (Jean-Marie-Alexandre), 1783.
Pecquerie (Noël), 1775.
Pierre (Jean-Baptiste Marie), 1789.
Plou (Jean-François), 1778.
Poulain (Louis-Léandre), 1785.
Prudhomme (Claude), 1787.
Ramier (Jean-Gilles), 1778.
Ravier (Claude), 1781.
Redon (Barthélemy), 1781.
Riffaut-Olivier (Pierre), 1781.
Rossignol (Barthélemy), 1783.
Royer (Pierre), 1787.
Saint-Aubin (Gabriel-Jacques de), 1780.
Saint-Aubin (Charles-Germain de), 1786.
Sauce (Jean-Louis), 1788.
Sollier (Claude-Florentin), 1784.
Spourny (François-Frédéric), 1771.
Tarlant (Charles), 1781.
Thibert (Louis-Jacques), 1780.
Tonnellier (Jean-François), 1782.
Vernet (Claude-Joseph), 1789.
Viennet de Gandelet (Louis), 1787.
Villeduc (Joseph de), 1775.
Vincent (Antoine), 1772.
Welper (Jean-Daniel), 1789.

SCULPTEURS.

Adam (Nicolas-Sébastien), 1778.
Aubert (Laurent), 1776.
Blavier (Nicolas), 1781.
Cauvet (Gilles-Paul), 1788.
Collet (André), 1777.
Dansse (Pierre-Etienne), 1778.
Desbruns (Jacques), 1787.
Fixon (Pierre), 1788.
Hersan (Jean), 1774.
Jamet (Jean), 1778.
Letellier (Claude-Charles), 1779.
Masle (Jean-Jacques), 1788.
Pierreux (.....), 1777.
Pigalle (Jean-Baptiste), 1785.
Pigalle (la veuve de Jean-Pierre), 1790.
Pitoin (Quentin-Claude), 1777.
Robinot (Denis), 1776.
Schneider (Jean-Paul), 1785.
Tierce (Germain-Nicolas), 1784.
Vallois (Nicolas-François), 1788.
Van Nimmen (Pierre-Guillaume), 1776.
Verbeckt (Jacques), 1771.
Vincenot (Jacques-Albert), 1774.

GRAVEURS.

Audran (Benoît), 1772.
Cars (Laurent), 1771.
Chéreau (Jacques), 1776.
Drevet (Claude), 1781.
Duflos (Claude-Augustin), 1786.
Fessard (Etienne), 1777.
Le Bas (Jacques-Philippe), 1783.
Rousselet (Jacob), 1772.
Surugue (Pierre-Louis), 1772.

ARCHITECTES.

Baccarit (.....), 1785.
Bellicart (Jérôme-Charles), 1786.
Cietti (Ignace), 1778, p. 306.
Contant d'Ivry (Pierre), 1777.
D'Orléans (Pierre), 1785.
Roland le Virloys (Charles-François), 1772.
Soufflot (Jacques-Germain), 1780.
Varignon (Jacques), 1766, p. 304.

TAPISSIERS.

Coullondon (Jean), 1771.

Delaporte (Annet), 1784.

DIVERS.

Caffieri (Philippe), maître doreur, fondeur et ciseleur, 1774.

Desnoireterres (Pierre-Philippe), maître des verreries d'Orléans, 1790.

Drouard (Louis), entrepreneur et dessinateur de jardins, 1771.

Gervaise (Charles-Louis), peintre sur toile à la manière chinoise, 1790.

Loriot (Antoine-Joseph), mécanicien, 1782.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ARTISTES CITÉS DANS LES TROIS VOLUMES DE SCELLÉS.

Cette table contient tous les noms d'artistes, mais seulement les noms d'artistes cités dans les trois volumes des scellés.

Le premier volume (1883) est désigné par la lettre A, le deuxième (1884) par la lettre B, le dernier (1885) par la lettre C.

La date entre parenthèses précédée d'une m. est celle de la mort de l'artiste. L'abréviation Sc. avant la lettre m. indique que le scellé de l'artiste est publié ici.

On a employé les abréviations habituelles : m^e^ pour maître; p. pour peintre; sc. pour sculpteur; gr. de méd. pour graveur de médailles; arch. pour architecte; tap. pour tapissier; acad. pour académicien; orf. pour orfèvre.

Les artistes dont les prénoms ne sont pas connus sont placés à la suite de ceux dont on possède tous les noms et prénoms.

A

E

F

G

1. C'est par erreur que le texte porte Gautrel.

H

M

N

Q

R

1. C'est par erreur que dans la note de cette page les deux tableaux de Rubens représentant, l'un le *Croc en jambe*, l'autre l'*Enlèvement des filles de Leucippe par Castor et Pollux*, ont été confondus. Ce sont deux scènes et deux toiles absolument différentes, appartenant toutes deux au Musée de Munich.

U

V

W

CORRECTIONS.

P. 113, ligne 11. *Spaendouch*, lisez : *Spaendonck*.

P. 258. Le scellé de la veuve de *Jean Forest* est publié sous le n° XLIX, p. 255 de la première série des Scellés.

P. 273, ligne 31. *Gautrel*, lisez : *Gantrel*.

P. 284. Les scellés de *Delaporte*, négociant à Aubusson, et de *Gervaise*, peintre sur toiles, ont été publiés dans ce volume (n^os CCCXLV, p. 163, et CCCLXXXIX, p. 231).

P. 291. Le scellé de la femme de *Vautrain*, architecte, existe encore, comme cela est indiqué p. 246.

P. 295. Le scellé de la veuve du s. *Foreau*, maître peintre, a été conservé (voir p. 258).

P. 297. Voir, pour le scellé de la femme de *Phélipeaux*, maître peintre, l'indication de la page 262.

Ibid. Pour celui du s. *Huquier*, graveur et peintre, voir p. 274.

P. 298. Le scellé du s. *Aubert*, sculpteur, est publié dans ce volume, p. 64 (n° CCLXXXIV).

P. 299. Pour le scellé du s. *Jouniaux*, maître sculpteur, qui a été conservé, voir p. 250.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

Nouvelles Archives de l'Art français, recueil de documents inédits.

1re SÉRIE.

I.	Année 1872 (1re année); prix du volume pour les non-souscripteurs.	25 fr.
II.	Année 1873 (2e année).	20 fr.
III.	Année 1874-75 (3e année).	20 fr.
IV.	Année 1876 (4e année).	15 fr.
V.	Année 1877 (5e année).	15 fr.
VI.	Année 1878 (6e année).	15 fr.

2e SÉRIE.

I.	Année 1879-80 (7e année), t. VII.	15 fr.
II.	Année 1880-81 (8e année), t. VIII.	15 fr.
III.	Année 1882 (9e année), t. IX.	15 fr.
IV.	Année 1883 (10e année), t. X.	15 fr.
V.	Année 1884 (11e année), t. XI.	15 fr.
VI.	Année 1885 (12e année), t. XII.	15 fr.

Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et Bastimens de France, par André Félibien, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. 1 volume in-8°, 1873. 8 fr.

Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793), publiés, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts.

1er volume, 1648 à 1672 (1875).	10 fr.
2e volume, 1673 à 1688 (1878).	10 fr.
3e volume, 1689 à 1704 (1880).	10 fr.
4e volume, 1705 à 1725 (1881).	10 fr.

5e volume, 1726 à 1744 (1882). 10 fr.
6e volume, 1745 à 1755 (1885). 10 fr.
Le 7e volume paraîtra dans le courant de 1886.

Nota : L'ouvrage complet formera huit ou neuf volumes.

Les Comptes des Bâtiments du Roi (1528-1571), suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au XVIe siècle, recueillis et mis en ordre par le marquis Léon de Laborde, publiés par la Société de l'histoire de l'art français. 2 v. in-8°. 1877-1879. 25 fr.

Etat-civil d'artistes français. Billets d'enterrement ou de décès, depuis 1823 jusqu'à nos jours, réunis et publiés par M. Hubert Lavigne. 1 vol. in-8°. 1881. 6 fr.

Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin sur le Comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz, publiés d'après le manuscrit autographe par M. Charles Henry. 1 vol. in-8°. 1880. 8 fr.

La Stromatourgie ou de l'excellence de la manufacture des tapits, dits de Turquie, nouvellement establie en France sous la conduite de noble homme Pierre Dupont, publiée par MM. A. Darcel et J. Guiffrey. 1 vol. in-8°. 1882. 6 fr.

État-civil des Peintres et Sculpteurs de l'Académie royale. Billets d'enterrement de 1648 à 1713, publiés par M. Octave Fidière, d'après le registre conservé à l'École des Beaux-Arts. 1 vol. in-8°. 1883. 6 fr.

Revue de l'Art français ancien et moderne, paraissant une fois par mois par livraisons de deux feuilles. Années 1884 et 1885 complètes avec leurs tables, 2 vol. in-8°. Chaque année, 8 fr.; les deux, 16 fr.

Nota. — Ces vingt-sept volumes seront délivrés aux nouveaux membres de la Société pour 1886, avec le *Bulletin* trimestriel (publié de 1875 à 1878 et qui ne se vend pas séparément), au prix de 260 fr.

COLLECTION

DE TRAVAUX SUR L'ART FRANÇAIS

PUBLIÉS PAR LEURS AUTEURS SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ.

1. Actes d'État-civil d'artistes français, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, par H. Herluison. 1873, 1 vol. in-8°, tiré à petit nombre. 20 fr.
Le même ouvrage, papier de Hollande. 30 fr.

2. Lettres de noblesse et décorations accordées aux artistes en France pendant le xvii[e] et le xviii[e] siècle, par J. J. Guiffrey. 1873, 1 vol. in-8°. (*Tirage à part à 50 exemplaires.*) *Epuisé*

3. Notes et documents inédits sur les expositions du xviii[e] siècle, recueillis et mis en ordre par J. J. Guiffrey. 1873, 1 vol. in-12, tiré à petit nombre. 10 fr.

4. Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, documents inédits émanant de Guay et notes sur les gravures en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour, par J.-F. Leturcq. 1873, 1 vol. in-8° avec 12 planches, reproduisant la plupart des œuvres de Guay, tiré à 300 exemplaires. 12 fr. 50

5. Éloge de Lancret par Balot de Sovot, accompagné du catalogue de ses tableaux et de ses estampes, de notes et de pièces inédites, le tout réuni et publié par J. J. Guiffrey. 1874, in-8°. Tiré à 200 exemplaires sur papier de Hollande. 9 fr.

6. Noel Le Mire et son œuvre, suivi du catalogue raisonné de l'œuvre de son frère Louis Le Mire et de plusieurs tables, avec un portrait à l'eau-forte et des bois inédits, par Jules Hédou. 1875, 1 vol. in-8° tiré à 300 exempl. sur papier de Hollande. 25 fr.
Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait et des bois (50 exemplaires). 35 fr.

7. Livret de l'Exposition du Colisée (1776), suivi de l'exposition ouverte à l'Elisée en 1797 et précédé d'une histoire du Colisée d'après les mémoires du temps, avec une table des artistes qui prirent part à ces deux expositions; complément des livrets de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc. 1875, in-12.
215 exemplaires sur papier vergé. 3 fr.
10 sur papier de Hollande. 6 fr.
5 sur papier de Chine. 10 fr.

8. Sébastien Le Clerc et son œuvre (1637-1714) par M. Édouard Meaume. Ouvrage couronné par l'Académie de Metz. 1877, grand in-8° de 338 pages, sur papier vergé de Hollande, tiré à 205 exemplaires. 18 fr.

9. La famille des Juste en Italie et en France par Anatole de Montaiglon. 1876-7, in-4° de 76 pages, sur papier de Hollande, avec 14 figures dans le texte (tirage à part de la *Gazette des Beaux-Arts* à 50 exemplaires, dont 30 seulement ont été mis en vente). *Epuisé*

10. Notice sur Jacques Neilson, entrepreneur et directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins au xviii[e] siècle, par Albert Curmer. 1878, in-8° (tiré à 125 exemplaires). 4 fr.

11. Jean le Prince et son œuvre (1734-1781), par Jules Hédou, ouvrage comprenant une notice biographique, le catalogue de l'œuvre de l'artiste, le secret de son procédé de gravure au lavis et de nombreux documents inédits, avec portrait à l'eau-forte par A. Gilbert. 1879. 1 vol. in-8°, tiré à 300 exemp. sur papier de Hollande. 20 fr.

Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait, tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

12. Les Orfèvres de Paris en 1700. Procès-verbaux de visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700, publiés et annotés par M. J. J. Guiffrey. 1879, in-8°. (Tirage à part à 100 ex. du *Bulletin de l'Union centrale.*) 3 fr.

13. Les Artistes Angevins, peintres, sculpteurs, maîtres d'œuvre, architectes, graveurs, musiciens, d'après les Archives Angevines, par Célestin Port. 1881. In-8° de 333 p., tiré à 100 exemplaires. 15 fr.

Et à 20 exemplaires sur papier de Hollande. 25 fr.

14. Les Sculpteurs de Lyon du xiv[e] au xviii[e] siècle, par M. Natalis Rondot. (Tirage à part sur papier de Hollande de la *Revue Lyonnaise*, à 200 exemplaires dont 100 mis en vente.) Lyon et Paris, 1884, gr. in-8°. 7 fr.

15. La Médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère (1494), avec une estampe de Sébastien Le Clerc. 1885, gr. in-8°. Tiré à 100 exemplaires sur papier de Hollande, dont 50 mis en vente. 3 fr.

16. Les Femmes artistes à l'Académie royale de peinture et de sculpture, par Octave Fidière. Paris, Charavay, 1885, in-8°, 2 portraits. 5 fr.

Nota. — Aux termes de l'art. XVII des statuts, les membres de la Société de l'Histoire de l'Art français jouissent d'une remise de vingt pour cent sur le prix des ouvrages publiés dans cette collection, en adressant directement leurs demandes au libraire de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

p 37 [illegible]
2 [illegible]
9 [illegible]
74 Pelou

